TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (25e ANNÉE JUDICIAIRE).

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1850.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux e les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Les Questions de droit et de fait, ainsi que les Faits, se trouvent sous les dénominations qui leur appartiennent.

A

Abadie, 28 juil., 3 déc. — Abal, 26 juin. — Abalo, 17 janv. — Abatte, 30 août.

Abattoir. L'administration peut-elle, par des mesures réglementaires, restreindre la profession de ceux qui y sont admis? 26 juil.

Abdallah-Ben, 13 juil. — Abd-Esselam, 28 avril, 19 mai. — Abraham, 16 fév., 2 sept. — Abriot de Grusse, 18 mai. — Abrué, 17 juil.

Absence. Les héritiers envoyés en possession provisoire peuvent-ils prescrire par trente ans contre leurs cohéritiers? 13 avril.

Abus de confiance. Par S... et M..., 1 janv. — Par un officier de la garde mobile, 31 janv. — Par un chef de bataillon, *idem*, 7 avril. — Le détournement par l'emprunteur des vêtemens prêtés constitue-t-il un abus de confiance dans le sens de l'article 408 du Code pénal? 27 janv. — *Quid* du gérant d'une société tontinière qui emploie les fonds souscrits aux obligations de l'administration? 13 juil.

Accidens. Du pont d'Angers, 18, 19, 20, 21, 26, 28 avril. — A Alger, 12 mai. — Dans une fabrique de capsules, 5 juil. — Dans une fabrique de produits chimiques, 17 nov. — Explosion d'une poudrière, 22 nov. — Chez un apprêteur de peaux, 30 nov. — Homme tombé dans l'eau bouillante, 2 déc. — Huit personnes noyées à Saint-Laurent, 29 mai. — Femme écrasée rue Saint-Denis, 13 oct. — Femme brûlée aux Carmélites de Paris, 2 déc. — Tapissière tombée dans le canal, 16 oct. — Explosion d'un navire turc, 12 nov. — Du *Valmy*, 16 nov. — Dans une fosse d'aisances, 21 août. — Dans un puisard à Meulan, 21 avril. — Près le pont Ménilmontant, 10 déc. — A la revue de Saint-Maur, 6, 8 oct. — A la sortie de la Gaîté à deux dames, 26 nov. — Homme noyé dans la Marne, 8 déc. — Rue Sainte-Avoie, 22 oct., 9 nov. — Rue Taranne, 15 oct. — Rue du Bac, 25 sept. — Rue Vieille-du-Temple, 18 oct. — Rue Notre-Dame-de-Nazareth, 1, 11 août. — Quai Montebello, 18 sept. — Rue Simon-le-Franc, 8 août. — Place des Trois-Maries, 1 juin. — Rue Sainte-Avoye, 22 oct. — Rue de la Barillerie, 25 oct. — Dans le corps-de-garde des Batignolles, 17 fév. — A Montrouge, 19 août. — A La Chapelle, 1, 2 août. — A Corbeil, chez M. Darblay, 10 juin. — A Fontainebleau, 30 août. — Au marché de Lambey, 24 fév. — A la foire de Labouheyre, 17 oct. — A Albi, 15 mai. — A Rouen, 1, 29 mai. — A Marseillette, 15 nov. — V. *Chemins de fer.*

Achardy, 22 juil. — Achilli, 7 avril.

Acquittement. Celui qui a été acquitté d'une accusation de complot peut-il être traduit en police correctionnelle sous la prévention de fabrication de cartouches, quand cette circonstance était un des faits constitutifs de l'accusation de complot? 31 mars.

Acte d'accusation. Sa signification est-elle nulle si elle ne porte que le *fac simile* autographié de la signature de l'huissier? 11 janv.

Acte de commerce. Celui-là le fait-il qui achète des immeubles pour les revendre? Peut-il être déclaré en état de faillite? 18 janv., 5 juin. — L'est-il le billet *à domicile?* 10 juin. — V. *Billet à ordre*, *Bourse*, *Effets publics*, *Faillite*, *Médecins*, *Théâtre.*

Actions industrielles. La simple demande d'actions lie-t-elle le demandeur? 3 mai, 19 août, 1 sept. — Le prêt d'une action industrielle est-il un prêt de consommation? Comment doit se faire la restitution? *Quid* des intérêts? 2 janv., 3 juin. — L'agent de change qui fait faire à son propre nom le transfert d'actions qu'il est chargé d'acheter, doit-il en être réputé le propriétaire? 25 fév., 9 mars. — Celui qui perd des actions au porteur cesse-t-il d'être propriétaire? Peut-il forcer la compagnie de lui donner de nouveaux titres? 1 mars. — Les négociations de promesses d'actions sont-elles valables? Les valeurs de couverture ou les sommes payées sont-elles sujettes à répétition? 4 avril, 10 janv. — V. *Chemins de fer*, *Vente.*

Action pétitoire. V. *Usufruit.*

Action possessoire. Est-elle ouverte au constructeur d'une usine sur un cours d'eau contre le propriétaire supérieur qui a détourné l'eau? 25 avril. — Le Tribunal saisi de cette action et incidemment d'une question préjudicielle de propriété peut-il se déclarer incompétent sur le tout? 8 avril. — Le juge de paix devant qui on excipe d'actes administratifs peut-il passer outre? 13 juin. — Y a-t-il cumul du possessoire et du pétitoire à rechercher si le terrain possédé était un chemin public? 4 juil. — V. *Servitude.*

Adam, 18, 20 fév., 8 juil. — Adanson, 6 janv. — Ader, 4, 15 août, 30 nov. — Adine, 12 août.

Adjudication. Le jugement est-il susceptible d'appel? 12 juin. — L'adjudicataire qui, après le règlement définitif de l'ordre, a payé indûment un créancier, a-t-il le droit de répétition? 1 mai. — La déclaration de command par l'adjudicataire donne-t-elle lieu au droit proportionnel de cautionnement? 21 août. — L'adjudication fixe-t-elle la valeur de l'immeuble vendu vis-à-vis de l'enregistrement? 27 nov. — La copie collationnée déposée au nom de plusieurs adjudicataires doit-elle donner lieu à autant de droits? 3 déc. — Le beau-père d'un juge suppléant peut-il se rendre adjudicataire? 12 juin. — V. *Enregistrement*, *Folle-enchère*, *Mutation* (*droits de*), *Patente.*

Adloff (fille), 27 sept. — Adanet, 14 avril.

Adoption. Un arrêt confirmatif du jugement d'adoption est-il régulièrement rendu lorsqu'il l'a été en audience solennelle? 13 mars.

Adultère. Le décès de la femme antérieurement à la plainte du mari éteint-il l'action criminelle contre son complice? 4 janv. — Lorsqu'un jugement de première instance a renvoyé la femme des fins de la plainte, la Cour, saisie de l'appel du mari, peut-elle, malgré l'absence des réquisitions du ministère public, prononcer contre la femme adultère la peine prévue par la loi? 5 janv. — La fin de non-recevoir de l'article 336 du Code pénal contre l'action du mari en poursuite de l'adultère de sa femme, est-elle applicable à la femme dans le sens inverse? 1 mars. — Le mari, en même temps qu'il actionne en séparation de corps, peut-il poursuivre au criminel? 23 juin. — Le seul appel du mari suffit-il pour donner au ministère public, qui avait laissé passer les délais, le droit de droit de requérir une peine contre la femme et son complice? 24 mars. — Le désistement de la femme, intervenant sur l'appel, éteint-il l'action publique? 13 avril. — Les effets de la réconciliation profitent-ils au complice? 28 juin, 20 juil., 13 sept. — Faut-il qu'il y ait adultère consommé pour donner lieu à des dommages-intérêts? 2 sept. — Pâtissier et pâtissière, 5 juin. — Un vieillard, 13 juin. — Un substitut à *Bône*, 10 juin. — La femme d'un cordonnier, 1 fév. — A *Châlons-sur-Saône*, scène tragique, M. Lam et M. M..., 16 mars. — A La Chapelle, 19 mai. — Affaire des époux P...., 1 juin. — Suivi de suicide, 28 juil. — Sans indication, 3 fév.

Advenel, 17 janv. — Ady, 20 sept.

Affiches. L'obligation du dépôt du placard s'étend-elle à l'auteur lui-même? 8 juin. — Affiche séditieuse à *Ivry*, 23 nov. — Note du procureur de la République, 24 fév.

Affranchisssement. De négresse à la *Nouvelle-Grenade*, 24 octobre.

Affre, 1 mars. — Affrique (d'), 14, 16 janv., 24 mars.

Agapemones (secte des), 29 mai.

Agasson de Gransagne, 12 juil.

Agent d'affaires. L'est-il celui qui exerce les fonctions de syndic d'une faillite sur la désignation du Tribunal de commerce? 21 fév. — Le Tribunal de commerce est-il compétent pour juger la question d'honoraires demandés par lui? 9 août.

Agent de change. Est-il justiciable du Tribunal de commerce? 10 juin. — Peut-il s'associer? 16, 17 juin. — A-t-il seul le droit de négocier les valeurs étrangères cotées à la Bourse? 20 juin.

Agréé au Tribunal de commerce. Un Tribunal peut-il en instituer? 27 juin. — Election de la chambre, 8 mai. — V. *Patente.*

Aguado (veuve), 7 fév., 10 déc. — Aguenin, 25 avril. — Ahmed, 12 sept. — Ahmed-El-Euldj, 9 fév. — Aigre, 23 nov. — Aiguy (d'), 13 fév. — Aillaud, 24 janv., 29 juin, 28 juil., 23 sept. — Aimé, 28 avril. — Alauzet, 11 mars. — Albert, 25 avril. — Albert (fille), 30 août. — Albertin, 8 avril, 13 juil. — Albertine, 23 juin. — Albertini, 6 juil. — Alcan, 23 oct. — Alépée, 16 mai. — Alexandre, 21 avril, 25 mai, 12 août, 1, 30 nov. — Alexiowitz, 27 sept. — Alexis, 24 juil., 22 sept. — Alezard, 11 janv.

Algérie. Les arrêtés du gouverneur-général sont-ils exécutoires par provision? 27 sept. — Quelle est l'autorité compétente pour prononcer l'expropriation forcée d'un immeuble concédé? 8 juil. — Le conseil du contentieux en Algérie est-il compétent en matière de séquestre? 9 février. — Les lois françaises sur la propriété littéraire, spécialement en matière théâtrale, y sont-elles applicables? 1 mai. — La demande en nullité de vente, et par suite en revendication de l'immeuble vendu, a-t-elle dû, à peine de déchéance, être formée dans les deux ans de la promulgation de l'ordonnance du 1er octobre 1844? 25 avril. — L'assesseur musulman peut-il être juge complémentaire? 17 juil. — D'après le droit musulman, le serment décisoire n'est pas exclusif de preuves ultérieures? 27 mai. — Question d'indemnités d'expropriation, 24 juin. — De dommages-intérêts pour un cheval tué, 26 juin.

Aliam, 8 juin. — Ali-Ben-Mahamet, 27 mai. — Ali-Ben-Mohamed, 30 mars. — Ali-Ben-Saad, 17 fév. — Alibert, 14 août. — Alibrand, 10 fév.

Aliénation mentale. Tentative de meurtre rue de la Muette, 13 déc. — V. *Meurtre.*

Aligre (d'), 11 mars, 19 août. — *Alizier* (l'), société, 16 août. — Allaigre, 20 janv., 23 nov. — Allain, 1, 21, 23, 24 janv., 14 fév., 10, 22 mars. — Allais, 30 nov., 26, 27 déc. — Allard, 5 avril, 22 oct. — Allart, 11 sept. — Alléla, 19 juin. — Allegri, 13 fév. — Allen, 22 mars. — Allier, 16 janv., 1, 6 mars. — Allier (fille), 8, 10 juil. — Allonge, 19 janv. — Allorge, 17 mai, 8 mars, 29 sept. — Allotte, 15 fév. — Allouville (d'), 17 octobre.

Allumettes chimiques. Arrêté sur la vente, 20 fév.

Almeyda (dame d'), 17 mai. — Alophe, 30 août. — Alphonse, 26 oct. — Altaroche, 31 août, 14 sept., 25 oct., 3 nov. — Alteyra, 21 nov. — Alton-Shée (d'), 31 août, 5 sept. — Aluisy, 30 août. — Alzine, 19 nov. — Amaury, 4 juil., — Amédée, 22 sept. — Amelin, 6 juin. — Amelot, 20 juin. — Amir, 30 mars.

Amnistie. Survenue après la mort civile encourue, rétablit-elle la communauté entre les époux? 6 juin, 1 août. — En *Hanôvre*, 17 fév. — En *Autriche*, 27 mars. — En *Saxe*, 7 nov.

Amoignon, 24 oct. — Amy, 11 mars. — Ancelin, 5 déc. — Ancelot, 15 avril. — Ancelot (de), 20 juin. — Anciaux, 27 déc. — Andorre, 18 avril. — Andral, 21 nov. — André, 24 janv., 4, 5, 6, 7 avril, 29 sept., 27 nov., 21 déc. — André et Cottier, 27 déc. — Andreolezzi, 28 janv. — Andrieu, 27 avril. — Andry, 15 mars. — Anequin, 27 fév. — Anetet, 25 juil. — Angel de Kleinfeld (d'), 3 mai. — Anglès, 7 juin. — Angory, 14 mai. — Angot, 5 juin. — Angrin, 12 déc.

Animaux. Législation du canton de Berne sur les mauvais traitemens aux animaux, 23 juin. — Texte de la loi de l'Assemblée législative, 10 juil. — Arrestation d'un charretier pour mauvais traitemens, 20 juil.

Annen, 8, 13 juil. — Annest (fille), 10 mai. — Anselme, 18 avril. — Ansiau, 21 mars. — Antenne, 20, 21, 22 juin. — Anterne, 11 oct. — Anthus, 1 mai.

Antichrèse. Peut-elle être annulée comme constituant un contrat usuraire? 24 juin.

Antoine, 20 fév., 6, 25 oct. — Antoine (Fe), 27 sept. — Antonelli, 16 janv.

Appel. La tardiveté de l'appel constitue-t-elle une nullité absolue et d'ordre public? 25, 27 mars, 4 avril. — L'intimé qui a conclu au fond peut-il opposer ce moyen? 12 déc. — Le délai de distance est-il applicable à l'appel de jugemens contradictoires? 29 oct. — Peut-on l'interjeter d'un jugement qui refuse à la partie saisie un sursis à l'adjudication? 3 avril. — *Quid* d'un jugement interlocutoire après le jugement définitif? 26 mai. — *Quid* d'un jugement qui rejette la demande à fin de communication de pièces? 29 mars. — *Quid* d'un jugement exécutoire par provision après le paiement des condamnations? 20 juin. — *Quid* du jugement par défaut qui a été modifié par un jugement de débouté d'opposition? 22 juillet. — Une Cour d'appel peut-elle, par un seul et même arrêt, infirmer un jugement de première instance pour vice de forme résultant de la présentation tardive de conclusions principales, et statuer sur ces conclusions principales? 1 janv. — Saisie de deux appels indivisibles, doit-elle statuer sur les deux appels par un seul et même arrêt? 3 janv. — Peut-elle modifier son arrêt par un second prétendu impératif? 9 janv. — Peut-on interjeter appel de la décision d'un Tribunal relative à la déclaration d'abstention d'un juge? *Quid* si la partie, au lieu de récuser le juge, l'a requis de s'abstenir? 9 janv. — Lorsque le défenseur a ajouté sur l'appel des conclusions subsidiaires, suffit-il à la Cour de dire qu'elle adopte les motifs des premiers juges, ou doit-elle encore donner des motifs particuliers pour repousser les conclusions subsidiaires? 10 janv., 3 avril, 1 mai. — Les articulations présentés pour la première fois en appel, en cas de séparation de corps, constituent-elles une demande nouvelle dans le sens de l'art. 464 du Code de procédure civile? 10 janv. — Sur l'appel d'un jugement homologuant une liquidation, un créancier d'un des héritiers, ayant déjà figuré en première instance, peut-il présenter une demande nouvelle pour critiquer la liquidation? 14 janvier. — Celui qui a demandé en première instance la rescision d'un partage pour cause de lésion, peut-il, en appel, en demander la nullité pour une autre cause? 16 mai. — En matière de partage, la Cour qui infirme une décision du Tribunal du lieu de la succession, doit-elle renvoyer l'affaire devant ce Tribunal, ou peut-elle la retenir sans violer l'article 59 du Code de procédure civile? 24 janv., 27 mai. — Le créancier personnel de l'héritier bénéficiaire peut-il appeler d'un jugement rendu contre ce dernier en cette qualité, quand lui, créancier, n'a pas été partie dans l'instance? 24 mars. — Y a-t-il demande nouvelle dans la production de titres non produits en première instance? 13 juin. — *Quid* à appeler un notaire en responsabilité? 29 juil. — Le créancier dont la demande en collocation, préférablement à tous autres créanciers, a été repoussée en première instance, peut-il, sur l'appel, conclure à être colloqué préférablement à un seul créancier, sans être considéré comme formant une demande nouvelle? 7 fév. — Où doit être signifié l'appel du jugement de distribution par contribution? 27 mars. — L'intimé peut-il mettre en cause des parties qui n'ont point figuré en première instance? 2 mars. — La Cour, chargée de statuer sur une contestation résultant d'actes administratifs, est-elle tenue de surseoir? *Quid* si un jugement passé en force de chose jugée a ordonné le renvoi? 25 mars. — L'ordonnance rendue par le juge sur un référé introduit à propos de l'autorisation donnée par lui de former saisie-arrêt, est-elle susceptible d'appel? *Quid* s'il y a eu jugement rendu par suite de renvoi à l'audience en état de référé? 14 avril. — Lorsque la Cour n'admet pas les conclusions de l'appelant, doit-elle donner les motifs de sa décision sur chaque point de ces conclusions? 24 janv., 10 avril, 16 mai, 3 juillet. — *Quid* sur le rejet d'un appel incident? 15 avril. — *Quid* en matière correctionnelle? 12 mai. — L'exploit d'appel doit-il contenir, en termes exprès, la mention du domicile du défendeur? N'y peut-on suppléer par d'autres indications? 31 janv. — Lorsque le compte du notaire au client a été validé par un jugement de première instance, le client peut-il, sur l'appel, introduire une demande à taxe d'honoraires compris dans ce compte? 4 fév. — Lorsque le Tribunal de première instance a mal à propos prononcé un renvoi pour connexité, l'arrêt qui a confirmé le jugement s'est-il rendu commun le vice du premier jugement, lorsque l'intimé a formellement conclu à la confirmation du jugement? 18 fév. — L'arrêt qui confirme une condamnation en dommages-intérêts est-il suffisamment motivé par la mention de l'existence du préjudice? 18 fév. — La Cour peut-elle repousser sans examen les conclusions de l'une des parties, sous le prétexte que cette partie ne s'est pas présentée pour les plaider? 11 mars. — L'arrêt qui confirme un jugement par défaut, en en adoptant les motifs, est-il régulier? *Quid* si la confirmation comprend non-seulement le jugement par défaut, mais encore un autre jugement rendu entre les mêmes parties, les appels ayant été joints? 14 mars. — Est-il nul l'arrêt auquel a concouru le magistrat remplaçant qui n'a pas assisté à l'audience où ont été prises les conclusions principales? 25 avril. — Celui qui a été condamné par défaut peut-il opposer pour la première fois en appel l'exception d'incompétence sur le fond du droit? 14 mai. — L'article 84 du Code de procédure civile s'applique-t-il aux Cours d'appel? 31 déc. — En matière commerciale, dans quel délai doit être formé l'opposition à l'arrêt? 8 juil. — V. *Adultère*, *Chose jugée*, *Compensation*, *Contrainte par corps*, *Dol*, *Dommages-intérêts*, *Envoi en possession*, *Notaire*, *Offres réelles*, *Ordre*, *Péremption*, *Requête civile*, *Saisie-arrêt*, *Saisie immobilière*, *Solidarité.*

Appert, 23 janv., 22 août. — Arago (Emm.), 11 mars. — Aragon, 8 juin, 26 nov.

Arbitrage. Les contestations entre associés doivent-elles être jugées par arbitres, lorsque ces contestations s'élèvent à l'occasion de demandes formées par l'un des associés contre des tiers? 2 janv. — L'arbitrage forcé s'applique-t-il aux contestations nées depuis la dissolution de la société? 1 fév., 20 juin. — *Quid* si, après la dissolution, les associés ont transigé à forfait? 7 mars. — Les décisions arbitrales peuvent-elles être attaquées par la voie de nullité? 10 fév. — L'absence de procès-verbal est-elle une cause de nullité? 31 juil. — Le partage d'opinions met-il fin aux pouvoirs des arbitres? 1 juil. — Le tiers arbitre doit-il se conformer à l'avis de l'un des arbitres divisés? 26 août. — Doit-on désigner expressément dans le compromis, à peine de nullité, tous les objets en litige? 28 fév. — A partir de quand court le délai dans lequel les arbitres doivent statuer? Peuvent-ils nommer un liquidateur? 3 juil. — Sont-ils compétens sur la question de savoir si une société a été dissoute et liquidée? 12 déc. — Les arbitres forcés peuvent-ils recevoir des honoraires? 1 mai. — Leur sentence par défaut est-elle périmée par six mois faute d'exécution? 10 juin. — En cas de société civile, quelle est la juridiction compétente pour nommer les arbitres? 29 mai. — Peut-on interjeter appel, en même temps que de la sentence arbitrale, du jugement qui renvoie devant arbitres? 28 juil. — Projet de réforme sur l'arbitrage forcé, 1 mars. — Observations, 31 mars. — V. *Société.*

Arbres (plantations). L'autorité judiciaire peut-elle ordonner l'arrachement des arbres existant sur un domaine acquis par vente nationale? 14 mars. — V. *Juge de paix.*

Arbres de la Liberté. Instruction du préfet de police, 19, 20, 26 janv. — Troubles à Paris, 4, 6, 7 fév., 3, 8, 10 mars. — A Lémours, près Rambouillet, 8 mars. — Contestation entre les fournisseurs de plantations et la ville de Rouen, 23 mai.

Archias, 13 fév., 29 juil.

Architecte. Est-il responsable lorsqu'il construit, à prix fait, des vices de construction et des vices du sol? *Quid* s'il n'a ordonné les travaux qu'en qualité d'arbitre-juge? 14 fév.

Ardant, 6 juin. — Ardit, 8 mars, 29 juin. — Arexi, 19 août. — Arger, 19 janv. — Arfeuil, 25 janv. — Arleuf, 28 mars — Arlincourt (d'), 24 nov., 4 déc. — Armanon (comte de), 1 nov. — Armand, 3 mars, 10 août, 12 sept. — Armand (fille), 13 avril. — Armandon, 12 déc.

Arme. Prévention de port d'arme prohibée, 4 avril.

Armée. Commission pour réviser les lois organiques de l'armée, 16 mars.

Armenault, 11 oct.

Armes de guerre. Circulaire du préfet de police aux détenteurs, 28 avril. — Fabrication clandestine, 29 mai, 29, 30 août.

Arnal, 20 fév., 15 mars, 15 mai. — Arnaud (fille), 25 août. — Arnaud, 1, 31 janv., 1 avril, 21 juil., 7 déc. — Arnaud-Joigny, 12 nov. — Arnaud de Praneuf, 13 fév. — Arnault, 23 août, 19 sept., 29 nov., 17 déc. — Arnold, 8 août. — Arnoult, 25 janv., 18 fév., 3 mars. 9 nov.

Arrestation. A *Lyon*, 4 fév. — A *Beauvais*, 19 nov. — A *Amiens*, 21 fév. — De repris de justice, à *Paris*, 1, 6, 24 avril, 1 mai, 1 juil., 19, 27 sept., 5 oct., 6, 7, 24 nov. — A *Valence*, 13 juil. — A *Rouen*, 6 oct. — De libérés, 23 fév., 12, 27 sept., 24 oct., 21, 22 nov., 11, 31 déc. — D'évadés, 26, 28 juin. — D'un contumace, 11 oct. — De recéleurs, 24 mars, 9, 10, 29 avril, 26 nov. — De vagabonds, 18, 19 avril, 23 mai. — D'individus en rupture de ban, 17 juin. — D'une libérée de St-Lazare, 25 déc. — D'un forçat évadé, 12 nov. — D'un individu en voiture, 7 fév. — Du sieur P..., 3 déc. — De F... et de la fille J..., 9 nov. — Aux Villes de France, 19 nov. — Place Maubert, 31 août. — Des sieurs T... L... et B..., 18 oct. — De cinq individus, à *Vincennes*, 7 fév. — De Félix M... et Louis M... pour vol avec violence, à *Montmartre*, 22 fév. — De D.... soupçonné de vol de boutons de portes, sonnettes, 23 fév. — De deux individus faisant la fraude de sangsues, 24 fév. — De deux Italiens pour fausse monnaie, 25 fév. — De trois individus criant sur la voie publique, 1 mars. — De trois autres pour coups, 10 août. — D'un jeune homme qui s'était enfui avec la veuve d'un limonadier, 15, 16 mars. — D'un autre de *Chambéry*, 16 mars. — Des trois frères M... et de la femme D... pour vols, 18, 24 mars. — De deux individus insultant des officiers, 22 mars. — De militaires sur la place de la Bastille, 29 mars. — D'un voleur sortant de l'Hôtel-Dieu, 28 mars. — D'une femme pour infanticide, 1, 28 avril. — D'un jeune inconnu. — De deux individus faisant la quête à domicile. — D'un autre, 9 nov. — D'un individu prévenu de vol au préjudice de blanchisseurs, 6 avril. — Du sieur P..., garçon restaurateur, 11 avril. — D'un filou gastronome, 13 avril, 20 juin, 5 sept. — D'une voleuse dans les cimetières. — D'une femme tenant un tripot, 13 avril. — D'un Anglais, 27 oct. — D'un Prussien, ex-instituteur, 5 oct. — D'un ex-lieutenant italien, 22 sept. — D'un ex-officier d'administration, 25 oct. — D'un ex-matelot, 27 sept. — D'un déserteur, 10 août. — De Virginie N... — D'un faussaire, 18 avril. — De deux individus pour coups à des militaires, 20 avril. — De quatre individus pour inscriptions séditieuses, 29 mai. — D'un propagandiste socialiste, 31 oct. — D'un embaucheur socialiste, 19 avril. — De plusieurs, à la fête du 4 mai, 6 mai. — De la fille M... pour tentative de meurtre, 21 avril. — D'une aventurière, à *Nevers*, 1 oct. — D'un fils pour coups à sa mère, 21 avril. — De deux étudians, 13 oct. — D'un tout jeune homme pour tentative de vol avec menaces, 27 oct. — De deux jeunes gens prévenus de vol, 31 oct. — D'un jeune homme pour vol et meurtre, suivie de teutative de suicide, 26 avril. — D'un jeune homme porteur de deux poignards, 1 nov. — D'un jeune voleur, passage Verdeau, 24 oct. — De deux voleurs, dans un hôtel garni, 1 nov. — D'une mendiante de profession, 26 avril. — Du directeur d'une société californienne, 2, 12 oct. — De deux plombiers, 1 mai, 6 mai. — De quatre autres, 17 juin. — D'un mari qui avait fait évader sa femme, 8 mai. — D'un dandy filou, 10 mai. — D'un joueur escroc, 13 juil. — Du nommé V.., 14 mai. — De trois voleurs, au Temple, 14 mai. — D'un ouvrier pour outrage à un poste, 14 mai. — De l'ex-caissier du banquet à 25 centimes et de la Ve F..., 19 mai. — D'un conducteur des ponts et chaussées pour vol, 19 mai. — D'un teinturier et d'un teneur de livres, 1 juin. — D'un brocanteur de Chaillot, 18 oct. — De vingt-cinq individus dans une maison de jeu de boule, 5 juin. — De vingt-sept autres, 6 sept. — De cinq autres, 7 sept. — Des frères B..., à *Ingouville*, 6 juin. — D'une femme folle, 11 juil. — D'un mécanicien de Lorient, 29 oct. — D'un maçon de la Creuse, 30 août. — De l'assassin de M. Rossi, 19 sept. — D'un mari et de sa femme se dénonçant réciproquement, 1 déc. — V. *Arbres de la Liberté.*

Arrêt. L'erreur dans la citation de l'article l'annulle-t-il, si d'ailleurs la peine prononcée l'a été justement? 16 juin.

Arrêt de renvoi. L'absence de sa notification, ainsi que de celle de l'acte d'accusation, est-elle une cause de nullité? 28 sept. — *Quid* en matière correctionnelle? 5 oct. — V. *Acte d'accusation*, *Minorité.*

Arsène, 9 janv. — Arteil, 27 mai. — Arthaud, 3 mai. — Arthur, 28 mars. — Artiguenave, 28 avril.

Artiste dramatique. V. *Théâtre.*

Artus, 14 mai. — Ary Scheffer, 20 avril.

Assassinat. Du colonel Nardoni, 31 oct. — Du prince Lichnowski et du comte d'Auerswald, à *Francfort* (procès des accusés), 8 mars. — D'un colon, à *Bouffarick*, 1 avril. — A *Paris*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 7 sept. — Rue du Chantre, 3, 4 avril. — Rue de la Cité, 24 avril. — Par un curé sur sa servante, 23 mai. — A Auteuil. V. *Allier* (fille). — A Romainville, 1 août. — A Rioz, 8, 10 oct. — Près de la Réole, 17 oct. — A Levignac, 2 janv. — A Orléans, par Benoist sur la fille Maupu, sa maîtresse, 18 fév. — A Apprieux (Isère). — A Marseille, dans l'auberge de la Croix-d'Or, 22 fév. — A Guignouville, près Mantes, 27 fév. — A Passy. V. *Ebelbaner* (Ve). — Dans l'île de Brehat, 2 déc. — A Cuny, 1 oct. — A Denneville, 31 août. — A Bailly, en rivière, 1 août. — A Charmes, 30 oct. — Près de Milly, 30 oct. — A Londres, 3 mai. — A Zuyenkerke (Belgique), 25 oct. — *Tentative.* A Pézénas, 25 fév. — A Saint-Denis, sur une sentinelle, 9 mars. — Sur un soldat, sur les boulevards extérieurs à Paris, 10 mars. — Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 7 sept. — Par Louis P..., sur la fille Picot, 24 avril. — A Saunois, 24 avril, 14 mai. — Près d'Ecquevilly, 27, 31 juil. — A Bonnières, 21 août. — A Limetz, 29 août. — A Villejuif, 31 août. — A Livry, 1 oct. — A Ambleville, 4 oct. — Près de Louviers, suivie de suicide, 4 oct. — Sur la route de Clamart. — V. *Cadavre*, *Empoisonnement*, *Homicide*, *Infanticide*, *Meurtre*, *Parricide.*

Asse, 23 nov.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — *Budget de* 1850. Dépôt du rapport de la Commission, 17 fév. — Discussion du budget des dépenses, du 23 mars au 16 mai. — Discussion du budget des recettes, du 17 au 19 mai. — *Budget de* 1851. Exposé des motifs, 5 avril. — Discussion des dépenses, du 18 au 29 juil. — Recettes, du 2 au 8 août. — *Bureau de l'Assemblée*, 5 au 8 janv., 5 au 8 avril, 13, 14 nov. — *Déchéance* des représentans condamnés par la Haute-Cour de Versailles, 1, 9 fév. — *Démission.* De M. Dupin comme président, 6 janv. — *Grèce* (affaire de), 2, 9 fév., 17 mai, 22 juin. — *Incidens.* Valentin, 27 juin. — Mathé, 9 mars. — Miot, 20 juin. — Du mot *catastrophe*, 8 juil. — Du journal *le Pouvoir*, 15, 19 juil. — Du *Moniteur du soir*, 27 juil. — Sur la demande d'ajournement du projet de loi sur la liquidation de l'ancienne Liste civile, 1 fév. — Sur l'enlèvement des couronnes de la Bastille, 27 fév. — A propos du projet de loi sur la solde des sous-officiers et soldats, 20 fév. — A propos de procès-verbaux de la Commission de permanence, 14 nov. — Sur l'arrestation de M. Mauguin, 29, 31 déc. — *Interpellations.* Sur la mise au secret de M. Proudhon, 16 fév. — De M. P. Duprat, sur les nouvelles circonscriptions militaires, 17 fév. — De M. Lagrange, sur le mode de célébration du 24 Février, 25, 28 fév. — De M. Salvat, sur une circulaire du préfet de Loir-et-Cher, 27 fév., 3, 4 mars. — De M. Chabert, sur le préfet de l'Ardèche, 27 fév. — De M. Mauguin, sur les armemens à l'extérieur, 28 fév. — De M. Cassal, sur la violation de ses lettres, 1, 4 mars. — De de M. Piscatory, sur les réunions électorales, 4, 6 mars. — De M. Combier, sur l'enlèvement des couronnes de la place de la Bastille, 9 mars. — De M. F, de

Lasteyrie, sur un article du journal *l'Assemblée nationale*, 17 mars. — De M. Baune, sur la fermeture des réunions électorales, 14, 15 avril. — De M. P. Duprat, sur l'interdiction de vendre certains journaux dans les rues, 22 avril. — Du même, sur la loterie des lingots d'or, 22, 28 déc. — De M. Piscatory, sur les affaires de Grèce, 12 mai. — De M. Chauffour, sur le retard de l'élection du Bas-Rhin, 16 mai. — De M. Dupont (de Bussac), sur le retrait du brevet de M. Boulé, 16 mai. — De M. Chavoix, sur la communication de pièces aux représentans, 23 juin.—De M. Maigne et autres, sur le régime des prisons, 24 nov. — De M. Schœlcher, sur une circulaire du ministre de la marine, 29 nov. — De MM. Sevaistre et Léon Dupré, sur l'adjudication de la fourniture des draps de l'armée, 25 déc. — *Lois ou projets de lois.* Sur les instituteurs primaires, 3, 4, 9, 10, 11, 12 janv. — Sur l'enseignement (loi organique), du 14 au 20 janv., 4 au 27 fév., 11 au 16 mars. — Sur la translation du chef-lieu de la *Loire*, 26 janv., 2, 3 fév. — Sur les télégraphes électriques, 9 fév., 4 juil., 19, 28, 30 nov. — Sur la transportation en Algérie des insurgés de juin, du 21 au 25 janv. — Sur la déportation, 5, 6, 19, 20, 21, 22 avril, 8, 9 juin. — Sur la garde mobile, 28 janv. — Sur les commissaires à la surveillance des chemins de fer, 28 fév. — Sur le chemin de fer de Paris à Avignon, 23 fév., 1 au 4 mars, 8 au 13 avril. — Sur celui d'Orléans à Bordeaux, et Tours à Nantes, 1, 31 juil., 1 au 7 août. — Sur les conventions entre patrons et ouvriers du tissage, 28, 30 janv., 8 mars. — Sur les bateaux à vapeur, 8 mars, 14 avril. — Sur la liquidation du 10e de l'octroi, 28 fév. — Sur les caisses de retraite et secours mutuels, 9 mars, 10, 12, 13, 19 juin, 6 juil. — Nomination de la Commission, 17, 19 nov. — Sur les caisses d'épargne, 29 avril. — Sur le patronage des jeunes détenus, 14 juin, 4 juil., 5 août. — Sur l'organisation de la force publique, 9 juin. — Sur l'organisation du Tribunal des conflits, 4 fév. — Sur l'organisation judiciaire, 29 avril, 4, 5, 6, 8 mai. — Sur l'assistance judiciaire, 30 nov. — Sur l'admission dans les fonctions publiques, 28 juin, 6 juil. — Sur le timbre des effets de commerce, 18 au 23 mars, 3 au 6 juin. — Sur la presse, 22 mars, 8 au 17 juil. — Sur la presse coloniale, 7, 8 août. — Sur le droit de réunion, 22 mars, 7 juin. — Sur la police des théâtres, 31 juil. — Loi électorale, 9, 10, 12, 19 mai au 2 juin. — Sur les maires, 29 juin. — Sur la réforme hypothécaire, 26 juin, 14 nov., 12, 15, 17, 19, 24, 27 déc. — Abrogation du décret du 2 mars 1848 sur la taxe des défrichemens, 22 juil. — Prorogation des dispositions transitoires du Code forestier, 22 juil. — Modification de l'art. 472 du Code d'instruction criminelle, 3 janv. — Modification de l'art. 9 de la loi sur l'indemnité coloniale, 31 juil. — Sur la faculté pour le Gouvernement de disposer des produits de Sèvres, de Beauvais et des Gobelins, 3, 11 juil. — Pour faire cesser le cours forcé des billets de Banque, 1, 5, 7 août. — Sur le crédit foncier, 10 août. — Pour échanger des hectares de bois de Fontainebleau, 17 déc. — Sur l'admission en franchise des produits de l'Algérie, 20, 28, 29 déc. — *Lois de crédit.* Pour la nouvelle salle de l'Assemblée, 12, 13 janv. — Pour l'achat du haras de Saint-Cloud, 31 janv. — Emprunt grec, 28 fév., 10 déc. — Subside de Montevideo, 7 juil., 5 déc. — Report de crédit pour les associations ouvrières, 10 fév. — Pour payer les drapeaux et écharpes commandés à Lyon, 16 fev. — Pour deux douzièmes provisoires, 14 mars. — Pour le service de la marine, 14 mars, 3 juin. — Pour le second anniversaire de la proclamation de la République, 24 avril. — Pour les familles des victimes de la catastrophe d'Angers, 26 avril. — Pour le corps expéditionnaire de la Méditerranée, 3 mai. — Pour la dotation du président de la République, 5, 22, 24 juin. — Pour l'achèvement du tombeau de Napoléon, 13 juin. — Pour les victimes de Février, 13 juin. — Pour celles de Juin 1848, 14 juin. — Pour dépenses à l'Elysée, 27 juin. — Pour l'enquête de l'impôt des boissons, 28 juin. — Dépôt du rapport, 17 nov. — Emploi des cinq millions de la loi du 19 mai 1849 pour les colonies algériennes, 5, 6, 21 juil. — Pour subvention aux établissemens de lavoirs publics, 23 nov., 8 déc. — Pour secours aux établissemens de bienfaisance, 14 nov. — Pour les pensions de retraite, 14 nov. — Pour une nouvelle évaluation des revenus territoriaux, 17 nov. — Pour le rachat des canaux, 17 nov. — Pour l'appel de 40,000 hommes de la classe 1849, 20 nov., 1, 6 déc. — Pour répartir entre les banques coloniales 320,000 fr. de rentes, 30 nov. — Pour dépenses imprévues du ministère de la guerre, 3 déc. — Pour établissement de trois évêchés dans les colonies, 17 déc. — *Message du président*, 13 nov. — *Plata* (affaire de la), 1, 5, 6, 8 janv. — *Poursuites* (demandes d'autorisation) contre MM. Marc Dufraisse, 30 janv., 16 fév. — Michel (de Bourges), 6, 7, 8, 23 mars. — Laboulaye, 18 mai. — Bi sette, 21 juin, 3, 6 juil. — Hennequin, 21 juin. — Chavoix, 12, 16, 17 nov. — Péan, 27 nov., 3 déc. — Miot et Rouet, 12 déc. — *Propositions. Didier*, sur l'Algérie, 15 janv. — *Baraguey-d'Illiers*, sur les Ecoles polytechnique et militaire, 26, 27 janv., 6 juin. — *De Melun*, sur les logemens insalubres, 20 janv., 6 mars, 14 avril. — *Cordier*, sur le réglement, 1, 2 fév. — *Raudot*, même objet, 6 juin. — *Favreau*, sur le partage des terres vaines et vagues, 3 fév., 28 nov., 5, 7 déc. — Du même, sur l'assistance judiciaire, 4 juil. — *Desmousseaux de Givré*, pour la réintégration des magistrats de la Cour des comptes, révoqués, 3 fév. — *Gillon* et autres, sur les chemins vicinaux, 9, 10 fév., 3, 4, 5 déc. — *Brillier*, pour réformer le titre du Code civil du domicile, 13 fév. — *De Mortemart*, sur le vote public, 21 fév. — *Denayrouse* et autres, sur l'affichage et le colportage en temps d'élection, 6 mars. — *Dahirel*, sur les messages du président de la République, 8 mars. — *Mauguin*, sur les banques cantonnales, 10 mars. — *Peupin*, sur les conseils de prud'hommes, 16 mars, 15 juin, 3 juil. — Du même, sur les Monts-de-Piété, 7 mars. — *Ladoucette*, sur les chambres d'agriculture, 16 mars. — *Etienne*, relative à la Cour des comptes, 16 mars. — *Lanjuinais* et *Seydoux*, sur les livrets, 16 mars. — *Valette* et autres, sur la publicité des contrats de mariage, 16 mars, 17 juin, 3, 11 juil. — Sur la délimitation de la zône frontière, 16 mars. — *Charras*, sur le mode de recrutement des ingénieurs des ponts et chaussées, 16 mars, 3 juil., 20, 21 nov., 1 déc. — Sur les officiers et soldats de la légion étrangère, 16 mars. — *Ceyras*, sur les succes ions, 17 mars. — *De Larochejacquelein*, sur l'appel au peuple, 27, 28 mars. — *Nadaud* et autres, sur l'art. 1781 du Code civil, 13 avril. — Sur les travaux publics, 10, 16, 17 fév., 19, 20 juin. — Sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, 20 nov. — *Bravard-Veyrières*, relative aux concordats par abandon, 13 avril, 4 juil., 14 nov. — *Remilly* et autres, pour imposer la race canine, 14 avril, 6 juin. — *Wallon*, sur la mort civile, 6 juin. — *Raulin* et *Benoît Champy*, sur les enfans d'étrangers nés en France, 6 juin. — *De Grammont*, sur les mauvais traitemens sur les animaux, 14 juin. — Du même, sur la banque foncière, 23 juin, 3 juil. — Du même, sur la translation de l'Assemblée hors Paris, 28 nov. — *Pascal Duprat*, sur le conseil général de la Seine, 14 juin. — Du même, sur le colportage, 29 nov. — *Des représentans de la Somme*, pour investir les conseils généraux de pouvoirs extraordinaires en cas d'insurrection, 15 juin, 9 août. — *St-Priest*, sur l'usure, 16, 28, 29, 30 juin, 1 juil., 11, 13, 14, 15, 17 déc. — *Demante*, sur l'art. 313 du Code civil, 17 juin, 23 nov., 7 déc. — *Théop. Roussel*, sur les terrains de paturage, 17 juin. — *Dufournel*, sur le Code forestier, 17 juin. — Du même, sur la mise en culture des biens communaux, 7 déc. — *D'Adelsward*, sur l'impôt des capitaux industriels, 20 juin. — *Feboret*, même objet, 21 juin. — *Huguenin*, sur la réduction des traitemens, 21 juin. — *Laboulie*, sur les propositions émanées de l'initiative parlementaire, 21 juin. — *Gavini* et autres, sur le duel, 21, 22 juin. — *Chouay*, sur l'incompatibilité des fonctions de juge de paix et de conseiller général, 23 juin. — *Schœlcher*, pour la promulgation du Code de commerce à la Martinique, 23 juin, 22, 30 nov. — Du même, pour l'établissement de paquebots transatlantiques, 23 nov. — *F. Bouvet* et autres, sur la levée de l'état de siége dans la 5e division, 7 juil. — *Leverrier*, sur l'interdiction à certains individus du département où siége l'Assemblée, 12 juil., 23 nov. — Sur la prorogation de l'Assemblée, 17, 18 juil. — *D'Olivier*, sur l'observation des jours fériés, 4 juil., 11 déc. — *De Chazelles*, sur la disposition en faveur des communes de tableaux et objets d'arts, 4 juil. — *Des trois questeurs*, pour un commissaire de police spécial à l'Assemblée, 12, 30 nov. — *Antony Thouret*, pour les caisses de retraites pour les sapeurs-pompiers, 19 nov. — *Richard* (*du Cantal*), sur les insectes destructeurs et sur les maladies épizootiques, 20 nov. — *Sainte-Beuve*, sur la vente des fruits et récoltes pendants par racines, 20 nov. — Pour accorder une récompense nationale à M. Guénon, 26 nov. — *Morellet*, sur la détention préventive, 26 nov. — *Général Faboier*, sur Abd-el-Kader, 26 nov. — *Charassin* et *Benoît*, sur l'administration de la France, 27 nov. — *Creton*, sur l'abrogation des lois de bannissement, 27, 30 nov. — *Bouhier de l'Ecluse*, pour faciliter le mariage des indigens, 28 nov., 11 déc. — *Pécoul* et *Bissette*, relative au mariages contractés par des personnes non libres dans les colonies françaises, 28 nov. — *Emile de Girardin*, sur le compte-rendu des séances de l'Assemblée, 29 nov. — *De Lagrange* (*Gironde*), sur les articles 556 et 557 du Code civil, 5 déc. — *Pécoul* et *Bissette*, sur l'état civil des anciens esclaves, 7 déc. — *Dabeaux*, sur la publicité des audiences des conseils de préfecture, 10 déc. — *V. Lefranc*, sur la nouvelle loi électorale, 17 déc. — *Prorogation.* Commission des vingt-cinq, 22, 24, 25, 26 juil. — *Rentrée de l'Assemblée*, 12 nov. — *Questure.* Elections, 5 juin. — *Traités.* De commerce avec la Belgique, 20, 26 janv., 1 fév. — Avec la Suisse, 28 janv., 17 mars. — Avec le Chili, 6, 16 mars. — Avec la Sardaigne, 14 nov., 31 déc. — D'extradition avec la Sardaigne, 6 juil. — Avec la Saxe, 28 nov., 6 déc. — Pour la propriété littéraire avec la Sardaigne, 31 déc. — *Vérifications de pouvoirs.* Elections du Gard, 28 janv. — De la Seine, 22 mars. — Saône-et-Loire, 24 mars. — Ardèche, 25, 27 mars. — Var, 28 mars. — Haut-Rhin, 7 avril. — Nord (général Lahitte), 19 nov.

Assignation. La décision sur sa validité est-elle à l'abri de la censure de la Cour de cassation? 31 juil. — La règle qu'en matière personnelle, s'il y a plusieurs défendeurs, le demandeur peut assigner devant le Tribunal du domicile de l'un d'eux, est-elle générale et absolue? 23 janv. — En cas de doute sur le domicile réel du défendeur, l'assignation donnée à la résidence est-elle valable? 6 avril. — Est-elle nulle celle donnée par personnes agissant comme syndics d'une réunion d'intéressés, alors qu'il n'y a pas eu syndicat régulièrement constitué? 6 mai. — V. *Commis-voyageur*, *Jugement*.

Assistance judiciaire. Décision du Tribunal de la Seine, 26 juil. — Organisation, 20 déc.

Assistance publique. Note de l'administration pour les chambres, 9 fév.

Association. Des cuisiniers, 25 janv., 8 fév., 10 août. — Socialiste déguerpissant sans payer, 21 avril. — De malfaiteurs à *Belleville*, 13 sept. — A *Londres* pour faire brûler les morts, 9 mai. — Illicité dans les *Deux-Siciles*, jugement de trente-trois accusés, 21 sept. — V. *Agent de change. Société secrète.*

Assurance (l'), 23 mars.

Assurance. L'assuré peut-il, avant le sinistre, demander la résiliation du contrat? 12 oct. — La nullité de la police est-elle couverte par l'acquittement de la prime? 8 nov. — Les compagnies sont-elles responsables de tous les faits de leurs agens? 25 avril. — La déclaration inexacte de l'assuré lui fait-elle toujours encourir la déchéance? 16 mai. — Quel est l'effet du défaut de paiement de la prime dans le délai fixé? 3 mai, 5 juil. — Le concordat de l'assuré failli est-il opposable à l'assureur? 12 sept. — V. *Notaire.*

Assurance contre l'incendie. Lorsqu'un locataire de biens ruraux a droit à l'assurance pour la totalité du dommage, le juge doit-il appliquer la clause de la police en vue du prix total du bail ou en vue de la portion du loyer spécialement applicable aux objets incendiés? 12 janv. — L'assuré est-il tenu de payer sa prime à la société substituée à celle avec laquelle il a traité? 7 juin. — La responsabilité des compagnies protége-t-elle l'assuré contre sa négligence ou son imprudence? 23 oct. — La compagnie peut-elle être subrogée dans les droits du propriétaire contre le locataire dans les termes de l'art. 1733 du Code civil? 3 mai. — Le concordat est-il opposable à l'assureur pour les primes échues *après* la faillite? *Quid* de celles échues *avant*? 17 oct. — L'acheteur du fonds de commerce assuré peut-il réclamer l'indemnité au vendeur qui avait été déchu par le non-paiement de la prime? 3 juillet. — Affaire de l'incendie du Bazar Bonne-Nouvelle, 19 août. — V. *Haissier.*

Assurance maritime. Les compagnies d'assurances peuvent-elles être déclarées responsables par voie d'interprétation, ou faut-il des faits positifs? 4 janv. — La rupture de voyage par le fait du capitaine rend-elle les assureurs responsables comme de faits de baraterie? 30 mai. — Y a-t-il société dans une compagnie d'assurance mutuelle maritime entre le gérant et les associés? 25 sept. — Le fait seul du naufrage donne-t-il lieu au délaissement? 31 déc. — Lorsque l'assuré a traité avec plusieurs compagnies, peut-il intenter la demande en délaissement du navire contre toutes devant le Tribunal de l'une d'elles? 10 déc. — V. *Navire.*

Assurance militaire. Le versement par plusieurs pères de famille dans une bourse commune de sommes pour la libération de leurs fils, les constitue-t-il en état de société? 7, 11 juil.

Assurance mutuelle. Quel est le caractère d'une société d'assurances mutuelles? De quel Tribunal est justiciable le directeur pour les affaires de gestion et d'administration? 17 janv., 8 mars, 12 déc. — Plusieurs membres du conseil de la société peuvent-ils s'y faire représenter par un seul mandataire? 1 juil. — V. *Assurance maritime.*

Assurance sur la vie. Est-elle valable celle faite sur la vie d'un tiers? 29 juin.

Astis (d'), 1 mars. — Astorg (Fe), 10 janv.

Attentat. Du 13 juin, Cour d'assises du Jura, 5 janv. — Sur le roi de Prusse, 25, 26, 27, 30 mai, 5 juin. — Sur la reine d'Angleterre, 30 juin. — Sur la reine des Pays-Bas, 1 nov.

Aubé, 12 nov. — Aubeliand, 12 nov.

Aubergiste. Le cas d'incendie est-il compris dans l'expression générale de *dommage* de l'art. 1953 du Code civil? *Quid* de la preuve? 31 mars.

Aubernon, 16 nov. — Aubert, 5, 17, 19 janv., 14 fév., 5 juin, 11 oct. — Aubert (dame), 14 juin. — Aubert-Brunelle, 29 juil. — Aubert-Roche, 10, 12 mai, 30 juin. — Auberville (dame), 20 déc. — *Aubigny*, commune, 31 janv. — Aubin, 12 janv., 5 avril. — *Aubin* (Compagnie d'), 13 sept. — Auboin, 14 août. — Aubossu, 11 oct. — Aubriot, 16 août. — Aubry, 25 mai, 25 août. — Aubusson-Soubrebost, 17 janv. — Auclerc, 22, 24 juil. — Audet, 6 mai. — Audidier, 16 juin. — Audigé, 2 fév. — Audouard, 29 juil. — Audrain, 8 avril. — Aufray, 27 déc. — Auger (fille), 10 sept. — Augey, 7 juin. — Augier, 15 déc. — Augustin, 21 sept. — Aulier, 9 fév. — Aumenil, 10 avril. — Aumetayer, 5 juin. — Aunet-Desfarges, 15 avril. — Auricoste, 10 août. — Aussonné, 19 août. — Authenaise (dame d'), 10 janv. — Auvert, 21 juin. — Auzias, 7 nov. — Aveline, 11 oct. — Avenel, 1 fév.

Autriche. Restriction de la juridiction ecclésiastique, 14 août. — Nouveau Code pénal, 3 nov.

Autrot, 19 déc. — Auzemberger, 29 oct.

Aval. Substitué à l'endos, dégage-t-il l'endosseur de la solidarité? 1 août. — L'aval de garantie d'une caution solidaire oblige-t-il à la solidarité de la dette? 1 juil. — Rend-il justiciable du Tribunal de commerce et contraignable le non-commerçant qui l'a donné sur un billet souscrit par un commerçant? 12 mai.

Avarie. Que faut-il entendre par avaries *communes* et *particulières*? 22 oct. — Pour prouver le cas de force majeure, faut-il une constatation légale? 6 fév.

Avette, 3 oct.

Aveu judiciaire. Ne peut-il jamais être scindé? 8, 10 avril, 29 sept.

Avis, 2 sept.

Avocat. Dans quel ordre et après quelles formalités un avocat doit-il être appelé régulièrement pour composer un Tribunal? 14 janv. — Le juge à qui l'avocat a manqué de respect doit-il user immédiatement de son pouvoir disciplinaire, ou peut-il remettre à une audience subséquente? 24 avril. — Le refus d'admission au tableau des avocats par les conseils de discipline peut-il être frappé d'appel? 1, 21, 23, 24 janv. — Mémoire sur le projet de patente, 25 janv. — Texte de la décision du conseil de discipline dans l'affaire des défenseurs des accusés de la Haute-Cour de Versailles, 2 fév. — Poursuites disciplinaires à *Condom* pour socialisme, 26 nov. — Remontrances à une audience, 9 juin. — *Conférences*, 6, 13, 20 janv., 3, 17, 24 fév., 17 mars, 7, 14, 28 avril, 19 mai, 9, 26, 30 juin, 7, 14 juil., 22 déc. — Discours, 8, 17 déc. — *Elections.* A *Paris*, 24 juil., 7, 8, 9, 10, 14 août. — A *Riom*, 9 août. — A *Metz*, 20 nov. — A *Nantes*, 15 août. — A *Amiens*, 22 août. — Décret sur l'élection du président de la chambre des avocats à la Cour de cassation, 1 nov. — Election, 5 nov. — V. *Patente.*

Avond, 12 juin.

Avortement. En matière d'avortement est-il indispensable que la question posée au jury exprime formellement l'intention de procurer l'avortement? 10 fév. — L'art. 317 du Code pénal est-il applicable aux sages-femmes? 11 fév. — Une sage-femme et deux autres personnes, 31 oct.

Avoué. Faut-il à l'avoué qui a occupé dans l'instance en partage un mandat spécial pour représenter son client à la liquidation devant notaire? 2 fév. — A-t-il droit à des honoraires pour affaires extra-judiciaires? A-t-il droit de répétition contre le client pour honoraires avancés à l'avocat? 16 août. — Les frais non taxés alloués à l'avoué échappent-ils nécessairement aux règles de la taxe? L'avoué a-t-il pu se les payer sur un dépôt de sommes fait entre ses mains? 4 février. — En cas de renvoi devant notaire d'une vente judiciaire, est-il dû à l'avoué un droit de vacation à l'adjudication? *Quid* des frais du transport? 15 fév. — Quel est l'émolument dû pour vacation à l'adjudication, en cas de revente sur folle-enchère? 11 avril. — La présomption de paiement des frais dus à l'avoué peut-elle être détruite par les énonciations de la correspondance du client et par le fait de la détention des pièces de la procédure entre les mains de l'avoué? 21 fév. — Lorsqu'un avoué est appelé à compléter une Cour d'assises, faut-il que le procès-verbal constate en termes exprès qu'il a été appelé suivant l'ordre du tableau? 24 fév. — Lorsque, renonçant à la clause de son traité d'après laquelle il consentait à soumettre à la chambre la connaissance des différends possibles à l'occasion de ce traité, il s'adresse à la justice ordinaire, la chambre peut-elle, pour ce fait, le frapper d'une peine disciplinaire sans commettre un excès de pouvoir? 20, 22 mars, 31 juil., 10 août. — Est-il responsable du défaut de notification et de sommation de production au créancier? 20 juin. — Les formalités des art. 61 et 147 du Code de procédure civile sont-elles applicables aux significations à avoué et à domicile? 6 nov. — *Elections* à *Paris*, 25, 30 août. — V. *Désistement*, *Jugement*, *Officier ministériel*, *Offres réelles*, *Peine disciplinaire*, *Saisie immobilière*, *Serment*, *Surenchère*, *Tribunal de première instance.*

Avril, 5 juin, 20 nov. — Avy, 5 déc. — Aylies, 19 août. — Aymard, 20 fév. — Aymé, 6, 7, 31 janv., 16, 24, 27, 28 fév., 16, 17 mars, 12 avril, 2, 6 mai. — Ayné (Ve), 27 janv., 8 fév. — Aynès, 11 oct. — Azou (fille), 7 juin.

B

B... (époux), 29 sept. — Babaud, 15 nov.

Bac. — V. *Pont.*

Bac, 6 avril, 28 nov. — Baccuel, 6 mai. — Bache, 24 août. — Bachelet, 27 juil., 27 nov. — Backstein, 3 fév. — Baclé, 4 oct. — Bacot, 23 oct. — Bacri, 22 juil. — Badin, 9 nov. — Badois, 29 juil. — Baena, 13 juil. — Bafoix (fille), 24 nov. — Bafous, 1 fév. — Bagier, 22 fév. — Bagret, 8 mars.

Bague perdue rue de Choiseul, 11 janv.

Bagué, 14 août.

Bail. La prohibition de sous-louer est-elle une cause de résiliation en cas d'infraction? 1 janv. — La clause par laquelle le locataire ne peut sous-louer qu'avec le consentement écrit du bailleur équivaut-elle à l'interdiction absolue de sous-louer? 13 janv. — Certaines prohibitions administratives de sous-louer peuvent-elles donner lieu, de la part du locataire principal, à une demande en résiliation? 10 avril. — La remise du *denier à Dieu* au concierge constitue-t-elle la preuve du bail verbal? 3 fév. — Le congé donné hors du délai d'usage est-il absolument nul? 14 mai. — Le contrat de bail emphytéotique consenti au profit du preneur pour lui, ses enfans et descendans en ligne directe, constitue-t-il une emphytéose perpétuelle? Si la ligne directe du preneur vient à s'éteindre, l'emphytéose est-il devenu propriétaire incommutable par le rachat de la rente emphytéotique? 5 janv., 19 déc. — Lorsque des constructions ont été élevées sur le sol par un locataire à long bail, doit-il payer l'impôt des 45 centimes? 9 janv. — Le locataire d'un moulin peut-il forcer le bailleur à recevoir à la fin de son bail un mécanisme nouveau qu'il a substitué à l'ancien? 14 fév. — Le locataire d'un débit de tabac peut-il demander la résiliation du bail ou une diminution lorsque, par l'effet d'une mesure administrative, survient une réduction dans les produits? 7 mars. — La location d'une partie de propriété à une entreprise de voitures publiques exclue-t-elle la location d'une autre partie à une entreprise rivale? 8 juil. — Si le locataire, à l'expiration d'une des périodes du bail, donne congé et néanmoins reste dans les lieux, y a-t-il à appliquer les dispositions du bail originaire ou du bail verbal ordinaire? 14 mai. — Les principes de la tacite reconduction s'appliquent-ils aux baux verbaux? 10 juil. — La Régie peut-elle faire expertiser la tacite reconduction? 20 nov. — Lorsqu'après la destruction partielle de la chose louée, le locataire opte pour la continuation du bail, le propriétaire doit-il faire les travaux nécessaires? 9 août. — Le bail non enregistré, mais relaté dans un jugement, doit-il être admis pour les années restant à courir à la faillite du locataire? 8 juil. — Est-il recevable l'appel du bail dont les loyers réunis sont au-dessous de 1,500 fr.? 12 juil. — V. *Enregistrement*, *Mutation* (droits de).

Bailli, 17 mai. — Baillehache (de), 8 déc. — Baillette, 7 nov. — Bailly, 4, 20, 21, 27 sept., 20 nov. — Bailly (Ve), 7 juil. — Baizian, 4 fév. — Baju, 7, 8, 9, 10 janv. — Baland, 29 déc. — Baldé, 8 juin, 21 sept. — Baldy, 22 fév., 2 oct. — Balet, 25 sept. — Baliat, 28 août. — Balitrand (Dlle), 10 juin. — Balland, 28, 29 mars. — Ballard, 27 avril, 1 sept., 13 oct. — Ballon, 22 juin. — Balmont, 31 mars. — Balson (dame), 20 déc. — Balzac (de), 18 août.

Bandits corses, 17 janv., 6 fév., 30 juin.

Banel (dame), 23 fév. — Banet, 1 oct. — Bannes, 8 sept. — Banning, 20 janv.

Banque (de France). Son privilége empêche-t-elle la mise en circulation de billets imprimés? 29 déc. — *Banque des Ecoles et des Familles*, 13 juil. — D'*Amortissement*, 11 oct.

Banqueroute. Le décret du 22 août 1848 fait-il obstacle à ce que les commerçans dont la suspension de paiement a suivi le 24 Février soient poursuivis, s'il y a lieu, pour banqueroute simple ou frauduleuse? 27 janv.

Bapaube (fille), 19 janv. — Bapterosse, 20 janv. — Baptiste, 24 juil., 22 sept. — Baranès, 23 fév. — Barbaste, 2, 9 mai, 5 juil. — Barbault, 12 déc. — Barbé, 1 juil. — Barbelin (dame), 23 mai. — Barbareux, 23 janv. — Barbelet, 29 oct. — Barbey, 1 janv., 19 avril. — Barbier, 18 janv., 3, 14 fév., 30 mars, 12 avril, 25 déc. — Barbois, 4, 5, 6, 7 avril. — Barbot, 22 août. — Barbou, 24 fév. — Barbuat-Duplessis, 1, 8 avril. — Barcier de la Basquette, 15 sept. — Bardel, 14 nov. — Bardet, 3 mars. Bardou, 15 mai, 20 juin. — Bareau, 25 mars, 6, 16 nov. — Bareiller, 14 août. — Barennes, 28 juil. — Barent, 29 juin. — Bareste, 14, 25 fév., 7 mars, 14 avril, 21 sept. — Barlemont (fille), 1 déc. — Barlier, 6 sept. — Barillon, 18 fév. — Barioz, 27 sept. — Barisien, 6 juil. — Barizet, 11 août. — Barmondière (affaire de la), 19 au 31 mai. — Barnoux, 30 août. — Barnit, 17 nov. — Barnum, 2 mai. — Baroche, 16, 17 mars, 10 août. — Baroilhet, 18 août. — Baron, 14 juin, 21, 30 août, 12 déc. — Baronna, 19 juin. — Baronnié, 23 nov. — Barot, 20 juin. — Barra et Vernier, 5 oct. — Barré, 14 mars. — Barré (Fe), 22 juil. — Barret-Ducoudert, 19 déc. — Barrier, 20 mai, 16 juin. — Barrié (fille), 20 juil. — Barrot (Ferd.), 17 mars. — Barrué-Bartels, 17 fév., 19, 20 avril. — Bartels, 17 fév. — Bartet, 4 juil. — Barthe, 8 avril, 29 août. — Barthélemy, 27 janv., 7, 30 mars, 20 juil., 20 nov. — Bartholi, 12 nov. — Bartin, 31 janv. — Bartissol, 3 mai, 18 juil. — Basillac (de), 17 déc. — Basiret, 21 mars. — Basquier, 22 sept. — Bassano, 22 juil. — Bassau, 1 sept. — Bassenourt (Fe), 29 juin. — Bassery, 10 juin, 21 août. — Basset, 23 janv., 19 juin, 12 août. — Bassois, 16 août. — Bastard (de), 24 fév. — Bastide, 17 janv., 26 juil. — Bastien, 23 fév., 22 mai, 7 août. — Bataillard, 18 janv. — Bataille, 11 janv., 3 fév., 22 sept. — Batay (Ve), 16 janv. — Batbie, 25 déc. — Batelier, 26 juil. — Battarel, 22 fév., 6 mars. — Batteux, 8 mars. — Battier, 7 juil. — Battini, 5 avril. — Battistaggi, 30 mars, 5 avril. — Battle, 31 mars. — Batz, 12 avril. — Bauchant, 29 avril. — Baucher (dame), 27, 31 juil. — Baucher, 16 août. — Baude, 27 fév. — Baudeville et Coyon, 16 nov. — Baudin, 21 déc. — Baudouin, 3 fév., 16 juin, 8 oct. — Baudon, 11 sept., 6 oct. — Baudon et Ce, 10 oct., 25 déc. — Baudran, 13 mars, 12 juil. — Baudrey, 1 août. — Baudry, 5 janv., 11 mars, 28 avril, 24 juin. — Baudy (fille), 15 fév. — Bauer, 8 oct. — Baulé, 23 janv. — Baulié, 10, 12 mai. — Baune (Aimé), 23 mai. — Baur, 20 déc. — Baure, 28, 29 mars, — Bautier, 6 janv. — Bauzé, 15 nov. — Bay, 13 avril. — Baya, 28 nov. — Bayard, 11, 26 août, 7 déc. — Bayeux (Dlle), 1 mai. — Bazani, 6 janv. — Bazerque, 18 janv., 1 mars. — Bazil, 13 avril. — Bazin, 25 août. — Bazino, 12 juil. — Bazire (fille), 1 août. — *Bazoches* (commune), 19 sept. — Beau, 29 juin. — Beaucerf, 24 nov. — Beauchamp, 24 janv. — Beaudot, 8 fév. — Beaufils, 4 avril, 18 août. — Beaufort (de), 3 juil. — Beaulé, 3 avril, 11 juil., 29 août. — Beaulé et Meignan, 28 nov. — Beaumaire (Girard dit), 8 mars. — Beauminet (Dlle), 8 juin. — Beaumont (de), 14 avril. — Beaumont, 13 déc. — Beauregard, 11 janv. — Beaurons, 18 juil. — Beausset (Ve de), 1 juil. — Beauvais, 25 janv. — Beauvilliers, 4 oct. — Beauzé, 14 déc. — Bechade, 22 juil. — Becherelle, 26 oct. — Bechery (fille), 4 juil. — Béchet, 26 juin. — Bechetsille, 14 juin. — Bechu, 19 sept. — Beck, 4, 7 mars. — Becker, 24 août. — Beckers (Fe), 1 fév. — Becot, 7 nov. — Becquart, 7 sept. — Bedouret (Fe), 15 juin. — Begard, 12 août. — Begason (Dlle), 2 sept. — Begin, 18 janv. — Beguin (Ve), 18 avril. — Beguin, 26 mai, 29 août, 5 sept., 8 nov. — *Béguins* (les), 15 oct. — Behuret, 12 mai. — Beigné, 6 juil. — Bejoutel, 28 sept. — Bel, 3, 10 mars, 8 juin. — Belicaud, 25 août. — Belin, 11 avril, 6 juin. — Bell, 6 sept. — Bellanger, 10 juin, 7 juil. — Bellefille, 29 août. — *Belle-Isle* (affaire des détenus de), 18, 20, 21, 22 mars. — Bellaud (de), 9 fév. — Bellemère, 15 juil. — Bellemont, 26 juin. — Bellet, 30 janv., 6 déc. — *Belleuse* (commune), 3 avril. — Bellezamme, 12 déc. — Belliard, 4 oct. — Bellier de Villentroy, 16 juin. — Belloc, 30 janv., 3 avril. — Belloche, 28 sept. — Belmas, 10 janv. — Belmont, 21 mars, 13 juil. — Belon, 8 avril, 24 août. — Belot, 10 avril, 5 nov. — Belroche (Fe), 27 mars. — Ben-Aïssa, 25 mai. — Ben-Amar, 1 fév. — Bénard (Fe), 25 déc. — Benard, 13 mars, 4, 5, 6, 7 avril, 8 mai, 29 juin, 18 juil. — Benault, 7 mars. — Benazet, 26 juil. — Bencker, 30 janv. — Benda, 7 mars, 7 mai, 22 juil. — Benedetti, 8 août. — Beneyton, 13 fév. — Benezet, 23 mars. — Bénier, 3 oct. — Benis, 17 mai. — Benjamin-Laroche, 8 avril. — Benner, 29 mai. — Bennin, 28, 29 mars. — Benninger, 10 mars. — Benoist, 10 janv., 18 fév., 14 avril, 2, 20 juin, 4, 7 juil., 2 août, 26 nov. — Benoît, 3 mai, 9 juin, 12 août, 11, 13, 27 sept. — Benton, 10 juil. — Beou, 21 sept. — Bera, 26 juil. — Berard, 8 mars. — Béraud, 10 déc. — Berdel, 19 nov. — Berdonarée (Dlle), 28 fév. — Berendorf, 15 nov. — Beret, 17 fév., 7 avril, 7 nov. — Bergrot (Batteux dit), 8 mars. — Berger, 19 janv., 10, 19 avril, 13 juin, 29 sept., 12, 18, 20, 25 oct. — Berger (Ve), 3 mai. — Bergeret, 24 oct. — Bergeron, 15 mai, 14 sept., 19 nov. — Bergier (fille), 15 sept. — Beremann, 12 juin. — Bergol, 12 août. — Berlet, 4 fév. — Berlingot, 18 sept. — Berluc, 22 avril. — Berly, 12 nov., 10 déc. — Bernance, 6 fév. — Bernard, 16, 20 janv., 21 mars, 5, 7 avril, 18 mai, 19 juin, 3 oct., 27, 30 nov. — Bernard-Eusèbe, 18 mars. — Bernard (Fe), 11 janv., 24, 25 sept., 2 oct. — Bernardeau, 19 août. — Bernardet, 7 juin. — Bernardini, 18 oct. — Bernault, 16, 22 juin. — Bernède, 11 juil. — Bernet-Rollande, 11 janv. — Bernet, 27 déc. — Bernex, 13 fév. — Bernier, 24 août. — Bernoville, 2, 16 juin. — Bernstein (fille), 16 août. — Berquio, 14 août. — Berr, 24 mars. — Berreta, 10 déc. — Berrurier, 14 fév. — Berson, 21 fév. — Bersot (Ve), 8 août. — Bert, 21 juin, 20 juil. — Berthault, 30 nov. — Bertèche, 23 oct. — Berthe, 19 janv., 29 juin. — Berthelage, 7 sept. — Berthelot, 17 fév., 4, 26 juil. — Berthem, 5 sept. — Berthier, 6 mai, 31 juil., 10, 12 déc. — Berthincourt, 9 mars, 14 août. — Berthon, 18 mai. — Berthoud, 8 mars. — Bertin, 25 avril, 14 déc. — Bertin (fille), 27 janv. — Berton, 10, 14 mai. — Bertout, 28 fév. — Bertrand, 20, 25 janv., 27 mars, 15 avril, 3, 20 mai, 21, 28 juil., 12, 22 nov., 8, 22 déc. — Bertrand (Fe), 18 oct. — Bertre, 14 avril. — Bery, 13 sept., 4 oct. — Bes, 28 janv. — Besançon, 19 avril. — Besnard, 13 janv. — Besnard (dame), 19 sept. — Besniard, 2 mai. — Besnou, 28 juil. — Besse, 8 juin, 10, 26 juil. — — Bessette, 19 juin. — Bessiron, 29 août. — Besson et Ce, 18 janv. — Besson, 26 mai, 11 juil., 10 août.

cement à une association fraternelle? 15 sept. — Le règlement municipal relatif aux marchands forains lui est-il applicable? 15 sept. — Les boulangers d'Orléans, 5 nov.

Boulangey (Ve), 25 mars. — Boulé, 3 mars, 6 avril, 15, 19 mai, 3 juin. — Boulet, 7 mars. — Boulhenot (fille), 16 mai. — Boulla, 13 mars. — Boulleau, 1 nov. — Boullenois (de), 21 fév. — Boulloche, 27 juin. — Boulnois, 28 juin. — Boulot, 13 janv. — Bouniol, 22 mars. — Bouquet, 18 mai. — Bouquetot, 31 déc. — Bouraud, 15 août. — Bourbier, 24 avril. — Bourcheix, 8 mars. — Bourcier, 1 avril. — Bourdens-Lassallé, 7 juil. — Bourdet, 4 au 7 avril, 14 août. — Bourdin, 15 mars. — Bourdon, 22 fév., 27 mars, 7 juin, 17 juil., 23 nov. — Bourdon d'Escallès, 12 oct. — *Bourdonnaye*, commune, 1 oct. — Bouret, 22 déc. — Bourgade, 21 juin. — Bourgain, 17 fév. — Bourgaret, 21 fév. — Bourgaud, 29 août. — Bourgault (dame), 12 juin. — Bourgeois, 15 fév., 18 avril, 15 mai. — Bourgeois d'Orvanne, 9 oct. — Bourgeon, 19 mai, — Bourges, 11 sept., 19 nov. — Bourgoin, 27 mars, 16 juin. — Bourgue, 18, 21 août. — Bourguignon, 5 janv. — Bourhis, 5, 7 juil. — Bouriaud, 5, 18 avril, 16 juin. — Bourion, 19 janv. — Bourlenoy (de la), 14 déc. — Bourlet, 18 mai. — Bourlier, 16 juin, 20 juil. — Bournier, 28 nov. — Bournisien, 17 déc. — Bourqueynaud, 23 oct.

Bourse (jeux de). Sont-elles valables les transactions sur ces opérations? 1 juil. — Ces opérations sont-elles actes de commerce? 9 août. — La nullité de cette dette est-elle d'ordre public? 17 juil. — Fermeture de la coulisse et du passage de l'Opéra, 3 déc. — V. *Actions industrielles, Chemins de fer.*

Bourseaux, 10 décembre. — Boursier, 3 mars, — Boursin, 4 juil. — Bourton, 3 mai. — Bourzat, 30 oct. — Bousquet, 26 mai. — Bousquet-Julien, 4 mai. — Boussard, 10 mars. — Bousselet, 9 oct. — Boussin, 29 juil. — Bouton, 14 avril. — Boutel, 8 mars. — Bouteleux, 1 nov. — Boutellier, 9 mars, 16 sept., 27 oct. — Boutet, 16 fév., 30 août. — Bouthaud, 24 avril. — Bouthelier-Demontières, 9 août. — Bouthillier-Chavigny, 11, 20 janv. — Boutifes (Fe dite femme Auguste), 15 mars. — Boutin, 3 mai. — Boutmy, 12 mai, 27 sept. — Bouton, 23, 24 janv., 14, 23 mars, 3, 10 avril, 11 juil., 28 nov. — Boutour, 16 fév. — Boutrais, 18 avril. — Boutron-Guérin, 7 mars. — Bouvet, 10 janv., 18 mai, 24 juin. — Bouvier, 5 avril. 1 août, 25 déc. — Bouvret-Chevet, 14 juil., 1 sept. — Bovet, 18 sept. — Bovinet, 19 avril. — Bowes, 11 sept. — Boyard, 1 déc. — Boyer, 7 fév. — Boyer (Fe), 28 août. — Boyer des Eguilles (Dlle), 15 mai. — Brachelet, 2 janv. — Braitling, 30 août. — Brakman, 15 déc. — Brake, 21 mars. — Brancas (de), 25 fév. — Brandon, 22, 24 juin. — Brasil, 7 août. — Brault, 15 mai, 16 juin. — Braux d'Anglure, 19 oct. — Bravard, 27 juin. — Brawaski, 28 nov., 1 déc. — Brazon, 29 déc. — Bréant, 28 déc. — Brebion, 4 mai. — Brechemin, 10 juin. — Breistroff, 11 fév. — Brelet (fille), 30 mars. — Brémant (fille), 14 mars. — Brémond Saint-Paul, 24 mars. — Bréney, 12 juil. — *Brenod*, commune, 31 juil. — Bressaud, 23 oct. — Bresse, 1 fév. — Bresson, 24 fév. — Brestard, 8 mars. — Bressy, 16 nov. — Bretel, 25 juil. — Breton, 16 mars, 27, 29 avril, 10, 31 mai, 31 juil., 1 nov. — Breuilli (Fe), 7 déc. — Breuilly, 12 août. — Breusse, 23 oct.

Brevet d'invention. La divulgation de la découverte antérieurement à la date du brevet, ou antérieurement à la date du dépôt de la demande en délivrance, suffit-elle pour annuler le brevet? 12 janv. — La communication de procédés décrits dans le brevet peut elle constituer la violation de secrets de fabrique? 20 janv. — Quelles exceptions peut opposer le défendeur à l'action en contrefaçon? 6 juin. — Le paiement *tardif* des annuités entraîne-t-il la déchéance? 14 mai. — *Quid* sous la loi de 1791? 16 juin. — Le nouveau brevet pris avant la déchéance prononcée du 1er est-il valable? 16 juin. V. *Condition potestative, Contrefaçon.*

Bris d'armes. Militaires jugés pour ce délit, 22 avril.

Breysacher, 29 mars. — Brezets (dame de), 19 juin. — Brianchon, 22 août, 12 nov. — Bricaud, 19 juin. — Bridier, 13 déc. — Briend, 13 juil. — Brière, 10 juil., 24 août. — Brière de Mondétour, 14 avril. — Briffault, 20 nov. — Bright (fille), 20 janv. — Brillet, 10 août. — Brion (dame), 13 avril. — Briot, 14 avril. — Briquet, 1, 21, 23, 24 janv., 28 juil. — Brissac, 21 fév. — Brivet, 8 août. — Broca (de), 18 avril, 10 sept. — Brocchi, 20 janv. — Bron, 2 mars. — Bronner, 12 déc. — Broquet, 10 dée. — Broquet (fille), 20 janv. — Bros, 14 fév. — Bros de Puech-Redon, 12 août. — Brosnin (de), 26 janv. — Brossard, 14 déc. — Brossard (Ve), 19 juin. — Brosse, 26 avril, — Brossier, 10 mai. — Brottier (dame), 14 fév. — Brouaye, 4 janv. — Brousse, 19, 28 août. — Brout, 6 fév. — Broutin, 11 oct. — Brown, 19 janv., 14 avril. — Bruère, 21 mars. — Bruère (dame), 13 juin. — Brugiliole, 7 août. — Bruillon, 11, 12 août. — Brulatour (Ve), 8 août. — Brulé, 6 avril. — Bruller, 12 juil. — Brun, 17 avril, 10 juil. — Brun de Villeret, 29 déc. — Brunat, 12 nov. — Bruneau, 13 fev., 6 avril, 11, 19 sept. — Brunet, 13, 27 avril, 28 sept. — Bruneval (Dlle), 31 mars. — Bruné. 21 juil. — Brunner, 5 avril. — Brunswick (duc de), 24 juin. — Brusnier, 10 août. — Brustis, 7 déc. — Brutinel-Nadal, 31 juil. — Bruxelles, 21 sept. — Bruyères (de), 22 mars. — Buchère, 25 avril. — Buchoz-Hilton, 1 sept., 15 déc. — Buding, 3 fév. — Buffault, 30 janv. — Bugeaud, 24 août. — Buhaud, 4 oct. — Builles-Rousset, 14 avril. — Buis, 23 août. — Buissan, 7 juil, — Buisson, 29 oct. — Buot, 12 août. — Buquet, 27 avril. — Burdel, 2 oct. — Bureau, 14 mars, 10 nov.

Bureau de bienfaisance. L'instance introduite contre un bureau de bienfaisance, doit-elle, à peine de nullité, être précédée de la remise d'un mémoire au préfet? 28 fév.

Buret, 7 déc. — Burette, 10 oct. — Burgh, 6 sept. — Burguerieu, 28 avril. — Burin des Roziers, 15 avril. — Burlot, 6 juin. — Buron, 2 mars. — Burthon, 19 avril. — Busnel, 12 janv. — Busson, 8 mai. — Butillon, 29 oct. — Butley, 9 juin. — Butois, 31 janv. — Buvignier, 14 fév., 22 mars, 12, 13, 15 avril, 19 mai.

C

C... (Cécile), 15 sept. — C... (dame), 15 sept. — Cabanel (Fe), 1 juil. — Cabanis, 14 août. — Cabantous, 1 fév. — Cabaret, 14 janv. — Cabarot, 7 nov. — Cabet, 3 avrii, 6 juin, 12 déc. — Cabin, 14 fév,

Cabotage. Le maître de cabotage est-il tenu d'avoir subi des examens spéciaux? 15 sept.

Cabour, 14 août. — Cabral, 17 avril. — Cabula, 4 janv. — Cacciuguerra, 5 avril. — Cachet, 23 août. — Cacqueray de Valmenier, 5 déc. — Cadaut, 19 avril.

Cadavre. Trouvé sur la route de Paris à la Gare d'Ivry, 9 mai. — A *Saint-Ouen*, 10 oct. — Dans le canal Saint-Martin, 13 juil., 10 oct., 8 nov. — Au Pont Saint-Michel, 12 sept. — Près du pont de Grenelle, 24 nov. — Dans le bois de Vincennes, 31 août. — A *Nanterre*, 15 nov. — A *Ménilmontant*, 12 sept. — A *Batignolles*, 12 juil. — A *Belleville*, 20 avril. — Près de Neuilly, 22 août. — A *Chaville*, 12 oct. — A *Saint-Cloud*, 22 oct. — A *Epinay*, 6 sept. — A *Vitry*, 11 sept. — A *Auteuil*, 9 oct. — De femme, à *Auteuil*, 8 juin. — A *Saint-Ouen*, 1 sept. — A *Courbevoie*, 19 nov. — Rue de la Bourbe, 19 oct. — Près du Petit-Pont, 16, 20 nov. — De la dame H..., rentière, à Nogent, 29 déc.

Cadet de Vaux, 5 avril. — Cadinot (Fe), 20 déc. — Cadot, 15 déc. — Cady, 28 juin. — Cahel, 22 mars. — Cahen, 5 août. — Caillard et Ce, 21 mars, 6 juil. — Caillaux, 18 juil. — Cailleboutin, 10 août. — Caillet, 24 janv., 18 juil. — Cailleteau, 30 mai. — Caillot 27 oct. — Cailton, 12 mai. — *Caisse du Commerce et de l'Industrie*, 5 août. — *Caisse Hypothécaire*, 22 avril, 8 mai, 26 août. — Calcraft, 17 mars. — Calemard, 11 sept. — Calendini, 31 mai. — Califano, 10 avril.

Californie. Désordres dans la colonie, 1 nov.

Californienne (Ce), 9, 11, 19, 25 janv. — Callet, 26 oct., 7 déc. — Callou, 13 déc. — Calonne (de), 11 avril, 28 déc. — Calvimont (de), 18 avril. — Cambe, 10 mai, 15 juil. — Cambissoli, 16 août. — Cambusat, 29 nov. — Cambray, 23 mars. — Cambridge (duc de), 11 juil. — Camerata (princesse), 15 juin. — Cameron, 20 janv. — Camillari, 1 fév. — Camilli, 5 avril. — Camp, 11 fév. — Campagne, 18 août. — Campion et Thiroulde, 8 nov. — Camus, 14 fév., 3, 20 juin, 15 nov. — Camus (fille), 24 oct. — Camusat-Busseroles, 18, 24 avril. — Camusat-Burtequoy, 25 mai. — Camuset, 2 fév., 15 nov.

Canal. De Cette, 21 juil. — De Crillon, 15 oct. — C'est à l'autorité administrative qu'il appartient de délimiter les francs bords, 17 juil.

Canard, 3 janv., 24 nov. — Canaux, 3 oct. — Candellier, 12 sept. — Canhapé, 4 mars. — Canon (Fe), 21 nov. — Canquéry, 12 juil. — Cantagrel, 8 juin. — Cantonnet, 29 sept. — Capana, 14, 17 mars. — Capdeville, 11 janv., 27 sept. — Capelain, 1 sept. — Capelle, 26 mai, 1 nov. — Caperon, 10 mai. — Capgras, 2 mai, 8 nov. — Capillier, 12 sept. — Capin, 16 fév. — Capitaine (le), 24 janv. — Capitrel, 12 oct. — Caplain, 18 juil. Capoue (prince de), 7 fév., 24 nov. — Cappé, 19 oct. — Capret, 19 nov. — Ca prio, 21 sept. — Capron, 27 sept. — Capron (Ve), 14 mai. — Capron (Dlle), 7 août. — Capval, 1 mars. — Caradec, 22 mars. — Carbillet, 31 juil. — Carbonnel, 24 avril. — Carboutier, 15 mars. — Carcault-Philippain, 5 oct. — Cardos, 3 déc.

Carence. Le procès-verbal fait-il preuve de l'exécution du jugement? 5 nov.

Carette, 4 au 7 avril. — Carillon (Ve), 13 sept. — Carl, 30 nov. — Carlier, 12 janv. — Carlique, 26 nov. — Carlotti, 5 janv., 28 avril. — Caroline, 24 janv. — Caron (Fe), 14 avril, 23 juin, 4 oct. — Carpentier, 8 avril, 15 juil. — Carraud, 5 déc. — Carré, 20 avril, 3 juil., 10 août. — Carret, 27 janv., 8 fév. — Carrey, 20 janv. — Carrier (fille), 25 mai. — Carrière, 8 mars.

Carrières. Quelle est l'autorité compétente pour juger les questions qui se réfèrent à leur exploitation? 3 mai. — La prohibition d'exploiter à distance de chemins s'applique-t-elle aux chemins établis postérieurement à l'exploitation? *Quid* des murs de clôture? 12 juil. V. *Travaux publics.*

Carrure, 23 nov. — Cartala, 15 fév. — Cartier, 16 janv., 14 mai. — Cartry, 7 août. — Cary, 31 janv. — Casamajor de Charette, 29 oct. — Casanova, 28 avril. — Casati, 11 août. — Casavant, 6 mars. — Cascapera, 7 mars. — Caseneuve (fille), 25 mai, 28 déc. — Cases (fille), 29 juin. — Cassagne, 13 fév., 29 nov. — Cassany-Mazet, 8 déc. — Cassin, 18 août. — Castaing, 3 janv. — Castellane, 2 janv., 20 fév. — Castera, 24 juil., 22 sept. — Castex, 7 mars, 5 juin. — Castillon (de), 14 fév. — Castrigues et Ce, 7 mars, 6 mai. — Catala, 23 nov. — *Cate-Fleming* (navire), 7 nov. — Catelle, 2 sept. — Catherine, 6 janv., 24 juin. — Catillard, 15 mars. — Catlin, 14 juil. — Catoire, 28 avril, 6 mai. — Cauchois, 12 mai. — Caudelet, 1 nov. — Cauderon, 25 août. — Cauhappé, 7 août. — Caumont, 4, 7, 24 avril, 18 sept — Caumont-Laforce, 28 nov. — Caussade, 5 déc. — Causse, 16 août. — Caussidière, 21 fév, 12 juin. Caussin de Perceval, 8 août. — Caut, 8 mars. — Caute, 7 mars.

Cautionnement. — En matière de régie théâtrale, les conventions intervenues entre le bailleur du cautionnement et le cautionné, sont-elles opposables aux tiers? 28 fév. — Donné sous la condition d'un délai à accorder aux débiteurs, doit-il être fait double? 4 avril. — Celui donné par la femme, sciemment, après la faillite du mari, l'empêche-t-il d'exercer plus tard son hypothèque légale? 16 mai. — Est-il nul le cautionnement donné pour sûreté d'un bail souscrit par un commerçant en faillite? 16 mai. — L'endossement du banquier créditeur transporte-t-il le cautionnement à lui donné aux tiers-porteurs? 12 juin. V. *Presse, Société, Surenchère.*

Cauvez, 20 mars. — Cauvin, 24 juin. — Cauzid, 28 sept. — Cavaillé (Ve), 10 juin. — Cavalier, 12 août, 27 oct. — Cavana, 24 janv. — Cavé, 20 déc. — Cavelan, 30 mai. — Cayès, 13 mars. — Cazaux, 25 mai. — Cazavan, 17 janv. — Caze, 24 avril, 28 juil. — Cazeils, 3 oct. — Cazenavette, 5 déc. — *Cazilhac*, commune, 6 juin. — Cazin (fille), 15 déc. — Céline, 20 nov. — Cellier, 17 janv. — Cendrier, 17 mai. — Cense, 9 oct. — *Cercle du Commerce à Rheims*, 4 juil. — Cercleroné, 25 sept. — Cesaire, 3 mai. — Chabasse, 20 juin. — Chabbal, 13 déc. — Chabert, 5 juil. — Chable, 7 juil. — Chabriat, 17 fév. — Chabrier, 25 janv., 13 déc. — *Chactas* (le chien), 14 fév. — Chagot, 24 avril, 13 sept. — Chaigneau, 3, 15 mai. — Chaignet, 4 fév. — Chaillon de Jonville, 23 oct. — Chaillot, 7 juin. — Chaisemartin, 7 nov. — Chaix, 23 janv. — Chalamon, 25 déc. — Chalande, 10 juin. — Chalimond, 10 mai. — Challier, 20 janv. — Chalmé (Fe), 1 sept. — Chalot, 22 nov. — Chamaurel, 20 juin. — Chambellan, 8 nov. — Chamblant, 28 nov. — Chambord, 28 août. — Chamborion, 27 fév. — Chambre, 21 sept.

Chambre d'accusation. Est-elle compétente pour statuer sur les circonstances atténuantes du fait criminel? 26 mai. — A-t-elle le droit d'évoquer les poursuites? 23 juin. — Sa décision, en *fait*, est-elle à l'abri de la censure de la Cour de cassation? 16 août.

Chambrin, 11 avril, 26 août. — Chambrun (Fe), 3 fév. — Chamin, 6 avril. — Chamisso, 19 oct. — Champagnon, 6 avril. — Champeau, 26 janv. — Champin, 25 déc. — Champion, 6 oct. — Chanal (dame), 4 août. — Chanaleilles (de), 9 janv. — Chancel, 10 déc. — Chandez, 28 juil. — Chanel, 18 avril. — Changarnier, 16 juin. — Changeur (dame), 2 août. — Chantout, 15 fév. — Chanudet, 10 fév.

Chapeaux pointus dans la *Lombardie*, 26 janv.

Chapelain, 26 juin. — Chaperon, 6 janv. — Chapet (dame), 31 août. — Chaplet, 29 nov. — Chaponay (de), 21 janv. — Chapotét, 29 oct. — Chapsal, 9 fév., 9 juin. — Chapuis, 11 janv., 26 avril, 20 nov. — Chaput, 24 janv. — Chapuzot, 10 janv. — Charbaillé, 27 nov. — Charbonnel, 15 déc. — Charbonnier, 1er, 6 fév. — Charbouillat, 9 juin. — Chardon, 21 janv., 28 août. — Charentais (de), 19 juin. — Charignon, 14 nov. — Charlambaut (fille), 4 juil. — Charles, 25 avril, 10, 16 mai, 27 sept., 5 déc. — Charles (Fe), 5 juil., 15 nov. — Charlier, 12 août. — Charlot, 1er mars. — Charmeil, 25 déc. — Charnizay (de), 8 juil. — Charpentier, 27 janv., 14, 25 mai, 29 sept., 11 oct., 15 déc. — Charpentier (François), 4 janv., 25 avril, 5 juin. — Charpin, 14 nov. — Charreyron, 12 mai. — Charrié, 5 avril, 8 nov. — Charrié (fille), 13 juil., 2 août. — Charron (fille), 13 nov. — Chartel, 22 fév. — Chartier, 1er, 24 juil., 22, 30 oct., 15 nov. — Charton, 7 juin. — Charue, 19 avril. — Charvant, 6 déc. — Charvet, 10 août. — Chassaignon (Ve), 19 juin. — Chassant, 16 juin.

Chasse. Y a-t-il délit de chasse aux loups prohibée dans le fait d'avoir pris part à une chasse aux loups autorisée, mais sans avoir satisfait à toutes les conditions de l'arrêté? 11 janv. — Les battues pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles sont-elles interdites aux fermiers de la chasse dans les forêts domaniales? 24 fév. — La bonne foi est-elle admissible comme excuse pour les délits commis dans ces battues? 16 mai. — Le permis est-il valable jusqu'au jour anniversaire de la date inclusivement? 22 mars. — Un maire peut-il refuser de livrer le permis de chasse que le préfet lui a adressé pour un tiers? 31 juil. — DÉLIT: Jugement de vingt inculpés, 4 avril. — De six autres, 7 avril. — Permis en Angleterre, 3 oct. V. *Fonctionnaire public.*

Chassy, 22 sep. — Chastagnol, 10, 26 juil. — Chastang, 27 mai, 24 oct. — Chastin, 22 juin, 18 juil. — Chataignez (demoiselle), 22 sept. — Chateau, 16 mai. — Chateauvillars (de), 9 août. — Châtel, 5 juin, 23 sept. — Châtel (abbé), 26, 27 avril, 8 mai. — *Châtel-sur-Moselle*, commune, 18 juil. — Châtelain, 14 juin, 9 juil., 10 août, 17 oct. — Chauchy (Camp dit), 11 fév. — Chaudière (Fe), 2 déc. — Chaudreau, 23 janv. — Chaulin, 17 juil. — Chaumée, 14 nov. — Chaumont, 22 nov. — Chaussade, 19 juin. — Chaussard, 25 avril. — Chaussebourg, 10 mars, 5 avril. — Chaussier, 22 nov. — Chautard, 18, 22 mars. — Chauten, 28 août. — Chauve (Ve), 20 avril. — Chauveau, 26 juil. — Chauvelly, 23 août. — Chauvet-Froger, 10 août. — Chauvin, 13 fév., 16 mars, 12 juin, 1er sept., 17, 22 nov. — Chauvot, 29 mars. — Chaux, 5 janv. — Chavoix, 19 nov. — Chédanne, 1er août, 29 nov. — Chemery, 10 août. — Chemineau, 21 janv.

Chemins de fer. L'Etat qui les exploite est-il justiciable du Tribunal de commerce? 13 sept. — Le concessionnaire est-il propriétaire du sol du chemin? Peut-il l'hypothéquer? 1er août. — Lorsque, par suite d'établissement d'un chemin de fer, des dégradations sont faites à des chemins vicinaux, la commune a-t-elle action contre la compagnie du chemin de fer ou contre les entrepreneurs? 4 janvier. — Les compagnies peuvent-elles poursuivre devant la juridiction administrative les contraventions en matière de grande voirie? 16 janv. — La vente d'actions pour retard dans les versemens doit-elle être faite rigoureusement par la compagnie dans les délais indiqués aux statuts? 20 fév. — Les marchés à terme des actions de chemins de fer, antérieurement à l'homologation de l'adjudication par le Conseil d'Etat sont-ils nuls? *Quid* des autres titres qui auraient été déposés en garantie du marché? Sont-ils restituables? Peuvent-ils avoir effet de ratification? 22 fév., 8, 9 mars. — Dans un service de chemin de fer, est-ce à l'ingénieur en chef qu'il appartient de procéder comme tiers-expert dans les questions de dommages réclamés par l'Etat? Doit-il prêter serment? 8 mars. — L'entrée de la gare peut-elle être permise à des tiers? 28 juil. — Y a-t-il lieu à des dommages-intérêts lorsque les voyageurs n'ont pu partir? 20 mars. — Les compagnies sont-elles responsables des détournemens commis par leurs agens? 1er juin. — *Quid* des retards dans l'arrivée des trains de marchandises? 14 déc. — *Quid* des pertes par incendie? 3 juil. — Les actionnaires *isolés* peuvent-ils contrôler les actes de l'administration? 26 août. — L'assemblée générale des actionnaires peut-elle décider qu'un chemin qui devait aboutir à deux villes n'ira qu'à une seule? L'acquisition par les compagnies de terrains en sus de ce qui est nécessaire pour le chemin, doit-elle jouir des exemptions de timbre et d'enregistrement? 6 nov. — La disposition prohibitive de l'article 5 de la loi du 15 juillet 1845 est-elle applicable aux constructions faites avant sa promulgation? 1 mai. — Les compagnies sont-elles responsables envers la douane des fraudes des voyageurs? 10 mars. — Les charbons destinés aux locomotives sont-ils soumis à la taxe de l'octroi? 7 nov. — L'abaissement illégal des tarifs oblige-t-il les compagnies à des dommages-intérêts envers les tiers? 20 juin. — Les réclamations contre les tarifs sont-elles du ressort des Tribunaux ordinaires? 15 avril, 24 juin, 3 juillet. — *Quid* des contestations relatives à l'exécution des clauses des concessions? 30 juin. — *Quid* des dommages-intérêts demandés par des non-commerçans? 12 oct. — Compagnie d'Orléans: Lettre au *Journal des Chemins de fer*, 8 fév. — Contestation entre la rive droite et la rive gauche de Versailles, 18, 20 fév., 12 août. — ACCIDENS: Chartres, 28 déc. — Paris à Sceaux, 8 juil. — Nevers, 9 nov. — Du Nord, 26 juin, 7 nov. 18 déc. — Montereau, 30 mai, 8 déc. — Saint-Germain, 21 août. — Saint-Etienne à Lyon, 15 sept. — Versailles (rive droite), 11 oct. — Nord (Angleterre), 20 oct. — En Wurtemberg, 20 déc. — Eisenach à Cassel, 25 août. — Femme brûlée en chemin de fer, 11, 20 juin. — A l'inauguration du chemin de Saint-Quentin, 10 juin. V. *Actions industrielles, Postes.*

Chemins vicinaux. Est-elle nulle la délibération du Conseil général qui a décidé une question de construction de chemin vicinal sans consulter le conseil municipal de la commune? 3 mai. V. *Chemins de fer.*

Chemon, 23 oct. — Chenard, 4 fév. — Chêne (Fe), 11 sept. — Chenu, 9 mai, 29 août. — Chesneau, 14 janv. — Chenevière, 14 fév. — Chentrier, 1 janv. — Chéradame, 20 déc. — Cheramy, 10 janv. — Chérel (Fe), 31 mai, 22 juin. — Cherest, 14 sept., 3 oct. — Cheri, 7 fév. — Chéron, 23 fév., 24 juil., 24 oct., 15 nov., 28 déc. — Cherrière, 25 janv. — Chesnard, 22 fév. — *Chesne*, commune, 14 juin. — Chesneau, 2, 3, 30 mars. — Chevalier, 14 fév., 29 avril, 1 mai, 1 juin, 28 juil., 21 nov. — Chevalier (Fe), 30 juin. — Chevalier (Ve), 29 juin. — Chevallon, 15 avril. — Chevillard, 13 mars. — *Chevillard*, commune, 7 juil. — Chevrier, 9 mai. — Chevrignac, 2 mars. — Chevriot, 8 mars. — Chey, 20 janvier. — Cheynet, 4 avril. — Chéyroux, 20 juin. — Chiaponni, 29 nov. — Chiappini, 9 oct. — Chiaroni, 25 avril. — Chicoteau, 30 mai.

Chiens négriers aux *Etats-Unis*, 20 mai.

Chiesy, 15 sept. — Chiffoleau, 24 juin. — Chipon (fille), 18 sept. — Choinard, 14 avril. — Choisne de Triqueville, 25 avril. — Chollet, 31 janv., 14 juin. — Cholmont, 15 sept.

Chose jugée. Peut-on l'opposer à celui qui n'a été en cause que dans la personne d'un tiers? 1 mai. — Lorsque, dans une question de propriété, il a été décidé en première instance qu'il y avait eu vente, peut-on dire qu'il y a chose jugée sur la question de paiement du prix? 14 janv. — L'exception de quittance peut-elle être opposée après un jugement de condamnation passé en force de chose jugée? 21 janv. — Est-elle violée par la présentation d'un second moyen de nullité qui existait antérieurement au jugement qui a écarté le premier moyen? 16 mai. — *Quid* lorsqu'une Cour, refusant à un arrêt précédemment rendu par elle le caractère d'arrêt définitif pour ne le considérer que comme interlocutoire, rend un second arrêt qui est l'opposé du second? 24 janvier. — *Quid* à méconnaître les effets implicites du jugement? 16 janv. — *Quid* dans l'arrêt qui apprécie contrairement aux conclusions de l'expert, l'exécution de la chose jugée? 17 avril. — *Quid* dans l'arrêt qui modifie l'arrêt primitif? 15 mai. — Peut-on opposer au défendeur à une instance en déclaration de faillite, comme chose jugée sur sa qualité de commerçant, un arrêt qui l'a condamné à payer des lettres de change et jugé qu'elles lui imprimaient cette qualité? 20 fév. — L'exception de chose jugée, non formellement proposée, peut-elle être admise par le juge comme résultant virtuellement des conclusions de la partie? 13 mars. — L'arrêt qui a jugé que deux successions, dont l'une a été acceptée sous bénéfice d'inventaire, sont débitrices d'une somme déterminée, signifie-t-il que la dette devra être divisée par moitié entre les deux successions? Si les héritiers, poursuivis pour la totalité, se pourvoient en référé pour obtenir la discontinuation des poursuites, le juge qui refuse le sursis viole-t-il la chose jugée? 18 avril. — La décision des juges civils sur une demande en nullité de saisie a-t-elle l'autorité de la chose jugée au criminel? 17 oct. — La chose jugée vis-à-vis du garanti est-elle opposable au garant? 25 déc. — L'envoyeur d'un effet de commerce, qui a exercé contre la faillite du banquier escompteur l'action en revendication, peut-il ensuite intenter une demande en restitution du même effet? 2 mai. — Le jugement interlocutoire rendu contrairement à la loi, qui a été exécuté par les parties, a-t-il acquis l'autorité de la chose jugée? 5 août, — *Questions de chose jugée*, 14 fév., 12, 27 juin, 8, 26, 29, 31 juil., 28 nov., 13, 24 déc. — V. *Appel, Contrainte par corps, Domaines engagés, Douaire.*

Chovito, 6 juin. — Chrétien, 1, 8 fév., 26 avril, 22 août, 14 déc. — Christophe, 18, 20, 21, 22 mars, 13 déc. — Ciccoli, 3 mai.

Cigarettes (Fabrication des), 31 janv.

Cimber, 17 fév. — Cinglant, 26 juil. — Cintré (de), 13 avril. — Ciprès, 31 août, 4 oct. — Ciraud, 14 fév.

Circonstance aggravante. En pareil cas, la question doit-elle être posée au jury à peine de nullité sur le fait constitutif de cette circonstance? 22 mars. — V. *Jury.*

Circonstances atténuantes. Le Conseil de guerre doit-il poser la question? 14 juil., 22, 28 sept. — La nullité résultant du défaut d'avertissement (341, instruction criminelle) est-elle couverte par la déclaration du jury reconnaissant des circonstances atténuantes? 4 janv. — Y a-t-il nullité dans leur admission collective en faveur des accusés? 3 mars. — Quel est leur effet lorsque le jury admet en même temps la question d'excuse? 15 sept. — V. *Colonies, Colportage.*

Citerne, 24 août. — Ciuro, 23 nov. — Clair, 14 sept. — Clairet, 16 janv. — *Clairvaux* (Affaire de), 22 fév., 8, 9 mars. — Clarkson, 2 mars. — Clarel, 3 juil. — Clarisse, 14 mars. — Clarté, 25 sept. — Clary (dame), 5 déc. — Claude, 17 janv, 1 mai. — Claudin (dame), 18 avril.

Clause pénale. Quelle que soit la rigueur de la clause pénale, le juge n'est pas tenu de l'atténuer, 10 avril.

Clausse, 31 juil — Clauzel, 12 janv. — Clavelin, 6 fév. — Clavelle-Doisy, 30 nov. — Claverie, 6 mars. — Claveyrolas (de), 28 sept. — Clecher, 1 juin, — *Clefey*, commune, 29 juil. — Clemançon, 15 sept. — Clemensot, 13 avril. — Clément, 31 janv., 23 sept., 5, 20, 27 déc. — Clément (dame), 10 janv. — Clerc, 13 mars, 22 juin, 4 juil., 29 août. — Clère, 5 avril, 29 août. — Clerget-Vancouleurs, 28 juillet. — Clesinger, 10 janv., 11 avril, 14 août. — Cloquet, 10 mars. — Clos (de), 24 fév. — Clouard, 24 janv. — Clouet, 10 fév.

Coalition. L'appréciation des faits de coalition peut-elle être faite par la Cour de cassation? 27 juin. — L'article 419 du Code pénal est-il applicable aux entreprises de messageries? 16 fév., 24 mai. — Menuisiers, 18 sept. — Ouvriers tonneliers de Cette, 25 janv. — Imprimeurs sur étoffes, 22, 28 août, 16 nov. — Machinistes et chauffeurs en Angleterre, 28 août.

Cobbett, 18 août. — Cochard, 29 oct. — Coche, 6 nov. — Cochin, 21 juin. — Cocu, 22 sept. — Codenat, 11 juillet. — Codogno, 28 déc. — Cognon, 24 avril. — Cohandel, 22 fév. — Cohin, 26 juin. — Coignet, 30 août. — Coin-Julien, 3 fév. — Coisnon, 13 juil. — Colas, 25 déc. — Colbert, 21 fév. — Cole, 13 avril. — Colet (dame), 11, 18, 21 déc. — *Colibri* (le prince et la princesse), 27 avril. — Colin, 9, 30 mars, 20, 28 juin, 22 août. — Colin de Lauty, 21 fév. — Collard, 17 juillet. — Collardeau-Duheaume, 13 oct. — Collet, 20 fév., 29 mars, 16 mai. — Collett, 27 fév. — Collignon, 31 juil., 13 déc. — Collin, 20, 21, 22 juin, 25 août, 11 oct., 3 nov. — Collin (dame), 23 mai. — Collinet, 2 mai. — Collonge, 20 janv. — Collongues, 26, 27 août. — Collot (Fe), 3 mars. — Colls, 14 déc. — Colné, 22 nov. — Colombet, 7 nov. — Colombier, 26 nov. — Colot, 20 décembre.

Colonies. Les Cours des colonies peuvent-elles, en matière correctionnelle, poser des questions sur les circonstances atténuantes? 19 juin. — Le juge de paix peut-il statuer sur une demande alternative dirigée contre un receveur de l'enregistrement? 1 août. — L'arrêté d'expulsion a-t-il une sanction pénale? 24 nov. — La Révolution de 1848 a-t-elle abrogé l'article 64 de la Charte de 1830? 22 sept. — Question d'indemnité à la Guyane française, 17 déc. — Pourvoi des accusés de Marie-Galante, 15 déc. — V. *Magistrature, Succession.*

Colportage (Loi du 27 juillet 1849). — L'autorisation du préfet doit-elle et peut-elle spécifier les livres à colporter? 14 janv. — Le fait d'annoncer et d'exposer aux vitres d'un magasin des imprimés doit-il être considéré comme colportage? 17, 18 janv. — *Quid* du fait d'étaler à l'extérieur des boutiques? 25 avril. — L'autorisation préalable du préfet est-elle nécessaire à l'auteur qui distribue son ouvrage? 8 juin. — *Quid* en cas de distribution accidentelle? 16, 18 fév., 26 avril? — L'est-elle à celui qui paie patente? 26 avril. — Le colportage sans autorisation est-il un délit ou une contravention? Le bénéfice des circonstances atténuantes peut-il lui être appliqué? 9 mars. — Le fait de vendre dans un autre endroit que celui indiqué par la permission est-il punissable? 18 avril. — *Quid* à une autre heure? 25 avril. — *Quid* de la vente à domicile, soit de l'acheteur, soit du vendeur? 21 mars, 26, 27 avril, 3, 20 juin. — *Quid* de la vente à domicile des journaux? 8 mai, 17, 27 juin. — L'autorisation de vendre des journaux peut-elle être restreinte à certains? 12 mai. — Le gérant de journal qui établit des bureaux de vente est-il responsable des faits de ses préposés, 31 mai. — Y a-t-il colportage dans le fait d'avoir présenté à domicile une pétition à signer? 22 juin, 7, 13 juil., 10, 18 août. — Circulaire du ministre de la justice, 14 mai. — Note sur une consultation d'avocats au sujet du colportage, 24 mai. — V. *Imprimés.*

Colsenet, 23 janv. — Colson, 22 mars. — Coma, 7 déc. — Comarin, 22 fév. — Comault (Fe), 22 nov. — Combes, 4 mars, 26 oct., 17 nov., 27 déc. — Combes-Dalmas, 14 mai. — Combette, 15 nov. — Combier, 21 mars, 12 sept.

Combustion spontanée. Un homme, 23 fév.

Côme, 28 sept.

Commandement. Est-il nul lorsque la signification du titre porte, sous la République, l'intitulé: *Louis-Philippe, roi des Français?* 17 oct.

Commesnil, 23 oct.

Commissaire-priseur. A-t-il seul le droit de faire les ventes de *marchandises* par autorité? 19 juin. — Renouvellement de la chambre, 4 mai. — V. *Vente mobilière.*

Commissionnaire. L'endos causé *valeur entendue* est-il suffisant pour donner au commissionnaire le privilége de l'art. 93 du Code de commerce? 31 janv. — Pour avoir ce privilége, lui faut-il une lettre de voiture ou suffit-il de simples récépissés? 15, 20 fév., 14 nov. — Ce privilége peut-il être primé par celui de l'administration des douanes? 20 mars. — V. *Usure.*

Commis-voyageur. La vente faite par lui est-elle définitive? Où doit être assigné l'acheteur? 29 juil. — Ses appointemens sont-ils saisissables? 1 nov.

Communauté conjugale. Pour l'application de l'article 1408 du Code civil, faut-il distinguer si l'acquisition a été faite par un seul acte ou par plusieurs actes successifs? 31 janv. — La donation par le mari, avec le concours de sa femme, d'un immeuble de la communauté, est-elle valable? — *Quid* de celle faite par

aux propriétés privées par des travaux publics? 2 mai, 10 juin, 6, 26, 28 juil., 8 août, 10 sept., 15 oct., 1, 3 nov.—*Quid* pour statuer sur les contestations relatives à l'ouverture d'une rue? 17 nov. — *Quid* pour juger les conventions intervenues entre l'Etat et les particuliers pour l'acquisition de terrains relatifs à des travaux publics? 25 avril. — *Quid* pour apprécier des actes de concession administrative? 26 juil. — *Quid* pour statuer sur les contestations relatives à des *conventions verbales* entre une fabrique d'église et des entrepreneurs? 3 juil. 13 sept. — *Quid* pour juger les demandes contre l'administration des paquebots de la Méditerranée? 1 juil. — *Quid* de contestations à propos de travaux d'un hôtel de ville? 1 août. — *Quid* à propos de saisies de ballots transportés en fraude de la poste? 3 nov. — *Quid* pour statuer sur des questions de restitution de titres de rentes sur l'Etat donnés en nantissement au Trésor? 4, 7 sept. — Les usurpations sur les chemins vicinaux donnent lieu à l'exercice de deux juridictions : à celle de l'autorité administrative pour les mesures de conservation de la voie publique; à celle de l'autorité judiciaire pour l'application des pénalités, 1 mai. — *Quid* pour décider si le tiers-détenteur de reconnaissances du Mont-de-Piété peut retirer les objets et les vendre? 7 sept. — V. *Elections législatives, Poste, Travaux publics, Tribunal des conflits.*

Congrès agricole. Rapport de M. Nicias Gaillard, 25 mars.— Crédit foncier : rapport de M. Josseau, 27 mars.

Conil, 6 déc.

Conseil de bord. Le Conseil de bord qui, par suite d'une déclaration d'incompétence d'un autre Tribunal militaire, se saisit de la poursuite sans renvoi de la Cour de cassation, commet-il un excès de pouvoir? 11 fév.

Conseil d'Etat. Note sur ses travaux, 25 mai. — Réglement intérieur, 17 juin. — Le recours-incident est-il recevable après le désistement du pourvoi principal? 2 août.

Conseil de famille. Est-il nul celui composé contrairement aux prescriptions de l'art. 407 du Code civil? 15 avril, 19 août. — Réunion pour les enfans de la reine des Belges, 15 nov.

Conseil de guerre. Le militaire qui, hors de son corps, se rend coupable d'une tentative d'évasion par bris de prison, est-il justiciable du Conseil de guerre? 13 mars. — A-t-il compétence pour juger des faits antérieurs à la promulgation de l'état de siége? 22, 28 sept. — Le Conseil de guerre français à Rome est-il compétent pour juger des faits incriminés antérieurs à l'entrée des Français à Rome? 14, 17 mars. — La disposition de l'art. 443 du Code d'instruction criminelle est-elle applicable aux décisions des Conseils de guerre? *Quid* en cas de condamnation correctionnelle? *Quid* si l'un des deux condamnés a subi sa peine? L'intervention des condamnés est-elle recevable après le pourvoi du ministère public? 10, 12 mai. — Peut-il, séance tenante, substituer une condamnation à une autre? 26 oct., 12 nov. — Y a-t-il excès de pouvoir du Conseil de guerre qui, en condamnant un individu, déclare qu'il résulte de la cause l'innocence d'un autre précédemment condamné, et fait transcrire cette décision en marge du premier jugement comme réhabilitation? 10, 12 mai, — Est-il nul le jugement qui qualifie désertion à l'intérieur la désertion à l'étranger? 23 août. — A Clermont, quatre soldats accusés de désordres, 5 juin. — Nomination des nouveaux membres, à Paris, 13 mars, 25 mai. — Visite du général Neumayer, 29 oct. — Décision relative aux grâces, 24 mars. — V. *Circonstances atténuantes, Etat de siége, Peine.*

Conseil judiciaire. Un individu peut-il, avec l'assistance de son conseil, faire partie d'une société en nom collectif? Peut-il être déclaré en faillite? 12 déc.

Conseil général. De la Gironde, 30 août. — De la Nièvre, 6, 7, 10, 19 sept. — De la Seine, 8, 9, 10 nov.

Conseil général de l'agriculture et du commerce, 19 avril. — Question du travail dans les manufactures, 28 avril, 1 mai.— Des gardes champêtres, 3 mai. — Des marques de fabrique, 9 12 mai.

Conseil municipal. Les décisions d'un conseil municipal créant des impôts communaux, approuvées par le Gouvernement provisoire de la République, sont-elles valables? *Quid* si le décret approbatif n'a point été promulgué? Quel sera le Tribunal compétent pour juger les poursuites? 7, 8 janv. — Le ministre de l'intérieur a-t-il qualité pour réformer un arrêté municipal relatif à l'alignement des propriétés le long d'un cours d'eau? Cette décision peut-elle être attaquée par la voie contentieuse? 18 avril. — V. *Chemins vicinaux.*

Conseil de préfecture. Est-il compétent pour statuer sur une question de propriété entre une fabrique d'église et la commune? 30 mars. — *Quid* pour les constructions faites sur des cours d'eau non navigables ni flottables? 12 juil. — Est-il nul l'arrêté qui, en ordonnant une expertise, ne met pas les parties en demeure de nommer les experts? *Quid* si ceux-ci n'ont pas prêté serment? 14 mai. — Dans quel délai doit être formé le pourvoi contre l'arrêté en matière de travaux publics? 6 juin. — V. *Cours d'eau, Expropriation pour cause d'utilité publique, Mines.*

Constance (Dlle), 10 avril. — Constant, 9 mai, 14 août.

Constructions. En cas de constructions élevées sur le fonds d'autrui, les Tribunaux peuvent-ils substituer à l'alternative laissée au propriétaire du fonds, par l'art. 555 du Code civil, un autre mode de procéder? *In specie* n'estimer que l'utilité réelle procurée au fonds par les édifices? 24 janv. — V. *Bail, Fortifications, Hypothèque, Mutation* (*droits de*).

Consuls. Décision du Tribunal d'Amsterdam à leur égard, 28 juil.

Contamin, 26 nov. — Conte, 26 nov.

Contrainte par corps. Doit-elle toujours être prononcée en matière de lettre de change? 8 juil. — Les jugemens prononçant la contrainte par corps qui ont acquis l'autorité de la chose jugée, même avant la loi du 20 décembre 1848, sont-ils susceptibles d'appel? 2 janv. — Est-elle d'ordre public la nullité résultant de ce que la contrainte a été prononcée en dehors des cas prévus par la loi? 9 mai. — Est-elle applicable au profit de la femme contre le mari pour recouvrement de dommages-intérêts alloués en Cour d'assises? 15 fév. — L'est-elle aux représentans du peuple? 28 déc. — Observations à ce sujet, 31 déc. — La demande en cession de biens arrête-t-elle la contrainte par corps? 23 fév. — Est-elle applicable au débiteur de sommes, les unes fixées, les autres indéterminées? 3 juil. — Le syndic des affaires d'un individu en liquidation judiciaire peut-il être condamné par corps à payer le montant des travaux qu'il a ordonnés? 24 juin. — Quel est le point de départ pour la consignation des alimens? 10 août. — Doit-elle être calculée sur la totalité des condamnations prononcées ou d'après le chiffre de la condamnation la plus forte? 3 oct. — Le président du Tribunal peut-il se refuser à faire exécuter la contrainte prononcée par un jugement passé en force de chose jugée? Est-ce par la voie d'appel qu'il faut procéder contre ce refus? Le contraignable doit-il être mis en cause? 29 nov. — L'arrestation faite en vertu d'une ordonnance du président, doit-elle être faite par huissier ou par garde du commerce? 24 nov. — Porteur de contrainte dévoré par des loups, 10 fév. — V. *Aval, Billet à ordre, Etranger, Navigation fluviale.*

Contrebande. En cette matière, la bonne foi est-elle admissible? 22 sept. — Sur la Bidassoa, 30 oct.

Contrefaçon. L'auteur qui a vendu son œuvre, conserve-t-il l'action en contrefaçon? 10 janv., 11 avril. — *Quid* de celui qui a mis son dessin dans le commerce avant le dépôt de l'échantillon? 1 juil. — Y a-t-il contrefaçon dans une combinaison nouvelle de moyens connus? 15 nov.—Doivent-ils être confisqués les objets dont la valeur excède le préjudice causé? *Quid* si le brevet est expiré? 23 oct. — La règle que le partage d'opinions est en faveur du prévenu, est-elle applicable à l'exception de nullité du brevet opposée par le prévenu en police correctionnelle dans une plainte en contrefaçon? 12 janv. — Les règles ordinaires sur la complicité sont-elles applicables en cette matière? 28 juil.— L'appréciation de l'objet d'art est-il à l'abri de la censure de la Cour de cassation? 2 août.

Contribution. V. *Impôts.*

Contumace. Dans un débat criminel dirigé contre un contumax, peut-on admettre l'intervention d'un tiers qui n'est point partie civile? *In specie* de la femme d'un contumax accusé de faux, laquelle figure à l'acte argué de faux? 25 janv. — La notification de l'arrêt de renvoi et de l'acte d'accusation est-elle annulée par la présence du contumax? En cas d'acquittement de tous ses co-accusés, peut-il être condamné à tous les frais de la procédure? 19 avril.

Convoi cellulaire de condamnés, 27 mars, 25, 29 mai, 15 juin, 5 août, 10 oct., 8 nov. — De détenus politiques à Belle-Isle, 6, 24, 25, 26, 30 oct., 1, 3 nov.

Conzay, 10 août. — Coppé, 23 août. — Coppens. — Coppin, 19 oct. — Coquerel, 17, 30 juin.— Coqueret, 30 nov. — Coquet, 2, 24 mars. — Coquillette, 21 mars. — Cor, 31 janv. — Corazzini (fille), 5 juil. — Corbet, 31 oct. — Corbon (Ve), 8 mai. — Corbrion, 4 avril. — *Corcelles* (commune), 25 déc.— Corda, 21 nov. — Cordier, 29 sept. — Cordier (de), 2, 12, 30 janv., 14 fév. (V. *Vol*). — Cordier (Ve), 26 oct. — Cordier (fille), 12 sept. — Corkmann (De), 18 oct. — Cormon, 6 sept. — *Cormoran* (navire), 10 sept. — Cornale (De), 28 juil. — Corneau, 12 janv. — Cornefert, 22 juil. — Cornereau, 12 mai, 28 juil. — Cornon, 30 août. — Cornu, 17 juil. — Corpel, 11 oct. — Corps, 17 janv. — Corréard, 23 mars. — Corréard de Bréban, 8 nov. — Correnson, 21 juin. — Corrigis, 30 nov. — Corroy, 4-7 avril.

Corse. Statistique criminelle, 26 juin.

Cosnard-Desclozet, 28 avril, 20 mai. — Cosnier, 27 sept. — Cosson, 6 avril. — Costa, 17 janv., 23 sept. — Coste, 3, 10 anv., 21, 23 mars. — Cotillard, 13 juil. — Cottard, 14 juil. — Cottereau, 30 mai. — Cotterel, 18 avril, 2, 25 août. — Cottier, 14 juil. — Cottin de Melleville, 17 janv. — Cotton-d'Englesqueville, 5 déc. — Coucaux, 9 fév.—Coudère, 10 janv., 3 mars. — Coudray, 6 avril, 31 juil.— Couesnon, 1 août.— Cougoul, 8 mars. — Coulangeon, 9 nov. — Coulomb, 2 janv.— Coulon, 1, 24 mars, 18 avril, 23 août. — Coulebonne (De de), 27 nov. — Couloumy, 11 janv. — Couneau, 10 avril. — Couperie, 13 mars. — Coupin, 27 déc. — Couplan (fille), 13 sept.

Coups et blessures. Lors de l'arrivée du président, rue St-Lazare, 18 sept.—A des militaires, 10, 18 sept., 6, 13, 25 oct., 10 nov., 1 déc.—Chez des cuisiniers, 6 avril —Dans un cabaret, à Belleville, 27 juin. — Nez emporté, 16 juin.—Un Auvergnat, 11 juil.—Un portier, 6 oct., 20 déc. — Sur un commis en vins, 20 juil. — Est-il nul le jugement qui applique l'art. 311 du Code pénal sans spécifier que les coups ont été *volontairement* portés? 23 juin.

Courant, 8 août. — Courbaire, 11 sept. — Courbis (Fe), 11 fév., 6 avril. — Courboutin, 12 août. — Courcelle (de), 22 mars.

Cour d'appel. De Pondichéry, 9 août. — Audience de rentrée : Discours. Paris, 5, 12 nov. — Orléans, 6 nov. — Rouen, 7 nov. — Amiens, 8 nov. — Poitiers, 9 nov. — Nîmes, 10 nov.

Cour d'assises. Une déposition mensongère contre un tiers étranger aux débats, peut-elle constituer le faux témoignage, 6 déc.— Lorsque le ministère public et la défense renoncent à l'audition d'un témoin, le *président* peut-il le faire déposer en vertu de son pouvoir discrétionnaire? 12 avril. — Est-ce à lui *seul* qu'il appartient de décider si un témoin sera entendu à titre de renseignement? 6 oct.— Peut-il renvoyer les jurés à délibérer? 20 juil. — Peut-il se refuser à interpeller un témoin sur la moralité d'un autre? 18 oct. — Doit-il, à peine de nullité, avertir le jury que la discussion avant le vote est de droit? 15, 21 sept. — Jusqu'où va le droit d'interrogation des témoins par la défense? 20 déc. — A quel moment doit-elle demander acte des variations des témoins? 15 déc. — En cas d'incertitude sur l'âge de l'accusé, le président doit-il, à peine de nullité, poser la question de discernement? 27 sept. — Le conseiller qui a fait fonction de ministère public *par intérim*, peut-il être assesseur dans la même affaire? 6 déc. — L'accusé condamné par la Cour d'assises peut-il être condamné aux frais de la première procédure annulée par l'arrêt de cassation? 28 avril. — Le procès-verbal des débats doit-il constater, à peine de nullité, que la lecture du verdict a eu lieu en présence de l'accusé? 28 déc. — Est-il nul l'arrêt de condamnation prononcé en l'absence de l'accusé? 5 juil. — Le dépôt des pièces à conviction au greffe et sur le bureau de la Cour doit-il avoir lieu avant l'interrogatoire de l'accusé? 18 oct. — La copie de pièces des procès-verbaux des constatations et des dépositions doit-elle être délivrée aux accusés, à peine de nullité? 15 sept. — L'interversion dans l'ordre de parole à prendre par la défense est-elle une cause de nullité? 19 juin. — *Quid* de la notification erronée sur l'individualité d'un juré? 24 nov. — *Quid* de la disjonction des causes lorsqu'il y a plusieurs prévenus? 30 juin. — Formation d'une seconde section à Paris, 18, 20 oct.— Présidens de trimestre, 25 mai, 7 sept., 17 déc. — Observations sur les viols dans Ile-et-Vilaine, 24 novembre. — Session, à Limerick. — A la Nouvelle-Zélande, 22 octobre. *Cour d'assises de la Seine.* Liste des affaires de la quinzaine, 11, 30 janv., 14, 25 fév., 16, 31 mars, 13, 29 avril, 16, 27 mai, 13, 28 juin, 14, 29 juil., 11, 30 août, 13, 27 sept., 11, 30 oct.— 1, 14 nov., 1, 13, 17, 29 déc. — V. *Avoué, Jury, Presse, Preuve testimoniale.*

Cour de cassation. N'appartient-il qu'à elle d'interpréter ses décisions? 19 juin. — La décision fondée sur le sens des conventions ou l'interprétation d'actes est-elle à l'abri de sa censure? 1, 30 janv, 12, 26 juin, 18, 25 déc: — *Quid* de l'appréciation des actes d'acceptation tacite d'une hérédité? 25 fév. — *Quid* de l'interprétation des clauses d'un testament? 28 mars.— *Quid* de l'appréciation de la portée d'une clause d'annoblissement? — *Quid* de celle d'une disposition additionnelle à une constitution dotale? 27 mars.— *Quid* de celle d'une transaction? 27 mai. — *Quid* de celle d'une sentence arbitrale à l'occasion d'un compromis? 30 mai. — *Quid* de la répartition de frais de liquidation faite par le juge entre les divers héritier? 27 mars.— *Quid* du moyen d'incompétence *ratione materiæ?* 15 avril. — *Quid* Lorsqu'un arrêt fait résulter la renonciation à se prévaloir d'une nullité de l'appréciation d'actes judiciaires ou extra-judiciaires? 21 janv. — Celui qui a reconnu en première instance la qualité de son adversaire, peut-il la critiquer devant la Cour de cassation? 10 avril. — L'exception tirée du dernier ressort non opposée en appel, est-elle recevable en cassation? 30 mai.— Les irrégularités commises après l'arrêt, sont-elles un moyen de cassation? 3 juin.— Toute signification faite à Paris dans une procédure pendante devant la Cour de cassation par un huissier autre que celui attaché à cette Cour est nulle, 9 mai.— Nomination des membres du conseil supérieur de l'instruction publique et de la Caisse des retraites, 18 juil.—Rentrée: Discours, 5 nov. — V. *Faillite, Hypothèque, Mandat, Pourvoi, Presse, Requête civile, Servitude, Suspicion légitime, Testament, Usure.*

Cour des comptes. Texte du projet de loi amendé par la commission pour réintégrer les magistrats révoqués, 5 janv. — Organisation, 21 janv. — Décret qui intègre les magistrats révoqués, 10 fév.

Cour de haute justice. Extrait de l'arrêt de condamnation des contumaces de l'affaire du 13 juin 1849, 26, 28 janv. — Election des membres, 16 nov.

Courcschel, 27 avril. — Courgeon, 26 juil. — Courieux, 19 août. — Cournet, 20, 22 mars. — Courrat, 6 fév. — Courroux, 15 mai.

Cours d'eau. Les tiers riverains peuvent-ils se plaindre des modifications de jouissance opérées par un autre riverain? 16 janv., 13 mars, 19 juin. — Le canal dérivant l'eau d'une rivière pour servir au roulement d'une usine, est-il présumé être l'accessoire de cette usine? 18 fév. — Les contestations relatives au recouvrement des frais de garde des rivières sont-elles de la compétence exclusive des conseils de préfecture? 18 fév. —Lorsque, antérieurement à un réglement administratif, des actes privés ont été passés entre des riverains, les contestations relatives à ces actes sont-elles de la compétence des Tribunaux ordinaires? 17 avril. — Les grèves sont-elles des alluvions profitant aux fonds riverains, quand il est constaté que l'eau les recouvre à sa plus grande hauteur, mais sans débordement? — Est-ce à l'autorité judiciaire ou administrative qu'il appartient de faire cette constatation? 14 avril. — *Le montant doit céder à l'avalant*, 8 août. — V. *Action possessoire, Enquête.*

Courson de la Villehélio, 28 mars. — Court, 16 fév.—Courtat, 29 juil. — Courtemer, 12 juin. — Courteille, 5 déc. — *Courtenay* (commune), 3 juil.—Courtin, 21, 30 août, 27 oct., 10, 24 déc. — Courtois, 4, 8 mai. — Courtois-d'Hurbal, 17 déc. — Courtot, 29 oct. — Courty, 22 juin. — Courville, 4, 15 août, 25 oct. — Courvoisier, 11, 20, 23 sept. — Cousin, 9 janv., 11, 22 août, 12 nov. — Cousot (fille), 3 mars. — Coutrais, 14 nov. — Coutumier, 8 avril. — Couture, 18 janv., 25 déc. — Couturier (Ve), 15 fév., 15 mai. — Couty, 21 juil. — Couverchel, 10 mars. — Couvet, 11 janv. — Couvreur, 21 août. — Cramail, 25 déc.— Crapet, 4 mai. — Crapez, 18 avril. — Cratour, 25 sept. — Crebillac, 29 août.

Crédit. Lorsqu'en vertu d'un acte notarié, un crédit a été ouvert à une personne, laquelle a souscrit des lettres de change, les poursuites intentées ensuite par le créditeur sont-elles soumises aux règles ordinaires ou des lettres de change? — *Quid* spécialement de la prescription? 9 mai. — V. *Société.*

Crédit foncier. Projet de M. V. Foucher, 29 juin.

Cremel, 25 août. — Crequy, 11 août. — Crespin, 1 juil. — Crespin (fille), 29 nov. — Cretté, 6, 30 mai. — Creyon, 4 oct. — Crevat, 14 fév., 10, 12 mai. — Crevel, 16 août. — Cristofini, 28 juil. — Crivelli, 3 oct. — Croce-Spinelli, 16 mars, 21 avril, 14 août. — Crochard, 6 juil. — Crochemore (Randou dit), 24 fév. — Croissant, 18, 22 avril. — Crompton, 7 fév. — Croquevielle, 10 janv., 8 août. — Crosnier, 7 sept. — Crouin (Ve), 10 juin. — Crouizaud, 22 août.—Crouzet, 6 fév. — Croye (de), 2 août. — Crozat, 17 janv. — Cruchet (Fe), 28 juil. — Cruchon, 9 nov.

Crue du Rhin, 6 juil.

Crugy, 11, 14 mars.

Cuba (île de). Expédition contre elle, 5, 10, 13, 19, 24 juin, 3, 4, 11 juil., 31 août, 7 sept. — *Jugement*, 22 oct.

Cueillens, 9 août. — Cugnet (fille), 30 mars.— Cuissierme, 21 déc. — Cumberworth, 30 août. — Cuniac, 18 avril. — Cuningham, 15 déc. — Cunin-Gridaine, 23 oct.— Cuny, 27 oct.— Curcuff, 4 fév. — Cure, 11 mars. — Curel (de), 12 août. — Curet (Ve), 1 mai. — Curnet (De), 26 avril. — Curtix (Anna), 26 août. — Curty, 29 sept. — Cusset, 16 juin. — Cussol, 16 mai. — Cusson, 14 août. — Cussy, 1 nov. — Cyrille, 29 sept.

D

D... (Aug.), 14 sept. — D.., horloger, 14 mai. — Daage, 3 juin. — Daccosta, 22, 24 juil. — Dacheux, 1 juil. — Dacy, 6 oct. — Dagneaux, 6 juin, 14 déc. — Daguerre, 28 juil. — Daguesaut, 10 mai. — Daillaud (fille), 31 août, 11 oct. — Daire, 27 janv. — Dalencé, 1 juil. — Dalican, 14 fév., 10, 12 mai.— Dallard, 20 janv. — Dallas, 8 août. — Dallongeville, 12 oct.— Dalmas, 17 mars. — Damars, 12 oct. — Damassin-Burgot, 19 nov. — Dambios (Fe), 15 mars. — Damiani, 11 oct. — Damier, 9 août.— Damin, 5 juin. — Damiron, 9 mars. — Dampt, 31 déc. — Damoiseau, 19 oct. — Danel, 20 sept. — Danèse, 21 juin. — Daniel, 3 janv., 5 avril. — Danin, 23 oct. — Danjou, 8 juin. — Dantin, 19 avril. — Dapatié, 28, 29 mars. — Darclay, 20 juin. — Dargence, 22 fév. — Darion, 2 mars. — Darnac, 14 mars. — Daroles, 14 août. — Darracq, 12 mai.— Darthez, 14 avril. — Dartige, 3 mars, 28 juil. — Daubourg, 9 juin. — Daubry, 17 juil. — Daudel, 10 avril, 15 sept. — Daudu, 24 août. — Daulé, 18 avril. — Daulhième, 26 nov. — Daumas, 11 fév. — Dauphin, 7 avril. — Dauprez, 22 fév. — Daussy, 11 août.— Dautrevaux, 18 août. — Dautry, 8 nov. — Dauvergne, 15 nov. — Daverton, 5 sept. — David, 21 fév., 7, 14 mars, 5 août. — David-ben-Abou, 3 janv. — Daviel, 13, 27 fév. — Daviès frères, 6 mai. — Davillier, 22 fév. — Davin, 14 juin. — Darvand, 12 déc. — Dayres, 13 avril. — Deaux, 11 janv.— Debacq, 26 oct. — Debar, 5 déc. — Debat, 1, 7 juil.

Débauche (excitation à la). Le fait d'excitation à la débauche d'une seule jeune fille mineure constitue-t-il le délit? 6 fév. — L'article 334 du Code pénal s'applique-t-il à celui qui corrompt la jeunesse dans son propre intérêt? 20 juin.

Debeaune (veuve), 5 novembre. — Debein, 13 septembre — Debeine, 20, 22 mars. — Debierre (veuve), 15 décembre. — Debize, 6 avril — Debosque, 14 juin. — Debouche, 12 juil. — Debourges, 12 sept. — Debout, 3 oct. — Debouvry, 7 sept. — Deburgrave, 2 sept. — Decagny, 12 déc. — Decaen, 15 mai. — Decaux (De), 14 avril. — Dechèvres (Fe), 4 au 7 avril. — Declinchamps, 28 août. — Deconclais, 13 janv. — Decoq, 16 mars. — Decoter, 17 fév. — Decressin, 17 oct. — Dedé, 15 oct. — Defaye, 17 juin. — Defémieux, 3, 4, 6, 8, 10 mars. — Defieufe, 8 mars. — Defir, 14 nov. — Defitte, 25 déc. — Deflers, 29 oct. — Defour, 3 mai. — Defoy, 30 août. — Defrance, 2 août. — Defrize, 22 juil. — Degaux, 8 avril, — Deglain (Fe), 4 juil. — Degouy, 16 janv. — Degoy, 19 sept. — Degrais, 22 déc. — Degrand, 28 juil. — Deguelte, 2 mai. — Deguilhen, 27 sept. — Deguisal (Ve), 30 nov. au 8 déc. — Deharembure, 16 janv. — Deharme, 28 déc. — Dehoux, 16 juin. — Dejean, 15 mai, 5 juin, 20 sept., 6 oct., 15 nov. — Degonghe, 9, 12 juin. — Delabarre, 18 oct. — Delabrierre, 2, 29 juin. — Delabrousse, 4 oct. — Delachâtre, 15 mai. — Delacombe, 3 mai.— Delacouture, 22 août.— Delacretaz, 9 mai.— Delafaye, 21 mars. — Delaforge, 31 oct., 10 déc. — Delafraye, 25 mars. — Delagarde, 3 avril, 22 août. — Delage, 5 juil. — Delagrange, 16, 17 juin. — Delahante, 17 nov. — Delahaye, 9 janv., 7, 16 juin, 1 juil., 12 août, 27 nov. — Delahodde, 20, 27 juin, 8, 14 août.

Délaissement. La notification du délaissement est-elle chose essentielle? 3 janv.

Delalande, 8, 25 août, 28 sept. — Delalonde, 21 déc. — Delamarche, 12 mai, 28 juil. — Delamarre et Didier, 28 nov.— Delamarre, 22 juin, 1, 4 juil., 29 août, 21 sept. — Delamarre (Fe), 15 nov. — Delamotte, 11, 27 mars, 14 nov. — Delannois, 18 fév., 23 mars. — Delannoy, 8 mars, 21 sept. — Delannoy (Ve), 19 janv. — Delanoue, 11, 17 oct. — Delaplanche, 7 mars. — Delaporte, 28 fév., 8 mars. — Delaporte (Fe), 6 fév. — Delaroche-Tourteau de Septeuil, 20 nov. — Delarue, 18 juil. — Delaruelle, 31 juil. — Delasalle, 14 juin. — Delatour, 22 août. — Delattre, 25 déc. — Delaubier, 21 mars. — Delaunay, 19, 29 juin, 22 déc. — Delaveau, 2 mars, 18 juillet. — Delaville, 14 avril. — Delavoissière, 9 mars. — Delbert, 1 fév., 18 août. — Delbonel, 12 nov. — Delbrouck, 14 nov. — Delcaire, 22 mars. — Delépine, 12 juin. — Deleuze, 27 mai. — Deleze (Ve), 19 juin. — Delfosse, 22 fév. — Delhomme, 13 déc.— Delhon, 15 août. — Dellac, 1 fév. — Delmas. (V. *Troubles à Alby.*)— Delmotte, 23 mai. — Deloinec, 11 oct. — Delompré, 1 fév. — Delouy, 10 déc. — Delpero, 3 oct. — Delpont, 21 déc. — Delrieu, 28 déc. — Delsace (fille), 17 mars. — Delsaux, 16 juin. — Deluc, 26 nov. — Delvallée, 31 janv. — Delzons, 4 fév., 16 juin. — Demailly, 17 fév. — Demaison, 22 juin. — Demançais, 4 sept.

Demande nouvelle. V. *Peine disciplinaire, Appel.*

Demandre, 13 janv. — Demaneuf, 1 fév.— Demange, 1 juil. — Demange (Fe), 20, 21, 22 juin, 18 juillet. — Demartigny, 1 nov. — Demay, 28 juil. — Demiannay, 11 mars. — Demichelis, 5 oct. — Demôle, 1 janv. — Demoly, 24 nov. — Demontry, 8 mars. — Démonts, 13 mars. — Demortain, 15 août. — Demoustier, 4 mars. — Denailly, 13 janv. — Denat, 21 mars. — Denecheau, 14 janv.— Denis, 19, 28 avril, 20 juin. — Denis-Lagarde (Ve), 5 mai. — Denisart, 12 sept. — Denivelle, 10 mars. — Denham, 23, 25 sept., 2 oct., 22 déc. — Denizet, 8 mars.— Dennery, 22 mars. — Denonette-Roger, 6 fév. — Denys, 3 mai. — Deodaté, 6 fév. — Deparoy de Larcy, 14 avril. — Depeyre, 30 janv. — Depied, 29 déc. — Depierre, 6 déc.— Deplace, 20 mai.

Déportation. Des condamnés anglais au Cap, 27 janv. — Texte du projet de loi de la Commission de l'Assemblée nationale, 16 fév. — Observation sur l'article 8, 3 juin. — Texte de la loi, 17 juin.

Dequevauvillers, 8, 11 oct.— Dequez, 19 avril. — Derache, 28, 29 mars. — Derais (Fe), 5 août, 8 nov.— Derne, 19 avril. — Deroin (Jeanne), 31 mai, 1 juin, 14 nov. — Dervaux, 20 mars. — Desamie, 9 mai. — Desanti, 25 avril. — Desarnauts, 11 juil.

Désaveu de paternité. Le recel de la grossesse peut-il donner lieu à l'exercice de l'action en désaveu? 10 janv., 26, 29 avril, 6 mai. — V. *Assemblée législative* au mot : Proposition *Demante.*

Desbassyns, 10 déc.— Desbois, 11 janv., 22 août, 10 déc.— Desboury, 10 oct. — Desbrochers, 14 mars. — Descartes, 18 janv. — Deschamps (Fe), 29 sept. — Deschamps, 21 mars, 17 avril, 9 juin, 11 oct. — Deschamps-Larivière, 4 fév. — Deschanel, 20 fév., 13 juil. — Deschaux, 7 nov. — Desehintres, 2 août. — Desclaux, 18 janv., 21 avril, 20 mai. — Descombes, 25 sept. — Descotte, 21, 29 août. — Deseaux, 12 août. — Desencloux (fille), 21 nov. — Desesquelle (dame), 25 janv. — Desgranges, 3 mai. — Deshayes, 2 mars, 21 juil., 15, 31 août, 14 sept., 10 nov. — Designé, 30 août.— Désiré, 25 déc. — Désirée, 9 mai.

Désistement. Suffit-il toujours de l'acceptation du désistement pour qu'il soit valable? *Quid* dans les matières où le domaine de l'Etat est intéressé? 16 janv. — L'avoué peut-il se désister d'un contredit fait par sa partie sans un mandat spécial de celle-ci? Ce mandat doit-il être prouvé par écrit ou peut-il résulter de simples présomptions? 21 janv.

Desjardins, 29 mars, 20 avril. — Deslandes, 18 avril, 5 déc. — Deslieux-Clary, 27 mars. — Desloges, 28 janv. — Desmarchais, 6 sept. — Desmarest, 15, 16 mai. — Desmarets, 10 avril. — Desmoulins, 26 août. — Desneufbourgs, 21 mars. — Desnot, 21 août. — Desorbais, 10 nov. — Desorbier, 2 juin.

Désordres. V. *Troubles.*

Desormes, 20 mars. — Desouche-Touchard, 15 août. — Desoye, 10 mars, 25 mai, 1 juin. — Despart, 20 janv. — Despaux, 24 nov. — Desperonx, 7 mars. — Desplanques, 6 juin. — Desplès, 28 avril.— Desponi, 21 nov. — Desprez, 22 avril. — Desquennes, 27 avril. — Desrayaud (fille), 14 mars. — Desroche (Fe), 14 nov. — Desruel, 5 janv. — Dessaigne, 3 janv.— Dessauret, 13 fév.

Dessèchement. A partir de quel moment courent les intérêts de la plus-value due au concessionnaire? *Quid* de la quotité de ces intérêts? 19 sept.

Desserteaux, 12 mai. — Desterne, 8 sept. — Destigny, 12 nov., 14 déc. — Destombes (fille), 11 oct. — Destournelles, 11, 18 déc.— Detape, 13 fév.

Détournement. Est-il punissable comme recéleur celui qui conserve des objets saisis dont il a connu l'origine postérieurement? 13 juil. — Y a-t-il détournement d'objets saisis quand la saisie porte sur des biens *indivis?* 17 oct. — Question de détournement de mineure à Pondichéry, 22 fév. — A l'hospice Beaujon, 19 mai.— Par deux employés de la guerre, 19 oct. — V. *Abus de confiance, Postes, Vol.*

Deval, 1 mai. — Devander, 1 sept. — Devarennes, 6 mai.

Dévastations. Commission pour déterminer les dommages causés par la Révolution de Février, 10 sept.

Devaux, 15 mai, 14 juin. — Devaux (Dlle), 7 août. — Devaux-Moret, 22 fév. — Devenoge, 23 janv. — Deveze, 20 mars. — Devidal, 7 mars. — Devienne, 13 fév., 8 juil. — Devigne, 20 au 22 juin. — Devillage, 25 fév. — Devillaine, 14 déc. — Deville, 21 déc. — Devillers, 7 juil., 1 août, 27 déc. — Deville-Eurat, 8 mars. — Devilly (Fe), 27 oct. — Devin, 4 oct. — Devirgile, 9 août. — Devisme, 8 juil. — Devoille, 29 juin. — Devos, 15 août. — Devoto, 9 mars. — Dey, 2 mars, 15 nov. — Deyres, 6 janv., 21 juin. — Dezandes, 10 oct. — Dezets, 1 mars. — Dezèze, 25 août.— Dharreville, 26 juil. — Dherbocq, 7 déc. — Didier, 12, 17 janv., 9, 11 fév., 8 mars. — Diebolt, 17 nov. — Diener, 16 mars. — Dierickx, 25 déc. — Diernat, 10 juil. — Dieudonné, 17 mars, 19 avril.

Diffamation. Les écrits produits dans une instance peuvent-ils être condamnés comme diffamatoires? 13 oct. — La nullité de la plainte pour défaut d'articulation doit-elle être proposée *in limine litis?* 13 oct. — En chaire aux *Etats-Unis*, 2 juin. V. *Fonctionnaire public, Presse.*

Dihinx, 9 août.

Dimanche. La loi de 1814 sur son observation est-elle encore en vigueur? 22 déc.

Dinaumare, 7 fév. — Dinivelle, 22 fév. — Dintrans, 10 avril. — Dion-Lambert, 3 nov. — Dionnet, 2 août. — Dival, 27 mai. — Diveau, 5 déc.

Divorce. Les conventions faites entre époux avant le divorce prononcé en pays étranger (*in specie* en Suisse), sont-elles valables en France, même après que la femme a recouvré sa nationalité? 8 janv.

Djelloul, 26 mai.— Dobercourt, 28 juil. — Docquin, 10 mai. — Dodet, 16 sept. — Dody (Fe), 7 juil. — Doiselet, 3 mars.— Doisnel, 17 mai.

Dol. Peut-il être ratifié *tacitement?* 15 oct. — L'action révocatoire des actes frauduleux du débiteur est-elle ouverte à tous les créanciers indistinctement? 25 mars. — Lorsqu'un jugement de première instance a imputé le dol au vendeur et à l'acheteur conjointement, la Cour d'appel peut-elle, tout en adoptant les motifs des premiers juges, l'imputer seulement à l'une des parties? 25 mars. — V. *Requête civile.*

Doligny, 19 sept., 3, 30 oct., 8, 21 déc.— Dollsy, 12 août.— Dollé, 30 mars. — Dollon (de), 8, 21 déc.

Domaines engagés. La loi du 14 ventôse an VII est-elle applicable aux accensemens faits par les ducs de Lorraine, lorsqu'il y a postérieurement des ordonnances de ces mêmes princes passées en force de chose jugée? 16 janv. — V. *Vente.*

Domec, 7 sept. — Domenc, 8 avril. — Domingo, 22, 24 juil. — Dominici, 26 juin.

Domicile. Celui d'origine subsiste-t-il malgré l'habitation momentanée dans un autre lieu? 24 juin.— *Quid* si la déclaration exigée par l'art. 104 du Code civil n'a pas été faite? 26 nov.

Dommage aux champs. Le juge peut-il l'excuser? 15 avril.

Dommages-intérêts. La demande formée contre les syndics d'une faillite doit-elle l'être nécessairement par la voie de la production? 16 janv. — Les dommages-intérêts réclamés par le défendeur doivent-ils être comptés pour la détermination du dernier ressort? *Quid* de ceux réclamés incidemment par le demandeur? 2 mars. — Demande formée par un tailleur anglais contre l'ambassadeur du Népaul, 2 oct. — V. *Fonctionnaire public, Partie civile, Presse, Preuve, Vaine pâture.*

Dommange, 4 mai. — Domnec, 13 oct. — Donat, 17 oct — Donat-Rebès, 8 avril, 18 oct.

Donation. Celle faite par une personne, faisant partie d'une congrégation, à la congrégation doit-elle, à peine de nullité, être acceptée dans les six mois de l'ordonnance d'autorisation? 28 fév. — En cas de donation d'immeubles hypothéquée, la sommation de payer ou délaisser doit-elle être faite au donateur? 25 oct. — La donation, dans le contrat de mariage, stipulée au profit de l'époux survivant de l'usufruit de la moitié des biens de la communauté revenant à l'époux préd

Duel. Constitue-t-il un crime ou un délit? 12 juil., 30 août, 21 déc. — MM. de Coislin et Testelin, 24 janv. — MM. Léo de Laborde et Richandet, 8, 9 fév. — MM. Gonzalès Bravo et Rios-Rosas, 9 fév. — MM. Achard et Fiorentino, 6, 7 juin, 1 sept. — Clary et Valentin, 30 juin, 1 juil. — MM. Dupont et Chavoix, 23, 25 août, 16, 17 nov. — A Courbevoie, entre deux sous-officiers, 9 mai. — A Rennes, entre deux sous-officiers, 9 mai. — A Montpellier, arrêté par des prêtres, 23 oct. — A Cawpore (Indostan), 5 nov.

Dufailly, 29 juin. — Dufaut, 21 fév., 10 sept. — Dufay, 3 nov. — Duffié, 3 avril. — Duforest, 22 nov. — Dufou, 3 avril. — Dufour, 9 mai. — Dufraisse, 15 mars, 14 nov. — Dufraix, 10 mars. — Dufrénois, 1 mars. — Dufresne, 14 janv., 8 août. — Dufresne et Montholon, 31 mai. — Dugayon, 26 nov. — Dugueyt, 14 avril, 17, 29, 31 déc. — Duhamel, 27 nov. — Duhois, 3 mai. — Duhomme, 22 nov. — Duiz (Fe), 11 avril. — Dujoncquoy, 18 fév., 26 avril. — Dulac, 14 mars. — Duler, 31 janv. — Dulin, 21 sept., 22, 25, 28 déc. — Dumareau, 4 juil. — Dumas (Alex.), 23 fév., 31 août, 23 nov., 8, 21 déc. — Dumas, 27 avril. — Dumas et Germain, 5 juil. — Dumas (fille), 3 fév., 3 avril, 17 oct. — Dumery, 17 avril. — Dumetz, 9 janv., 10 avril. — Dumineray, 13 oct. — Dumiral, 9 août. — Dumont, 20 janv., 25 mars, 5, 6, 7 avril, 17, 31 mai, 9 juin, 12 juil., 19, 21, 27 août, 12 nov. — Dumont (Fe), 19 mai. — Dumont Ste-Croix, 5 avril. — Dumonteil-Lagrèze, 8 juil. — Dumoulin, 9 fév., 22 mars. — Dupac, 26 mai. — Duparquet, 9 janv. — Dupas, 15 fév. — Duperay, 29 août. — Dupérier, 15, 29 août, 21 sept., 17 nov. — Duperron (Fe), 27 déc. — Dupin, 2 fév., 15 mai. — Dupeuty, 6 sept. — Duplessis, 7 nov. — Duplessis de Pouzilhac, 21 mars. — Dupont, 16, 21 fév., 15 avril, 16, 27 juin, 8, 15 août, — Dupont (fille), 11 oct. — Dupont et Barrelon, 3 oct. — Duport (fille), 16 juin. — Duport, 30 nov. — Duprat, 12, 19 juil., 2 août, 21 sept. — Dupray-Lamahérie, 28 avril. — Dupré, 4 mars, 18, 22 juil., 11 déc. — Dupuids, 17 avril. — Dupuis, 8 mars, 7 juil., 21, 29 août, 21 sept., 17 nov. — Dupuy (fille), 3 mars, 26 oct. — Dupuy, 8, 22 mars, 10 avril, 3, 20, 27 mai, 14 juin, 26 nov. — Dupuy de Grandval, 14 déc. — Duquesne, 26 avril. — Duquesnoy, 1 avril. — Durais, 30 janv. — Durand, 27, 31 janv., 8, 11 fév., 18 avril, 9, 14, 20 juin, 12 août, 17, 18, 29 déc. — Durand (Fe), 17 mai, 8 août. — Durand-Morimbeau, 26 juin. — Durand Saint-Amand, 9 mars, 3 juin. — Duréca, 28 fév. — Duret, 18 avril, 25 déc. — Durieu, 10 janv., 21 fév. — Durillon, 4 fév. — Durlaud, 24 mars. — Duros, 1 juin. — Durruthy, 26, 27 avril. — Dursel, 27 janv. — Dusablon (dame), 30 nov. au 8 déc., 27 déc. — Dusacq, 23 mars. — Dusautour, 16 janv., 20 avril. — Dussaut, 13 sept. — Dusseau, 19 oct. — Dussolier, 14 nov. — Dutacq, 7 juin. — Dutel, 19 avril. — Dutemple, 23 janv. — Dutertre, 4 janv. — Dutheil, 3 juin. — Dutheil (Ve), 11 juil. — Dutour, 8 mars, 14 avril. — Dutrel, 27 fév. — Dutric, 7 mars. — Duval, 13, 16 fév, 19 avril, 25 sept., 25, 27 déc. — Duval (dame), 29 juil. — Duval-Destains, 18 déc. — Duvault-Laty, 19 juin. — Duvette, 18 déc. — Duviguau, 26 juin. — Duvivier, 10 janv., 24 juil. — Dyer, 13 avril.

E

Ebelbaner (Fe), 30 juin, 1, 4 juil. — Ebeling, 27 fév.

Eboulement. Du plancher d'un corps-de-garde, 27 avril.

Echange. L'échangiste qui a prescrit par la possession de dix ans la propriété de l'immeuble reçu en contre-échange, a-t-il pu, pendant le temps de la possession, conférer sur l'immeuble une hypothèque valable? *Quid* si plus tard l'échangiste renonce à se prévaloir de la prescription acquise en sa faveur? 1 janv. — V. *Enregistrement.*

Echeto, 30 mai.

Ecole. Révolte dans une institution, à Saint-Mandé, 5 déc. — *Ecole de droit.* Concours, à Paris, 5, 14, 20, 24, 30 janv., 3, 6, 13, 17 fév., 6 juil., 27 oct., 3, 13, 14, 15, 17, 26, 29 nov., 8, 13, 15, 16, 19, 21, 22, 24 déc. — Distribution des prix, 11 août. — Concours devant la Faculté de Dijon, 12 avril, 16 oct. — Réglement sur les droits de présence dans les concours, 13 avril. — Sur les concours, 19 mai. — Sur le doctorat, 10 déc. — V. *Frais d'études, Instituteur.*

Edeline, 1 août. — Edouard, 24 janv.

Effets de commerce. V. *Billet à ordre, Compte-courant, Lettre de change.*

Effets publics. Celui qui se livre habituellement à l'achat et à la revente des effets publics, est-il justiciable du Tribunal de commerce? 22 fév.

Egée de Ligny, 21, 24 mars. — Egli (Ve), 23 juin.

Egout. Paquets jetés par le comte de....., 1 oct.

Egreteau, 12 mai. — Ehrmann, 9 nov. — Eichenger, 10 juin. — Eigenbrod, 20 janv. — Einesy (d'), 19, 21 janv. — El-Arbi, 28 avril, 19 mai, 25 juil.

Elections législatives. Loi du 15 mars 1849. Le décret du 21 avril 1849 qui affranchit des formalités ordinaires les imprimés dans les quarante-cinq jours qui précèdent les élections générales, s'applique-t-elle aux élections partielles? 20 janv. — En cas de contestation sur l'admission d'un électeur sur la liste électorale, à qui incombe la preuve du fait susceptible d'entraîner la radiation? (*In specie* failli) 24 janv. — Le militaire qui exerce les fonctions temporaires de portier-consigne, doit-il exercer son droit électoral à son domicile d'origine ou dans le lieu où il réside depuis six mois? 21 fév. — *Quid* des adjudans des subsistances militaires? 28 fév. — *Quid* du juge qui réside habituellement dans une commune autre que celle de son Tribunal? 27 mars, 7 août. — *Quid* de l'électeur qui a quitté son ancien domicile depuis moins de six mois? 27 mars. — Depuis dix-huit mois? 4 mars. — *Quid* de celui qui ne se rend dans une commune qu'à des intervalles éloignés? 21 mars. — Le citoyen omis qui n'a pas présenté sa réclamation à la mairie dans les dix jours de la publication de la liste, est il déchu du droit de s'y faire porter? 11 mars. — Le commerçant qui a cessé ses paiemens après la révolution de février, a-t-il perdu l'exercice de son droit électoral? 4, 7 mars. — En cette matière, le pourvoi doit-il être, à peine de nullité, accompagné de la décision attaquée? 4 mars. — L'électeur peut-il faire devant la Cour de cassation les justifications qu'il n'a pu faire soit devant la commission municipale, soit en appel devant le juge de paix? 4, 7 mars. — Pour les faire sur appel, doit-on lui accorder un sursis? 11 mars. — Les membres de la commission municipale qui a rendu une décision en matière électorale, peuvent-ils appeler ou se pourvoir en cassation contre le jugement du juge de paix infirmatif de la décision? 7 mars, 22 avril, 16 mai. — Le tiers qui n'a été partie ni devant la commission, ni en appel, peut-il se pourvoir en cassation? 4 mars. — Celui dont la demande a été repoussée sur l'appel par un simple arrêté du juge de paix dépourvu de publicité, peut-il demander la nullité de cet arrêté devant la Cour de cassation? 7 mars. — En cette matière, le juge de paix peut-il autoriser l'absence des formes substantielles des décisions judiciaires? 22 avril. — Avis aux électeurs, 18, 26 janv. — Circulaire du préfet de police, 11 fév. — Elections, 13, 14, 15, 16, 18 mars, 29 avril, 1, 3 mai. — Convocation, 5 avril. — Fermeture de réunions socialistes, 13 avril. — Fraudes électorales, 25, 28, 29 mars, 29 avril. — *Loi du 31 mai 1850.* Les Tribunaux ont-ils qualité pour juger de l'inconstitutionnalité de la loi? 12, 14 août. — Lorsque l'état des imposables n'existe pas, l'autorité judiciaire peut-elle en ordonner la confection? 29 août, 12, 20, 21 nov. — Peut-on attaquer la liste entière ou toute une catégorie d'électeurs? 7, 12 nov. — Le domicile triennal peut-il se prouver fractionnairement? 15 août, 12, 14, 15 nov. — Les justifications de l'art. 3 peuvent-elles être suppléées par d'autres preuves? 31 juil, 7, 12, 15, 19, 21, 22, 26, 29 août, 6, 7, 12, 19, 20, 21, 28 nov. — Peut-on les produire pour la première fois devant la Cour de cassation? 7, 26 août, 14 nov, 10 déc. — L'erreur devant la commission municipale peut-elle être rectifiée en appel? 8 août. — Le tiers qui n'a pas été partie devant la commission municipale peut-il interjeter appel? 15, 26 août, 12 nov, 13 déc. — Celui qui ne l'a été ni devant la commission, ni devant le juge de paix, peut-il se pourvoir en cassation? 12, 14, 19, 22, 26 août, 6, 12 nov. — Le membre de la commission municipale peut-il appeler de la décision à laquelle il a pris part? 29 août, 15, 20, 21 nov. — Peut-il se pourvoir en cassation? 7, 12, 15, 19, 21, 22, 26 août. — *Quid* du préfet? est-il un tiers? 14, 19, 21 nov. — Est-il recevable le pourvoi non accompagné de la décision attaquée? 7, 19 août, 19 nov. — *Quid* lorsque la décision attaquée a été exécutée volontairement par le réclamant? 7 nov. — L'inscription au tableau d'un avocat est-elle attributive du domicile? 21 nov. — L'étranger naturalisé peut-il établir son domicile triennal antérieurement à l'année de sa naturalisation? 28 août. — Est-il électeur, le sourd-muet? 14 nov. — Pour être porté sur la liste de 1850, faut-il justifier de son inscription pendant l'année 1847? 20 nov. — Faut-il en justifier pour 1850? 20 août. — Doit-il être inscrit sur la liste électorale le citoyen qui, porté sur la cote pour 1848, 49 et 50, prouve que s'il ne l'était pas dans la même commune pour 1847, c'était parce qu'on l'avait valablement déchargé? 28 août. — *Quid* de celui qui, après avoir résidé quelques mois hors de la commune, y revient? 7 août. — *Quid* de celui qui n'a pas été porté au rôle par la négligence ou l'irrégularité de l'administration? 21 août, 19, 20 nov. — *Quid* de celui dont l'inscription *nominale* est erronée? 12, 14, 15, 20, 21, 28 nov., 24 déc. — L'article 16 de la loi (paragraphe 3) s'applique-t-il au cas où le réclamant a changé de domicile *dans la même commune*? 7 août. — Pour avoir droit à l'application du paragraphe 3 de cet article, faut-il faire la justification ordinaire du nouveau domicile? 7 nov. — Celui qui habite une commune depuis moins de trois ans, a-t-il le droit d'être inscrit dans la commune qu'il a précédemment habitée? 21, 22, 26, 29 août, 12 nov. — Celui qui a le domicile triennal dans le canton, a-t-il le droit de se faire inscrire dans une *commune quelconque* de ce canton? 26 août, 19 nov. — Le conseiller municipal peut-il avoir son domicile électoral dans une commune autre que celle où il exerce ses fonctions? 12 nov. — Est-elle absolument nulle la déclaration ou production de certificat faite plus de trente jours après la promulgation de la loi? 7, 12 nov. — Est-elle valable la déclaration faite de vive voix par les ascendans? 26 août. — Faut-il qu'elle soit écrite entièrement par eux, ou seulement signée? 12, 26 nov. — Le juge peut-il la suppléer? 29 août. — Les ascendans, pour donner le *certificat*, doivent-ils avoir trois ans de domicile *électoral*? 26, 28 août, 10 déc. — *Quid* de la veuve? 19 nov. — Doivent-ils avoir la *capacité* électorale (cas d'indignité)? 7 nov. — (Cas d'extranéité), 14 déc. — Cette règle est-elle applicable aux fonctionnaires publics? 18, 19 août. — L'ascendant doit-il payer la contribution personnelle? 22 août, 20 nov. — La mère, du vivant du mari, peut elle donner le certificat? 22 août. — *Quid* de celle qui a épousé un étranger? 28 août. — Les incapacités électorales lui sont-elles applicables en tant que délivrant le certificat? 22 août, 7 nov. — La belle-mère (*Noverca*) peut-elle délivrer le certificat aux enfans de précédens mariages de son époux? 12, 20 août, 12 nov., 14 déc. — *Quid* de l'aïeul au petit-fils du vivant du père? 19 nov. — *Quid* de l'oncle au neveu? 22 août. — *Quid* du gendre au beau-père? 15 nov. — L'avocat *stagiaire* peut-il être inscrit comme ayant domicile chez son père? 19, 28 août. — *Quid* du clerc de notaire? 21, 22, 29 août, 7, 12 nov. — *Quid* du fils qui ne demeure pas, mais qui prend ses repas chez son père? 19 août. — *Quid* du fils qui voyage pour travailler? 22 août, 20 nov. — Le refus des ascendans de délivrer le certificat, peut-il être suppléé? 26 nov. — Les contributions de la femme peuvent-elles être comptées au mari? 28, 29 août, 7, 12, 15 nov. — Celles du père peuvent-elles l'être au fils? 22 août. — La femme commerçante peut-elle délivrer certificat à son mari comme son employé? 28 août. — *Quid* du fils à son père? 12 nov. — Jusqu'à quel moment peut-on requérir le juge de paix de constater l'empêchement ou le refus de délivrance du certificat? 21 août, 14 nov. — Cette constatation ne peut-elle être faite que par le juge de paix? 21 août. — La preuve du domicile peut-elle être faite cumulativement par la taxe personnelle et par le certificat? 29 août, 6, 12, 26 nov., 3 déc. — *Quid* par l'exercice de la fonction publique? 12 nov, 10, 14 déc. — L'*employé* ou le *commis* a-t il droit à la délivrance du certificat du patron? Cette disposition de la loi ne s'applique-t elle qu'à l'*ouvrier?* 12, 19 nov. — *Quid* du clerc d'une étude? 14 nov. — Le certificat du patron peut-il constater la résidence de l'ouvrier non-seulement pendant sa majorité, mais aussi pendant sa minorité? 7 nov. — Est-il valable le certificat donné par les membres de la commission d'un hospice aux domestiques de l'établissement? 15, 21 nov. — *Quid* de celui donné par la supérieure des Sœurs hospitalières? 21 nov. — *Quid* de celui donné par le chef d'une communauté autorisée? 20 nov. — *Quid* de celui donné à un fondé de pouvoir? 15 nov. — Le propriétaire qui n'habite pas la même commune que les ouvriers, peut-il leur délivrer un certificat? 14, 21 nov. — *Quid* du régisseur? 14 nov. — Les employés aptes à être portés sur la cote peuvent-ils néanmoins se prévaloir du certificat de leurs patrons? 28 août. — *Quid* des maîtres-valets? 19, 20 nov. — Les employés peuvent-ils se prévaloir de la déclaration de leurs patrons successifs? 14 août, 14, 15, 20 nov. — Peuvent-ils y joindre celle de leurs ascendans? 19 août. — (Voyez, à propos de ces deux questions, celle : Le domicile peut-il se prouver *fractionnairement?*) — L'employé porté à la cote peut il se prévaloir du certificat pour se faire inscrire ailleurs? 20 nov. — Le chef d'une société agricole est-il un patron? 22 août, 12, 14 nov. — Le jardinier peut-il être considéré comme attaché à l'exploitation? *Quid* du garde particulier? 19, 21 août. — Est-il valable le certificat donné au concierge par le maître qui n'habite pas la même maison? 22 août., 20 nov. — *Quid* de celui du notaire à son clerc habitant séparément? 22, 29 août, 14 nov. — Questions relatives aux bâtimens d'exploitation, 22, 29 août. — Doit-il être inscrit en 1850 le fonctionnaire public qui a cessé de l'être en 1849? 12 août. — Pour se faire inscrire comme fonctionnaire public, faut-il produire un brevet ou commission émanés de l'autorité publique? 12 nov. — Cette qualité peut-elle être invoquée pour la première fois devant le juge de paix? 19 nov. — Est-il fonctionnaire public, le notaire? 8, 12, 14, 19, 26 août, 7, 20 nov., 3, 13 déc. — *Quid* de l'avoué? 14 nov., 10 déc. — *Quid* de l'huissier? 31 juil., 29 août, 6 nov. — *Quid* du greffier? 15 août, 6 nov. — *Quid* de l'instituteur privé? 14 août, 6 nov. — *Quid* d'un inspecteur d'établissement public? 22 août. — *Quid* d'un percepteur? 26, 28 août. — *Quid* du surnuméraire? 15, 21 nov. — *Quid* des employés de préfecture? 5, 14, 19, 21, 22 août, 6, 12, 14, 21, 26 nov. — De sous-préfectures, 14 déc. — *Quid* de l'archiviste d'une ville? 19, 22 août. — *Quid* d'un conseiller municipal? 15, 22, 29 août, 12, 19, 26 nov., 3 déc. — *Quid* d'un adjoint au maire? 21 nov. — *Quid* d'un secrétaire de mairie? 22 août, 26 nov., 24 déc. — *Quid* d'un secrétaire de Conseil de discipline de la garde nationale? 21 nov. — *Quid* d'un maire *suspendu*? 15 nov, 14 déc. — *Quid* d'un membre du bureau de bienfaisance? 22 août, 6 nov. — *Quid* de celui d'un conseil de fabrique? 15 août. — *Quid* de l'ecclésiastique en exercice? 28 août, 12, 14, 20 nov. — *Quid* de l'aumônier d'une communauté? 19 août. — *Quid* des frères de la doctrine chrétienne? 19, 21 nov. — *Quid* du sonneur de cloches d'une paroisse? 7 août. — *Quid* d'un garde particulier? 7 nov. — *Quid* des gendarmes? 12, 21, 22, 26, 29 août, 14 nov., 10 déc. — *Quid* des sapeurs-pompiers? 19 nov., 3 déc. — *Quid* d'un sergent de ville? 22 août. — *Quid* d'un portier-consigne d'une place forte? 15 août. — *Quid* d'un maître de poste? 6 nov. — *Quid* d'un employé aux chemins de fer dans un but de police? 28 août, 6 nov. — *Quid* du concierge d'un abattoir? 21 août. — *Quid* de l'homme de peine? 22 août. — *Quid* d'un gardien de palais? 26 nov. — *Quid* d'un facteur à la halle? 26 août. — *Quid* d'un facteur rural? 6 nov. — *Quid* d'un cantonnier, 22 août, 15 nov. — *Quid* d'un crieur ou afficheur public? 14 nov., 14 déc. — *Quid* d'un garçon de bureau? 29 août. — Les représentans du peuple sont-ils astreints aux justifications ordinaires? 14, 15 août. — Peut-on n'invoquer la qualité de fonctionnaire public qu'autant qu'on ne peut prouver son domicile par les moyens ordinaires? 21 nov. — En d'autres termes a-t-on l'option? 22 août, 21 nov. — Doit-il être exclu le condamné pour *vol*, quelle que soit la durée de l'emprisonnement? 21 nov. — Doit-il être exclu le condamné à l'amende pour jeu prohibé? 12 août. — *Quid* du condamné pour outrage à la morale publique et religieuse? 15 août. — *Quid* du condamné pour outrage à la force publique à trois mois de prison? 19 août. — *Quid* de celui condamné *deux fois* à un mois? 19 août, 12 nov. — *Quid* du condamné pour vente à faux poids? 21 août, 7 nov. — *Quid* du condamné gracié? 22 août. — *Quid* du condamné pour faux en écriture privée en matière de recrutement? 19 nov. — *Quid* de l'officier ministériel révoqué? 15, 22 août, 12 nov. — *Quid* du négociant déclaré en faillite par jugement de défaut, mais relevé par un jugement définitif? 26 août. — *Quid* du négociant déclaré en faillite, mais qui a interjeté appel? 28 août, 14 nov. — *Quid* de l'ouvrier convaincu de ne pas demeurer chez le patron dont il produit le certificat? 12 août. — *Quid* de celui qui a été condamné pour outrage envers un ancien magistrat? 5 août. — *Quid* de l'imprimeur condamné, en 1847, pour compte-rendu infidèle? 19 nov. — *Quid* du journaliste condamné à l'amende pour avoir annoncé une loterie? 8 août, 20 nov. — Le temps passé sous les drapeaux fait-il perdre au militaire le domicile de ses père et mère? 15 nov. — Le militaire en congé doit-il être considéré comme militaire sous les drapeaux? 29 août, 12 nov. — Le militaire libéré du service peut-il se prévaloir de l'art. 6 de la loi? 19 août. — *Quid* du militaire retraité? 19 nov. — Les réclamations peuvent-elles être portées devant le juge de paix *omisso medio?* 19 nov. — Le juge de paix doit-il statuer sur l'appel dans le délai de dix jours, à peine de nullité, 12 août. — Peut-il délivrer un certificat au fils de famille lorsqu'il s'est écoulé plusieurs mois depuis la mort du père? 15 nov. — Peut-il donner un certificat à défaut du patron? 14, 15 nov. — Doit-il, à peine de nullité, avertir la partie intéressée trois jours avant de statuer sur l'appel? 26 nov. — Le délai d'appel est-il déterminé par la date de la déclaration ou par la date de la remise au juge de paix? 21 août. — Est-il valable l'appel formé après l'expiration des cinq jours de l'art. 9, mais avant l'expiration des délais fixés pour présenter les réclamations? 22 août. — Est-il nul le jugement en matière électorale qui ne constate pas qu'il a été rendu publiquement? 3, 14 déc. — Le juge de paix *doit-il surseoir* devant l'exception d'extranéité? 15, 21 nov., 10 déc. — Peut-il *surseoir* pour d'autres questions que celle de nationalité? 26 août, 7, 20 nov. — Peut-il écarter la déclaration des ascendans sur le motif que le fils, par sa fortune, doit figurer sur les rôles? 5 sept., 7, 12, 15, 21 nov., 3 déc. — Peut-il, de sa propre autorité, décider qu'un citoyen est apte à être inscrit sur la cote personnelle? 19 août, 6, 7, 12, 14, 20 nov., 13 déc. — Est-il compétent pour juger le moyen tiré de ce que la commission municipale dont est appel serait illégale? 28 août, 6 nov. — Peut-il omettre les formes substantielles des jugemens? (*défaut d'assistance du greffier*) 15, 19, 21, 22, 29 août, 6, 26 nov., 14 déc. — Sa décision doit-elle être rendue, à peine de nullité, dans les dix jours de l'appel? 12 août. — Lorsqu'il repousse le certificat comme non sincère ou tout autre preuve, peut-il le faire sans spécifier les faits sur lesquels il appuie sa conviction? 28 août, 12, 14, 19, 26 nov., 10 déc. — Quelle est l'autorité compétente pour ordonner la communication des listes? 20 juil., 21 nov. — *Quid* pour celle de la *liste des imposables?* 25 août, 21 nov. — L'autorité judiciaire est-elle compétente pour connaître de la régularité de la commission municipale? 14 nov. — La municipalité *provisoire*, en vertu de l'art. 6 de la loi du 21 mars 1831, a-t-elle pu valablement remplir les fonctions de commission municipale pour former la liste? 19 août, 14 nov. — Y a-t-il incompatibilité entre les fonctions de délégué et celles de membre de la commission municipale? 12 nov. — L'autorité judiciaire est-elle compétente pour statuer sur le refus du maire de recevoir des pièces tendant à inscription sur la liste électorale? 21 nov. — Peut-on former le pourvoi par simple lettre missive? 12, 14 déc. — La qualité de contribuable *inscrit* admise par le juge de paix, peut elle être contestée de nouveau devant la Cour de cassation? 12 nov. — *Quid* des questions de certificat? 15, 20 nov. — L'autorité judiciaire est-elle compétente pour statuer sur la contestation de l'inscription d'un citoyen à raison de ce qu'il figurait irrégulièrement sur la cote? 21 nov. — La notification de la décision de la commission municipale par un agent assermenté, peut-elle être suppléée par un simple avis du maire? 20 nov., 14 déc. — Perd-on le droit électoral par l'effet d'une décision administrative déclarant que la contribution personnelle a été portée sur l'état des cotes irrécouvrables? 19, 21 nov, 3 déc. — L'inscription au rôle des prestations en nature, *pour un domestique*, profite-t-elle au maître ou au domestique? 20 nov. — Texte du projet du Gouvernement pour modifier la loi électorale, 9 mai. — Texte de la loi électorale du 31 mai, 3 juin. — Circulaire y relative, 7, 10, 13 juin. — Avis du préfet de la Seine, 28 juin. — Observations sur l'élection du Bas-Rhin, 5 juin. — Code électoral, par Berrurier, 8 juin. — Election du Nord, 8 nov. — Du Cher, 29 nov. — Circulaire sur les pourvois, 10 août. — Poursuites contre des pétitionnaires de l'Ain, 30 août. — Résumé de la jurisprudence, 18, 19, 21, 22 déc. — V. *Pourvoi en cassation, Réunion (droit de).*

Elections municipales. — Peut-on procéder le même jour à deux tours de scrutin? En cette matière, les arrêtés des conseils de préfecture sont-ils exécutoires par provision? Quand deux beaux-frères sont élus avec des droits égaux, qui doit être préféré? Lorsque des agens de la force armée ont stationné dans la salle des séances, est-ce un cas d'annulation? *Quid* si le local appartient à un des candidats? 4 janv. — La loi du 8 février - 15 mars 1849, qui punit les délits commis dans les assemblées électorales, est-elle applicable en cas d'élections départementales ou communales? 3, 10 mars. — La constitution clandestine du bureau est-elle un motif d'annulation? 14 mai. — Les ministres des cultes d'une commune peuvent-ils être élus au conseil municipal? 3 mai. — L'électeur qui n'a point réclamé devant le conseil de préfecture peut-il se pourvoir au Conseil d'Etat? 2 août.

El-Tahar-ben-Rabah, 5 mai. — *Elvira* (navire), 1 oct.

Emigré. La prescription de l'indemnité court-elle du décès de celui qui y avait droit ou de la loi de 1825? 7 août.

Emmanuel, 23 janv. — Emond, 4 avril. — Empereur, 19 avril.

Emphytéose. V. *Bail.*

Empoisonnement. Neuf empoisonnemens à Paris. V. *Aymé.* — Affaire Gothland et de la dame Du Sablon, 30 nov. au 8 déc. — Tentative dans une famille, boulevard Poissonnière, 14, 15 août. — Dans une autre, rue Richelieu, 23 août. — Dans une autre, à Bruxelles, 5 oct. — Au moyen de gâteaux dans le duché de Nassau. V. *Sulzbach.* — A Créteil, 13 avril. — Sur deux enfans, 1, 2 août. — De cent trente enfans, 10 oct. — Chez les jésuites de Dôle, 12 sept, — Par les champignons, 11, 29 sept. — D'un animal domestique, 20 sept.

Emprin, 12 juin. — Encausse, 5 juin.

Enchère. V. *Folle-Enchère.*

Encontre, 11 fév.

Enfant. L'aggravation de peine des articles 350 et 353 du Code pénal est-elle applicable à la mère naturelle? 21 avril. — Atteint d'une maladie contagieuse, 1 mai. — Abandonné, 3 janv. — Rue Grenéta, 12 janv. — Deux sur la route de La Villette, 14 déc. — Brûlé, 17, 26 janv., 8 fév., 21 mars, 16 sept., 7 nov., 10 déc. — Déposé sur un escalier, 14 avril. — Dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 27 oct. — Trouvé rue de Charonne, 29 nov. — Sourd-muet trouvé sur la voie publique, 18 mai. — Cadavre trouvé dans un appartement, 4 janv. — Dans la plaine de Pantin, 4 mars. — A Montrouge, 7 avril. — Dans un égoût, 8 avril, 12, 17 nov. — Dans la Seine, 13, 14 avril. — Dans le canal de la Villette, 22 mai. — Dans une marmite, 2 juin. — Dans un coffre, 10 juin. — A Puteaux, 31 août. — Sur les bords de la Loire à Nevers, 12 sept. — A Chevreuse, 27 sept. — Près de Suresnes, 24 nov. — Dans le bassin Saint-Antoine, 10 déc. — Envoyé dans un panier à M. G.., 6 janv. — Prévenus de vols, 4 sept. — Evadés du collége de Bruxelles, 1 août. — Tentative d'enlèvement à Naples par des Tunisiens, 8 juin. — Du recrutement des enfans trouvés, 3 janv.

Enfant naturel. La promesse de fournir aux besoins d'un enfant nouveau-né est-elle valable? 14 mai. — Le jugement qui, alors que la recherche de la paternité était admise, a condamné le défendeur, comme père, à payer à l'enfant une rente alimentaire, équivaut-elle à une reconnaissance légale qui le rende successible? 23 mai. — L'acte de naissance donne-t-il le droit de demander des alimens à la personne qui y est déclarée comme père? La mère qui fait cette demande fait-elle par là acte de reconnaissance? 3 juil. — Lorsque l'enfant vient à la succession de sa mère, en vertu de son testament, comment doivent être calculés les droits de mutation? 12 déc.

Enfroy, 20 fév. — Enguehard, 29 juin. — Enjubault, 31 janv., 25 déc.

Enquête. — Lorsqu'après une enquête, le défendeur a reproché diverses dépositions, le jugement peut-il statuer sur le fond avant d'avoir prononcé sur le chef de rejet des dépositions? 14 fév. — Lorsqu'une déposition a été reçue après les délais fixés, y a-t-il nullité de toute l'enquête? 14 déc. — Le jugement qui ordonne une enquête, au moment des vacances, peut-il valablement déclarer qu'en cas d'empêchement du juge commis, il sera pourvu à son remplacement par le président de la chambre des vacations? Le premier juge commis, investi de nouveau à la rentrée, peut-il proroger le délai de l'assignation des témoins? 15 fév. — Peut-on demander une enquête en matière de contestation de cours d'eau lorsque la contestation est d'une valeur supérieure à 150 francs? *Quid* si l'on invoque la législation de 1772? 18 fév.

Enregistrement. En cette matière, le ministère public doit-il être entendu à peine de nullité? 27 mai. — L'usufruitier testamentaire, en même temps usufruitier légal des biens de ses enfans, peut-il retarder le paiement du droit dû sur son usufruit testamentaire, en déclarant qu'il s'en tient provisoirement à son usufruit légal? 14 janv. — La notification faite par l'acquéreur aux créanciers inscrits est-elle passible d'autant de droits de 2 fr. qu'il y a de créanciers inscrits? 8 avril. — Lorsqu'un acte notarié contient deux dates, de laquelle des deux doit courir le délai de dix jours pour l'enregistrement? 14 janv. — Le droit à percevoir sur un bail à rente perpétuelle doit-il être calculé, *en Algérie*, sur un capital formé de vingt fois la rente? 23 janv. — Lorsque, dans un marché, on a fixé un *maximum* et un *minimum* pour la livraison des objets, au gré de l'acheteur, le droit doit-il être perçu sur le *maximum* ou sur la déclaration estimative des parties? 30 janv. — La reconnaissance par le donataire du paiement, par le légataire, de la donation qui lui avait été faite par le donateur décédé, est elle passible du droit proportionnel de quittance ou du droit fixe de décharge? 7 fév. — En cas d'adjudication par suite de surenchère, est-il dû deux droits pour les deux adjudications? 7 fév. — La promesse de vente donne-t-elle lieu à la perception du droit proportionnel? En cas de non exécution, le droit est-il restituable? *Quid* de celui perçu sur un acte qualifié vente par un jugement puis donation par un arrêt infirmatif? 15 fév. — *Quid* du droit indûment perçu, mais acquis postérieurement? 22 août. — Quelle est la prescription applicable à l'égard des actes non présentés à l'enregistrement? 7, 14 fév., 15 août. — La prescription de l'article 61 de la loi du 23 frimaire an VII, court-elle à partir de l'enregistrement de l'acte ou du jour de l'arrêt qui statue sur les difficultés auxquelles cet acte a donné lieu? 15 fév. — Le jour de l'enregistrement de l'acte est-il compris dans le délai de la prescription? 11 avril. — Le droit proportionnel est-il dû sur une créance résultant d'un acte sous-seing privé non enregistré que le notaire fait figurer dans une liquidation? — *Quid* pour les dépôts de sommes ou objets mobiliers chez les officier publics quand ce dépôt n'est pas constaté par un acte authentique? 28 fév. — Quel est le droit dû sur les cessions réciproques qui peuvent avoir lieu à la dissolution de la communauté entre les époux? — 8 avril. — Le droit proportionnel de 50 c. est-il dû sur les sommes que le mari doit restituer en vertu d'un jugement de séparation de corps? 1 mai. — A partir de quel moment le Trésor public a-t-il privilége sur les biens des condamnés? 8 avril. — Les ventes en détail de marchandises, après décès, sont-elles sujettes au droit de 2 pour 100? 17 avril. — La licitation entre copropriétaires est-elle passible du droit de transcription? En cas d'adjudication à plusieurs co-licitans indivisément, ce droit doit-il être calculé sur le prix intégral de l'immeuble? 17 avril, 10 juin, 26 août, 3 déc. — Ce droit est-il dû sur la cession d'immeubles de la communauté par le mari à la femme, à titre de remploi? 4 juil. — L'acte qualifié partage anticipé, dans lequel ne figurent pas tous les enfans, doit-il être considéré comme une donation? 15 avril. — Doit-il l'être comme un échange celui qui comprend des biens héréditaires et autres biens? 19 juin. — Lorsque dans un partage une part supérieure à celle qui leur appartient est faite à certains co-partageans, sauf à rétablir plus tard l'égalité, le droit de soulte est-il dû sur la différence? 22 avril. — *Quid* lorsque l'époux reçoit plus de la moitié de l'actif de la communauté à la charge de supporter une part correspondante de dettes? 14 avril. — Est-ce la partie qui a obtenu jugement ou celle condamnée qui doit faire enregistrer? 14 avril. — *Quid* en matière de compromis? 20 mai. — En cette matière, lorsque sur le dissentiment des experts, un tiers expert a été nommé, les juges doivent-ils se conformer à son avis? 25 avril. — A qui incombent les frais d'expertise? 31 déc. — Bulletins, 22 mai, 5 juil., 19 sept., 24 oct., 15 nov. — Circulaire sur l'enregistrement des adjudications, 15 nov. — V. *Adjudication, Femme mariée, Huissier, Jugement, Mutation (droits de), Notaire, Prêt, Transcription, Usufruit.*

Entrepôt. La ville qui fournit le local est-elle responsable du déficit des marchandises? 24 déc.

Entrepreneur. Peut-il exiger le paiement de travaux faits en dehors des devis lorsqu'ils n'ont point été autorisés par écrit? 18 fév.

Envoi en possession. Peut-il avoir lieu au profit du légataire à titre universel? 14 juin. — L'appel de l'ordonnance est-il recevable? 14 juin, 11 août.

Eohrem de Vesly, 17 mars.

Equipage (rôle d'). Les bâtimens dits de plaisance sont-ils soumis à l'obligation du rôle d'équipage et aux règlemens ordinaires de la marine? 21, 23 janv.

Erambert, 18 déc. — Erambert et Maillard, 12 sept. — Erfelt, 7 mars. — Ernst, 12 sept.

Errata, 11, 30 janv., 3 fév., 27 avril, 3, 4, 12, 19, 22, 29, 31 mai, 15, 19, 29 juin, 22 août, 22, 26 nov., 8, 12 déc.

Erreur. L'erreur de droit, quand la question est controversée, est-elle une cause de nullité du contrat? 10 fév.

Eschenaüer-Benech, 19 nov. — Escobar, 11 janv.

Escroquerie. Des allégations mensongères peuvent-elles la constituer? 15 sept. — De dentelles, 30 janv. — Par un prétendu employé de la compagnie du gaz, 21 fév. — Par une prétendue comtesse de Gercy et son neveu, 20 mars. — Par un faux Lyonnais, 17 avril. — Au bal de *Langres*, 15 sept. — A deux jeunes Français à *Londres*, 24 nov. — V. *Soustraction frauduleuse.*

Escudier, 21 août, 2, 24 oct., 29 déc. — Esmieux, 28 fév. — Esniol, 27 oct.

Espagne. Décision du conseil des ministres sur l'exercice de la souveraineté pendant l'accouchement de la reine, 13 juin.

Esparbès (d'), 24 fév. — Esperon, 7 août. — Espéronnier, 16 juin. — Espié (fille), 2 sept. — Espierre, 10 avril. — Espine (de l'), 11 juil. — Esta (Dlle Pierre dite d'), 7 mars. — Estachon, 23 juin. — Estadieu (V.

cassation? 28 fév. — Lorsque les terrains sont grevés de servitude, l'Etat, traitant à l'amiable, doit-il le faire et avec le propriétaire du fonds servant et avec le propriétaire du fonds dominant? Le conseil de préfecture est-il compétent pour apprécier l'indemnité due au dernier? 8 mars. — Est-elle nulle la décision du jury à laquelle ont pris part deux jurés qui n'ont pas assisté à la visite des lieux? 27 mars. — *Quid* quand le jury a été constitué par erreur sur l'avant-dernière liste? 11 avril.— *Quid* quand il y a eu erreur sur le nom d'un juré? 22 juillet. — Le jury peut-il statuer sur des indemnités, se référant à des aliénations volontaires? 17 avril.— Dans quel délai doit être formé le pourvoi? 26 août. — En matière de chemins vicinaux, doit-il être notifié dans la huitaine? 6 juin. — L'acquisition en entier faite par l'administration, après la réquisition tardive du propriétaire, est-elle toujours une suite de l'expropriation? *Quid spécialement* au point de vue des droits du fisc? 17 déc. — Le remploi obligé résultant du fait d'expropriation est-il affranchi des droits? 8 juil. — Elargissement des abords de l'Hôtel-de-Ville (jury), 7 nov. — V. *Chemin de fer, Excès de pouvoir, Mandat.*

Extradition. Traité entre la France et la Saxe, 6 juil., 6 déc. — Question avec les Etats-Unis pour le vol Caumont-Laforce, 22 déc. — V. *Assemblée nationale.*

Eymard, 13 janv. — Eymery, 29 sept. — *Eysus* (commune d'), 7 fév.

Eyssard (droits d'). V. *Tasque.*

F

F... (Antoine), 18 sept. — F... (Charles), 4 oct. — F..., marchand d'or, 24, 25 mai. — F... (de), à *Tours*, 30 mai. — Fabre, 21 fév., 1 mars, 28 sept., 19 nov.— Fabrice (fille), 12 juin. — Fabrige, 24 nov.

Fabrique d'église. Le don manuel fait à un établissement public (*in specie* à une fabrique d'église), est-il dispensé de l'autorisation administrative? 23 janv. — Faut-il l'envoi en possession pour conférer aux fabriques la propriété des biens qui leur ont été restitués par l'arrêté du 7 thermidor an XI? 29 juin. — V. *Conflits, Conseil de préfecture, Prescription.*

Facconi, 12 août. — *Factorerie rouennaise*, 11 juillet. — Faffe, 18 mai. — Faget-Gérand, 10 mai. — Faillenat, 30 mars. — Faillet, 14 juil.

Faillite. Celle d'une société par actions rend-elle exigible le versement? 25 août, 11 oct.— Le transfert fait avant la faillite, mais notifié postérieurement, est-il valable? 7 juin. — Est-elle absolument nulle l'inscription prise avant le jugement déclaratif, mais après la cessation de paiement? 11 août. — La créance vérifiée, conformément à la loi, est-elle inattaquable pour tous les créanciers? 20 fév. — Peut-il être déclaré en faillite celui qui, sans être commerçant de profession, s'est livré à un certain nombre d'opérations de commerce? 20 fév., 2 mars. — *Quid* d'un ancien commerçant pour dettes civiles? 28 juil. — *Quid* de la femme qui détaille les marchandises de son mari, mais qui n'exerce pas un commerce séparé? 10 avril. — En cas de malversation prétendue entre un créancier et les syndics, les inculpés ont-ils le droit de demander qu'il soit sursis à la demande en nullité du civil jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la plainte criminelle? 11 mars. — Lorsque des marchandises ont été détournées par erreur et qu'elles ont été détruites, sur le pied de quelle valeur doit se faire la restitution? 13 déc — Sont-elles nulles les remises de marchandises faites dans les dix jours qui ont précédé la cessation de paiement, pour servir de provision à une lettre de change? 18 déc.— Par quelle loi doit-être régie la faillite déclarée depuis la loi de 1838, mais reportée à une époque antérieure? 11 avril. — La faillite, une fois prononcée, peut-elle l'être une seconde? 10 juil., 5 oct. — A partir de quel moment doit avoir lieu la déduction des à-comptes payés au créancier par le co-obligé solidaire du failli? 17 mai. — Que faut-il entendre par la majorité *en nombre?* 26 août. — La faillite d'une société et celle de son gérant *personnellement* doivent-elles être suivies devant le même Tribunal? 5 août. — Quel est, au cas de seconde faillite, l'étendue des droits hypothécaires des créanciers de la première? 29 juin. — Dans le cas où elle a été prononcée à l'étranger, le Français est-il tenu d'assigner le défendeur au domicile du failli? 5 oct. — Est-il valable le jugement d'homologation de concordat auquel a concouru un créancier du failli? 19 oct. — Ce dernier ayant hypothèque *sur des tiers*, peut-il concourir au concordat? 19 oct. — Les syndics sont-ils obligés de colloquer d'office les créances privilégiés? 10 juil. — Lorsque le failli dirige son opposition au jugement déclaratif contre les syndics seulement, le créancier peut-il former tierce-opposition au jugement qui a annulé la faillite? 17 déc. — Les suppléans des Tribunaux de commerce nommés juges-commissaires aux faillites ont-ils voix délibérative au jugement des contestations y relatives? 2 oct. — Statut sur les faillis en Angleterre, 10 janv. —V. *Acte de commerce, Cautionnement, Chose jugée, Dommages-intérêts, Hypothèque, Jugement, Jury, Prescription, Rapport, Réserve légale, Société.*

Fainaut, 28 août, 16 sept. — Faivre, 13 sept., 19 oct. — Falcon, 13 fév. — Faligant, 20 janv., 22, 24 avril. — Fallefoul, 22 juil. — Falmet, 29 mai. — *Fameck*, commune, 21 avril. — Fane, 17 juil. — Fargeot, 29 oct. — Fargin-Fayolle, 6 janv., 27 fév., 19 avril. — Farina, 5 oct. — Farr, 14 déc. — Fasquel, 19 avril. — Fathma, 26 mai. — Fauche, 26 nov. — Faucher, 31 déc. — Faulquier, 25 déc.— Faucon, 20 nov. — Faure, 28 fév., 22, 25 mars, 19 avril, 22 juin. — Faurie, 27 nov. — Faurot, 14 janv.

Fausse monnaie. Découverte d'une fabrique dans la banlieue, 28 avril. — A *Courbevoie*, 23 sept. — A *Barcelone*, 17 juil.— Dans *Seine-et-Oise*, 23 oct.

Fauton, 20 fév. — Fauveau, 13, 27 janv. — Fauvel, 25 juil. — Fauvin (Dlle), 27 oct.

Faux. Y a-t-il faux dans le fait d'ajouter les mots : *à l'ordre de*, dans le corps d'un billet ordinaire? 14 mars. — *Quid* dans le fait de fabriquer des pièces non signées? 20 déc.— *Quid* dans le fait d'apposer de fausses signatures au bas d'une pétition? 20, 27 sept. — Fausses traites, 8 nov.— Un clerc d'avoué, 6 juin.— Un cordier, 26 oct. — Une lingère, 7 nov. — Faux billets de banque, 23, 24, 27, 29, 31 mai, 1, 5, 10, 14 juin, 12 sept.— Faux billets de banque autrichiens, 4 déc. — Association d'Auvergnats, 18 déc.

Fauyou, 8 oct. — Favenc, 18 avril. — Favier, 6 sept., 12, 24 oct. — Favreau, 4 fév. — Fawkes (Guy), 6, 7, 8 nov. — Fayard, 4 déc. — Faye, 28 août, 22 sept., 14 déc. — *Fay* (commune), 6, 7 juin.— Federb, 11 fév. — Felines, 11 fév.

Femme idiote, à la Salpétrière, 16 mars.

Femme mariée. La femme qui, sans autorisation de mari ou de justice, a figuré dans une instance contre l'Enregistrement, peut-elle demander l'annulation de ce jugement? 14 fév. — L'autorisation maritale est-elle nécessaire pour former opposition? 9 mars. — Est-il nul le jugement d'autorisation non prononcé en audience publique? 6 juin. — V. *Faillite, Lettre de change, Mandat, Sépulture, Solidarité.*

Fenet, 26 nov. — Fenwick, 26 juil.

Féodalité. V. *Droits féodaux.*

Feral, 25 déc. — Ferbus, 11 juil. — Fercot (Fe), 4, 5, 6, 7 avril. — Feret, 20 nov. — Fériel, 28 juil. — Fermagu, 28, 29 mars. — Fermis, 10 déc. — Fernandez (miss), 14 août. — Ferny, 13 avril. — Féron, 4, 8 mars, 19 avril. — Ferrand, 17, 20 mai. — Ferrand-Versault, 4 avril. — Ferrary, 19 juin, 21 juil., 7 sept. — Ferreira, 19 déc. — Ferret (filles), 30 mai. — Ferwack (Fe), 21 juil. — Fessart, 25 fév. — Fessart, 16 août — Feutry (Fe), 30 oct. — Feuvrier, 29 août. — Feval (P), 5 janv. — Fevre, 18, 20, 21, 22 mars, 27 déc. — Fevrier, 18 avril. — Feytaud, 7 août. — Fichet, 5 déc. — Fichot, 25 avril. — Fi-de-Pourret (Jean Gesta dit), 25 janv. — Fidières-Desprinveaux, 11 oct. — Figarol, 1 mars. — Figuet, 16 mars, 29 avril, 31 mai, 8, 31 juil., 24 août. — *Filature rouennaise*, 7 déc. — Filhon, 3 août. — Filiaerdt, 9, 12 juin. — Filippi, 27 mars.

Filouterie. Le marchand qui, sans avoir fait usage de faux poids ou de fausses mesures, ne livre pas la quantité de marchandises annoncée, commet-il le délit de filouterie? 2 mai, 1 sept. — Y a-t-il filouterie de la part du vendeur qui nie faussement avoir reçu le prix de la vente? 17 nov.

Finet, 6 avril.—Finet, 20 mai.—Finterswald, 16 janv. — Fiolet, 5 avril. —Fiorentino, 11 avril, 23 nov, 28 déc. — Fioupou, 3 mai. — Fiquet, 7 juil. — Firmy (fille), 24 fév. — Fisher, 4 avril, 5 oct. — Fitremann (Ve), 28 juil. — Fix, 27 sept.— Fizse, 14 juin. — Flavio, 27 fév., 3, 14 mars. — Fléchelle, 3 avril. — Fleulard, 25 avril. — Fleur (fille), 27 nov. — Fleurian, 17 mai. — Fleurit, 27 mai. — Fleuriet, 25 août. — Fleurot, 14 avril. — Fleury, 4, 10, 12 avril, 26 juin, 11 août. — Fleury-Vallat, 14 fév. — Flittes, 14 déc. — Flourac, 20 avril. — Fœlix, 24 déc. — Foisset, 30 janv.

Folle-enchère. Y est-il soumis le cohéritier adjudicataire qui ne paie pas son prix à ses cohéritiers? 11 oct. — Le folenchérisseur qui a payé une partie de son prix, peut-il opposer la compensation au nouvel adjudicataire? 17 janv. — La demande en sursis d'une poursuite de folle-enchère peut-elle être soumise à des juges autres que la chambre des saisies-immobilières? Ce jugement est-il susceptible d'appel? 2 mars. — Les formes de procéder en matière de folle enchère doivent-elles être les mêmes qu'en matière de saisie-immobilière? Doit-il être sursis à l'instance en folle-enchère toutes les fois qu'il y a une litispendance? L'adjudicataire sur folle-enchère, évincé par un arrêt qui maintient le premier adjudicataire, a-t-il la subrogation contre ce dernier? 20 mars.

Follet, 6 mai. — Follet (De), 6 mai.

Fonctionnaire public. Le prêtre l'est-il? 24 juin, 24 août. — Peut-il être poursuivi avant l'autorisation du Conseil d'Etat? Cette autorisation est-elle générale ou spéciale? 6 oct., 22 déc. — *Quid* d'un ancien maire? 14 déc. — Un maire qui se met à la tête d'une chasse aux loups, est-il un fonctionnaire agissant dans l'exercice de ses fonctions, et ne peut-il être poursuivi qu'après l'autorisation du Conseil d'Etat? 11 janv. — Le délit de diffamation et d'injures *verbales* envers un fonctionnaire public est-il de la compétence des Tribunaux correctionnels ou du jury? 1 fév., 4, 18 août. — *Quid* de la diffamation non relative aux fonctions? 20 sept. — Le président d'un collége électoral est-il de ceux à l'égard desquels la loi permet de faire la preuve des faits diffamatoires? 10 mars. — Le décret du 22 mars 1848 qui dispose que l'action civile en dommages-intérêts pour diffamation ne peut être jugée séparément de l'action criminelle, est-il applicable au cas d'une protestation diffamatoire qui a reçu de la publicité autrement que par la voie de la presse? 4 avril.— Le ministère public peut-il, *d'office*, poursuivre l'outrage commis contre un fonctionnaire qui ne se plaint pas? 7 sept. — *Quid* s'il se désiste de sa plainte? 8 sept. — Le citoyen attaqué dans sa vie publique et privée peut-il porter plainte seulement relativement au dernier point devant la police correctionnelle? 2 sept. — Texte du projet du Gouvernement sur la nomination des maires, 2 mars.

Fondet, 28 juil.

Fonds de commerce. Est-il nul l'acte de vente qui ne contient pas l'état détaillé des marchandises? *Quid* du dédit? 22 juin.

Fonluppe, 8 mars. — Fontailles, 31 août. — Fontaine, 18 janv., 3 fév., 22 mars, 31 mai, 7 juin, 21 sept. — Fontana, 4 mai. — Fontarine, 5 juin. — Fontenailles (de), 12 août.—Fonteneau, 5 nov. — Fontenoy, 3 juin. — Fonteyrand, 8 mars. — Fonvielle (de), 8, 10 mai. — Foote, 10, 14 mai. — Foras, 5 avril. — Forbras, 16 janv.—Forceville (de), 19 oct. — Forer (fille), 21 nov. — Forest (fille), 19 sept. — Forestier, 21 mars, 17 juin, 22 sept. — Forgas, 29 août. — Forgeot, 7 nov. — Forget (De), 21 sept. — Forney, 29 juin. — Fornier de Violet, 8 août. — Fort (François), 6 janv.— Forte, 10 juil. — Fortier, 8 mars, 2 mai.

Fortifications. Y a-t-il violation de l'art. 13 de la loi du 10 juillet 1791 et de l'art. 540 du Code civil dans l'arrêt qui n'ordonne pas la démolition des constructions élevées sur un terrain dépendant des fortifications, 7 fév.

Fossard de Lillebonne, 24 nov. — Fossart de Rozeville, 6 juin. — Fossati, 20 nov. — Fossone-Allegro, 22 août. — Foucaut, 15 mars. — Fouché, 7 nov, — Foucher, 27 fév., 28 juil., 2 août. — Fouchet, 11 août. — Fouenard, 10 mai. — Fouet, 28 avril. — Fougeray, 9 mai, 19 oct. — Fougereux, 29 déc. — Fougy, 21 mars. — Fould, 27 nov. — Fould-Oppenheim, 10 mai. — Foulhoux, 15 avril. — Foulon, 11 sept., 10 nov.—Foullon (Fe), 5 juil. — Fouquer, 3 mars. — Fouqueret-Lecomte, 26 juil. — Fouquet, 2 mars, 10 avril. — Fouquet-Rocher, 29 juin. — Fourcade-Prunelle, 3 déc. — Fourcet, 29, 31 juil., 2 août.— Fourches, 24 janv. — Fourès, 23 nov. — Fourmiguez, 22 juin. — Fournera (fille), 8 juin. —Fournet, 8 mars, 23 avril. —Fournier, 7 fév., 22, 28 juin, 20 nov., 8, 25 déc. — Fournier de Grandmesnil, 23 mars. — Fournigot, 2 fév. — Fournique, 5 avril. — Fouron, 16 août.—Fourquet, 18 fév., 8 août. — Fourny, 18 juil. — Fourtané, 22 juil. — Fouyelle (fille), 17 mai. — Fradin de Bellabre, 28 sept. — Frain, 15 sept.

Frais d'études. Les Tribunaux ordinaires sont-ils compétens pour connaître de l'appel des maîtres d'institutions d'une décision du conseil de l'Université relative aux frais d'étude des externes admis dans les colléges? 6 fév.

Fraisier, 24 nov. — Fraisse, 24 oct. — Francastel, 4 sept.— *France* (compagnie), 1 nov. — Franchessin, 7 juin. — Franchi, 2 juin. — Franchini, 29 mars, 15 août. — Franck, 20 janv. — Franco, 30 mars. — François-Auguste, 25 mai. — François, 23 janv., 8, 17 fév., 8, 10 juin, 5 juil., 15, 21 nov. — Francolin, 15 sept. — Franconi, 14 janv., 27 nov. — Franklin, 27 janv. — Franquin, 18 avril. — Franzoni, 29 mai. — Frapillon, 19 août. — Frappoli, 18 juil. — Frasier, 8 déc. — Fratin, 4 fév. — Fraysse, 26 janv. — Frédéric, 22 juin. — Fregier, 12 sept. — *Fremifontaine* (commune), 13 déc. — French-Chaigneau, 19 nov. — Frenel, 29 août. — Frérot, 3 oct. — Fressinet, 13 sept. — Fretel, 1 fév. — Freulon, 11 oct. — Freyberg, 23, 29 oct — Frichet, 23 août. — Frick (Fe), 22 nov. — Friedel, [illegible] mai. — Frigal, 18 sept. — Fritz, 5 nov. — Frize, 14 fév., 4 oct. — Froidefond de Bellisle, 10 mai. — Froidure, 21 mars.— Froissart, 28 août. — Front, 23 mars. — Froment, 20 déc. — Frou, 29 mai. — Fulton, 21 fév. — Fumey, 8 déc. — Fumouze, 10 déc. — Funck, 21 nov. — Furac, 23 mars.

G

G... (Dlle), 28 avril. — G.. (François), 13 sept. — Gabien, 16 mars. — Gabillo, 13 fév. — Gabiot, 20 juin. — Gabiroux (Fe), 10 janv.— Gaboriau, 20 janv. — Gabourd, 21 août. — Gabriel, 12, 13 janv. — Gabroy, 28, 29 mars. — Gache, 20 avril. — Gaillard (Fe), 9 août. — Gaillard, 10 janv., 14, 21 mars, 26 juil., 14, 29 août, 8 nov. — Gaillardet, 10 mars. — Gaillardon, 4 fév. — Gaillardot, 13 juin. — Gaillard-Ladevie, 19 sept. — Gaillot, 20 nov. — Gainfroy, 27 janv. — Galaies, 4 juil.— Galamboix (De), 28 nov. — Galand, 19 juin. — Galard (de), 21 fév. — Galatea, 3 juin. — Galban, 12 juin. — Galbois (de), 13 oct. — Galeazzini, 6 fév. — Galiera (de), 4 sept. — Galissot, 25 juil. — Gallé, 16 juin. — Gallereux, 8 août. — Galleron, 22 oct. — Galles, 7 nov. — Gallet, 15, 23 fév., 12 juil., 10 août. — Galli, 8 juin.— Gallois, 16 fév., 29 août, 29, 31 déc. — Galloni, 24 mai. — Gallot, 16, 17, 25 janv., 23, 28 mars, 29 déc. — Galtié, 5 mai. — Galy, 14 juin. — Gamin, 22 fév., 4 oct. — Gandolphe, 12 août. — Ganilh, 14 janv. — Gannal, 19 mai.

Garantie. Quand cette demande peut-elle être réputée nouvelle? 3 janv. — V. *Chemins de fer, Saisie immobilière, Société, Vente immobilière.*

Garanton, 22 fév. — Garat, 30 mai. — Garbay, 14 avril.— Garceau, 25 sept.— Gardebled, 28 janv., 19, 20 avril.

Garde nationale. Est-elle nulle la décision du Conseil de discipline à laquelle a figuré un capitaine-rapporteur rayé des contrôles, 6 sept. — La décision d'un Conseil de discipline qui confirme un jugement par défaut, est-elle nulle si elle n'est pas suffisamment motivée? 17 mars. — Ce Conseil peut-il retirer le fusil à un garde national? 14 juil.— Est-il compétent pour juger le fait d'absence du poste? 15 nov. — Ce fait constitue-t-il l'insubordination? 24 nov. — Le pourvoi contre la décision du Conseil de discipline est-il suspensif? 8, 29 juin. — Celui qui a été porté sur les cadres de réserve peut-il être porté d'office au service ordinaire? 12 oct. — L'ingénieur inspecteur des mines rayé des contrôles pour cause de service public, peut-il y être rétabli? 1 mai. — Est-il exempt l'employé de chemin de fer chargé d'un service de police? 18 sept., 5, 19 oct. — Les étrangers le sont-ils toujours? 4 oct. — Pour qu'il y ait récidive, faut-il que le nouveau manquement ait lieu postérieurement à une condamnation? 12 oct. — L'officier non habillé dans les délais doit-il être réputé démissionnaire? 30 juin. — Un officier peut-il faire arrêter un garde? 27 juil. — Désarmement, à Bordeaux, 25 mai. — V. *Jury de révision, Pourvoi en cassation.*

Gardes, 8 fév., 23 mars.

Gardes-ports. Les droits leur sont-ils dus pour toute marchandises? 19 juin.

Gardoni, 25 avril. — Gardye, 29 juil. — Garel, 25 oct. — Garelli, 24 fév. — Garibaldi, 31 août. — Gareil, 14 mai. — Garin, 14 nov. — Garit, 10 juin. — Garnier, 6, 23 janv., 20 fév., 4 avril, 9, 29 mai, 16, 29 juin, 5 juil, 1 oct., 14 déc. — Garodeau, 19 avril.— Garraud de Traslebeau, 30 mai. — Garrido, 20 mai. — Garrigou, 1 juil.— Garrigues, 14 janv. — Garrigues de Flaujac, 29 déc. — Garriot, 1 oct. — Garson, 20 mars. — Gasquet, 12 nov. — Gasqueton, 21 janv. — Gass, 27 sept. — Gastal (Ve), 7 juin. — Gatelin, 16 mars. — Gatinet, 4 fév. — Gaucher, 6 avril. — Gaudebert, 18 avril, 17 mai, 26 juil. — Gaudes, 23 mars. — Gaudin, 22 avril. — Gaudon, 29 sept. — Gaudry, 25 déc. — Gaudy, 20 fév., 2 mars.— Gaullier de la Grandière, 28 juil. — Gaulot, 17 janv. — Gault, 23 sept., 20 déc. — Gaultier, 26 nov., 12 déc. — Gauran, 28 sept. — Gaurin, 20 nov. — Gauté, 25 mai. — Gaultier ou Gautier, 4, 10, 13, 19 janv., 20 fév., 17, 23 mars, 20, 28 avril, 7, 13, 22, 24 juin, 5, 29 juil, 10 sept., 11, 31 oct. — Gauthier de Lizoles, 6 nov. — Gautier (Théoph.), 15 sept. — Gautrelet, 29 déc. — Gautret, 26 août. — Gautrin, 27 mars. — Gautrot, 17 mars. — Gauvain, 10 janv., 11 avril. — Gavignet, 7 juin. — Gavon, 3 avril. — Gayan, 3, 10 mars. — Gazan, 21 nov. — Gazano, 12 juin. — Gébert, 3 oct. — Gebruers, 21 sept. — Géhant, 13 juin. — Geidenserfer, 3 fév. — Geisler, 22 juil. — Gelb, 31 mars. — Gelin, 22 août.

Gendarmerie mobile. Création d'un 2e bataillon, 15 mai.

Gendre, 10 mars. — Genet (Ve), 15 fév. — Geneviève, 29 juin. — Genevrier, 7 sept. — Genie, 13 fév. — Geniller, 1, 3 fév. — Gennibal, 15 mai. — Génot, 12 août, 27 déc. — Gent, 13 déc. — Genty, 4 sept. — Geoffette, 15 mars. — Geoffroy, 14 juin, 1 juil., 24 oct., 15 nov, 7 déc.— Geordant, 27 nov. — Georges, 14 avril, 14 juin, 18 oct. — Georgette (Fe), 20 juin. — Gérando (de), 13 fév., 5 sept. — Gérantoso, 10 mai. — Gérard, 9 juin, 7 sept. — Gérardin, 8 août. — Géraud, 21 nov., 27 déc. — Geraudias, 20 sept. — Gerbaut, 4 mars. — Gerber, 23 fév. — Gerberon, 8 déc. — Gerdès, 6 fév. — Gérente, 3 janv. — Gergaud, 11 oct. — Gericault (comtesse de), 15 déc. — Gérin, 17 mai, 29 juin. — Germain Saint-Martin de Gorde, 28 janv. — Germanu, 2 fév. — Gerothwolh, 13 oct. — Gertoux, 1 déc. — Gervais, 4, 5, 6, 7 avril, 29 juin. — Gervaisot, 19 août. — Geslin, 28 avril. — Gesta, 25 janv. — Ghesquière (fille), 25 déc. — Giaccobi, 13 sept., 5 déc. — Giard, 27 oct. — Gibaud (Ve), 15 fév. — Gibert, 5 oct. — Gibois, 8 août. — Gibras, 22 août. — Gibus, 28 juil. — Gié, 19 déc. — Giedroye, 30 janv. — Gielle, 2 juin. — Giglio, 22 sept. — Giglues, 21 janv. — Gil, 23 nov. — Gilbert, 24 janv., 6 juil., 28 sept. — Gilet, 18 mars, 13 juil. — Gilkinet, 5 sept. — Gille, 24 fév. — Gillet 17 fév., 29 juin, 31 août, 15 oct., 27 déc. — Gillet-Rigaud, 7, 21 août. — Gimer, 30 août. — Ginot, 3 fév. — Ginot (fille), 14 déc. — Gioux, 7 fév. — Gipert, 8 août. — Girard, 8, 10 mars, 10 avril, 3, 14 juin, 20 juil., 2, 5 août, 5 nov. — Girard et Ce, 10 sept. — Girard (Fe), 8, 9 fév., 29 sept. — Girardin, 14 juin, 1 août. — Girardin (Emile de), 30 mai, 6, 14 juin. — Girardon, 17 déc. — Giraud, 29 juin, 26 juil., 7 sept. — Giraudet, 13 déc. — Gired, 31 juil. — Giroux, 27 oct. — Giroux et Ce, 4 juil. — Gittard, 14 oct. — Giusso, 19 oct. — Givré, 28 août. — Gladieux, 8 avril, 22 juil. — Gloss (Ve de), 24 juil. — Gobert, 7 avril — Gobillard, 20 oct. — Gobineau (Fe), 20 mars. — Goblet, 23 fév. — Godard, 22 mars, 13, 22 avril, 21 juin, 15 nov.— Godard-Dubuc, 28 août. — Godard-Paymas, 1 mars. — Godart, 4 mars. — Godefroy, 31 janv, 15, 20 déc. — Godemel, 19 juin, 11 sept. — Godet, 7 mars. — Godillot, 30 janv., 25 juil. — Godin, 19 oct. — Godmus, 22, 24, 25 avril, 5 juil. — Godot, 13 mars. — Gœrlitz (V. Stauff-Gœrlitz). — Gœltig, 1 mai. — Goguey, 4, 5 août. — Goguin, 23 fév. — Gohin, 4 sept. — Goin, 4 janv. — Goipeminon, 14 sept. — Goiselle, 3 avril. — Golbert (de), 24 août — Golbéry (de), 26 mai. — Gombault, 27 juin. — Gombert (Fe), 5 juin. — Gomion, 18 juil. — Gonard, 25 janv. — Gondard, 26 oct. — Gondon, 18 au 22 mars. — Gongeon, 31 déc. — Gonnet, 17 janv., 4 oct. — Gonneville, 13 oct. — Gonssolin, 6 juin. — Gontier, 14 mars, 7, 14 avril, 18 mai. — Gonzagues (de), 25 mai. — Goquenheim, 22 nov. — Gorham, 15, 23, 28 mars, 29 avril, 3, 5, 31 mai, 4 juin, 11 juil., 19 août, 20 sept. — Gorju, 19, janv. — Gorski, 8 juin. — Gorteaux, 21 mars. — Gossard, 14, 19 août, 1 sept. — Gosselin, 14 juin. — Gosset, 10 déc. — Gothland, 30 nov. au 8 déc, 14 déc. — Gotton (Ve), 22 mars. — Gouache, 29 déc. — Goubert, 7 juil. — Gouël, 5 déc. — Gouet, 7, 25 fév. — Gouffet, 10 déc. — Gough, 30 juin. — Gouillard, 6 juin. — Gouin, 11 janv., 9 mars, 16 nov. — Goujet, 27 oct. — Goujon, 7 mars. — Goulard, 20 déc. — Goupil et Ce, 30 août. — Goupil (dame), 23 juin. — Goupy, 9, 14 janv., 11, 25 fév., 4 mars. — Gourbine, 9 mai. — Gourcuff (de), 17 oct. — Gourdeau, 17 mai, 27 sept. — Gourder, 27 mai, 17 nov. — Gourdin, 22 juin. — Goussu, 14 avril. —Goust, 13 janv. — Goutante, 10 juin, 10 juil.—Gouvello (de), 5 sept.— Gouyon, 4 mars. — Gouzy, 5 juin. — Gouy, 11 août. — Grabowski, 27 janv. — Gramin, 11 sept.— Grand, 11 juil.— Grandelle, 20 juil. — Grandin, 31 mai, 3 juil. — Grandmarcq, 24 oct. — Grandville (de la), 15 juil. — Grangé, 9 août, 6 sept.— Granier, 22 août, 8 oct. — Granson, 8 août. — Grapin, 27 mai, 1 août. — Grard, 21 juin. — Gras, 22 mars. — Grasset, 1 fév. — Grassot, 4 oct. — Grassouillet, 25 janv. — Gratreau (Dlle), 14 mars. — Grattepain-Bizet, 7 mars. — Graves, 22 juil., 24 nov. — Graveline, 13 mars. — Greaves, 20 juin. — Greb, 18 fév. — Green, 2 mars, 2 août. — Greffier, 22 nov.

Greffier. La prisée faite par les greffiers est-elle un empiétement sur les notaires? 3 janv., 19 juin. — Se rend-il coupable de concussion le greffier qui se fait payer l'*expédition* non délivrée? 13 sept. — Le commis-greffier est-il au nombre des fonctionnaires astreints à une institution nouvelle depuis la révolution de février? 23 nov. — V. *Excès de pouvoir, Juge.*

Grégoire, 27 janv, 5, 7, 14 avril, 2, 17 mai. — Grelet, 18 août. — Grelle, 15 août. — Gremillou, 18 juil. — Gremion, 23 janv. — Grenet, 15 avril, 20 juin. — Grenet (Ve), 8 avril. — Grenier, 13 fév. — Greppo, 21 août. — Gresselle, 24 juil. — Gressit, 4 fév. — Gressier, 16, 22 juin. — Grezelle, 30 oct. — Gribier, 24 avril. — Griset, 16 mai. — Grignon, 26 avril. — Grimprel, 14 août. — Grippré (fille), 12 janv. — Groncourt, 17 fév. — Grosbenois, 28 nov. — Groscheu, 17 juil. — Groselande, 2 mars. — Grosjean, 11 mars. — Grosrichard, 28 fév. — Grossen, 10 août. — Grosseuve, 12 mai. — Grossio, 13 oct. — Grouillet, 22 juin. — Grousset, 13 déc. — Grousson, 5 juin. — Grulot (fille), 7 avril. — Gsegner, 30 mars. — Gudin, 14 juil. — Guéda, 12 nov., 10 déc. — Guégan, 31 oct. — Guet, 13 janv. — Guénard, 1 fév. — Guéné (Ve), 5 juil. — Guéneau, 16 mai. — Guenebaud, 25 mai.— Guénisset, 4 janv., 20 sept., 8 oct. — Guénisset, 14 fév. — Guinon, 4 mai. — Guérin, 5 juin, 18 juil., 30 août, 4 oct., 1 déc. — Guerineau, 14 sept. — Guernepain, 11 sept. — Guetz, 9 août. — Guery, 5 avril. — Guesviller, 12 nov. — Guibal, 25 mars, 5 avril, 29 déc.— Guibaud, 24 déc. — Guibert, 25 janv., 10 juil., 12, 20 nov. — Guibbert, 11 janv. — Guibout, 15 fév. — Guichard, 21 janv., 3 avril, 1 mai, 28 sept., 14 déc.— Guignard, 27 avril. — Guignes, 24 déc. — Guilbert, 20, 21, 22 juin, 21 déc. — Guilhemann, 6 déc. — Guilhot-Chazalet, 18 avril. — Guillard, 16 juin, 5 nov. — Guillauchin, 15 août. — Guillaume (Fe), 8 juin. — Guillaume, 1 fév., 13 juin, 12 juil. — Guillaumin, 23 mars, 12 déc. — Guillaut-Hatio, 13 septembre. — Guille, 15 fév. — Guillemant, 9 mars. — Guillemart, 4 juil. — Guillet, 11 janv., 6 juil. — Guillon, 7 sept. — Guillonet, 7 sept. — Guillot, 28 juil., 3 sept., 29 déc. — Guillout, 5 juil. — Guinant, 8 fév. — Guineret, 18 sept. — Guintrand, 10 avril, 16 sept. — Guirail, 7 août. — Guiraud, 5 juin. — Guirimard, 16 juin. — Guitard, 4 fév. — Guixé, 18 oct. — Gunn-Mayon, 27 janv. — Guy, 24, 25 avril, 14 juin, 15 oct. — Guye, 8 sept. — Guyez (dame), 6 janv. — Guyho, 12 mai. — Guynet, 26 août. — Guyomard, 31 mai, 10 oct. — Guyon, 6 janv., 8 avril. — Guyon (dame), 8 sept. — Guyot, 21 janv., 26 juin. — Guyot-Gardon, 17 oct. — Gyppert, 30 août.

H

Haas, 7, 25 fév., 23 juin. — Haba, 12 mai, 28 juil. — Haddlande, 2 mars. — Hagen, 18 sept. — Hagenbach, 12 sept., 8 nov. — Haillecourt, 29 déc. — Hainaut, 16 fév. — Hainguerlot, 10 août. — Hais (Fe), 31 mai.

Haïti. Edit sur les négocians étrangers, 6 janv.

Halleur, 18 avril. — Halley (dame), 23 mars. — Hallier, 21 mars. — Halphen, 13 fév., 12 juin, 27 nov. — Halter, 14 déc. — Hamal, 22 fév. — Hamel, 22 mars, 15 oct. — Hamelin, 3, 15 mars, 15 sept. — Hamen ben-Mohamed, 1 fév. — Hamilton (Sarah), 22 sept. — Hamlet, 13 oct. — Hamon, 25 mars, 4 avril, 14 juil. — Hamot (dame), 4 sept. — Hamoud-ben-Mohamed, 3 janv. — Hancy-Gayet, 4 mars. — Hannosin, 14 janv. — Hannoye, 11 octobre. — Hanou, 12 janv. — Hansart, 24 janv. — Happé, 20 nov. — Haquin, 21 août, 12 nov. — Haquin (Dlle), 20, 23 janv. —Haranchypy, 29 août. — Hardouin, 15, 16 mai, 21 juin, 30 août, 7 nov., 25 déc. — Hardy (Ve), 30 août. — Hardy (fille), 6 juin. — Harel, 12 juil. — Harmony, 9 oct. — Haron, 24 oct. — Harout (fille), 5 juil. — *Harpley* (navire), 4 oct., 5 nov. — Hartmann (dame), 18 avril. — Hasenpflug (de), 30 juin, 16, 28 sept. — Haslé, 19 octobre. — Hasse, 2 août. — Haton, 10 nov. — Hatte de Chevilly, 31 déc. — Hatzembuhler, 4 août. —Hauchard, 4 avril. — Haudricourt, 5 avril. — Haug, 19 nov. — Hauschberger, 19 janv. — Hausen, 24 janv. — Hauser (Fe), 23 juin. — Hausmann, 11, 26 janv. — Hautelot, 2 mai. — Hautemulle, 12 déc. — Hautpoul (d'), 24 oct. — Hautz, 7 août. — Haynau, 7, 22 sept. — Hazard, 14 avril. — Hébert, 9 janv., 8 juin, 29 juil., 7 sept. — Hecht, 30 mars. — Hédouville (d'), 19 janv. — Heenrichs, 14 juil. — Heger (fille), 30 mars. — Heidelberger, 3 oct. — Heim, 13 juil. — Hélène, 31 janv. — Hell, 13 avril. — Hello, 14 mai. — Hem-Hamed-Diskoi, 22 juin. — Hemida-ben-Difallah, 3 fév. — Hemy, 14 avril, 3 nov. — Henderson, 10 sept. — Heniker, 18 fév. — Hennebert, 27 nov. — Hennequin, 22 fév., 14 avril, 2 mai. — Hennezel (dame d'), 8 août. — Heninger, 20 juil. — Heno, 7 juin. — Henouart, 10 avril. — Henricy, 31 oct., 10 déc. — Henrion, 5, 13 déc. — Henry et Leprince, 18 août. — Henry, 7 fév., 4 mai, 12 juil., 25 oct. — Henry (Victor), 16, 20 nov. — Henry du Closel (du), 28 juil. —Héguet, 27 oct.—Herandy, 26 juil.—Hérard, 8 nov. — Herault, 13 janv.—Herbaut, 28 août.—Herbert, 5 sept.— Herbet, 6 avril.—Herefort, 19 janv., 16 mars.—Heret, 14 avril. — Héricourt (d'), 21 fév.—Herlindan, 22 nov.—Hermann, 6, 27 avril, 14 juin.—Hermann-Badstein, 1, 19 avril.—Hermanville, 3 mars. — Hermy, 6 déc. — Herpin, 12 14 juin. — Herrier, 22 fév. — Hert, 1 fév. — Hertz, 20 sept. — Hervey, 16 janv., 8 juin. — Hervieux (d'), 18 mai. — Hervin, 14 déc. — Hervo, 25 janv. — Hess, 7 sept. — Heu, 9 oct. — Heurteux, 25 janv. — Heurtier, 26 juil. — Heyn, 29 déc. — Hibert, 3 mai. — Hibruit, 7 janv. — Hiebold (d'), 17 juin. — Hill (Ve), 21 fév. — Hilorin, 10 janv. — Hilton

contrat de vente ayant le caractère aléatoire? 14 janv. — V. *Compte-courant, Mandat, Notaire, Prescription.*

Inventaire. V. *Notaire.*

Inventaire (bénéfice d'). V. *Succession.*

Irroy, 1 nov. — Isaac, 26 août. — Iselin, 16 mai. — Isery, 13, 14, 21 juil. — Isnard, 17 fév. — Issac, 25 juil. — Issartel, 10 mai. — Issati (d'), 22 fév. — Istria, 17 fév.

Ivresse. Scène de brutalité rue du Faubourg-Saint-Martin, 17 nov. — Ivrogne un sabre à la main sur le boulevard, 11 déc.

J

Jacob, 28 sept. — Jacob (dame), 8 mai, 27 juin. — Jacobique, 20 oct. — Jacquand, 7, 31 août. — Jacquard, 14 août. — Jacquelin, 21 avril. — Jacquemart, 18 août. — Jacquemin, 9 juin, 9 août. — Jacquemine (Fe), 8 sept. — Jacques, 26 juil., 27 sept., 7 nov., 7, 12 déc. — Jacquesson, 25 fév., 3 mars. — Jacquet, 20 nov. — Jacquier, 26 janv., 10 mars. — Jacquin, 13 juin. — Jadras, 13 déc. — Jaffeux, 7 août, 15 oct. — Jagou, 2 janv., 3 juin. — Jaillon, 11 avril, 24 juil. — Jakson, 13 fév. — Jallais, 27 janv., 5 juil. — Jalobert, 10 juin. — Jambe (Fe), 3 oct. — James, 12 juin, 10 août, 19 nov. — Jamet, 17 mars, 11 août. — Jameth (dame), 20 déc. — Jan, 22 oct. — Janholtz, 8 août. — Janisset, 28 nov. — Janiszwoski, 8 juin. — Janny, 6 mai. — Janson, 21 août, 5 sept., 9 oct. — Janson de Sailly (dame), 30 janv. — Jansoulé, 8 fév. — Janvier, 12 sept., 29 nov. — Jaquet, 25 sept. — Jaquot, 12 oct. — Jardin, 5 avril, 15 mai. — *Jardin-d'Hiver* (société), 18 août. — Jarrey, 24 déc. — Jarrige, 10 mai. — Jarry, 5 nov. — Jarsain, 16 janv. — Jausse et Bordier, 7 avril. — Javal, 9 janv. — Javersac, 18 avril. — Jay, 27 oct. — Jayet, 10 déc. — Jean, 1 fév., 21 mars, 14 avril, 19 oct. — Jean dit Lejuge, 27 janv. — Jeanbernat, 23 oct. — Jeandot, 19 août. — Jean (frère), 18 mars. — Jeanjean, 17 fév., 2, 9 juin. — Jeanne, 14 fév., 25 oct., 16 nov. — Jeannette dite Colère, 30 nov. — Jeanvoine, 5 juil. — Jeaumieu, 18 avril. — Jennesson, 15 août. — Jennings, 29 oct. — Jervais, 10 fév.

Jeu (maison de). Saisies, 27 janv., 4, 6, 7 fév., 22 juin, 7 juil., 21 sept., 14 nov. — Jeu prohibé en plein vent par un repris de justice, 14 nov. — Suppression en Sardaigne, 1 fév.

Joaillon et Ce, 24 août. — Joanin, 8 août. — Joatton, 4 mai. — Jobart, 3 juil. — Jobert, 22 nov. — Joffrès, 10 janv. — Joffret, 30 août. — Johannel, 8 mars. — Johannet, 29 août. — Johnstone, 22 nov. — Joissant, 12 août. — Jolibois, 29 déc. — Jolin (Fe), 20 déc. — Jolivald, 23 fév., 28 juin. — Jollet-Souchois, 20 nov. — Jolly, 19 sept., 7 nov. — Joly, 29 oct. — Joly (fille), 21 juin. — Jomard, 14 sept. — Jorand, 29 août., 5 sept. — Jordy (Ve), 5 juil. — Jorna (de), 13 fév., 16 juin. — Jort (de), 18 déc. — Joseph, 29 mai. — Jossé, 13 juin. — Jouanneau, 18 janv., 9 fév. — Jouannot (Fe), 20 janv. — Jouannye, 14 déc. — Jouanny et Veissière, 12 sept. — Jouard, 27 mars. — Joubard, 1 juil. — Joubaye, 29 oct. — Joubert, 16 mars. — Jouenne, 20 déc. — Jourdain, 15 sept. — Jourdan, 4 fév. — Jourdonet, 5 avril. — Jourdeaux, 22 mars. — Journeux, 21 fév.

Journaux. (Pour les questions de droit Voyez *Colportage* et *Presse.*) Alsacien, 22 oct. — Ami du peuple, 29 juin, 2, 4, 14, 21 août, 4 déc. — Ami de la Constitution, 28 nov., 5 déc. — Assemblée nationale, 8 fév., 2 oct., 26 nov. — Avenir républicain (*de Saint-Etienne*), 9 nov. — Bien du peuple, 20 juin. — Bien public (*de Chaumont*), 9 fév. — Catholic-Standart, 5 nov. Chronique de Paris, 4 août. — Constitution (*du Loiret*), 17 janv. — Constitutionnel, 20, 30 nov., 12 déc. — Corsaire, 10 juil., 1, 19 oct., 23 nov., 28 déc. — Côtes-du-Nord, 24 juin. — Courrier français, 8 fév., 8, 10, 12, 19 oct., 21 nov., 19 déc. — Courrier républicain (*de la Côte-d'Or*), 8 sept., 29 nov. — Courrier (*de la Martinique*), 19 juin. — (*du Bas-Rhin*), 12, 22 oct., 28 nov., 5 déc. — Daily-News, 9 août. — Débats, 30 nov. — Démocrate Franc-Comtois, 29 sept., 8 déc. — (*de l'Allier*), 6 déc. — (*de Blidah*), 18 sept. — (*d'Eure-et-Loire*), 4 avril. — (*de la Gironde*), 11, 14 mars. — (*de l'Ouest*), 1 juin, 14 août. — (*du Rhin*), 28 nov., 5 déc. — (*du Var*), 31 mai. — Démocratie pacifique, 28 fév., 7, 16, 29 mars, 11 avril, 16, 20, 22, 23, 29, 30 mai, 16 juin. — Echo (*du Nord*), 20 nov., 12 déc. — Emancipation normande, 7 juin. — Entr'acte, 15, 23 mars. — Ere nouvelle, 4 fév. — Estafette, 15 mai., 20 sept., 20 nov., 12 déc. — Etoile du Roussillon, 11 oct. — Événement, 9 juin, 6, 12, 19 oct., 30 nov. — Feuille du peuple, 7 juin, 8 août. (*du Village*), 23, 29 juin, 11 août. — Foyer domestique, 13 avril. — Fraternité, 6 juil. — Gazette des affaires, 4 oct. — Gazette de France, 24 janv., 6, 10, 12, 19 oct., 26 nov. — Indépendant (*du Morbihan*) 30 mars, 22 sept. — Intérêt public (*de Caen*), 20 nov., 12 déc. — Journal des Chemins de fer, 14 août. — Journal des Faits, 15 déc. — Journal pour rire, 12, 19 oct. — Journal des Théâtres, 12 janv. — Journal (*de Verdun*), 2 août. — (*de Loir-et-Cher*), 30 nov. — Liberté, 1, 17, 31 janv., 1, 3, 11, 14, 16 fév. — Lucifer, 15 déc. — Mercure français, 29 juin. — Messager (*du Nord*), 6, 16 janv. — Mode, 22 oct., 1, 10, 20 nov., 22 déc. — Moniteur du soir, 12, 19 oct., 21 nov. — Napoléon, 10 mars, 19 mai. — National, 3, 8, 9, 10 février, 26, 29 mai, 1, 13 juin, 3 juillet., 6, 10, 12, 19 octobre, 20, 30 novembre, 12 déc. — National (*de l'Ouest*), 8 mars, 8 juin. — Nouvelle Gazette de Prusse, 3 nov. — Nouvelle Ruche de la Dordogne, 21 juin. — Opinion publique, 25 août, 23 nov., 28 déc. — Ordre, 9 oct., 22 nov. — Patrie, 15 mars, 15 juin, 4 août, 6 déc. — Patriote (*de la Meurthe et des Vosges*), 2 sept. — Pays, 13 juin, 20 nov., 12 déc. — Peuple de 1850, 26, 28 sept., 8, 10, 12, 18, 19, 30 oct. — Peuple souverain, 8 fév. — Populus, 26 mai. — Pouvoir, 19 juil., 9 oct., 22 nov. — Précurseur (*de l'Ouest*), 1 juin. — Presse, 18, 24, 26 janv., 16, 19, 30 nov., 7 déc. — Progrès (*de la Guadeloupe*), 7 sept., 7 déc. (*du Pas-de-Calais*), 9 nov. — Proscrit, 7 juil., 24 août. — Réformateur (*de Toulouse*), 29 juin, 13 juil., 15 nov. — Réforme, 11, 12, 16, 17, 25 janv., 10 fév., 9, 23, 28 mars, 29 déc. — Républicatn (*de l'Allier*), 20 janv. — (*des Côtes-du-Nord*), 24 août, 24 nov. — (*de la Moselle*), 25 fév., 21 juin, 12, 17 juil. — (*du Nord*), 12 déc. — (*du Rhin*), 28 nov., 5 déc. — (*de Seine-et-Marne*), 29 mai. — République, 14, 27 fév., 7 mars, 4 mai, 5, 12, 28 juin, 11, 31 août, 20 sept., 8 oct., 30 nov., 1, 22 déc. — Revue (*de la Marne*), 12 déc. — Semaine, 5 janv. — Siècle, 3, 8, 9, 10 fév., 13, 20, 27, 30 juin, 25 juil., 14, 31 août, 18, 21, 23 sept., 6, 10, 11, 12, 19 oct., 27, 30 nov., 11, 21 déc. — Solidarité démocratique (*de Loir-et-Cher*), 25 fév. — Strega (*de Gênes*), 31 mai. — Suffrage universel, 24 fév. — Tablettes (*des Deux Charentes*), 28 nov., 5 déc. — Temps, 27 janv., 1, 25 fév., 10, 25 mars, 15 juil. — Travailleur (*de l'Indre*), 20 juin, 2 sept. — (*de Nancy*), 15 août. — Tribune (*de la Gironde*), 29 sept. — Union Bretonne, 8 mars. — Union démocratique (*de Rouen*), 14 mai. — Univers, 12, 19 oct. — Voix de Dieu, 4 avril, 23 mai. — Voix du peuple, 6, 8, 15 fév., 1, 10 mars, 3, 8, 11, 20, 27, 28 avril, 4, 9, 15, 19, 22, 29, 30 mai, 8, 14, 24 juin, 23 juil. — Voix du peuple (*de Marseille*), 20 juil. — Volsk-Republic, 28 nov., 19 déc. — Vote universel, 21, 27, 28 nov., 5, 24, 25, 29 déc. — *Prévention de vente sans autorisation*, 27 janv., 9 juin.

Joussel, 10 avril. — Joussenet, 30 août. — Jouve, 11 janv., 11 juil. — Jouyne, 28 juil. — Juanola, 31 juil. — Jubé, 2 mai. — Jubié, 15 fév., 18 avril. — Juclier, 8 fév., 21 mars. — Judith Hernat, 5, 17, 26 janv., 7 fév., 3 juil.

Juge. Quelle est la voie ouverte contre le juge dont la décision est préjudiciable à une partie? *Quid* à l'égard du greffier? 14 mars. — A-t-il pu l'être celui qui était *notoirement* réputé français? *Quid*, spécialement, du Français né à Saint-Domingue avant la séparation de la colonie de la métropole? 16 mai. — Peut-il être pris à partie le juge des référés qui a sursis à l'exercice de la contrainte par corps prononcée par jugement? 1 août. — V. *Partages de juges, Récusation.*

Juge de paix. Est-il compétent, lorsque, dans une question de limite de plantations, une des parties prétend qu'elle a acquis par prescription le droit d'avoir ses arbres plantés à une distance moindre que la distance légale? Faut-il distinguer entre les arbres forestiers et ceux qui ont été plantés de main d'homme? A partir de quel moment commence cette prescription? 14 mars. — Est-il compétent pour connaître d'une demande en 60 fr. de dommages-intérêts pour inexécution d'une vente immobilière? 4 juil. — Celui du domicile élu, dans un contrat de vente, est-il compétent pour concilier les parties? 1 juillet. — Commet-il un excès de pouvoir, lorsque le demandeur, renonçant à se prévaloir de son premier jugement, il en rend un second? 22 avril. — *Nominations, Révocations*, 6, 9, 11, 17, 21, 25, 31 janv., 1, 3, 4, 6, 13, 14, 25 fév., 1, 3, 6, 8, 21, 22, 23 mars, 1, 10, 12, 18, 22, 28 avril, 3, 5, 12, 20 mai, 5, 15, 16, 17, 21 juin, 7, 11, 28 juil., 8, 12 août, 4, 11, 29 sept., 11, 29, 30 oct., 8, 13, 19, 23 nov., 1, 4, 8, 11, 21, 28, 29, 31 déc. — V. *Colonies, Elections, Excès de pouvoirs, Taxe municipale.*

Jugement. Celui qui indique suffisamment l'objet du débat peut-il être annulé comme ne remplissant pas les formalités de l'article 141 du Code de procédure civile? *Quid* surtout en matière d'enregistrement? 9 janv. — Lorsqu'un jugement par défaut déclaratif de la faillite a été annulé par un second jugement contradictoire, un troisième jugement prononçant de nouveau la mise en faillite peut-il déclarer *maintenir* certaines dispositions du premier jugement? 20 janv. — En cas de partage d'opinions, quel est l'ordre à suivre dans l'appel des magistrats pour le vider? 10 avril. — Le jugement auquel a participé avec voix délibérative un juge suppléant, alors que le Tribunal était composé du président et de deux juges titulaires, est-il nul? 21 fév., 29 juin. — *Quid* de celui prononcé par le président assisté de juges qui n'ont pas été présens aux précédentes audiences? 27 mai, 6 juin, 3 janv. — Est-il nul celui signé par un juge autre que celui qui a présidé l'audience? 7 août. — La partie qui a obtenu un arrêt par défaut peut-elle puiser dans l'opposition formée par son adversaire le droit de demander la réformation de certaines dispositions de l'arrêt qui lui sont contraires? 21 fév. — Est-il régulier celui qui prononce une condamnation au profit d'un tiers, à charge par lui de justifier ultérieurement de sa créance? 13 mars. — L'erreur commise dans la copie signifiée d'un jugement peut-elle entraîner la cassation? 10 avril. — La nullité de l'assignation entraîne la nullité du jugement par défaut. L'opposition est la voie ouverte au défendeur tant que le jugement n'a pas été exécuté. 24 avril. — Lorsque plusieurs parties ont été assignées et que quelques unes sont défaillantes, le juge est-il tenu de prononcer *d'office* un défaut profit joint? 21 fév. — Le Tribunal qui a ordonné la comparution des parties doit-il renvoyer l'affaire à une autre audience si l'une d'elles ne comparaît pas? 8 avril. — Le premier alinéa de l'article 434 du Code de procédure civile est-il applicable dans les matières d'ordre public ou qui intéressent des incapables? 28 mars. — Les jugemens relatifs à des moyens dilatoires doivent-ils être signifiés à avoué? 6 juin. — Est-il nul le jugement en matière d'expropriation rendu sans l'assistance du greffier? 13 déc. — Le dernier ressort est-il fixé par le jugement qui, ayant à statuer sur deux demandes distinctes contenues au même exploit, les a réunies et en a fait l'objet d'une seule et même condamnation? 1 mai. — L'est-il par la somme totale d'une police d'assurance dans laquelle figurent plusieurs assureurs, chacun pour une somme inférieure à 1,500 fr.? 30 mai. — V. *Carence, Enregistrement, Instruction par écrit, Juge.*

Juguet, 26 août. — Juhen, 7 juin. — Juif, 22 nov. — Juin, 10 avril. — Julande, 17 avril. — Jules, 27 oct. — Julia, 17 fév. — Juliant, 5 juil. — Julie, 12 juil. — Julien, 13 janv., 14 avril, 22 août, 10 oct., 22 nov. — Julien (fille), 13 oct. — Juliot, 29 oct. — Julliard, 13, 27 juil., 27 sept. — July, 3 mai. — Jury, 27 mars.

Jury. Les opérations prescrites par l'article 399 du Code d'instruction criminelle sont-elles indivisibles à peine de nullité? 6, 20 janv. — Y a-t-il nullité quand le président des assises, en avertissant les accusés de leur droit de récusation, ajoute qu'ils doivent se concerter pour l'exercer? 3 mars. — La réponse du jury: Oui, l'accusé est coupable à la majorité de sept voix? Est-elle régulière? *Quid* de la peine prononcée en suite de deux réponses du jury dont l'une est régulière et l'autre ne l'est pas? 9 mars. — *Quid* de la question ainsi posée? Un tel est-il coupable d'avoir suborné un témoin déposant faussement dans une instance? 23 mars. — Y a-t-il contradiction dans le verdict déclarant non coupable le témoin accusé de faux témoignage, et coupable l'individu accusé de la subornation de ce témoin? 23 mars. — *Quid* dans le verdict résolvant la question aggravante négativement pour l'auteur principal, et affirmativement pour le complice? 22 juin. — Lorsqu'un crime a été l'objet de poursuites successives, le juré qui a figuré dans l'une d'elles peut-il l'être dans les autres? 3 mai. — Le failli concordataire peut-il être juré? 19, 23 mai. — *Quid* du non concordataire? 29 juin. — *Quid* du beau-frère de la victime? 9 mars. — L'erreur dans la notification faite à l'accusé sur les noms patronimiques des jurés est-elle une cause de nullité? — L'huissier en faute doit-il les dépens de la procédure? 24 mai. — La rature non approuvée dans le verdict l'annule-t-il? 22 juin. — Jury renvoyé à délibérer parce que son chef avait mal lu le verdict? 4 juil. — *Collecte*, 3, 16 janv., 1, 16 fév., 1, 17, 29 mars, 15, 22, 29 avril, 17 mai, 2, 17 juin, 6 juil., observations, 18 juil., 1, 12 août, 4, 14 sep., 1, 15 oct., 1, 16 nov., 4, 17 déc. — *Excuses*, 4, 17 janv., 2, 17 fév., 2, 17 mars, 3 avril, 2, 17 mai, 2, 17 juin, 1, 17 juil., 2 août, 2, 16 sept., 2, 17 oct., 6, 17 nov., 3, 17 déc. — *Tirage*, à *Paris*, 7, 21 janv., 4, 18 fév., 4, 20 mars, 1 avril, 6, 20 mai, 3, 17 juin, 3, 22 juil., 21 août, 2, 16 sept., 8, 26 oct., 3, 19 nov., 3, 24 déc. — V. *Circonstance atténuante, aggravante, Cour d'assises, Expropriation pour cause d'utilité publique, Homicide, Presse.*

Jury de révision. Sa décision relative à l'inscription et à la radiation peut-elle être déférée au Conseil d'Etat? 19 oct. — Y a-t-il excès de pouvoir d'un jury de révision qui refuse de connaître des contestations qui s'élèvent contre des élections dans la garde nationale? 4 janvier. — Celui de *Paris* est souverain pour apprécier les faits de résidence, 3 juil.

Jury d'expropriation. Prolongement de la rue de Rivoli, 30 janv. — V. *Expropriation pour cause d'utilité publique.*

Just, 12 juin.

Justice civile. Compte-rendu de l'année 1847, 4, 9 oct.

Justice criminelle. Compte-rendu de l'année 1847, 29, 30 mars, 1 avril. — De l'année 1848, 30, 31 oct. — Circulaire pour constater les antécédens des inculpés, 10 nov.

Justin, 23 oct. — Juston, 10 juin. — Juvenon, 5 sept.

K

Kalasse, 12 sept. — Kanousse, 10 sept. — Kapp (fille), 1 fév. — Karcher, 30 août. — Karr (Seaton), 29 juin. — Katz (Williams), 11 janv. — Kaufmann, 24 fév. — Kayser, 20 janv. — Kelberg, 22 fév. — Kelly, 7 fév. — *Kelso*, navire, 12 déc. — Kemmer, 12 mai. — Kennebel, 27 nov. — Kerreman (dame), 3 mars. — Kéroman (de), 10 juin. — Kerson, 6 juin, — Kerser (de), 23 nov. — Kickel, 29 juin. — Kieffer, 10 sep. — King, 5 sept. — King et Ce, 8 août. — Kitteriamale, 22 fév. — Klam, 23 janv. — Klamm, 18 janv. — Klasse, 14 juin. — Klein, 30 juin. — Kleveron, 5 sept. — Klott, 24 fév. — Kneib, 23 mars. — Korfiotakis, 18 sept. — Krabowski, 1 août. — Krafft, 2 mars. — Krawker, 26 août. — Krayer, 9 juin. — Kremer, 14 fév. — Krich, 12 août. — Krolikowski, 18 avril. — Kunemann, 17 janv. — Kuntz, 15 juin. — Kurtis (dame), 17 oct.

L

L... (Aug.), 5 sept. — L... (Ch.), 3 janv. — L... (de), 8 nov. — L..., employé, 28 sept. — Labady, 4 fév. — Labarbe, 23 janv. — Labarre, 14 août. — Labat, 17 janv. — Labayol, 10 déc. — Labbey, 1 oct. — Labertonnière, 17 oct. — Labone, 12 août. — Laborde, 7, 30 juin. — Laboré, 16 sept. — Laborí (Fe), 25 mai. — Laborie, 16 juin. — Laborne, 5 avril. — Labosse (Ve), 29 oct. — Labouille, 8 nov. — Labourasse, 22 fév. — Labot, 20 nov. — Labourette, 31 mai. — Labrejal, 16 juin. — Labrot, 27 sept. — Labrousse, 30 août. — Labrude, 3 oct. — Labrunie, 26 nov. — Laburthe, 13 oct. — Lacan, 17 janv., 7 juin. — Lacarrière, 15 déc. — Lacassagne, 1 mai. — Lacaze, 9 mai. — Lachapelle, 12 sept. — Lacharrière, 5 déc. — Lachaud-Loqueyssie, 28 juil. — Lacheny, 27 janv. — Lachèze, 9 mars. — Lacoilonge, 20, 22 mars. — Lacombe, 18 avril, 12 mai, 20 déc. — Lacoste, 10 juil. — Lacoste (De), 2 mai. — Lacour, 1 juil., 25 déc. — Lacroix, 23 janv., 13, 15 fév., 19 avril, 10, 12 mai, 6 sept. — Lacroux, 2 janv. — Lacroze, 29 oct. — Ladoucette, 19 janv. — Lafarge, 14 sept. — Lafargue, 16 août. — Lafay, 5 nov. — Laféteur, 13 juin. — Laffitte, 6 sept. — Lafiteau, 13 fév. — Lafond (De), 31 janv. — Lafond, 30 janv., 21 fév., 13 mars. — Lafontaine, 22 nov. — Laforest, 4, 29 oct. — Laforgue, 19 sept. — Lagard, 14 mars. — Lagarde, 13 sept., 19 oct. — Lagier, 28 juil. — Lagrange, 19, 25 janv., 8, 9 fév., 11 mars, 21 août, 5 sept. — Lagrevol (de), 23 nov. — Laguerre, 3 oct. — Laguigne, 27 oct. — Lahaye, 4 déc. — Laherte, 23 janv. — Lahiré, 7 déc. — Laigneau-Duronceray, 13 fév. — Laignet-Lavestine, 23 nov. — Laigue (de), 25 déc. — Laillet, 29 août. — Lainé, 9 août. — Lainé-Fleury, 15 avril. — Lainé-Ducherons, 14 nov. — Lajoie, 18 mai. — Lajoux, 5 juin. — Lajugée, 1 oct. — Lalanne, 17 déc. — Lalé, 30 août. — Lallemand, 17 juil. — Lallement, 11 juil. — Lallier, 3, 21 mars. — Lalonde, 26 juil. — Laloubère, 12 déc. — Laloue, 19 sept. — Lalouette, 10 juin. — Lamant, 27 janv., 26 mai. — Lamarque, 26 août, 26 nov., 13 déc. — Lamarre, 13 nov. — Lamatabois, 1 mars, 20 sept. — Lambert, 7, 9, 10 janv., 17 mars, 31 mai, 3, 21 juin, 14 nov., 6 déc. — Lambert-Ernst, 5 août. — Lamblin, 7, 25, 28 fév. — Lamboulaye, 8 sept. — Lambquin, 8 mars. — Lambry (Dlle), 4 mai. — Lamé-Fleury, 15 août. — Lamennais, 9, 11 fév. — Lami (V. *Troubles à Alby*). — Lamidey, 8 mars. — Lamon, 28 janv. — Lamothe, 24 janv., 18, 21 fév. — Lamotte (Fe), 12, 24, 30 juin. — Lamotte, 5 avril. — Lamorinière et Ce, 8 nov. — Lamoureux, 8 fév. — Lamplatre, 6 janv. — Lamy (Fe), 13 janv. — Lamy, 11 fév., 8 nov. — Lancelle (fille), 27 avril. — Lancelot, 31 mars. — Lancery, 5 avril. — Lancesseur, 22 avril. — Lançon, 19 sept. — Landon, 25 sept. — Landras, 10 mars. — Landrieux, 18 janv. — Landry, 21 janv., 24 nov. — Laneuville, 10 janv., 11 avril, 7 juin. — Lanfranchi, 25 avril, 3 mai. — Lange (de), 29 août. — Lange, 15 juin. — Lange-Lévy, 17 janv. — Langellé, 18 avril. — Langlet, 18 au 22 mars, 19 avril. — Langlois, 23 mars, 16 juin, 16 sept., 17, 23 oct. — *Languedoc* (le), 12 déc. — Lanon, 16 nov. — Lanquetin, 19 avril. — Lancesset, 26 août. — Laperche, 18 oct. — Laperrière, 6 nov. — Lapeyre, 7 juin. — Laphary, 4 juil. — Lapierre, 3 mars. — Lapinot (fille), 14 déc. — Laplagne-Barris, 17 janv. — Laporte, 6 nov., 24 déc. — Larade, 22 fév., 4 avril. — Larbin-Pfortner, 3 fév. — Larcade, 2 août. — Larcher, 25 mars, 4 avril, 15 nov. — Lardé, 14 avril, 18, 25 mai. — Larezzi, 19 nov. — Larilan, 18 sept. — Larivière, 11 sept. — Larmaud, 11 fév. — Larminat, 4 déc. — Laroche, 16 janv. — Larochefoucault, 1 mars. — Larochejacquelein, 4 fév., 25 juil. — Laroque, 17 oct. — Larquai, 7 sept. — Larose, 20 mars, 1 oct. — Laroulle, 12 août. — Larrald, 14 avril. — Larrère, 7 déc. — Lartel (De), 16 fév. — Lasagni, 29 oct. — Lasaule (De), 4 fév. — Lascols, 27 janv., 10 fév. — Lascoux, 3, 5 et 7 août. — Lasnier, 2 août. — Lassalle, 7 janv., 26 nov. — Lassance, 29 août. — Lasserre, 7 juin. — Lassus, 8 fév. — Latouche, 3 juin. — Latour, 8 juil., 6 déc. — Latrade, 30 oct. — Latruffe-Montmeylian, 24 nov. — Latuille, 25 avril. — Laubépin (de), 6 sept. — Laudner, 10 janv. — Laujoulet, 17 fév. — Launay (De), 4 fév., 13 avril. — Launay, 18 janv., 30 août. — Lauque, 17 juil. — Laurens-Rabier, 22 mars, 31 juil., 1, 10 août. — Laurent, 13 fév., 19 avril, 1 juin, 7, 20 nov., 8 déc. — Laurey (Ve), 4 oct. — Lauriot, 20 janv. — Lausardière, 3 juil. — Lauthonie (De), 24 fév. — Lauvadonc, 8 nov. — Lauwers, 9, 10, 12 juin. — Lauzin, 10 mars. — Laval, 7 août. — Lavallée, 22 août. — Lavelle, 26 août. — Lavenne, 8 juil. — Lavergne, 5 mai. — Laversin, 25 janv., 27 oct. — Lavigerie, 20 mai. — Laville, 12 juin. — Lavoye (Fe), 31 mai, 9 juin. — Lavrignière-Corderay, 15 fév. — Law (Ewan), 19 août. — Layniac, 26 juil. — Loysalle, 3 fév. — Leauthier, 8 août. — Lebail, 18 avril. — Leballeur-Villiers, 27 nov. — Lebarbey de Beaumont, 15 fév. — Lebars, 17 mai. — Lebastard de Lille, 5 avril. — Lebastard de Mesmeur, 7 nov. — Lebatié, 16 juin. — Lebatteur, 6 juil. — Lebaudy et Ce, 7 déc. — Lebayon, 18 sept., 4 oct. — Lébé, 11 17 janv. — Lebeaud, 1 mai. — Lebel, 12 déc. — Leber, 1 juin. — Lebesque, 28 sept. — Lebeuf, 20 janv., 29 juin. — Lebis, 4 sept. — Leblanc, 25 janv., 7, 15 avril, 22, 27 juin, 17 juil., 4 sept. — Leblond, 1 juil., 13 oct., 27 déc. — Lebloys, 6 avril. — Lebœuf, 17 mai. — Lebon, 13 janv., 18 sept. — Lebottu des Mortiers, 22 mars. — Leboucher, 10 avril. — Lebourg, 5 déc. — Lebourgeois, 6 déc. — Lebournois, 28 déc. — Lebret, 20 mars. — Lebreton (Ve), 23 nov. — Lebris, 17 mai. — Lebris-Colonbanne (De), 16 mai. — Lebroussard, 9 mars. — Lebrun, 20 nov. — Lebrun (Fe), 24 janv. — Lecadien, 13 juin. — Lecaille, 10 avril. — Lecailler, 15 sept. — Lecalonec, 26 oct., 7 déc. — Lecarlier, 7 mars. — Lecarpentier, 5 avril, 17 nov. — Lecauchois-Féraud, 8 déc. — Lechartin, 9 nov. — Lecherbonnier, 15 sept. — Lechevalier, 29 sept. — Lechting, 28 juil. — Leckaevaetz (fille), 6 mai. — Leclaire, 3 mai. — Leclerc, 16, 29 mars, 25, 26 avril, 10 mai, 5 sept. — Leclerc de Fourolles, 25 déc. — Leclère, 7 juil. — Leclère (Fe), 1 juin. — Leclercq, 23 mars. — Lecoin, 13 janv. — Lecointe, 15 juil. — Lecomte, 3, 26 janv., 29 juin, 3 juil., 18 août. — Lecomte (Dlle), 30 nov. — Lecoq (De), 14 juil., 19 déc. — Lecoq 1 fév., 13 mars, 21 avril. — Lecorsier, 31 juil. — Lecot, 8 mai, 27 juin. — Lecourbe, 30 janv., 28 juil. — Lecoursis, 20 janv. — Lecouteux, 7 août. — Lecroy, 21 déc. — Lecuée, 24 mars. — Lécuyer, 22 février, 31 août, 14 septembre, 22 octobre. — Ledain, 2 septembre. — Ledat, 14 déc. — Ledé, 24 juil. — Ledéan, 1 mai. — Ledéau, 8 août. — Lederubé (fille), 12 juin. — Ledeulle, 11 juil. — Ledhuy, 3 mai. — Ledouble, 25 avril. — Ledoux, 22 fév., 29 juin. — Ledrey, 7, 8 sept. — Ledrogo, 13 mars. — Ledru, 10 mars. — Ledru-Rollin, 21 août, 2 oct. — Ledru-Rollin (Fe), 4 oct. — Leduc, 1 sept., 21 nov. — Lée, 31 janv. — Lefaure, 15 fév. — Lefébvre (fille), 27, 28 fév., 23 mai. — Lefebvre, 22 fév., 14, 25 avril, 27 oct. — Lefebvre (Ve), 14 sept. — Lefebvre-Lobbée, 2 janv. — Lefèvre, 18, 24 juil., 25 août. — Lefèvre-Deumier, 19 juin, 12 août. — Lefèvre Sainte-Marie, 3 juil. — Leffemberg, 15 avril. — Leflohic-Kerlafin, 25 déc. — Lefoll, 26 juil. — Lefort (De), 2 sept. — Lefranc, 14 fév., 14 sept., 3 déc. — Lefrançais, 25 avril. — Lefrançois, 23 fév., 7 juil. — Lefresne, 27 nov. — Legaillard, 14 avril.

Légalisation. Note sur les légalisations d'actes allant à l'étranger, 11 janv.

Legall, 6 janv. — Legallic, 20 janv. — Legard (Ve), 7 juin. — Legargam, 26 juil. — Legay, 3 janv. — Legendre, 21 fév., 2 mars, 5 avril, 11 juil. — Legentil, 23 nov. — Léger, 7 mars, 14 avril, 19 mai. — Léger-Pélissière, 11 janv. — Legeron, 24 avril.

Légion-d'Honneur. Port illégal, 28 sept., 12 oct.

Legoc, 23 janv. — Legolf, 17 mai. — Legond, 17 avril. — Legomidec, 29 déc. — Legor, 16 janv. — Legrain, 1 août. — Legrain (fille), 17 janv. — Legrand (De), 28 juil. — Legrand, 10 mai, 26 juin, 26 août, 3 oct., 15, 27 nov. — Legras, 17 oct., 2 déc. — Legrip, 4 avril. — Legros, 12 nov. — Legroux, 3 mai.

Legs. Le légataire qui, après le décès du testateur avec lequel il vivait en communauté, a continué à jouir des biens héréditaires, fait-il par là acte d'acceptation tacite? 25 fév. — Le légataire d'une ferme est-il réputé substitué en tout au bailleur lui-même? 15 avril. — A qui le légataire particulier d'une rente perpétuelle doit-il demander la délivrance? 20 mai. — Est-il nul lorsque la condition n'est pas accomplie, le légataire ayant cependant fait ce qu'il a pu? 15 mai. — Le légataire universel à qui on conteste sa qualité, n'est-il justiciable que du Tribunal du lieu de l'ouverture de la succession? 17 juil. — Celui qui n'a pas fait inventaire est il tenu des dettes *ultra vires?* 24 juil. — V. *Envoi en possession, Mutation (droits de), Rapport, Substitution, Testament.*

Leguennec, 7 fév. — Leguéru, 27 oct. — Legueux, 16 août. — Leguillier, 10 avril. — Leguillon, 24 mars. — Leharle, 14 avril. — Lehérici, 31 oct., 10 déc. — Lehideux, 18 oct. — Lehr, 2 fév. — Leibold, 30 août. — Lejouteux, 11 sept. — Lelarge, 7 mars. — Lelétrel, 16 mai. — Leleux, 19 janv. — Lelèvre, 21 mars. — Leloit, 6 janv. — Lelorrain, 29 déc. — Leloutre, 4, 5, 6, 7 avril, 15 août. — Lemagnen (Fe), 14 avril. — Lemaignin (Fe), 12 juil. — Lemaire, 2 fév., 24 mars, 8 avril, 10, 12 déc. — Lemaître, 14 fév., 10, 12 mai, 28 juil., 11 sept. — Lemansois, 27 janv. — Lemarchand, 4, 5, 6, 7 avril, 3 juil., 16 août, 21 sept. — Lemarchand (fille), 3 mars. — Lemarié, 1 juil., 28 août. — Lemasson, 4 janv., 19 juin. — Lemassor, 18, 20, 21, 22 mars. — Lembeye, 7 juil. — Lemée, 2 mars. — Lemeille, 6 avril. — Lemeur, 25 déc. — Lemichel, 23 mars. — Lemoigne, 22 mars. — Lemoine, 17 mai. — Lemort, 13 oct. — Lénard (De), 14 sept. — Lenégre, 19 janv. — Leneveu, 11 avril. — Lenflé, 31 août. — Lenglet (dit Baron), 24 mars. — Lenormand (De), 11, 18, 21 déc. — Leodorien, 10 mai. — Léon, 24 oct. — Leonardon, 21 déc. — Leonetti, 30 mars. — Léotade, 2 fév. — Léon, 17 fév., 24 juin. — Léopold, 24 juil., 22 sept. — Léoutre, 11, 16 janv., 10 fév., 9 mars, 29 déc. — Lepage, 7 août, 14 déc. — Lepalut, 27 déc. — Lepin, 6 avril. — Lepargneux, 8 avril. — Lepeltier, 18 août. — Le Perdriel, 31 janv. — Lepersonnic, 26 oct. — Lepescheur, 3 mai. — Lepignon, 16 fév. — Lepoullen, 8 nov., 2 déc. — Lepoullon, 20 juil. — Leprince, 6 avril, 16 juin, 15 juil. — Leprou (Dlle), 20 nov. — Lequeru, 15 nov. — Lequesne Saint-Hilaire, 29 juil. — Lerebours, 16 juin. — Leriche, 1 août. — Lermette, 20 janv. — Lerminier, 27 juin. — Leroud, 22 nov. — Lerouge, 7 mars, 6 juin. — Le Rouhellec, 3 janv. — Leroux, 28 fév., 8 avril, 28 juil., 5 août, 25 sept., 25 déc. — Leroux (Fe), 29 juin, 11 juil. — Leroux de Bretagne, 13, 25 fév. — Leroy, 7, 21 mars, 27 mai, 1, 10 juin, 14 juil., 22 août, 25 sept., 31 déc. — Leroy (Fe), 18 avril, 22 juil. — Leroy et Ce, 1, 20 oct., 10, 24 déc. — Leroyer, 22 sept., 15 nov. — Lesage, 5 mai. — Lescane, 10 avril. — Lescenne, 17 nov. — Lescophy, 18 avril. — Lescure, 27 oct. — Lescuyer, 5 janv., 19 déc. — Lesenfant, 8 fév., 21 juil. — Lesimple, 23 mars. — Lesné, 4 sept. — Lesueret, 15 mars. — Lespian, 29 août. — Lespinasse, 17, 18 mai, 12, 29 août, 22 nov., 19, 27 déc. — Lesserré, 27 mars. — Lessore, 12 janv. — Lestourgis, 17 juil. — Lestre-Dussaussois, 28 avril. — Lesueur, 23 juin. — Lesuyer-Villermay, 10 nov. — Lesvignes, 26 nov. — Letellier, 11, 20 janv., 31 mars, 20 nov. — Letendre de Touville, 18 avril. — Lether, 14 fév., 12

Marcadet, 26 oct. — Marcassin, 20 mars. — Marcet, 22 fév., 8 mars, 1 nov. — Marcellin (De), 2 sept. — Marcellin-Chapsal, 21 mars. — Marchal, 13 fév., 24 mai, 8 sept., 30 oct. — Marchand, 24 mai, 16 juin, 5 juil. V. *Troubles à Alby*.

Marchandise. Y a-t-il tromperie dans le fait d'en mettre une de qualité supérieure à la surface et inférieure au-dessous? 19 mai, 28 août. — Vingt-huit pharmaciens d'Orléans prévenus de tromperie, 1 oct. — V. *Faillite*, *Filouterie*, *Fonds de commerce*, *Vente mobilière*.

Marcelli, 15 sept. — Marcourt, 8 juil. — Marcoz, 17 oct. — Maréchal, 27 janv., 8 fév., 12 nov. — Marenholtz, 10 fév., 9 mars. — Marescot, 12 juil. — Margaine, 20 janv. — Margaron, 13 sept. — Margat, 23 août, 18 sept. — Marguitala, 15 oct. — Maria Gracia, 15 fév.

Mariage. Le décès de l'un des époux sans descendans fait-il cesser l'affinité entre l'époux survivant et les parens du prémourant? 8 fév. — L'affinité subsiste-t-elle, quant aux prohibitions de mariage, après le décès d'un des conjoints? *In specie*, le mariage est-il interdit entre le beau-père survivant et la fille naturelle de sa femme? 21 mars. — Les négociations de mariage peuvent-elles donner lieu à des conventions licites d'honoraires? 30 août. — L'engagement dans les ordres sacrés est il, en *Belgique*, un empêchement au mariage? 6 juil. — Le mariage célébré à l'étranger, dont l'acte n'est pas représenté, est-il valable quant aux enfans qui sont en possession d'état de légitimité? 6 nov. — Mariage forcé dans le New-Hampshire, 20 oct. — Bigamie, à Barèges, 27 oct. — Mariages en Irlande, 21 sept. — Loi sur la publicité des contrats, 21 juil. — Circulaire, 7 novembre.

Marian, 30 mars. — Mariani, 7 sept. — Mariclès, 23 nov. — Maridan, 27 mai. — Marie, 26 avril, 11 oct., 3 nov. — Marienval, 6 mai. — Marie R..., 20 juil. — Marin, 15 juin. — Marin (fille), 27 juin. Marine, 22 juin. — Marini, 5 janv. — Marinier, 4 mars, 19 juin. — Marius, 5 juil. — Marjolin, 8 août. — Marlin, 14 août. — Marmoyet, 25 août. — *Marne* (navire), 22 oct. — Marochetti, 19 oct. — Marot-Pienne, 1 août. — Marquet, 19 oct., 10, 30 nov. — Marquet (Dlle), 23 nov. — Marre, 28 sept. — Mars (fille), 24 juil. — Mars, 6 fév. — Marsal, 18 juil. — Marsaut, 25 mars. — *Marsonnay* (commune), 13 sept. — Marsonni, 8 nov. — Mart, 15 sept. — Marteau, 13 avril. — Martel, 7, 29 août. — Martela (Faure dit), 24 fév. — Martelet, 10 mai. — Martha (miss), 8 fév. — Martin, 9, 12, 13, 19, 27 janv., 7 fév., 3, 4 mars, 10 avril, 17, 20, 30 mai, 2, 16 juin, 18 juil., 7, 8, 10, 12, 21, 26, 30 août, 17, 18, 23, 30 oct., 8 nov. — Martin (Fe), 10 fév., 16 oct. — Martin (du Gard), 30 oct. — Martinelli, 18 juil. — Martinet, 2 janv. — Martinet (Fe), 8 août. — Martinez (Diez), 18 août. — Martoul, 13 sept. — Martres, 10 avril. — Marty, 7 sept. — Marx, 3 mai. — Mary, 21 août, 7 déc. — Marye, 30 nov. — *Mary-Florence* (navire), 17 oct. — Mas, 17 nov. — Mas (Fe), 3 mars. — Masse, 21 juin, 17 déc. — Masse et Tribouillet, 24 août. — Massé, 23 janv., 2 fév. — Massel, 14 juil. — Masset, 12, 13 janv., 19 nov. — Massias, 12 août. — Massienne, 7 nov. — Massieux, 24 janv., 12 juin. — Massignou, 15 août. — Massin (Ve), 7 nov. — Massoc, 28 août. — Masson, 5 juil., 19 août. — Masson et Gallais, 20 juin. — Massonneau, 15 nov. — Massy (fille), 15 mars.

Matelot. Laissé malade *à terre*, a-t-il droit au paiement de ses loyers? 6 juin.

Maternité. Le commencement de preuve par écrit de l'accouchement, comme celui de la naissance, suffit-il pour l'admission de la preuve par témoins à l'appui de la recherche de la maternité? Ce commencement de preuve peut il résulter de lettres adressées par la mère à une tierce personne? 11 fév., 4 juil. — *Quid* des lettres émanées de l'un des héritiers légimes 3 mai.

Matha (frère Jean de), 10, 16 nov., 12 déc. — Mathet (Ve), 22 juin. — Mathias, 23 mars, 14 juin. — Mathieu, 13, 23 janv., 4, 13 fév., 21 août, 7 nov. — Mathieu-Simon, 21 mai. — Mathon, 14 août. — Mathonat (Dlle), 5, 17 août. — Matthey, 10 janv. — Mattler, 3 juin. — Mathulène, 28, 29 mars. — Maublanc, 26 nov. — Maucomble, 2 fév. — Maud'heux, 8 nov. — Mauduit, 31 août. — Maugin, 19 sept. — Maugras, 6 avril. — Mauguin, 5 juin, 28, 31 déc. — Mauny, 26 oct. — Maupas, 8 déc. — Maupeou (Ve), 28 juil. — Maupou, 22 nov. — Mauprivez, 19 juin. — Maupu, 18 fév., 13 avril. — Maurat-Ballange, 28 sept. — Maure, 18 fév. — Maurel, 4, 17 janv. — Maurice, 25 avril. — Maurice-Jacobet (Fe), 17, 24 mars. — Maurin, 13 mars, 25 mai, 13 juin. — Maurize, 16 mars. — Mauroy, 20 mars. — Max de Revel, 20, 28 janv. — May, 4 juil. — Mayer, 12 août, 16 nov. — Mayeux, 19 avril. — Maymat, 22 sept. — Mazarguil, 7 mars. — Mazarin, 10 janv. — Mazé, 7 sept., 21 nov. — Mazeirac, 4 mars, Mazelle, 14 nov. — Mazenod, 1 juil. — Mazet, 21 août. — Mazières (de), 31 mars. — Mazillier, 10 oct. — Mazoyet, 29 oct. — Mazurier, 4 avril, 16 nov. — Mebrouck, 31 mai.

Médaille. Le décret de germinal an XII sur la fabrication est-il abrogé? 19 déc.

Médecin. La vente de sa clientèle est-elle valable? 21 avril. — Doit-il déclarer non seulement la naissance de l'enfant, mais le nom de la mère? L'art. 378 du Code pénal est-il applicable à ce cas? 1 août, 29 nov. — Fait-il acte de commerce celui qui vend des médicamens? 10 juil. — Est-il punissable celui qui en vend dans les localités où il y a un pharmacien? 29 sept. — L'officier de santé peut-il exercer avant d'avoir fait inscrire son diplôme? 29 sept.

Meffre, 26 nov. — Mellier (dame), 28 août. — Mélot, 10 oct. — Menassier, 13 oct. — Menigot, 15 août. — Merck (de), 6 sept. — Mehl, 2 mars. — Meignan, 23 janv., 3 avril. — Meignen, 15 avril. — Messein (fille), 20 juin. — Méjat, 12 nov. — Meldola, 28 déc. — Melingeau, 9 nov. — Mellia, 25 déc. — Mellon, 28 janv., 19, 20 avril. — Melorel de la Haichois, 16 juin.

Menaces de mort pour faire souscrire une obligation, 29 déc.

Ménant, 28 avril, 10 déc. — Ménard, 25 avril, 7 nov. — Menassier, 1 août. — Mendez, 20 mars, 22, 24 juin.

Mendicité, 5, 20 janv., 24 mars. — Jugement de 32 prévenus, 2 mai. — De 40 autres, 12 mai. — Un mendiant poète, 12 sept.

Menet, 15 déc. — Meneyroud, 2 août. — Menier, 10 nov. — Mennessier et Richard, 20 nov. — Menneval, 19 janv. — Menotti, 3 mai. — Mérard, 10 fév. — Mercier (fille), 31 janv. — Mercier, 13 fév., 29 avril, 13, 16 juin, 5, 22, 28 déc. — Merck, 27 fév. — Mericonda, 25 avril. — Merien, 19 janv., 21 mars. — Merigault, 27 juil. — Meritte, 15 fév. — Merle, 1 fév., 10 août. — Merlet, 27 fév., 12 oct. — Merlier, 14 mai. — Merlin, 17, 18 mars, 16 sept. — Merlot, 2 mars. — Méry, 4 mars. — Mesjean, 26 oct. — Meslay, 16 sept. — Meslin, 4, 7 mars, 10 mai, 24 août. — Mesnard, 21 juil., 7, 21 déc. — Mesny, 9 juin. — *Messageries générales*, 17 déc. — Mestre, 17 fév., 9 juin. — Mestrallet, 17 janv.

Mesureurs-jurés. Ont-ils le monopole du mesurage? 5, 15 novembre.

Metivier, 11, 13 fév., 16 juin. — Metraud, 22 août. — Mettis, 22 août. — *Meudon*, commune, 12 juil. — Meugy, 1 mai. — Meunier, 24 janv., 4 mars, 25 avril, 10 mai. — Meuron, 10 mai.

Meurtre. Par aliénation mentale, 29 oct. — D'un enfant de quatre ans par un autre de six ans, 6 mai. — D'une jeune fille des Antilles, 7 fév. — D'une jeune fille, 5 avril. — D'une fille publique, 16 juil. — Dans une maison puhlique au Gros-Caillou, 6 mars. — Dans l'église de la Madeleine. V. *Schilliger*. — Rue du Faubourg-Poissonnière, 15, 16 oct. — Rue Laval, 17 déc. — Rue de la Harpe, 8 mars. — D'un brigadier de gendarmerie dans le Morbihan, 5 avril. — D'un sergent-major, 3 oct. — D'un maréchal-des-logis, 22 juil. — A Auteuil, 12 mai. — A Charonne, 3 juin. — A Montrouge, 7, 9 juin. — Fratricide à Pontoise, 21 juin. — Au bois de Boulogne, 3, 4 août. — A Romainville, 28, 29 juil. — A Valence, 9 août. — A Perpignan, 11 août. — A Dampleux, 15 oct. — A Montigny, 3 nov. — D'un cuirassier, à Lyon, 19 déc. — A Agen, 28 janv. — A Durtal, 3 fév. — A New-York, 3 oct. — A Monasterevan (Irlande), 9 août. — *Tentative*. Par suite de démence, 24 août. — Suivie de suicide, à Passy, 10 mai. — Par un garde particulier, sur M. N..., 19 oct. — Par un amant sur sa maîtresse, 19 nov. — Par un maraîcher, 11 juil. — Rue du Jour, 15 déc. — Sur M. L..., médecin, et Mme H..., 4 sept. — Sur un garçon coiffeur, 7 déc. — Sur le sieur E..., boulanger, 9 mai. — Par un libéré sur un autre, 5, 12 nov. — A La Chapelle, 17 juil. — A Versailles, 9 mai. — A Beziers, 27 janv. — A Vincennes, 2 oct. — Dans la caserne de Courbevoie, 27 déc. — V. *Assassinat*, *Cadavre*, *Empoisonnement*, *Homicide*.

Meyer, 24 fév., 15 mai, 6, 20 sept., 6 oct., 28 déc. — Meynadier, 12 janv. — Meynier, 22 mars, 20 oct. — Meyrac, 5 déc. — Meyraud, 20 mai. — Mezin, 7 sept. — Mezrasti, 3 mai. — Michallon, 5, 7 juil. — Michaud, 9, 14 août. — Michaud (Héléna), 11 janv., 8 fév. — Michaut, 9 fév., 20, 22 juin, 3 nov. — Michaux, 18 juil. — Michel, 18, 23, 25, 30 janv., 20 fév., 10, 25 avril, 18 mai, 12 juil., 7, 30 août, 13 oct., 15 nov. — Michelet, 15 nov. — Michelet (fille), 22 déc. — Micheli, 28 avril. — Michelin, 2 mars, 18 oct. — Michelon, 19 sept. — Mieuville, 8 juin. — Migaut, 15 oct. — Mignot, 19, 20 avril, 4 déc. — Migout, 15 nov. — Miguel, 22 nov., 27 déc. — Mikaeb-Altamonelli, 24 mai. — Milan, 18 fév. — Milhouard, 21 sept. — Milland, 14 nov. — Millart, 4 fév., 20 nov. — Millaud, 20 fév. — Miller, 28 janv. — Millet, 15 avril, 10, 25 mai, 25 sept. — Milliet, 20 janv. — Millot, 28 déc. — Millot (Fe), 3 mai. — Mills, 17 avril. — Milon, 31 juil. — Milsand, 15 sept. — Milson, 6 fév.

Mines. Quelle est la nature légale des redevances? 26 juil. — — Le conseil de préfecture est-il compétent pour statuer sur les dommages-intérêts relatifs aux produits de l'exploitation? *Quid* quand ces produits sont le résultat de recherches non autorisées? 2 janvier. — Y a-t-il un cas de résiliation dans le fait du locataire d'une mine qui, au mépris des conventions, n'a pas obtenu l'autorisation administrative, préalablement à l'ouverture de l'exploitation? 9 janv. — La prohibition du sondage ne peut-elle être invoquée que par le propriétaire du fonds? 3 juil. — Le concessionnaire, propriétaire d'une portion de mine annexée depuis son acquisition à la concession primitive, peut-il demander aux Tribunaux, avant toute licitation, de fixer la valeur de cette partie de son apport? 20 fév. — Les Tribunaux ordinaires sont-ils compétens pour ordonner certaines mesures de sûreté dans un intérêt privé? 24 avril. — Pour fixer l'indemnité *au double*, le juge doit-il prendre en considération la dépréciation possible des terrains voisins des terrains exploités? 24 avril. — Comment doit se faire le partage du minerai de fer entre les usines voisines du fonds? 17 mai. — Font-ils partie de la mine les gisemens et filons exploitables à ciel ouvert? 13 septembre.

Mingault, 4 oct. — Minginorski, 3 oct. — Mingoulin-Vincent, 21 fév. — Minier, 15 avril.

Ministère de la guerre. Conseil judiciaire, 10 sept.

Minorité. Les engagemens par le mineur ou pour lui sont-ils d'une nullité absolue ou relative? 9 août. — *Mineur de seize ans*. Poursuivi comme auteur d'un crime qualifié, doit-il être renvoyé directement devant le Tribunal correctionnel? 21 avril. — L'emprunt fait par le mineur émancipé est-il radicalement nul? Le notaire qui a figuré à l'acte est-il responsable? 20 juin.

Miot, 17 juil. — Miquel, 4, 5, 6, 7 avril, 10 août. — Mirabel, 23 août. — Mirabel (Fe), 13 juin. — Mirabel-Chambaud, 7 juin. — Mirault, 30 mai. — Mirès, 23 mars. — Mis, 5 déc. — Mitouflet, 23 sept.

Mitoyenneté. Peut-elle s'acquérir par la prescription de dix et vingt ans? 16 janv. — Une commune propriétaire d'un mur mitoyen peut-elle être contrainte à la vente de la mitoyenneté? 1 fév. — L'action en paiement de l'indemnité due pour l'achat de la mitoyenneté est-elle une action réelle? 16 janv.

Mizelles, 10 juin. — Moet et Chandon, 3 mars. — Mohamed-Ben, 27 sept. — Mohamed-ben-Ali, 1 fév. — Mohamed-ben-Dikhach, 17 fév. — Mohamed-ben-Meki, 25 mai. — Mohamed-ben-Scheick, 14 juin. — Mohamed-Oulid-Chikh, 26 mai. — Moindrault, 15 mars. — *Moïse*, navire, 1 nov. — Moisseron (Fe), 5 avril. — Moissonnier et Ce, 18 déc. — Moisy, 14 août. — Moitel, 22 août. — Mollaudin, 3, 11 mars. — Mollet, 19 oct. — Momus, 7 nov. — Monard, 5 août. — Monberton, 18 avril. — Monbro, 6 avril. — Moncharmont, 12, 13 nov., 3, 10 déc. — Monchoux, 1 août. Mondet, 4 janv., 16 juin. — Mondie, 23 janv. — Monduit, 29 juin. — Monestier, 23 nov. — Monfortou (de), 7 mars. — Monfrey, 19 déc. — Mongary, 5 août. — Monge, 15 mars, 4 oct. — Mongé (Fe), 11 oct. — Mongel, 20 sept. — Mongin, 28 juil. — Monnate, 12 août. — Monnet, 17, 25, 31 juil. — Monnier, 16 juin, 18 juil., 22 nov. — Monod, 12 juin.

Monomanie. Homme qui se croit condamné à mort, 12 juin. — Meurtre et incendie, 28 juin. — Dans la forêt de Fontainebleau, 25 sept. — D'une brodeuse à l'église, 28 sept.

Monpetit, 8 mars.

Monstre à l'Hôtel-Dieu de *Lyon*, 20 juil.

Montagne, 19 sept. — Montagnè, 22 août, 12 oct. — Montaigle, 28 déc. — Montambeuf, 7 fév. — Montaudon, 12 déc. — Montauron, 24 nov. — Montbreuil (de), 13 déc. — Montbrun, 18 fév. — Montchanin (Ce), 4 janv.

Mont-de-Piété. La vente d'un office de commissionnaire est-elle valable? 4 oct. — En *Autriche*, 8 nov.

Montécot, 20 fév., 13 juil. — Monteil, 3 mai, 14 juil. — Monteilhet, 17 janv. — Montenegro, 14 août. — Montès, 14 août. — Montesquiou, 22 fév, 2, 30 mai, 26 juin, 8, 20 juil., 30 oct. — Montfort, 13 fév., 31 août, 28 sept. — Montgruel, 1, 29, 30 août. — Montillet (de), 25 déc. — Montlouis (l'abbé), 24 janv., 1, 3 fév. — Montlovier et Chateauneuf, 20 nov. — Montperron, 7 juin. — Montry, 24 mars. — Moorhouse-James, 4 avril. — Morand, 14 avril, 20 juil., 23 août. — Morand (demoiselle), 8 juin. — Mora, 26, 27 avril. — Morcrette, 12 mai. — Mordant, 22 déc. — Mordilla, 30 janv. — Moréal, 8 déc. — Moreau, 23 fév., 4, 24 mars, 17 avril, 31 mai, 3, 8 juin, 4, 10 oct., 1, 10 nov. — Moreau (demoiselle), 3 juin. — Morel, 22 fév., 1, 12 mai, 12 juin, 31 juil., 10 août, 14 nov. — Morel (damo), 2 sept. — Morel (fille), 15 sept. — Morelli, 17 avril. — Morgan, 20 fév., 24 oct. — Morguet, 19, 20 avril. — Morichoux, 13 oct. — Morin, 20 fév., 18 avril, 28 sept., 15 nov. — Morisse, 22 août, 21 nov. — Morisseau, 5 avril, 5 juin. — Morlac (de), 27 juin. — Mornand, 23 janv. — Mornay, 24 déc. — Mornet, 1 mai. — Morris (Caroline), 8 sept. — Morisson, 15 mars. — Morizet, 13 oct.

Mort de la reine des Belges, 13 oct. — D'une jeune femme dans le canal Saint-Martin, 2 janv. — D'un homme par combustion spontanée, 23 fév. — D'une jeune mariée, 10 juin. — Par apoplexie foudroyante, 10 nov.

Morteau, 25 avril. — Mortemart (de), 10 sept. — Mortemer, 24 janv. — Mortera, 31 mai, 23 juin, 15 sept. — Mortier, 14 juil. — Mortier (Clovis), 4 janv., 17 fév. — Mortora, 27 avril. — Morvand (dame), 5 oct. — Mosbluk, 7 nov. — Mosbroken (veuve). 5 janv. — Moskowa (de la), 1, 10 fév., 9 mars, 29 juin. — Mosnier, 8 déc. — Mosseur, 12 oct. — Motheau, 9 août. — Mottard, 30 août. — Motte-Bossut et Ce, 19 juin. — Mottin, 14 juin. — Mouchel, 31 déc. — Mouchet, 13 fév. — Mouchy, 19 nov. — Mouchi-ben-Isaac Chiche, 3 fév. — Mouchou, 15 nov. — Mougeot, 18 janv. — Mouillard, 17, 31 janv., 3, 11, 14, 16 fév., 3 oct. — Mouillé, 29 juin. — Mouillon, 4 fév. — Moulard, 1 fév. — Moulin, 18 janv., 12 oct. — Moulinard, 30 juin, 31 août, 12 oct. — Moulinier, 11 fév. — Mouney, 11 juil. — Mounier, 9 janv., 20 mars, 31 août. — Mouret, 15 fév. — Mourey (dame), 3 mars. — Mourgues (demoiselle), 18 mai. — Mourier, 5 avril, 5 déc. — Mouroux, 3 mai, 20 juin. — Mousset, 6 janv., 27 fév., 14 avril. — Mousset-Legrand, 12 oct. — Moussours (Fe), 15 fév. — Mouton (Fe), 31 janv. — Mouton, 3 mai, 29 juin, 30 oct., 4 déc. — Mouton, 5 juin. Moya, 14 déc

Muette. Jeune fille abandonnée à Juvigny, 11 janv.

Mulinen (de), 7 janv, 2 fév. — Muller, 6 sept., 4 oct. — Mulon, 20, 29 sept. — Mulot, 28 avril. — Munic, 11 fév.

Munition de guerre. Un marchand de vins, 24 juil.

Mureau (fille), 13 oct. — Muret, 9 juin. — Muringer, 13 fév. — Musard, 29 oct. — Musquin (veuve), 24 janv. — Mustapha-ben-Ali (Brugnier dit), 2 mars.

Mutation (*Droits de*). Comment doivent-ils être perçus sur l'acte de cession de droits successifs conçu en termes généraux? 9 janv. — Les droits payés pour un legs devenu caduc doivent-ils être restitués? 16 janv. — *Quid* de ceux perçus pour la transmission d'un office lorsque l'acquéreur renonce? 7 fév., 8 avril. — Lorsque le mari vend un immeuble en stipulant que partie du prix donnera lieu à une rente viagère, reversible sur la femme en cas de survie, l'accomplissement de cette condition donne-t-elle ouverture à un droit de mutation indépendant du droit de vente précédemment perçu? 30 janv. — La stipulation par l'associé, qui apporte le fonds de commerce objet de la société, que la valeur de ce fonds lui sera remboursée à une époque déterminée, constitue-t-elle un simple apport (*droit fixe*) ou une vente d'effets mobiliers (*droit proportionnel*)? 31 janv. — La cession par le preneur au bailleur des constructions que le premier a élevées sur le terrain loué, est-elle passible du droit de mutation immobilière ou du droit de cession de jouissance? 7 fév. — En cas d'adjudication d'un immeuble social à des associés qui se prétendent propriétaires antérieurs en vertu d'actes occultes, ceux-ci doivent-ils le droit proportionnel? 20 fév. — *Quid* lorsque le partage de l'actif social attribue à un associé l'immeuble indivis entre eux lors de l'apport? 18 juil. — — Sont-ils dus pour un bail de longue durée (40 ans) d'un terrain nu avec convention que le premier pourra y élever des constructions qui resteront la propriété du bailleur? 7 mars. — Les droits de succession sont-ils fixés à partir du jour du décès ou par l'effet du partage? 17 avril, 26 juin. — Sont-ils dus sur ce qui excède la part du colicitant dans l'immeuble à lui adjugé? 27 mai. — Y a-t-il soulte dans la la convention que l'un des héritiers paiera des dettes à la décharge des autres? 26 juin. — En est-il passible à chaque décès l'acte de société qui stipule que les biens sociaux appartiendront aux survivans? 9 janv., 10 juin. — Lorsque sur un pourvoi dirigé contre un arrêt qui opère une rétrocession d'immeubles et en fixe le prix, il intervient entre les parties une transaction par laquelle le demandeur se désiste de son pourvoi moyennant une certaine somme, le droit de mutation immobilière est il dû sur cette somme comme constituant un supplément de prix? 1 mai. — V. *Adjudication*, *Donation*, *Enfant naturel*, *Enregistrement*.

Mutilation. Par une femme sur son mari, 20 mars.

Mutuellistes, 25 sept.

N

Nacquart, 17, 29 déc. — Nadir, 22 sept. — Nagel, 8 mars. — Namur, 8 août. — Nanin, 9 mai. — Nantais, 26 août.

Nantissement. Nantissement sur nantissement ne vaut, 16 novembre.

Naquet, 27 janv., 8 fév., 7 juin. — Narce (fille), 25 mai. — Narbonnès, 7 août. — Narcisse, 31 juil. — Nardoni, 3 août. Nassiet, 22 fév. — Nathan (fille), 14 janv., 17, 24 mars. — Nativa, 20, 22 juin.

Naturalisation. A la Nouvelle-Grenade, 10 oct.

Naud, 14 mai. — Naudard, 10 mars. — Naudenot, 23 sept., 25 oct., 17 déc.

Naufrage. Du trois-mats *la Minerve*, à Ambleteuse, 10 fév. — V. *Assurance maritime*.

Navarre, 8 août. — Navarro, 12, 27 sept.

Navigation fluviale. La faculté laissée par l'art. 216 du Code de commerce au propriétaire d'un navire de se décharger du fait de responsabilité du capitaine par l'abandon du navire et du frêt, est-il applicable à la navigation fluviale? 4 fév., 28 nov. — Le préjudice causé à un tiers par l'incendie du bateau peut-il entraîner contre le maître la contrainte par corps? 28 nov.

Navire (agence de). Question de dommages-intérêts, 1 janv. — Qui a privilége sur le prix de vente du navire et de sa cargaison? 27 mars. — La vente d'un navire, pendant le voyage, doit-elle, à peine de nullité, être transcrite sur l'acte de francisation? 22 avril. — V. *Assurance maritime*.

Nebodan (Fe), 17 oct. — Necker (De), 10 fév.

Neige. Arrêté du préfet de police, 17 janv.

Nelle, 30 janv. — Nême, 15 sept. — *Neptune* (bateau), 26 nov. — Neret, 27 nov. — Net ement, 11 avril. — Neuilly (comte de), 9 mai. — Neumayer, 31 oct. — Neurice (comte de), 1 nov. — Neveu, 11 janv. — *New-Liverpool* (navire), 1 nov. — Newson, 15 sept. — Ney (Edgar), 5, 12 juin, 11 août, 1 déc. — Nez, 4 août. — Nicaud, 8 juil, 23 août. — Niche, 6 nov. — Niclosse, 17 nov. — Nicolas (Fe), 14 avril. — Nicolas, 22 fév., 9 mars, 31 mai, 28 juin, 3 juil., 24, 30 oct., 22 nov. — Nicolau, 1 mars. — Nicol de la Belleissue, 3 fév., 23 nov. — Nicolle, 22 mai, 19 déc. — Nicot, 27 mai. — Nicoud, 30 août. — Niellon, 28 avril. — Nielson, 28 juil. — Niepe, 10 avril. — Niewcarowski, 25 mars. — Nihoul, 16 sept. — Niquet, 25 janv. — Nispert, 3 juil. — Nivard, 6 janv. — Noailly, 19 janv. — Noblesse, 12 mai. — Noël (Fe), 1 nov. — Noël, 13 fév., 10, 18 avril, 20 juil., 8 août, 29 oct. — Nogent Saint-Laurens, 7 nov. — Noguet, 26 mai, 5, 7 juil., 17 août. — Noirot, 22 mai. — Noize, 12 août. — Noland, 9 fév. — Nolleval, 27 nov. — Nolte (De), 26, 29 avril, 6 mai. — Nonat, 21 janv., 24 nov. — Normand, 13 mars.

Notaire. Le fait du notaire de ne point avoir procuré à son client dont il a placé les fonds les sûretés hypothécaires promises, constitue-t-il un fait de charge, 16 janv. — En cas de dépôt d'un acte sous seing privé chez un notaire, celui-ci a-t-il action et contre le dépositaire et contre ses co-contractans pour le remboursement des droits d'enregistrement? 2 mars. — L'a-t-il, en cas d'insolvabilité de l'acheteur, contre le vendeur? 10 avril. — Les jugemens sont-ils susceptibles d'appel? 27 mai. — A-t-il droit aux intérêts des sommes à lui dues pour honoraires ou pour avances? *Quid* si on les a capitalisés dans un compte-courant? Le client a-t-il un droit de répétition? 20 mars. — L'action en paiement de ses frais et honoraires est-elle subordonnée à la taxe préalable? 9 mai. — L'énonciation dans un acte notarié qu'un immeu le est assuré *verbalement*, lorsqu'il doit y avoir une police, soumet-elle le notaire à l'amende pour usage dans un acte public d'un acte sous seing privé non enregistré? 22 avril. — En cas de concours de deux notaires appelés à un invent. ire, est-ce la qualité des parties ou l'ancienneté des notaires qui doit déterminer la préférence? 29 mars. — Elections de la chambre, 16 mai — Rapport de la Commission de l'assemblée sur le tarif, 12 déc. — V. *Appel*, *Communauté conjugale*, *Greffier*, *Minorité*, *Patente*.

Nottidge (miss), 29 mai. — Nougarède, 24 janv., 4 juil. — Nougier (Fe), 14 juin. — Nourtier, 17 mai. — Nouveau, 1 janvier.

Novation. L'opèrent-ils des billets souscrits comme mode de paiement? 9 oct. — La créance commerciale dont le titre a été divisé entre les héritiers du bénéficiaire est-elle devenue dette civile? 9 mai.

Novelli, 25, 27 janv. — Noyelles, 8 avril. — Noyer, 14 août. — Noyon, 5 juil. — Nun (miss), 20 mai. — Nuziliard, 12 déc.

O

Ober, 8 juil. — Obert, 31 juil. — O'Brien, 2 août, 22 déc. — O'Callaghan, 24 fév. — Ochs, 14 sept. — O'Connel, 12 oct.

Octroi (droits d'). Que faut-il entendre par ces mots de l'article 48 de la loi du 28 avril 1816 : *Objets destinés à la consommation locale*, 4 mars. — Sont-ils dûs sur les métiers à filer montés ou démontés? 19 juin. — Comment le sont-ils sur les bières? 29 juil. — Les Tribunaux ordinaires sont-ils compétens pour statuer sur une demande en restitution de droits formée par un contribuable qui n'avait pas obtenu la faculté d'entrepôt? 11 avril. — V. *Chemins de fer*, *Poste*.

Officier ministériel. Où doit être faite la demande en paiement de frais? 8 juil. — La contre-lettre relative aux reconvremens est-elle nulle? Peut-elle donner lieu contre l'acquéreur à une action disciplinaire? 25 janv., 14 mai, 9 juin, 7 nov. — Le destitué peut-il opérer lui-même ses recouvremens? 13 sept. — Le prix porté dans un traité secret, qui a été l'objet d'un réglement définitif soit par la voie de l'ordre, soit par celle d'une contribution, peut-il donner lieu à l'action en nullité ou en répétition? 4 fév. — Le prix payé de la contre-lettre est il restituable? 4 fév., 22 août. — *Quid* des intérêts? 22 août. — La compensation est-elle opposable aux créanciers du titulaire? 22 août. — L'acquéreur a-t-il pu se dégager, avant sa nomination, par suite d'événemens politiques? 28 janv., 14 fév., 4, 21 mars, 3 avril, 6 mai, 21 nov. — Est-elle valable la convention intervenue entre le destitué et son successeur pour déroger aux conditions du Gouvernement? 13 sept. — *Quid* du traité avec un tiers pour l'exploitation de l'office et le partage des bénéfices? Le vendeur de l'office créancier peut-il intervenir dans l'instance? *Quid* des frais de l'intervention? 8 avril, 1 mai. — Le refus par l'officier de reconnaître la compétence de sa chambre pour statuer entre lui et un de ses confrères sur une restitution d'honoraires constitue-t-il une faute disciplinaire? 17 déc. — Le vendeur a-t-il privilége sur le prix? 3, 16, 22 mai, 7 août. — Dans quel cas les parties lésées ont-elles privilége sur le cautionnement? 16 mai. — Le défaut de paiement des droits à l'enregistrement rend-il l'officier ministériel prévaricateur? 16 mai. — Les Tribunaux peuvent-ils destituer de l'honorariat? 15 oct. — V. *Avoué*, *Huissier*, *Mutation* (*droits de*), *Notaire*, *Preuve testimoniale*, *Vente*.

Offoy (dame), 29 oct. — Offray-Lamettrie, 22 mars.

Offres réelles. Non acceptées peuvent-elles déterminer le dernier ressort? 13 juil. — Le tiers acquéreur qui a conservé entre ses mains une portion du prix pour servir une rente viagère, peut-il, à l'extinction de la rente, faire des offres collectives de la somme intégrale à différens créanciers sans distinction de ce qui doit revenir à chacun d'eux? 9 janv. — Sont-elles valables celles faites par le débiteur au domicile de l'avoué constitué pour occuper sur l'assignation en validité des oppositions faites par le créancier? 2 mars. — Est-ce à l'adjudicataire d'un droit de chasse, qui en a cédé la jouissance, que doivent être faites les offres du prix de la cession? 7 mars. — Celui qui ne doit payer qu'en présence et avec le concours d'un tiers peut-il faire des offres valables hors la présence de ce tiers? 18 avril. — Dans quel délai doit être fait l'appel du jugement qui a validé les offres du saisi? 5 juin.

Oguendo (navire), 29 sept. — Ole-Bull, 7 mars. — Oliva, 26 juin. — Olive (Lopignon dit), 16 fév. — Olivier ou Ollivier, 30 août, 1 nov. — Ollivret, 26 juin. — Olmeta, 22 mai. — Omnès, 29 sept. — Oms (d'), 13 fév. — Opinel, 18 janv.

Opposition. Est-elle possible à un arrêt de défaut profit-joint? 4 avril.

Opposition (*tierce*). Y est-il sujet le jugement rendu avec le syndic de deux faillites ayant des intérêts contraires par le créancier de l'une des deux masses? 30 mai. — Peut-elle être formée par les syndics de la liquidation judiciaire d'une société? 8 juil. — Le créancier payé de l'ordre peut-il la former au réglement définitif? 13 juin. — Le vendeur au délaissement par hypothèque? 1 juil. — V. *Faillite*.

Ordre. L'appel du réglement définitif est-il recevable? 14 janv., 8 fév., 8 juin, — Le défaut de contredit d'une créance, après la clôture provisoire, rend-il nul l'appel que le débiteur a interjeté du jugement qui l'a condamné comme tel? 3 oct. — Le cessionnaire des créances d'une femme séparée de biens et colloquée à un réglement provisoire, peut-il être actionné ultérieurement en répétition par le mari qui ne s'est opposé ni au paiement des bordereaux ni au réglement définitif? 25 fév. — La déchéance de l'art. 756 du Code de procédure civile est-elle opposable au créancier dont la collocation a été contestée? 4 sept. — Les créanciers de la première saisie ont-ils droit au prix de la seconde formée contre l'adjudicataire de préférence aux créanciers de ce dernier? 5 juin. — L'acquéreur peut-il se libérer avant le réglement définitif par des demandes en main-levée? 8 juil. — En cas d'intervention de créanciers postérieurs aux collocations contestées, qui doit supporter les dépens frustratoires? 26 juil. — V. *Adjudication*, *Hypothèque*, *Opposition* (*tierce*), *Vente*.

O'Reilly, 23 nov. — Orgerus (d'), 24 mars. — Orget, 1 août. — Orifa, 14 avril. — Orsel, 4 fév. — Orsoni, 3 mai. — Ortoli, 22 août. — Osil, 21 nov. — Ossy (fille), 18 juil. — Ottavi, 10 janv. — Otto, 21 fév. — Ouachée (dame), 2 janv. — Oucine, 11 août. — Oudailles, 18, 27 oct. — Oudard, 7 mars. — Oudart, 10 fév. — Oudet, 19, 20 avril. — Oudin, 22 juin, 7, 13 juil., 18 août, 21 sept. — Oudry, 5 avril. — Ouisille, 29 juil. — *Oullins* (commune), 17 juil. — Ourioule, 15 avril. — Ourliac, 28 août. — Oury, 28 août.

Outrage. Pour qu'il y ait outrage envers un magistrat, faut-il que le fait ait eu lieu en sa présence et publiquement? 21 déc.

Outrequin, 22 juin.

Ouvrier. Le plombier doit-il être assimilé pour ses travaux gros et menus, soit aux ouvriers de 2171, soit aux marchands de 2172 (Code civil), en matière de prescription? 3 fév. — Le salaire de l'ouvrier travaillant à la journée est-il saisissable? 24 mars. — Celui qui ne travaille pas à forfait est-il soumis à la responsabilité des entrepreneurs? 14 mai. — Observations sur les législations étrangères relativement à l'art. 1781 du Code civil, 18 avril. — V. *Prescription*.

Oviedo, 6 juin. — Ozil, 25 août.

P

P..., employé, 29 oct.

Pacage. V. *Servitude*.

Paccut, 20 fév. — Pachot, 9 mars, 18 août. — Pachot (Fe), 18 mai, 7 juin. — Packman, 24 avril. — Pacreau, 14 mai. — Padorani, 18 oct. — Pagart, 14 avril. — Pagelet, 21 janv. — Pageot, 1 mars. — Pagès, 13 mars, 5 oct. — Pagneire, 23 mars. — Pagny, 12 juil.

Paiement. Pour qu'il soit nul, celui fait par un débiteur en état de cessation de paiement, faut-il que le créancier soit de mauvaise foi? 31 juil.

Paillard-Fernel, 23 nov. — Paillart, 1 avril, 1 juil., 28 nov. — Paillot, 29 oct. — Painturier, 5 juil. — Pajot, 3, 10 mars. — *Palais-Royal*, 27 nov. — Pal

Pensions. Celles des blessés de Juillet 1830 sont-elles saisissables? 13 janv. — Le droit de révision du ministre des finances s'applique-t-il aux pensions qui proviennent de retenues faites sur le traitement? En la faisant, le ministre commet-il un excès de pouvoir? *Spécialement*, quelle est la portée du décret du 2 mai 1848 relativement aux employés du ministère des affaires étrangères? 1 mars. — Les marins dépendant des bâtimens-écoles sont-ils assimilés en cette matière aux marins des bâtimens de l'Etat? 30 mars. — Pour que la veuve ait droit à la reversibilité du quart de la pension de son mari, il faut que le mariage date au moins de cinq ans avant la liquidation, 5 mai.

Penougué (Ve), 23 janv. — Penzé de Valence (Peuré dit comte), 16 mars. — Pepin-Leballeur (société), 7 avril. — Pequet, 23 mars. — Peraldi, 1 fév. — Pechard, 7 août. — Perchéron, 15 avril, 19 août. — Perdrigeon (De), 2 oct. — Perdrix, 13 déc. — Pereire, 14 fév.

Péremption. En cas de péremption, les juges d'appel sont-ils tenus de statuer sur les conclusions de l'appelant? 5 juin. — V. *Appel, Arbitrage.*

Perès (Gil), 16 nov. — Peretti, 3 juin. — Peria, 2 juin. — Perier de la Pelletrie, 15 mars. — Périer-Prévost, 17 avril. — Périès, 6 juin. — Perignon, 24 fév. — Perilliat (Fe), 31 janv. — Perinet, 5, 24 déc. — Pernaire (Fe), 25 déc. — Perney, 21 mars. — Perny, 6 fév. — Perolas, 31 janv. — Peronne, 26 juil., 28 août. — Peroux, 11 janv. — Perraud, 1 sept. — Perrault, 14 mars. — Perre, 24 janv. — Perrée, 27 juil., 21 nov. — Perret, 26 avril, 12 mai, 11 oct. — Perret (fille), 3, 14 mars. — Perrey, 30 janv., 16 fév. — Perrier, 30 mars, 19 sept. — Perrier-Montroux (Fe), 16 août. — Perrin, 22 mars, 5, 18 mai, 18 juin, 3 juil., 12, 19 nov., 20 déc. — Perrinon, 4 mai. — Perriolat, 28 nov. — Perron, 9 mars. — Perrot, 1, 6 fév., 25, 28 avril, 22 juil., 11 oct. — Perrot des Gozis, 19 déc. — Perrotin, 23 mars. — Pers, 16 juin, 5 déc. — Persil, 24 oct — Person, 23 août. — Person (de), 31 juil. — Person (De), 19 sept., 3, 30 oct. — Personne-Desbrière, 19 janv. — Petelin, 16 août. — Petineau, 10 août. — Petit, 2, 9, 23, 30 janv., 22, 24 fév., 8, 9, 17 mars, 5, 10, 21 avril, 14 mai, 29 juin, 8 août, 29 oct., 7 déc. — Petit-Bon, 22 août. — Petitgas, 5 juil. — Petitjean, 22 fév. — Petit-Lacombe, 11 sept. — Petit-Louis, 17 nov. — Petit-Montséjour, 29 déc. — Petitpas, 27, 28 fév., 25 mars. — Petit-Picollières, 21 janv. — Petit Saint-Thomas, 17 mars. — Petizon, 1 nov. — Petragliana, 17 mars. — Petrignani, 18 oct. — Petrolle, 30 août. — Peyramont (de), 19 sept. — Peyrard, 13 déc. — Peyron, 28 sept. — Peyronny (de), 10 avril. — Peyssel, 24 oct. — Peysset (fille), 27 sept. — Pezet, 1 mars, 20 mai. — Peyrac, 1 mars. — Peyre, 20 janv. — Peyriac-Andoque, 3 déc. — Peyronnet, 7 fév. — Peyrot (Bonduy dit), 17, 20 janv.

Pharmacien. Peut-il exercer avant d'avoir prêté serment? 29 sept. — V. *Médecin.*

Philibert, 2 mars. — Philippain, 9 oct., 24 nov. — Philippe, 26 nov., 10 déc. — Philippon, 23 mars, 7 août. — Piat, 20 mai. — Picard, 11 mars, 10 avril, 2, 20 juin, 5, 20 juil., 12 sept., 11, 17 oct., 10 nov. — Picard, 22 juin. — Picault, 20 juin. — Picchi, 10 janv. — Pichon (Fe), 31 mars, 7, 13 avril. — Pichonneau, 10 janv., 13 avril. — Pichon-Vandeuil, 10 avril. — Pichot, 21 fév., 24, 30 mars, 5 août. — Picola (Dlle), 15 août. — Picq, 21 juin. — Picquet, 25 oct. — Piednoir, 24 janv. — Pierard, 7 mars. — Pierra, 29 juin. — Pierre, 16 juin. — Pierrefitte (Fe), 10 juin. — Pierrey, 10 janv. — Pierry, 11 avril. — Pierson, 31 juil. — Piervert, 7 juil. — Pietri, 18 oct. — Piffoux, 27 mars.

Pigeons voyageurs, à Lyon (destruction des), 6 fév.

Pignat, 28 juil. — Piguet, 15 oct.

Pillage d'armes. Celui fait le 24 février tombe-t-il sous l'article 440 du Code pénal? 18 août.

Pillaret, 7, 10 déc. — Pille, 5 janv. — Pillette, 10, 12 mai. — Pillois, 27 juin, 18 juil. — Pillon, 8 mars. — Pillot, 25 déc. — Pilté, 11, 17, 26, 28 janv., 28 fév., 20, 22 déc. — Pimont, 3 fév. — Pinard, 24 fév., 19 oct. — Pinault, 11 juil — Pinet, 21 nov. — Pinot, 21 juin. — Pioly, 26 juil. — Pionnié, 22 juil. — Pique, 8 juil. — Piranez, 17 fév. — Pirghaie, 6 oct. — Piros-Mandès, 19 mai. — Pitois, 20 fév., 29 nov. — Pitroff, 1 nov, — Pitrout, 30 mars. — Pittet, 17 avril, 4 oct. — Pivet, 31 janv. Pizot, 29 déc.

Plaçage. Un acte administratif peut-il déterminer les droits de plaçage dans les foires et marchés? 18 nov.

Place, 17 janv. — Plainchamp (fille), 19 août. — Planchat, 1 fév. — Planson, 10 mars. — Plantard, 10 mars. — Plantier, 8 juil. — Plataret, 24 déc. — Platel, 17 oct. — Plauzolles, 12 nov. — Player, 4 avril. — Plet, 31 oct. — Plicque, 16 janv. — Pliot, 24 nov. — Plon, 23 mars, 30 mai, 6 juin, 25 juil. — Plonquet, 1 mai. — Plössus, 10 juin. — *Plouézec-Porzay*, commune, 20 fév. — *Plougastel d'Aoulas*, commune, 22 déc. — Plouvier, 17 janv. — Plu, 3 oct. — Pluchard, 2, 16 juin, 20 juil. — Plunckett, 30 oct. — Pocachard, 23 août. — Pochard, 12 juin. — Podevin, 28 avril. — Poggy, 8 avril.

Poids et mesures. Les contraventions en cette matière peuvent-elles être constatées par procès-verbal les jours fériés? 29 sept.

Poily, 7 déc. — Poilly (de), 23 nov. — Poincarré, 8 mars. — Poinchet, 10 nov. — Poinçot, 6 juin. — Poirel, 23 juin. — Poiret, 30 mai, 12 juil. — Poirier, 17 mai, 16 nov. — Poisenille (De), 10 oct. — Poisson, 20 déc. — Poissonnier, 29 mai. — Poitevin, 10, 29 nov., 7, 17 déc. — Poitou, 18 fév., 26 avril, 24 nov. — Polacci, 20 mars. — Poli, 3 mai.

Police. Création d'un ministère, 7 avril. — Observations sur la police de Paris, 15 avril. — Modification dans le personnel, 13, 14 juin. — Contravention à l'ordonnance sur les urinoirs, 2 mai, 20 juin. — Prohibition des banquets de la Saint-Henri, 10 juil. — Statistique hebdomadaire, 14 juin, 11, 20, 26 juil., 5, 22 août, 15 sept., 13, 22 oct. — Note sur les sommiers judiciaires 19 déc. — La police à *New-York*, 7 fév.

Police rurale. Arrêté du préfet de la Seine sur le prix de la journée de travail, 16 janv.

Politi, 20 sept. — Pollet, 17 fév., 15 déc. — Polton-Rambaud et Ce, 1 juil. — Pommier-Lacombe, 13 fév. — Pompée, 28 août.

Pompes funèbres. Cette administration a-t-elle le monopole des fournitures de cercueils? 12 avril.

Poncelin, 8 juin. — Poncet, 30 oct. — Ponchel, 20 sept. — Poncillon, 14 mars. — Ponsignon, 19 août. — Pont, 28 sept., 10 oct. — Pontalba (de), 3 juin.

Ponts. Le concessionnaire d'un droit de péage sur un pont est-il fondé à se plaindre de l'usage fait par un riverain d'un bac de passage établi sur la rivière, lorsque ce riverain n'a pas obtenu l'autorisation administrative? 10 janv. — Le péage sur les ponts constitue-t-il un impôt? 1 mars.

Popelin-Ducarre, 17 fév. — Poron, 10 août, 6 oct. — Porte, 20 juil. — Portehaut, 7 sept. — Portes (V. *Troubles à Alby*). — Portier, 14 juin. — Portz, 22 fév. — Postansque, 11 août. — Postelle, 1 janv.

Postes. Les Tribunaux civils sont-ils compétens pour juger les réclamations contre l'administration des postes? 20 janv., 20, 22 mai. — Les employés de l'octroi peuvent-ils verbaliser au nom de l'administration des postes? 21 mars. — Le dépositaire envoyeur est-il responsable de la perte des valeurs confiées à la poste? 25 mai. — La soustraction des lettres avec des valeurs par un employé des postes constitue-t-elle le crime de détournement par un agent du gouvernement ou celui de vol domestique? 19 avril. — L'administration est-elle responsable du vol d'un employé? 27 juil., 7 août. — Les maîtres de poste sont des agens essentiellement révocables, 18 mai. — Détournement par N..., 28 janv. — A *Aix-la-Chapelle*, 4 juil. — Nouveau système de boîtes à lettres, 8 fév. — Observations sur une mesure relative à l'inspection des dépêches, 14 fév. — Sur les timbres d'affranchissement, 28 juin. — Lettre avec une suscription indéchiffrable à *Londres*, 8 avril. — Contravention du chemin de fer du Nord, 28 déc. — V. *Etranger.*

Potard, 1 mai. — Poteau, 18 juil. — Pothée-Nibellerie, 15 août. — Potier, 19 janv., 10 avril, 17 mai, 1 août. — Potin, 20 sept. — Pouchel, 23 août. — Pouchin, 25 déc.

Poudre de guerre. L'article 2 de la loi du 24 mai 1834 a-t-il modifié l'article 28 de la loi du 13 fructidor an VI? 5 janv. — L'amende prononcée pour délit de fabrication est-elle une réparation civile? 25 août. — Fabrication clandestine à *Montereau*, 7 juin. — A *Bonnelles*, 22 juil. — Chez le sieur B..., 19 déc.

Pougnard, 21 mars. — Pouille, 10 avril. — Poulain, 4 fév., 14 avril, 9, 19, 29 août. — Poulalion, 14 juil. — Poulard, 23 oct. — Poulet, 17 mai, 1, 6 juil., 11 août, 9 oct. — Poulin, 28 nov. — Poullen (le), 15 oct. — Poullenc, 20 juil. — Pouilliaude de Carnières, 25 déc, — Poultier, 20 mars. — Poumeyrol, 16 nov., 28 déc. — Poumier, 20 juil. — Poupard, 11 août. — Poupardin, 4 août. — Pourachon (Fe), 13 janv. — Pouret, 17 mars. — Pourtalès (de), 4 sept.

Pourvoi en cassation. Quel est le délai pour le pourvoi dans les affaires venant de l'île Bourbon? 17 janv. — *Quid* en matière de délit de presse? 28 avril. — Peut-on se pourvoir contre un arrêt interlocutoire? 10 mars. — *Quid* contre l'arrêt qui donne acte d'une intervention? 15 sept. — La nullité de la copie remise à la femme assignée conjointement avec son mari entraîne-t-elle la déchéance du pourvoi? 3 janv. — Le procureur-général à la Cour de cassation qui dénonce à la Cour un arrêt pour fausse application de la loi pénale, peut-il proposer d'office un moyen nouveau? 11 fév. — Est-il recevable celui formé contre un jugement par défaut frappé d'opposition suivie d'un second jugement confirmatif du premier? 21 août. — Le second pourvoi qui présente des moyens au fond communs avec un pourvoi précédemment admis doit-il l'être forcément? 19 juin. — L'arrêt profite-t-il aux co-intéressés qui n'étaient pas parties au pourvoi? 10 juin. — Le second arrêt ne doit-il être renvoyé aux chambres réunies que s'il a été rendu sur les mêmes motifs que le premier? 17 avril. — Un tiers peut-il se pourvoir contre un jugement dans lequel il n'a pas figuré? 12 août. — Est-il suspensif celui formé contre une décision du conseil de révision qui raye un officier des contrôles de la garde nationale? 12 mai. — Doit-il les dépens de l'arrêt cassé à son profit et ceux du pourvoi celui qui succombe devant la Cour de renvoi? 22 juil. — Doit-il être prononcé autant d'amendes que de pourvois formés? 10 juin. — Le ministère public du Tribunal de simple police peut-il se pourvoir contre le jugement d'appel? 12 juil. — Questions de pourvois pour défaut de motifs, 24 janv., 10 avril, 16 mai, 3, 20 juin, 3, 11, 31 juil., 1 août, 15 nov., 14 déc. — V. *Elections législatives, Expropriation pour cause d'utilité publique, Mandat, Presse.*

Pousse (Ve), 27 sept. — Poy, 6 fév. — Poyen (de), 16 juin. — Poyer, 14 juil., 29 nov. — Poyet, 6 fév., 1 sept. — Pozouls, 12 déc. — Praud, 12 juil. — Préaux, 29 nov. — Prébois (Dlle), 10 fév.

Préfet. A-t-il qualité pour exercer d'office une action que la commune néglige d'exercer? 27 mai. — *Quid* pour censurer les délibérations d'un conseil municipal touchant les particuliers? 26 juil. — *Nominations*, 7 juin.

Prelleux, 4 janv. — Prenat, 31 déc.

Prescription. La faillite est-elle une cause de suspension? 6 sept. — Pour acquérir la propriété, la possession doit-elle être exclusive? — *Quid* si elle s'est exercée concurremment avec celle du propriétaire? 8 avril — Doit-il être cassé l'arrêt qui exige une preuve de possession, quand il y a titre? 3 déc. — Lorsque la prescription est opposée au capital même, le juge doit-il suppléer la prescription des intérêts? 28 mars. — La prescription de 2171 et 2172 du Code civil cède-t-elle devant des présomptions graves, précises et concordantes? 3 février. — Une fabrique d'église à laquelle des biens ont été restitué, par la loi de germinal an X, peut-elle, avant l'envoi en possession, faire tous actes interruptifs de prescription? 25 avril. — V. *Absence, Crédit, Enregistrement, Juge de paix, Lettre de change, Mitoyenneté, Ouvrier, Société, Soustraction frauduleuse, Tutelle, Vaine pâture, Voiture.*

Presse. L'impression sur la couverture d'un ouvrage du nom de l'imprimeur suffit-elle pour remplir les prescriptions de l'article 19 de la loi du 21 décembre 1814? 17 janv. — Les formalités de dépôt préalable, du nom de l'imprimeur, s'appliquent-elles aux écrits imprimés par un autre procédé que la typographie 27 fév., 27 avril, 15, 17 mai, 30 juin. — L'omission du dépôt *à la préfecture* tombe-t-elle sous le coup de l'art. 16 de la loi du 21 octobre 1814 ou 7 de la loi du 29 juillet 1849? 6 juin. — Une circulaire portant convocation à une réunion politique est-elle soumise aux formalités spéciales des écrits politiques? 23 août. — Les circonstances atténuantes sont-elles applicables à toutes les infractions de la loi du 27 juillet 1849, qu'il y ait délit ou contravention? Spécialement pour l'omission du dépôt prescrit à l'imprimeur? 3, 15 mars. — L'imprimeur n'est-il tenu que des formalités relatives à l'impression proprement dite? Si l'éditeur n'a fait ni déclaration préalable ni dépôt de cautionnement, l'imprimeur est-il responsable? 10 mars, 11 juin. — Est-il punissable pour une déclaration de tirage inexacte? 3 mai. — L'imprimeur doit-il invariablement exercer sa profession dans la localité fixée par son brevet? Suffit-il pour ôter à une imprimerie le caractère de clandestinité d'en faire la déclaration à l'administration? 4 avril. — Y a-t-il délit d'imprimerie clandestine de la part du gérant qui fait imprimer un journal avec des presses lui appartenant, bien que placées chez un imprimeur breveté? 15 nov. — La demande en restitution des exemplaires d'un ouvrage saisi sur le motif de la nullité de la saisie doit-elle être portée devant la juridiction civile ou devant la chambre d'accusation seule? 21 avril. — Le cumul des peines est-il applicable aux contraventions en cette matière? 25 juil. — La récidive résulte-t-elle de contraventions successives? 24 août. — Note sur l'obligation imposée aux imprimeurs d'indiquer leurs noms sur les imprimés, 14 fév. — Sur le dépôt des imprimés, 24 fév. — Sur l'affichage, 25 fév. — Saisie d'une affiche, 20 avril. — Les Tribunaux sont-ils appréciateurs du mérite de la réponse que le plaignant adresse au journal qui a parlé de lui? Cette réponse peut-elle avoir lieu en ce qui concerne le compte-rendu des séances de l'Assemblée? 9, 10 fév. — Les injures adressées de journal à journal peuvent-elles donner lieu à une action judiciaire? 8 mars. — Le journal est-il tenu d'insérer une réponse contenant des qualifications injurieuses? 10 mars, 21 juin. — Y a-t-il atteinte au principe de non-rétroactivité dans l'arrêt qui, appliquant la loi du 29 juillet 1849 à un article publié antérieurement à la promulgation de cette loi, condamne un journal à l'insertion d'une réponse dépassant le double de l'article? 9 fév. — Le journal est-il tenu d'insérer cette réponse si le prix de l'excédant n'est préalablement offert? 9 fév., 5, 6, 22, 28 avril, 17 mai, 21 juin. — Lorsque l'insertion rectificative est requise par l'autorité, doit-elle payer suivant le tarif des annonces ou seulement les frais matériels d'impression? 28 avril., 17 juil., 31 août. — Les délits d'infidélité de compte-rendu sont-ils de la compétence des Tribunaux ou du jury? 6, 16 janv, 25 fév., 20 avril. — Le journal prévenu d'excitation à la haine et au mépris du Gouvernement peut-il, pour se justifier, invoquer la preuve testimoniale? 28 nov., 5, 29 déc. — Cette question posée au jury est-elle nulle quand elle ne spécifie pas que le fait a eu lieu publiquement? 20 janv. — Doit-on poser autant de questions qu'il a de numéros incriminés? 19 juin. — L'identité d'un journal avec un autre ne consiste-t-elle que dans la similitude du titre? 8 fév. — Une société pour la publication d'un journal est-elle commerciale? 2 août. — Le cautionnement d'un journal suspendu peut-il être appliqué à un nouveau journal? 4 avril. — Y a-t-il publication sans cautionnement, lorsqu'une partie du cautionnement n'a pas été régulièrement transportée aux propriétaires du journal? 17 juil. — Le journal qui de quotidien devient hebdomadaire, est-il obligé à une nouvelle déclaration? 6 déc. — Le dépôt du journal au parquet doit-il précéder la remise à la poste? 1 nov. — Quelle est la juridiction compétente pour statuer sur les contestations relatives aux déclarations faites par les gérans? 26 mai, 20 juin, 6 juil., 8 août. — L'appel de ce jugement suspend-il le jugement de prévention de publication sans cautionnement? 17 juil. — La décision du jury qui statue sur les dommages-intérêts réclamés pour délits de presse est-elle susceptible d'opposition? 8 déc. — La distribution d'un mémoire aux jurés doit-elle être prohibée dans ce cas (art. 312 et 357 du Code d'instruction criminelle)? 8 déc. — L'instance *au civil* est-elle suspensive de la poursuite criminelle pour un délit connexe? 31 août, 30 nov. — En cas de signification simultanée au prévenu de la citation et de l'arrêt de renvoi, à partir de quel moment courent les délais de l'ajournement? 16 juin. — L'instruction commencée contre le journal fait-elle obstacle à la citation directe? 7 déc. — *Quid* s'il y a eu renvoi devant la Cour d'assises par la chambre d'accusation? 8 déc. — Le jugement devant la Cour d'assises peut-i avoir lieu tant que le délai du pourvoi n'est pas expiré? 8 déc. — L'acquittement du gérant, comme auteur principal, fait-il obstacle à ce que le rédacteur en chef soit condamné comme complice? 8 sept. — L'art. 10 de la loi du 9 juin 1849, qui permet de doubler et de quadrupler l'amende, s'applique-t-il aux délits prévus par des lois postérieures? 7 déc. — La décision de la chambre du conseil doit-elle, dans les dix jours de la notification de la saisie du journal, statuer, non-seulement sur la régularité de la saisie, mais encore sur sa validité au fond? Cette nullité entraîne-t-elle avec la nullité de la procédure celle de l'arrêt de condamnation? 29 mars, 11, 20 avril, 16 juil., 13 oct. — L'inobservation du délai de dix jours entre la notification de l'ordonnance de fixation de jour et le jour de la comparution est-elle une cause de nullité? 23 août. — A quelle juridiction doit s'adresser l'individu condamné pour obtenir sa mise en liberté sous caution? 4, 15 août. — En cas de pourvoi du ministère public contre un arrêt de non lieu, la Cour de cassation peut-elle *apprécier* l'article incriminé? 11 oct. — L'arrêt de non-lieu est-il à l'abri de sa censure? 1 juin. — L'imprimeur peut-il imprimer dans un journal une pétition ou autre pièce pouvant s'en détacher? 22 sept., 29 nov. — Société générale de presse, 19 août. — *Loi du 16 juillet* 1850. Les contraventions *à la signature* sont-elles du ressort des Tribunaux correctionnels? 10 oct., 10, 13 nov. — Observations à ce sujet, 8, 16 oct. — Note du *Moniteur*, 8 oct. — Extrait d'une lettre de M. de Laboulie, 20 oct. — L'obligation de consigner l'amende dans les trois jours s'applique-t-elle aux condamnations prononcées depuis la publication de la loi pour délits antérieurs? 30 nov. — Le versement à titre de nouveau cautionnement d'une somme supérieure à l'amende avec déclaration qu'on abandonne sur l'ancien la somme nécessaire pour l'amende satisfait-il à la loi? 30 nov. — Texte du projet du Gouvernement sur le cautionnement et le timbre, 22 mars. — Projet de la Commission, 30 juin. — Texte de la loi, 21, 25 juil. — Décret réglementaire, 29 juil. — Loi sur la presse des colonies, 23 juin. — V. *Colportage, Librairie, Pourvoi en cassation.*

Pressé, 15 mars. — Pressoir, 2 juin.

Prêt. Lorsqu'un prêt sur dépôt est ensuite converti en un prêt pur et simple, le droit *proportionnel* est-il dû? 6 nov. — V. *Action industrielle, Rente viagère.*

Preteau, 12 août. — Pretet, 10 nov., 12 déc.

Preuve. Est-ce à celui qui prétend avoir donné mandat à le prouver? 14 fév. — La preuve contraire est-elle toujours de droit? 13 mars. — Lorsqu'à l'appui d'une demande en dommages-intérêts une partie demande à faire la preuve du préjudice, le juge peut-il refuser la preuve offerte? 14 mars.

Preuve par écrit (commencement de). Le commencement de preuve par écrit peut-il résulter d'un interrogatoire sur faits et articles? 23 janv. — Une lettre admise comme simple présomption peut-elle en servir? 14 déc. — V. *Maternité, Preuve testimoniale.*

Preuve testimonale. L'acquéreur d'un office qui prétend que le prix a été frauduleusement augmenté en dehors du traité, doit-il être admis à la preuve testimoniale? Faut-il un commencement de preuve par écrit? 10 janv. — En matière civile, les témoins doivent-ils préalablement prêter serment de dire la vérité? 26 nov. — Le Tribunal peut-il admettre la déposition des témoins justement reprochés? 26 nov. — *Quid* de la Cour d'appel? 14 déc. — La déposition peut-elle donner lieu à l'action en diffamation? *Quid* des interpellations adressées aux témoins? 14 déc. — L'arrêt de la Cour d'assises, qui ordonne qu'un témoin sera entendu à titre de renseignement, est-il nul comme empiétant sur les pouvoirs du président? 24 fév. — Peut-il être témoin et prêter serment celui qui, dans le cours d'une instruction criminelle, a concouru à une expertise nommée par la justice? 14 mars. — Faux témoin: jeune fille déguisée en homme, 27 mai. — V. *Cours d'assises, Desistement, Donation, Enquête, Jury, Testament.*

Préux, 21 mars, 14 avril. — Prével, 12 juin, 8 juil., 29 août. — Prévost, 10 fév., 10 juin, 4 oct., 20, 31 déc. — Prévost de Touchimbert, 16 juin. — Prevôt, 2 janv., 3 mai. — Prieur, 12 juil., 16 oct. — Priez, 1 fév. — Prim, 27 janv. — Prin, 26 avril, 19 mai, 24 nov. — Priou, 5 juin, 4 août.

Prison. Nouvelle à Charenton, 7 mars. — Saint-Lazare, 22 juin. — Rapport, 16 oct. — De la Force, projet de démolition, 11 fév. — Mazas, description, 1, 20 mai. — Violences sur un juge d'instruction, 8 juin. — Commission d'examen, 30 juin. — Rapport, 5 août, 3 nov. — Arrêté du préfet de police sur l'organisation des bibliothèques, 5 mai. — Renvoi au Conseil d'Etat du projet de loi sur le travail, 3 août. — Texte de la loi sur le patronage des jeunes détenus? 14 août.

Privel, 28 déc. — Prohomme (Fe), 25 janv. — Pron (de), 8 déc.

Propriété littéraire. Les œuvres littéraires du défunt sont-elles un actif de sa succession? 9 mars. — Des lettres confidentielles deviennent-elles la propriété exclusive du destinataire? 21 déc. — En Belgique, l'auteur d'un discours peut-il en empêcher la reproduction par la voie de la presse? 3 oct. — Traité avec la Sardaigne, 31 déc. — V. *Algérie, Contrefaçon.*

Prost (dame), 20 janv., 3 juil. — Prot, 22 août, 26 nov. — Prou, 4 oct. — Proudhon, 21 avril, 14 juin. — Proust, 14 août. — Prouvost, 23 fév. — *Providence* (compagnie), 29 juin.

Provocation à la guerre civile. Celle par discours proférés dans les lieux ou réunions publiques est-elle prévue par l'article 1er de la loi du 17 mai 1819? 24 fév.

Prudent-Ismonn, 3 juil. — Prudhomme, 30 janv., 22 mai.

Prudhommes (Conseil de). Renouvellement des bureaux des Conseils, 3 mars, 1 juin, 5 sept. — Statistique des affaires pendant l'année 1849, 7 avril.

Pruet, 7 déc. — Prunier, 15 fév. — Prunières, 28 juil., 11 sept. — Pruvost, 16 fév. — Psalmon, 14 nov. — Puissegur, 11 juil. — Puget, 3 oct. — Pugolotti, 16 janv. — Pujol, 17 fév., 28 août, 11 sept. — Pujot, 29 oct.

Purge légale. Anéantit-elle, en même temps que le droit de suite résultant de l'hypothèque légale, le droit de préférence sur le prix? 7 fév.

Putais, 27 mars. — Puthod (Ve), 10 avril, 26 nov. — Puy, 14 nov. — Puymoyen, 28 sept. — Puyraveau, 29 mai.

Q

Quantier, 14 mai. — Quelquejeu, 14 mars. — Quenisset, 1 juil., 8 déc. — Quennec, 30 mars. — Quenne, 29 nov. — Quennehen, 3 nov. — Quénon, 20 déc. — Quénot (Dlle), 25 mars. — Quentin, 27 janv., 10 fév. — Quéran, 15 nov. — Quesne, 25 fév., 6 juin. — Quesnel, 7 mars. — Queshot, 31 janv., 30 mars. — Quette, 21 janv. — Queval, 29 oct. — Queyrens, 14 juil. — Quicherat, 16 juin. — Quideville, 8 juin. — Quilichini, 5 avril, 3 juin. — Quillet, 10 mars, 15 avril. — Quillien, 22 nov. — Quinette, 2 mai. — Quiniou, 2 sept. — Quioc, 20 fév. — Quiquandon, 2 mai.

Quotité disponible. Les deux quotités disponibles peuvent-elles être cumulées? — L'époux au profit de qui une donation sous condition de survie a été faite peut-il y renoncer? 9 janv.

R

R... (comte de), 29 déc. — R... (Zélie), 30 janv. — Rabardy, 14 fév. — Rabé, 25 déc. — Rabeaud, 17 nov. — Rabillon, 11 sept. — Raby, 29 août, 8 sept. — Rachel, 20 fév., 3, 13 mars, 16 nov. — Rachis, 2 août. — Racia (fille), 8 fév. — Ract, 9 août. — Raddinois, 22 sept. — Rage, 17 janv., 19 sept. — Ragé, 11 août. — Ragnault, 9 mars. — Ragnel, 7, 8 janv. — Rahault, 25 juil. — Raigecourt (de), 5, 18 mai. — Raimbaut, 14 mars. — Raisin, 24 janv. — Ramé (Ve), 28 fév., 6 juin. — Ramée (fille), 29 juin. — Rameaux, 17 mai. — Ramel, 18 oct. — Ramon de la Croizette, 18 oct. — Rampin, 10 janv. — Rand, 15 juil. — Randon, 22 mars. — Randou, 24 fév. — Raoult, 28 mars. — Raoux, 17 fév. — Rape, 12 nov. — Rapp, 2 oct. — Rapenot (fille), 18 oct.

Rapport. L'héritier qui est en même temps créancier de la succession peut-il, *de plano*, compenser sa créance avec les sommes qu'il doit rapporter? 5 avril. — Les héritiers sont-ils soumis au rapport (*fictif*) vis-à-vis du légataire de la portion disponible? 2 sept. — L'héritier failli concordataire peut-il appliquer l'effet du concordat aux sommes qu'il a reçues de son auteur à titre d'avancement d'hoirie, ou en doit-il le rapport intégral à la succession? 18 avril.

Rapt. D'une jeune fille, 31 oct., 3 nov.

Raque, 9 nov. — Raquet, 22 juil. — Raquin, 5 déc. — Rasquier, 17 oct. — Ratelier, 31 janv. — Ratière, 6 fév. — Rattier, V. *Troubles à Alby.* — Raud, 30 mars, 31 oct. — Raulin, 6 oct., 8 nov. — Ravachol, 9 nov., 7 déc. — Ravajoisi, 10 juil. — Ravault, 27 nov., 7 déc. — Ravier, 2 août, 6 sept. — Ravoir, 21 sept. — Ravolet, 22 nov. — Ravon, 17 fév. — Ravuchel, 3 mars. — Rayé, 8 déc. — Raybaud, 16 mai. — Raymond, 13 juin, 3, 5 oct. — Raymond-Fabre, 12 nov. — Raynal, 23, 28 janv., 17 fév., 17 juil., 20 sept., 30 oct. — Raynard, 17 juil. — Raynaud de Saint-Georges, 25 déc. — Réan, 11 janv.

Rébellion. A la force publique, 1 avril, 14 juin, 9, 24 août, 21 nov. — D'enfans glissant, 17 janv., 21 fév. — D'un cocher de fiacre, 27 janv. — D'un masque à l'Opéra, 13 fév. — Rue Albouy, 10 mars. — 52 affaires jugées dans la même journée, 5 avril.

Rebour, 30 janv.

Récoltes. Le propriétaire est-il responsable des dégâts causés aux récoltes, soit de son fermier, soit des voisins, par les animaux sauvages qui existent sur son domaine? 4 mars.

Recorder. Charge vacante en Angleterre, 10 sept.

Récusation. Peut-elle être présentée pour la première fois devant la Cour de cassation? 25 déc. — Peut-il être récusé, en matière civile, le juge qui a eu à apprécier en police correctionnelle des manœuvres frauduleuses imputées à l'une des parties? 15 mars. — V. *Appel, Jury.*

Redhon, 1 mai, 15 août. — Redon, 19 déc. — Redon de Beaupréau, 25 déc.

Référé. Les articles 806 et suivans du Code de procédure civile sont-ils applicables aux matières commerciales? 2 août. — Le juge doit-il ordonner l'exécution provisoire d'un titre non contesté? 8 août. — V. *Appel, Chose jugée, Juge.*

Réforme hypothécaire. Note sur les travaux de la Commission chargée de la réforme, 1 janv. — Compte-rendu du projet de la Commission et de l'exposé des motifs, 4 janv. — Texte du projet du Gouvernement, 11 avril. — Observations de M. Josseau, 11 déc. — V. *Assemblée législative*, au mot *Lois* ou *Projets de lois.*

Refoulé, 21 juin.

Réfugiés. Note sur ceux de Londres, 15 sept.

Regamy, le 19 mai. — Regert, 8 juil. — Regimbault, 28 juil.

Règlement de juges. Rejetée en première instance et en appel, la demande peut-elle être portée devant la Cour de cassation? 15 avril. — La chambre civile peut-elle en être directement saisie? 3 déc. — Peut-il y donner lieu le rejet d'un déclinatoire? 8 août. — L'arrêt de la Cour de cassation qui, en matière de règlement de juges demandé par le ministère public, décide qu'il n'y a lieu à règlement de juges, doit-il être à peine de nullité, notifié à ce dernier? 15 fév.

Regnaud (dame), 27 juin. — Regnaudi, 10 mai. — Regnault, 9 fév., 6 juin. — Regnault (Ve), 1 mai. — Regnier, 29 juin, 4, 5, 11 juil., 20 déc. — Reilleux (dame), 27 fév. — *Reims*, 7 janv. — Reine, 23 oct. — Reingeinssen, 18 oct. — Reisel, 24 juin. — Relin, 17 juin, 6 déc. — Remaudot (fille), 25 déc. — Remecourt (de), 20 mai.

Remèdes secrets. Décret, 19 mai.

Remise, 28 fév., 1 mars, 16 juin. — Remond, 12 avril.

Remplacement militaire. Y a-t-il délit de remplacement frauduleux à présenter un remplaçant frappé d'incapacité légale? 24 nov.

Remy, 12 janv., 24 oct., 1 nov. — Remy (Pierre), 29 août. — Renard, 2, 11 janv., 10 mars, 4, 19, 21, 29 avril, 1 mai, 28 juin, 5 août. — Renard (Fe), 13 juin. — Renard-Mille et Ce, 2 janv. — Renard-Perrin et Ce, 13 fév., 19 mai. — Renart, 9 janv. — Renaud, 25 mars, 27 juil., 22, 24, 25 avril, 27 juil., 8 août, 4 oct. — Renaud (dame), 11 août. — Renaud-Devisme, 3 déc. — Renaudeau-d'Arc, 1 fév. — Renault d'Ubexi, 13 fév., 25 déc. — René, 5 janv. — Renon, 17 oct. — Renouard, 10 avril. — Renoy, 13 déc.

Rente viagère. Y a-t-il contrat aléatoire ou simple prêt dans l'acte portant constitution de rente viagère moyennant paiement annuel d'une somme équivalant à 6 p. 100? 16, 17 janv. — Sa constitution au profit des époux pendant le mariage avec clause de reversibilité pour le survivant, est-elle une donation mutuelle? 20 juin. — V. *Partage.*

Requête civile. Y a-t-il dans le fait du mari qui simule dans une instance une dette frauduleuse, en faveur d'un prétendu mineur, dol suffisant pour motiver la requête civile? 11 janv. — Lorsqu'à la demande principale se joignaient des chefs distincts qui sont restés sans solution, la décision est-elle attaquable par la voie de la cassation ou par celle de la requête civile? 13 mars. — Cette dernière voie est-elle ouverte contre les jugemens en dernier ressort des Tribunaux de commerce? Peut-on appeler du jugement prononcé sur la requête civile lorsque la valeur du litige n'excède pas le taux du dernier ressort? 21 mars. — Est-elle admissible la seconde requête civile, la première ayant été abandonnée à la suite de la cassation de l'arrêt qui l'avait motivée? 26 nov.

Réserve légale. Doit-on faire entrer dans la quotité de la réserve les créances que la mère avait contre son fils et pour lesquelles elle a été admise dans la faillite, lorsque le fils s'est libéré du dividende fixé par le concordat auquel la mère a adhéré? 3 janv. — V. *Majorat.*

Retailleau, 8 nov.

Retour (droit de). L'ascendant peut-il l'exercer après le décès de ses petits-enfans morts sans postérité? 21 mars.

Rétroactivité des lois. Les lois de procédure sont-elles applicables aux faits antérieurs à leur promulgation? 14, 17 mars. — V. *Conseil de guerre, Etat de siége.*

Réunion (droit de). L'autorité municipale peut-elle interdire une réunion non politique ni publique? 30 août. — La Tribunal correctionnel est-il compétent pour décider si une réunion est un club ou une réunion électorale? 2, 9 juin. — Celui de simple police l'est-il pour juger les infractions? 2, 30 août, 8 nov., 15 déc. — Texte du projet de loi du Gouvernement sur les clubs et réunions électorales, 22 mars. — Texte de la loi votée, 13 juin. — Secrétaires d'un club de Liverpool traduits devant la Chambre des lords, 29 juil. — Meeting de feuilles hebdomadaires, à Londres, 9 août. — Réunions interdites dans la Corrèze? 5 nov. — V. *Société secrète.*

Revendication. La revendication de l'art. 576 du Code de commerce peut-elle avoir lieu pour une coupe de bois? *Quid* surtout au cas où il n'exist

mars. — Rous, 18 avril. — Rousca, 5 juin. — Rousseau, 14 avril, 15 mai, 29 sept. — Rousseau (Fe), 28 janv. — Roussel, 1 fév., 18, 24 avril, 6 mai, 10 juin, 12 août, 24 nov., 7 déc. — Rousselle, 21 mars. — Roussigné, 24 fév. — Roussin, 28 juin. — Roustan, 15 mai. — Roustan-Raza (Ve), 11 oct. — Routy (De), 22 fév. — Rouvel, 7 juil. — Rouveure, 19 sept. — Roux, 11 janv., 4 mars, 16 mai, 14 juin, 1 sept., 21 nov., 18 déc. — Roux de Gandil, 21 janv. — Roux et Legras, 22 juil. — Rouxel (Fe), 15 oct. — Rouyer, 9 janv., 20 juin. — Rouzeau, 23 mars. — Roy, 24 avril, 29 juin, 16 août, 1 sept. — Royard, 7 déc. — Roybin, 23, 24 juin. — Royer, 28, 29 mars, 6 avril, 22 juil., 25 août. — Royer (de), 17, 18, 20 mars. — Royol, 29 juin. — Rozé, 14 sept. — Rozès, 29 nov. — Rozier, 17 juil. — Ruffier, 25 fév., 4, 9 mars, 9 août. — Rugnier, 9 nov. — Ruinart de Brimont, 6 nov. — Ruault-Duplessis, 28 juil. — Rullier, 11, 23 oct. — Ruolz (de), 19 au 31 mai. — Russinol, 7 déc. — Russel, 19 avril. — Russell (lord), 5 nov. — Rzewuski, 14 mai.

S

S... (De), 12 déc. — S... (Catherine), 2 sept. — Saada-ben-Boudjemah, 12 juil. — Sabatier, 28 juil., 15 oct. — Sacaze, 28 juil., 20 nov. — Sadin, 27 janv. — Sadorge, 24 juil., 30 oct. — Sadot, 6 sept. — Saffrey (fille), 19 juin. — Sage, 27 janv., 8 fév.. — Saïd-ben-Amar, 12 juil., 16 sept. — Saignol, 3 avril. — Saillard, 18 août. — Sain, 7 fév. — *Saint-Brisson*, commune, 31 janv. — Saint-Jalmes, 26 oct., 15 nov., 12 déc. — Saint-James, 12 juin. — Saint-James (cercle), 6, 9 fév. — Saint-Jault, 21 août. — Saint-Jean, 25 mars, 14 avril. — *Saint-Jean de Mauvretz*, commune, 5, 15 mai. — Saint-Léon (De), 17 janv. — Saint-Mauris (de), 5, 18 mai. — Saint-Remy, 22 avril. — *Saint-Roch* (église), 9 mars. — *Saint-Symphorien-d'Ozon*, commune, 28 fév. — *Sainte-Chapelle*, 8 fév. V. *Conseil général de la Seine*. — *Sainte-Foy de Conches*, commune, 29 juin.

Saisie. De publications socialistes à Lyon, 13, 25 janv. — De gravures obscènes, 11 fév. — De *la Trinité républicaine*, 11 août. — De *la Ménippée nouvelle* et de la pétition sur le droit au travail, 14 fév. — D'un écrit : *Le 24 Février*, 25 fév. — D'écrits séditieux, dans Seine-et-Oise, 23 oct. — D'armes, à la barrière de Passy, 17 mars. — A la douane d'Amiens, 11 mars. — V. *Imprimés*, *Chose jugée*, *Détournement*, *Offres réelles*.

Saisie-arrêt. — Peut-on en faire une en vertu d'un jugement frappé d'appel? 19 juin. — Le juge de référé peut-il disposer des sommes saisies? 8 juil. — Les sommes allouées aux nourrices par les hospices sont-elles saisissables? 28 janv. — V. *Appel*, *Communauté conjugale*, *Etranger*, *Ouvrier*, *Transport*.

Saisie foraine. Peut-on la pratiquer sur une berline de voyage appartenant à un étranger? 3 fév.

Saisie-immobilière. La demande en distraction peut-elle être formée par le saisi? 23 oct. — L'article 728 du Code de procédure civile est-il applicable à la demande en distraction, formée par la partie saisie, de biens non hypothéqués à la créance du saisissant? 4 fév. — L'article 173 du même Code s'applique-t-il à la nouvelle procédure? 16 mai. — Les poursuites dirigées contre un acquéreur qui, sans faire de notification, a fait des offres réelles de son prix, sont elles nulles? 14 avril. — L'omission de la matrice du rôle de l'immeuble saisi dans le procès-verbal, est-elle une cause de nullité? 24 nov. — *Quid* de l'inexactitude dans la contenance de l'immeuble? 19 oct. — Le sursis accordé à l'adjudication définitive proroge-t-il les délais accordés par la loi pour proposer les moyens de nullité? 19 oct. — La nullité pour cause de dotalité de l'objet saisi doit-elle être demandée avant la lecture du cahier des charges? 10 sept. — L'exception de compensation proposée après la publication des charges, est-elle recevable? 3 avril. — *Quid* de la demande faite, après l'adjudication, en nullité de la procédure postérieure à la publication? 4 avril. — La garantie est-elle due en matière d'adjudication après conversion? *Quid* s'il s'agit d'une clause de réserve domaniale? 24 fév. — L'offre réelle des intérêts, objet de la saisie, arrête-t-elle la saisie pour le capital devenu exigible depuis? 22 oct. — Peut-on demander la subrogation dans la poursuite avant l'expiration du délai de trente jours, de l'article 2169 du Code civil? 19 oct. — Est-il susceptible d'appel le jugement de subrogation intervenu après jugement de conversion? 3 juil. — L'avoué inscrit pour ses frais peut-il se faire subroger dans la poursuite sans faire procéder à une nouvelle saisie? 11 oct. — V. *Appel*, *Folle-Enchère*.

Salas, 30 oct. — Salducci, 22 nov. — Salgues, 29 juin. — Salette, 27 mars. — Salgues, 29 juin. — Salicetti, 29 sept. — Sallas, 7 sept. — Sallé, 18, 22, 28 avril, 12 déc. — Salleron, 2, 21 mars, 14 avril. — Sallot-Montachet, 7 mars. — Salmon, 8 avril. — Salneuve, 3 mai, 14 juil.. — Salomon, 8 avril, 3, 31 mai, 29 nov., 28 déc.

Salpêtres. Les salpêtres commissionnés sont-ils soumis à l'exercice, 5 janv.

Saluce, 10 août. — Sambucq (dame), 1 mai. — Samson, 10 avril, 1 août, 3 oct. — Samuel, 5 avril. — Sandon, 14 mars. — Sandoz (fille), 16 mai. — Sandral, 30 janv. — Sannermann, 10 janv. — San-Giovanni, 1 fév., 2 mars. — Sanseigne, 22 mars. — Sanson, 7, 8 janv., 22 mars. — Santenac, 15 mai. — Santerre, 17 oct. — Sapendié (de), 15 avril.

Sapeurs-pompiers. Observations sur des modifications à ce corps, 1 juin.

Sapey, 8, 11 fév. — Saphary, 14 déc. — Sarah-Félix, 11 déc. — Sarfati, 17 déc. — Sarin (Fe), 13 nov. — Sarmant, 19 nov. Sarrabezolles, 4 juil. — Sarreau, 13 juin. — Sarrazin, 28 mars, 31 1 juil. — Sarret, 12 août. — Sarrut, 14 fév., 10 mai, 15 juin, 7 dé. — Sasini, 15 sept. — Sassenay (de), 24 mars. — Saturnin, 13 janv. — Saturnin (Ve), 5 déc. — Saubin, 7 sept. — Sauclières, 5 janv. — Saudiers (Fe), 11 avril. — Sauget, 14, 26 nov. — Saugnier (dame), 4 oct. — Sault-Tavanne, 13 avril. — Saunières, 6 oct. — Saury, 15 oct. — Sausmann, 20 avril. — Sautereau, 29 juin. — Sauterre, 19 avril. — Sautiguet, 15 nov. — Sautoire, 29 juin. — Sauvage, 1, 17 fév., 11 mars, 14 juin, 22 nov. — Sauvage (fille), 26 juin. — Souvajol, 16 juin. — Sauvario, 22 juin. — Sauvigné, 20 sept. — Sauvinet, 13 fév. — Sauzet de Fabrias, 13 fév. — Savalette, 4 avril. — Savary, 16 juin. — Savatier, 8 juin. — Savez, 7 déc. — Savignard, 23 nov. — Savigny (de), 19 avril. — Savoye, 30 nov. — Savoye (fille), 14 déc. — Sax, 17 fév., 3 juin, 23 août. — Say, 2 mai. — Schaller, 23 juin. — Schayé, 22 nov, — Schellamer, 1 fév. — Schiermeyer, 28, 29 mars. — Schilliger, 23, 24, 25 oct. — Schlésinger, 22 juil.

Schleswig-Holstein. Jugement d'officiers et soldats accusés de reprise d'une bataille, 14 août.

Schmidt, 7, 25 fév., 4 mars, 14 juin. — Schmitt, 1 nov. — Schmitt (fille), 1 fév. — Schneider, 24 fév., 21 avril, 3 mai, 29 nov. — Schneipp (Ve), 23 août. — Schœder, 26 juil. — Schramm, 24 oct. — Schuguet, 3 mars. — Schulembourg (dame de), 25 juil. — Schusser, 27 sept. — Schwartz, 14 fév. — Schwartz (Fe), 28 août. — *Schwetgauzen*, commune, 3 juil. — Schwezdall, 19 sept. — Schwintz, 28 juil. — Secard (dame), 16 fév. — Sclavon, 23 juin. — Scott, 27 sept. — Sébastien, 27, 28 fév. — Sebir, 31 janv. — Secrétan, 16 juin.

Secte. Du Marché, à Naples. — Républicaine, à Naples, 25 avril.

Sécurité (Ce), 8 nov.

Séduction. Prédicateur de la secte des Baptistes aux Etats-Unis, 17 avril.

Sefaloze (V. *Attentat contre le roi de Prusse*). — Segard (Ve), 24 mai, 11 juil. — Segris, 8 nov. — Seguin (Ce), 10 mai. — Séguin (fille), 2 juin. — Ségur d'Aguesseau, 3, 8, 9, 11 fév. — Seguret, 17 janv. — Seguy, 5 mai. — Seignian, 14 fév. — Seisset, 3 janv. — Sejalon, 27 oct. — Séjourné, 2 mai.

Sel. Celui destiné à la fabrication de la soude doit-il jouir du déchet de 3 pour 100? 1 janv.

Sellenet, 10 déc. — Sellier, 3, 30 mars, 6 mai. — Sellière, 3 fév. — Sempairac, 19 déc. — Senart, 16, 22 juin. — Sendre, 7 juil. — Sénéca, 13 fév. — Sénéchal, 1 mai, 14 juin. — Sénéchault, 30 janv. — Senèze, 14 juil., 1 sept.

Séparation de biens. La femme separée de biens peut-elle être propriétaire d'un fonds de pharmacie? 31 janv. — Où doit être faite l'affiche de la séparation de biens? 14 mars. — V. *Ordre*.

Séparation de corps. La remise par le mari d'un mémoire injurieux pour sa femme à l'avoué de celle-ci constitue-t-elle une injure de nature à faire prononcer la séparation? *Quid* s'il n'a été ni publié ni distribué? 10 janv. — Après la demande en séparation, y a-t-il encore un domicile conjugal? 28 avril, 8 mai, 12 juil. — La femme doit-elle des alimens à son mari? 8 juil. — Quelle est l'étendue de l'administration du mari pendant l'instance? 28 juil. — D'après la loi hindoue, la lèpre est-elle une cause de séparation de corps? 20 oct. — Demande par une femme socialiste, 23 fév. — V. *Appel*, *Communauté conjugale*.

Sépulture. Le choix de la sépulture de la femme appartient-il au mari ou à la famille? 8 nov. — Le tombeau du Cid, 22 nov.

Séquestration. D'une femme par son mari à Marseille, 31 août. — A Belleville, 10 sept.

Serane, 25 janv. — Séré-Legeay, 3 juin. — Sergent, 10 juin, 28 août, 11 oct. — Sergent (Fe), 20 juin. — Sergot, 18 janv. — Serignac (de), 4 janv., 17 fév., 14 juil.

Serment. L'avoué appelé comme plus ancien pour compléter un Tribunal doit-il prêter le serment prescrit aux magistrats? 9 janv. — La partie qui s'est déplacée pour les besoins de la cause a-t-elle droit à une indemnité de voyage sur son serment? 10 déc. — V. *Excès de pouvoir*.

Serment décisoire. Peut-il être déféré pour constater des conventions matrimoniales? 19 juin.

Seroux, 24 fév. — Serre, 23 nov., 11 déc. — Serrot, 7 juil. — Servais, 10 mai, 24 août, 15 oct. — Servelle (fille), 6 déc. — Serville, 1 janv.

Servitude. La servitude *non altius tollendi* est-elle détruite par l'ouverture d'une voie publique? 21 janv. — De ce que le pacage soit une servitude discontinue, suit-il que ce soit un motif de repousser l'action en complainte? Décider ainsi, n'est-ce pas cumuler le possessoire et le pétitoire? 31 janv. — L'appréciation d'une prétendue aggravation de servitude échappe-t-elle à la censure de la Cour de cassation? 4 fév. — Celle d'aqueduc peut-elle s'acquérir par prescription? 7 fév., 20 juin. — La portion d'héritage qui se trouve enclavée, *par le fait du partage*, a-t-elle droit de passage sur le fonds voisin? 9 nov. — Celui qui a consenti à la servitude *non ædificandi* à une certaine distance d'un mur de clôture, est-il censé par-là avoir renoncé à la faculté d'acquérir la mitoyenneté de ce mur? 6 mai. — Cette acquisition donne-t-elle le droit de faire fermer tous les jours de souffrance y existant? 3 juin. — L'existence d'un châssis en saillie sur le mur empêche-t-il le voisin d'en acquérir la mitoyenneté? 24 juil. — V. *Expropriation pour cause d'utilité publique*.

Severan, 9 nov. — Sévère, 17 mai. — Seveste, 27 avril. — Shée (de), 1 sept. — Shartwell (miss), 10 oct. — Siau, 10 juin. — Sicard (veuve), 24 mai. — Sibilot, 1 fév. — Sichel, 12 janv. — Sidenham (de), 9 mai. — Sid-Hassan, 27 mai. — Siebert, 8 sept. — Siegean, 22 août. — Siegrist, 2 sept. — Sieurac, 1er juin.

Signalemens. Feuilles ministérielles, 12 janv., 16 mai, 27 juin, 8 sept., 13 déc. — D'un nommé H..., négociant à Hambourg, 26 juin. — D'un nommé T..., instituteur prévenu d'assassinat sur sa femme. — D'un évadé du bagne de Rochefort, 17 mars. — De plusieurs évadés, 23 mars. — De deux Piémontais, 1 juil.

Siguant, 18, 20, 22 mars. — Silly, 20 fév. — Silvestre, 17 janv., 1 juill. — Simon, 17 janv., 25 mai, 14 sept. — Simonis, 22 août. — Simonnet, 11 juil. — Simonnin, 8 fév., 21 mars, 21 avril, 7 nov. — Simonnot, 23 janv., 1 oct. et 7 nov. — Singeot, 12 août. — Singly, 28 janv., 29 juin. — Sinson, 1 août. — Six, 18, 19 déc. — Sirughe, 19 déc. — Siers, 28 juil. — Sleigh, 19 avril. — Sliman-ben-Kadj-Kouider, 28 avril. — Smitt, 6 avril. — Snelling (Sarah), 3, 10 mai. — Snoy, 22 fév. — Smutay, 31 déc.

Socialisme. Arrestation d'une réunion à La Villette, 15 août. — A Montreuil, 21 août. — Désordres dans les réunions à Vanves, à Chatillon, 8 mars. — A un enterrement à Lyon, 4 mai. — Scène entre des artilleurs et des socialistes à Clermont, 24 juin. — Projets des socialistes dans le Midi, 10, 22 fév., 11 mars. — Complot dans la Drôme, 15 août. — Conducteurs de diligence révoqués, 20 fév. — Circulaire sur le transport d'écrits socialistes par les conducteurs, 22 fév. — Cuisinières socialistes, 3 mai. — Saisies d'écrits dans la Marne, 29 août. — V. *Arrestation*, *Saisie*, *Société secrète*.

Société. Celle fondée en pays étranger pour l'exploitation d'une maison de jeu peut-elle avoir quelques effets en France? 6 janv. — Celle constituée par arrêté administratif peut-elle être représentée en justice par des syndics? 26 juin. — L'ouverture d'un crédit, avec réserve de vérifier les écritures, registres, etc., de l'emprunteur, peut-elle être considérée comme un acte de société? 18 janv. — Pour qu'un associé oblige la société envers les tiers, est-il nécessaire qu'il se serve de la signature sociale? 13 mars. — La vente de l'actif social ordonnée par sentence arbitrale est-elle une vente forcée affranchie de la garantie? 2 fév. — L'ancien associé non liquidateur peut-il opposer devant le Tribunal de commerce à ses anciens co-associés la prescription de cinq ans (art. 64 du Code de commerce), 9 mars. — Le liquidateur peut-il donner en nantissement les marchandises de la société? 7 mars. — La publication de la société en commandite doit-elle avoir lieu à peine de nullité dans la quinzaine de la date de l'acte? 8 mars. — Celui qui a donné son cautionnement au créancier d'une société tombée depuis en faillite, peut-il être, sur de simples présomptions, considéré comme associé et, comme tel, déclaré en faillite? 14 mars. — De ce qu'il n'y a pas société entre deux parties, s'ensuit-il que le juge ne puisse déclarer l'existence d'une communauté d'intérêts? 8 avril. — Les membres d'un conseil de surveillance sont-ils responsables? 6 juil. — Après la faillite d'une société, les créanciers ont-ils l'action directe devant le Tribunal de commerce pour obliger les commanditaires à faire leur versement? *Quid* s'il y a eu concordat? 7 déc. — Quel est l'effet de la dissolution vis-à-vis des héritiers? 26 juil. — Le concordat obtenu par une société en commandite libère-t-il le gérant personnellement obligé? 18 avril. — Peut-il être révoqué pour cause légitime? 30 mai. — Société centrale des Sourds-Muets, 13 janv., 3 fév. — *Société Rouennaise*, 7, 11 juil.. — V. *Actions industrielles*, *Arbitrage*, *Compensation*, *Faillite*, *Mutation* (*droits de*), *Solidarité*, *Transcription*.

Société civile. Ses membres sont-ils tenus des dettes au-delà des actions? 4 juil.

Société secrète. Une loge maçonnique l'est-elle? 5 nov. — *Quid* de la société publique faussement déclarée non politique? 12 juil. — Légion de Saint-Hubert, 24 janv., 28, 29 mars. — Cercle National, 9 nov. — Société légitimiste de Normandie, 16 oct. — Affaire de la société légitimiste *l'Union des Classes laborieuses*, 28 sept., 1 oct. — Rue Saint-Victor (*la Némésis*), 24, 25 juil., 19 oct., 10, 11, 12, 13 déc. — Les *Mutuellistes*, 25 sept. — Les *Amis des Hommes*, 6 oct., 5 nov. — Les *Voraces*, 15 oct. — *Dix-Décembre*, 9 nov. — De la Villette, 19 oct., 26, 27 nov. — De la rue Michel-le-Comte, 31 mai, 1 juin, 13, 14, 15 nov. — Dans l'Ardèche, 6, 17 nov. — V. *Complot*.

Sognet, 16 juin. — Soinot, 9 fév. — Sokolowski, 1 août. — Solah-ben-Tukkonk, 3 avril.

Solidarité. Le *bon ou approuvé* mis par la femme au bas du billet qui contient la clause de solidarité rend-il, vis-à-vis d'elle, la dette solidaire? 8 mars. — Peut-on appeler d'un jugement prononçant une condamnation *solidaire* contre des prévenus les uns correctionnellement, les autres devant le Tribunal de simple police? 25 août. — Le banquier associé qui a fait des avances peut-il agir solidairement en remboursement contre chacun de ses co-associés? 26 juin. — Peut-on prononcer, en matière civile, la solidarité des dépens? 15 avril. — V. *Aval*, *Faillite*, *Mandat*, *Société*, *Tribunal de commerce*.

Solidarité républicaine, 12, 13 avril, 10, 12, 23 mai. — Solignac, 27 déc. — Soliman, 7 déc. — Soliman-ben-Amar, 1 mars. — Solvet, 25 déc.

Somnambulisme. Appliqué à la découverte des crimes, 3, 12, 24 mai. — Poursuites pour exercice illégal de la médecine, 8 juil. — Treize prévenus, 2 août, 18 oct. — La Sibylle moderne, 16, 21 août. — A Versailles, 15 oct.

Sonneret, 18 janv.

Sorcières. Dans le comté de Glocester, 5 janv.

Sorel, 24 janv. — Soria, 14 fév. — Sorin-Dessource, 21 mars. — Sortais, 21 sept., 17 oct. — Sotton (Fe), 3 juil. — Sotum, 27 mai. — Souchal, 10 sept. — Souillac (dame), 18 mai. — Soulet, 30 janv., 6 avril, 14 août. — Soulier, 18 janv. — Soultz, 8 nov. — Souplet, 12 juin. — Sourlier, 5 avril. — Soury-Lavergne, 6 janv. — Sousmann, 27 janv. — Sousselier, 8 déc.

Soustraction frauduleuse. Le fait de s'emparer des morceaux d'un billet lacéré, pour en reconstruire le titre originaire, constitue-t-il une soustraction frauduleuse ou une escroquerie? *Quid* de la prescription? 24 mars. — V. *Communes*.

Souterel (Ve), 26 juin.

Souterrain. Dans le bois de Vincennes, 21 avril.

Souverain, 26 nov. — Souveton, 20 déc. — Souvigny, 8 mars, 5 juin. — Soyez, 17 fév. — Specht (Conrad), 15 sept. — Sporling, 18 mai. — Spot (fille), 25 mars. — Stains, 21 avril. — Staquet, 2 sept. — Stauff, 17 mars au 16 avril, 5 juin, 30 août, 3, 19 sept. — Stebe, 24 avril. — Steiger, 21 mars.

Stellionnat. Le concordat affranchit-il le stellionnataire de la contrainte par corps et du paiement intégral de la dette? 10 oct.

Stephane, 20 mai, 9 août. — Stewart, 2 mars. — Stimuler, 20 janv. — Straël, 15 fév. — Strohl, 23 juin. — Suau de Varennes, 28 nov., 5 déc. — Subervic, 25 juin.

Subrogé-tuteur. — V. *Licitation*.

Substitution. Est-elle nulle pour le tout ou réductible? 10 juil. — La disposition testamentaire qui peut être considérée comme l'accessoire d'une substitution prohibée est-elle nulle comme celle-ci? Exemple de legs *de eo quod supererit?* 18 avril. — Le grevé est-il propriétaire? 10 août. — La loi abrogative du 7 mai 1849 n'a maintenu que les substitutions déjà établies en faveur des appelés *existans* au moment de sa promulgation, 24 août.

Suby, 20 mars.

Succession. Quand est-elle vacante? 8 juil. — D'après la loi hindoue, la belle-mère hérite-t-elle des biens délaissés par son beau-fils lorsqu'il meurt sans laisse ni veuve ni enfans? 22 fév. — Le prélèvement accordé à l'héritier français par l'art. 2 de la loi du 14 juillet 1819 s'entend-il aussi bien des meubles que des immeubles? 28 août. — Comment doit se faire le partage d'une succession ouverte à Saint-Domingue et comprenant des biens situés dans la colonie et d'autres en Normandie? 1 mai. — Est-il déchu du bénéfice d'inventaire celui contre lequel ont été prononcées des condamnations qui impliquent la qualité d'héritier pur et simple? 22 juil. — *Quid* de l'héritier qui a omis certains objets *de peu de valeur?* 10 avril. — *Quid* de celui qui transige? 4 août. — *Quid* quand il a vendu un immeuble de *minee valeur* sans les formalités? 24 juil. — Le cohéritier bénéficiaire, administrateur de la succession, peut-il acheter pour lui seul une créance contre cette succession? 10 mai. — Le Domaine doit-il aux intéressés la communication des pièces d'une succession en déshérence qu'il a fait inventorier? 29 mars. — Pour être saisi à l'égard des tiers, le cessionnaire de droits successifs doit-il signifier l'acte de cession? 15 août. — L'héritier prétendu peut-il former opposition entre les mains des débiteurs d'une succession dont l'envoi en possession a eu lieu? 8 juil. — En matière de succession en déshérence, à partir de quel moment court le délai de l'appel? 15 août. — Note sur une succession Bonnet, aux Antilles, 13 juil. — Procès contre les héritiers du roi Guillaume II, 24 oct. — V. *Cour de cassation*, *Mutation* (*droits de*), *Novation*, *Quotité disponible*, *Rapport*, *Retour* (*droit de*), *Réserve légale*.

Sue (Eugène), 31 juil., 9 août.

Suicide. A la suite de meurtre, 1 juil. — D'un ouvrier serrurier, 19 janv. — D'un chimiste, 25 oct. — Un vieillard, 5 juil. — M. de C..., au faubourg Saint-Germain, 31 déc. — Un officier, 7 fév. — D'un individu arrêté pour vol, 22 mars. — D'un détenu au Mont-Saint-Michel, 11 avril. — D'un Suédois, 27 fév. — De deux amans, 20 oct., 18 déc. — De deux amans aux Etats-Unis, 11 sept. — Un passementier, 5 oct. — Une jeune ouvrière, 22 juil. — D'une femme arrêtée pour vol, 2 mars. — Une femme tenant un garni, 14 sept. — Une lorette, 12 oct. — Une femme du quartier Breda, 17, 20 juin. — Une femme enceinte, 3 oct. — Une mère et son enfant, 8 mai. — Une autre, 30 juin. — Une jeune fille près Bordeaux, 26 oct. — De deux jeunes filles, 6 nov. — D'un voyageur de Soissons dans un hôtel garni rue du Bouloi, 28 déc. — Par amour, 26 oct. — A Paris, dans un hôpital, 20 mai. — Rue des Arcis, 26 juin. — Chez un traiteur, 13 déc. — Au pont des Arts, 19 sept. — Du haut du Pont-Neuf, 17 nov. — Au bois de Boulogne, 10 avril, 6, 25 sept. — Au bois de Vincennes, 28 avril, 19 août, 20 nov. — Dans un poste, 27, 29 oct. — Au tir, à Montmartre, 11 sept. — Dans le canal de l'Ourcq, 27 juin. — A Ivry, 25 déc. — Au Ménil-Aubry, 26 juin. — A Maintenon, 25 janv. — Près d'Etampes, 17 mars. — A Limoges, 13 sept. — A Sannois, 19 mai. — A Saint-Lô, 20 mars. — A Laon, 11 janv. — A Mauléon-Magnoac, 25 sept. — A Rouen, 6 oct. — A Londres, 17 mai. — A Broughton, 25 janv. — V. *Arrestation*, *Cadavre*, *Vol*.

Suin, 25 déc. — Sully-Brunet, 17 janv., 24 juin. — Sulzbach, 5, 6 avril, 26 août. — Supervielle, 8 mars, — Suppligeau, 10 juin. — Suquet, 27 janv., 1, 24 fév., 10, 25 mars, 20 avril, 19 mai. — Sureau, 22 sept.

Surenchère. Outre les deux jours par cinq myriamètres de distance (article 2185 du Code civil), le créancier a-t-il un délai pour la fraction de distance? Si la surenchère est déclarée nulle par le fait du surenchérisseur, les parties saisies ont-elles action contre lui ou contre son avoué? 22 fev. — L'individu notoirement insolvable peut-il être admis à surenchérir? L'avoué est-il responsable? 29 août, 31 déc. — La surenchère de l'article 573 du Code de commerce est-elle exclusive de celle de l'article 2185 du Code civil? 6 avril. — La caution portant sur des immeubles indivis est-elle valable? 30 mai.

Surleau (de), 15 juil. — Susini, 22 août.

Suspicion légitime. La Cour de cassation peut-elle, sur une demande en renvoi pour cause de suspicion légitime, ordonner, par avant faire droit, la communication de la requête aux parties intéressées au maintien de la liquidation? 11 mars.

Sutin, 27 juil. — Sutter (Fe), 12 janv. — Suzarini, 31 oct. — Sylva, 23 sept. — Sylvant, 11 juil. — Szatowski, 14 mai.

T

T... (de), 6 juin.

Table de la Gazette, 22 mars.

Tabouret, 13 fév. — Tabouret de Crespy, 12 août. — Tabourier, 14 avril, 17, 29, 31 déc. — Tabourin, 7 fév. — Tachère, 4 janv. — Tachoire (Ve), 10 sept. — Tachon, 7 juin, 19 déc. — Tahan, 20 avril. — Taigny, 20 mars. — Tailhade, 7 nov. — Tailhand, 8 août. — Taillefer, 30 mars. — Talandier, 4 fév. — Tallendeau, 4 oct. — Talma (Piègne dit), 1 janv., 7 mars. — Talon, 15 avril. — Tambour, 16 août. — Tancredi, 18 janv. — Tandon, 4, 5 juil.

Tapage nocturne, 5 sept.

Taponot, 20 nov. — Tappie (de), 7 fév. — Taragnat, 6 avril. — Taral (Fe), 14 avril. — Taravant, 11 sept. — Tarbary, 14 juin. — Tardivel, 16 juin. — Tarnutzer, 17 mars, 4 oct. — Tarraud (Ve), 22 juin. — Tartier (V. *Troubles à Alby*).

Tasque. Est-elle abolie par les lois de 1792 et 1793 comme féodale? 28 fév.

Tasselier, 18 au 22 mars. — Tassot, 8 mars. — Tast, 7, 10 déc. — Tastevin et Ce, 9 oct. — Tauja, 14 avril. — Taupiac, 28 juil. — Tauriac, 5 juin. — Tauzier, 29, 31 juil., 2 août. — Tavernier, 17 janv.

Taxe municipale. Celle établie pour le stationnement des voitures est-elle légalement appliquée par le juge de paix? 30 janv.

Taylor, 22 août. — Taylor (général), 24 juil. — Tayre, 15 mars. — Tayot, 29 août. — Tech (Marie), 13 déc. — Tessié-Delamotte, 10 mars. — Tessier, 11 fév., 25 déc. — Tessier (Fe), 19 oct. — Teisson, 11 fév. — Teissonnière, 28 avril, 29 déc.

Télégraphe. Electrique, 20 oct. — Sous-marin, 31 août.

Tellier, 21 fév., 7 juin. — Telliez, 18 sept.

Témoin. V. *Preuve testimoniale*, *Enquête*.

Temple (Robert), 15 nov. — Ternisien, 26 janv., 5 déc. — Teron, 19 avril. — Terrasson, 10 mai. — Tesche, 17 déc. — Tesnières, 27 nov. — Tessèdre, 16 oct.

Testament. La nullité du testament pour faits de suggestion doit-elle être prononcée, bien que le bénéficiaire y soit étranger? 14 avril. — Le défaut de date l'annule-t-il? 5 juin. — *Quid* de la date erronée de certains faits y énoncés? La rectification de ces erreurs peut-elle être faite par des preuves extérieures au testament? 1 mai. — La séparation en deux parts que fait le testateur d'un testament olographe, en implique-t-elle nécessairement la nullité? 2 mai. — *Quid* s'il est fait en trois feuilles? 12 déc. — L'exécuteur testamentaire est-il responsable comme le mandataire? 28 juil. — Le second testament nul *d'après la loi française*, fait par l'étranger, peut-il révoquer le premier régulièrement fait? 22, 24 juin. — L'héritier institué dans un second testament peut-il attaquer un premier testament où il n'était qu'exécuteur testamentaire? 3 janv. — En cas de contestation sur la sincérité de l'écriture d'un testament olographe, est-ce à l'héritier ou au légataire universel qu'incombe la preuve? 24 janv. — Le testament est-il nul auquel a concouru comme témoin instrumentaire le parent par alliance au quatrième degré de l'un des légataires? 4 fév. — L'appréciation de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 972 du Code civil est-elle à l'abri de la censure de la Cour de cassation? La présence des témoins doit-elle être constatée dans une certaine forme? 6 fév. — L'apostille ou note ajoutée après la date et la signature du testament a-t-elle une valeur légale? 28 fév. — La clause par laquelle le testateur impose à son héritier l'obligation de conserver un domestique ou lui payer une certaine somme constitue-t-elle une libéralité? 3 avril. — De Robert Peel, 19 août. — De la reine douairière d'Angleterre, 6 juil., 19 nov. — V. *Cour de cassation*,

Testu, 7 sept., 3, 30 nov. — Teteau (Fe), 20 juil. — Tetten, 13 mars. — Teullé, 10 avril.

Th..., 24 août. — Thaly, 5 déc.

Théâtre. L'engagement de l'acteur est-il annulé par l'effet de la cessation du privilége? 26, 28 janv., 14 sept. — Est-ce un acte de commerce? 15 août. — L'article 550 du Code de commerce s'applique-t-il au cas de cession du matériel d'un théâtre? 20 déc. — Les Tribunaux de commerce sont-ils compétens pour connaître de la demande en dommages-intérêts formée par un directeur contre un journal à raison d'une critique diffamatoire? 15 mai. — Les Tribunaux français sont-ils compétens pour statuer sur une demande formée par un *étranger*, directeur de théâtre *étranger*, contre un *étranger* directeur de théâtre à *Paris*? 29 oct. — Projet de loi du Gouvernement sur la police des théâtres, 14 juin. — Rapport et projet de la Commission, 8 juil. — Circulaire, 22 sept. — *Théâtre-Français*. Les sociétaires contre Mlle Rachel, 20 fév., 3, 7, 13 mars. — Procès de *François-le-Champi*, 3 nov. — Journal des Théâtres, 12 janv. — V. *Algérie*, *Cautionnement*.

Thébaud, 14 juin. — Thébaud (Ve), 4 janv. — Thébaut, 21 mars. — Thedenat, 17 juil. — Thedevet, 1 sept. — Thely (Fe), 5 juin. — Thémar, 24 fév. — Thenard, 19 déc. — Théodore, 15 avril. — Thérèse (Fe), 17 nov. — Thermann, 15 fév. — Thermond, 24 janv. — Thery, 25 oct., 17 déc. — Theuzin, 22 mai. — Thevenot, 1 nov. — Thibal, 29 juin. — Thibault, 18 avril, 22 sept., 22 oct. — Thibeaudeau, 11 janv., 3, 8, 20 fév., 15, 22, 23 mars, 15 mai. — Thibert, 27 fév. — Thibon, 4 janv., 29 juin, 26 juil. — Thiébaut, 16 août. — Thieberge, 20 sept. — Thieles, 21 janv. — Thiercelin, 23 janv. — Thierry, 7 sept., 2, 20 oct. — Thil, 23 nov. — Thiliard, 7 mars. — Thille, 3 juin. — Thinon, 5 déc. — Thioust, 30 juin. — Thirion, 7 fév., 31 mars. — Thirot, 22 mars. — Thiuset (Fe), 3 mai. — Tholomé, 5 avril. — Thomar (comte de), 7 fév. — Thomas, 12, 13 janv., 28 mars, 9, 20 mai, 7, 20 juin, 26 juil., 23 août, 29 sept., 29 oct. — Thomassin, 8 mars, 10 avril, 2 mai. — Thomé, 1 juil. — Thompson, 27 mars. — Thony (Fe), 13 oct. — Thoras, 11 fév. — Thoré, 5 déc. — Thorel, 15 avril. — Thorenc (De de), 19 juin. — Thouin, 29 juil. — Thourel, 25 déc. — Thouvenin (fille), 14 sept. — Thubeuf, 12 déc. — Thues, 10 mai. — Thuillier, 1 juin. — Thuillier (Ve), 20 juin. — Tiébault, 28 janv., 4 fév. — Tiengou de Tréfériou, 7 nov. — Tignères, 29 août. — Tilhard (De), 4, 7 sept. — Tillet, 21 nov. — Tilorier, 22 fév.

Timbre. Texte du projet de loi sur les effets de commerce (Commission de l'Assemblée nationale), 16 fév. — Texte de la loi votée, 15 juin. — Décret réglementaire, 29 juil. — Statistique de cet impôt, en Angleterre, 17 avril.

Tindillier, 10 oct. — Tinet, 28, 29 mars. — Tircot, 7, 25 fév. — Tirel, 8 nov. — Tison, 16 mai. — Tisseuil (de), 17 déc. — Tissier, 13 fév. — Titon, 21 mars. — Todesco, 10 oct. — Toigne, 14 avril. — Toisnier-Desplaces, 31 janv. — Tol, 15 nov. — *Tombebœuf* (commune), 26 juil. — Toquer, 16 janv. — Tondu (Fe), 7 nov. — Tormelot (De), 31 janv. — Tornier, 19 janv. — Tortat, 12 mars, 11 juil. — Torteil, 10 janv. — Touchard, 14 déc. — Tougain, 27 nov. — Toujean, 24 oct., 15 nov. — Toumazet, 8 fév. — Touguet, 14 mars. — Touraud, 13 fév. — Tourblain, 16 janv. — Toureau, 8 avril. — Tourgueneff, 15 août. — Tournaire (Fe), 15 sept. — Tourneur-Guerlet, 17 avril. — Tournier, 8 déc. — Touron, 22, 24 déc. — Tousché, 23 août. — Toussaint, 1 sept., 30 oct. — Toussaint de Gérard, 24 juil. — Tousseint (V. *Clairvaux* (affaire de). — Toutain (Fe), 5 nov. — Toutaine (Fe), 7 août. — Touzé, 14 avril. — Touzon, 13 juil. — Tozan, 10 oct. — Traice, 12 sept. — Tranchet (fille), 28 août.

Transaction. Est-elle, comme tout autre contrat, soumise à l'interprétation judiciaire? 28 nov. — V. *Cour de cassation*.

Transcription. Lorsqu'un acte de société a été volontairement présenté à la transcription, le droit est-il restituable? 31 janv. — L'apport dans une société d'un immeuble entraîne-t-il le droit de transcription? *

U

Ugaldi et Brunati, 10 mai. — *Union des Editeurs*, 27 mars, 16 juin, 10, 22 août, 5 oct., 28 nov. — *Union des Ports*, 31 déc. — *Union électorale*, déclaration, 19 avril. — *Unité* (société), 12 oct., 19 déc. — Ursleur, 21 juin.

Usine. Les permissionnaires d'usines autorisées peuvent-ils être dépossédés sans indemnité? 1 juil. — V. *Mines.*

Usquin, 1 sept.

Usufruit. L'usufruitier a-t-il qualité pour intenter l'action pétitoire? Si l'action est reconnue fondée, les juges peuvent-ils substituer à la restitution du terrain usurpé une indemnité pécuniaire? 7 mars. — V. *Enregistrement.*

Usufruit légal. Celui du père sur les biens de ses enfans donne-t-il lieu aux droits d'enregistrement, quand il lui a été légué par testament? 31 déc. — V. *Enregistrement.*

Usure. On ne peut cumuler des indemnités et des droits de commission pour en conclure qu'il y a usure? 1 janv. — L'appréciation des faits d'usure est-elle à l'abri de la censure de la Cour de cassation? 22 sept. — Prévention contre une femme L..., 20 nov. — Proposition de M. de Saint-Priest; rapport et projet de loi de la Commission, 26, 27 fév. — V. *Assemblée nationale.*

V

Vaast, 8 juin. — V... D..., Belge, 11 janv. — Vabre, 11 janv., 24 juin. — Vacher, 14 avril, 1 oct. — Vacherie, 10 avril. — Vachon, 21 août, 23 nov. — Vadebout, 22 mars. — Vafflard, 12 avril. — Vadier (Fe), 26 juin.

Vagabondage, 3 janv. — Expulsion de quinze cents vagabonds de Paris, 4 avril. — Cent vingt prévenus, 9 juin. — Soixante prévenus, 31 mai. — Une vieille femme, 22 sept.

Vaillant, 16 janv., 21 nov., 10 déc.

Vaine pâture. Dans les pays de droit écrit, comme en Dauphiné, le droit de vaine pâture peut-il s'acquérir par prescription? 28 fév. — Les Tribunaux de police ont-ils compétence pour interpréter ou modifier les règlemens administratifs en cette matière? Celui qui a dépassé le nombre de bêtes autorisé est-il passible de dommages-intérêts envers les autres propriétaires? *Quid* de la prescription? *Quid* de la peine en cas de récidive? 3 avril. — V. *Servitude.*

Valadon, 28 mars. — Valain, 29 août. — Valat (Fe), 3 mai. — Valavielle, 22 juil. — Valée, 18 janv., 5 déc. — Valentin-Smith, 21 mars. — Valeri, 21 mars, 3 mai. — Valet, 17 nov. — Valette, 2 mai, 28 nov. — Valette (Ve), 30 août. — Vallenet, 2 mars. — Vallerand, 25 fév. — Valleroy, 2 fév. — Valleton, 25 déc. — *Valmy*, navire, 16 nov. — Valois, 7 mars, 21 août. — Valori, 11 sept., 31 oct., 10 déc. — Valtier, 30 août, 10 déc. — Valton, 14, 26 nov. — Vamocq, 1 nov. — Vannecq, 1 nov. — Vamborre, 10 juin. Vanbonne, 31 mars. — Vancontaren, 21 fév. — Vandelen d'Augerans, 11 mars. — Vandermarq, 13 fév., 27, 31 juil., 7, 15, 29 août. — Vandeweghe, 9 au 12 juin. — Vandœuvre, 19 janv. — Vaneck *junior* et Ce, 10 janv. — Vangermès, 6 avril. — Vanier, 18, 19 déc. — Vanneuvelz, 14, 16 au 19 janv., 14 mars. — Vanson, 21 aout. — Varcolier, 15 oct. — Vard, 5 avril. — Vareliaud, 28 sept. — Varennes, 8 mars. — Varin, 20 juin. — Varlet, 6 oct. — Varlot, 14 sept. — Varnier, 24 juil. — Vasbenter, 26 nov. — Vasse, 5 janv. — Vasseux (fille), 13 avril. — Vasseur, 5 oct. — Vasseur (fille), 20 sept. — Vaucorbeil, 10 mars. — *Vaudeville* (théâtre du), 11, 17, 26, 28 janv. — Vaudey (Ve), 2 mars. — Vauléger, 12, 13 janv. — Vaulx (de), 14 juil. — Vaupré (de), 16 mars. — Vaumorin, 28 août. — Vauréable, 14 mars. — Vaury, 6 mai. — Vauthier (Ve), 13 fév. — Vautrin, 2 août. — Vauvilliers, 16 sept. — Vavin, 21 mars. — Vaxelaire (Fe), 29 juil. — Veauce (de), 23 oct. — Vedrines, 25 déc. — Vella, 27 mars. — Vely (dame), 28 juil. — Vemgrop, 23 fév. — Vendeaume, 7 nov. — Vendeix, 27 mai. — Vendôme, 21 août. — Venessias, 29 sept. — Venger, 18 oct. — Venishème, 7 nov. — Vente, 14 avril.

Vente. En cas de vente d'une chose indéterminée, la propriété est-elle transférée bien que la chose ne soit pas livrée? *Quid* s'il s'agit d'actions industrielles? 3 oct. — Pour constituer le fait d'immixtion dans les fonctions d'officier public, faut-il la réunion de ces deux circonstances, que la vente ait eu lieu publiquement et par enchères? 31 mars. — V. *Enregistrement, Filouterie, Intérêts.*

Vente immobilière. L'acquéreur peut-il demander la résolution pour crainte d'une éviction partielle? 24 fév. — En cas de ventes successives, chaque vendeur a-t-il l'action résolutoire? 30 uin. — Le donateur qui a fait résoudre la donation peut-il inquiéter les tiers détenteurs quand il a antérieurement ratifié les aliénations? 7 mars. — L'action en réalisation de la vente et en paiement du prix est-elle une action personnelle ou mixte? 7 mars. — Le vendeur condamné à restituer à l'acquéreur, pour cause de vice caché, le prix et les frais de contrat, doit-il aussi restituer les impenses? 6 mai. — La garantie est-elle due à l'acquéreur contre l'effet d'une clause domaniale non déclarée? 21 mars. — *Quid* en cas d'une servitude communale non déclarée au contrat? 10 avril. — L'acquéreur qui a accepté la dégation faite dans le contrat par le vendeur aux créanciers peut-il encore délaisser? 20 mai. — La transcription de l'acte de vente est-elle nulle pour cause de dissimulation du prix? 25 avril. — L'acte de vente sous seing privé, authentiqué par jugement subséquent, donne-t-il au créancier le privilége de vendeur? 4 avril. — Est entaché de féodalité l'acte de vente d'un moulin cédé « à titre de fief et d'inféodation moyennant une redevance foncière et seigneuriale. » 14 mai. — Les créanciers du vendeur peuvent-ils *intervenir* dans l'instance en résolution intentée par l'un d'eux? 8 juil. — V. *Algérie.*

Vente mobilière. Que faut-il entendre par *marchandises neuves?* 5 juil. — Le sont-ils les arbres abattus et les arbres équarris? 28 août. — V. *Huissier.*

Veraize, 14 juin. — Verd de Lénadier, 30 mai. — Verdery, 16 juin. — Verdier, 13, 28 janv., 27 mai, 21, 22 août, 19 oct., 25 déc. — Verdoni, 29 sept. — Verdren, 19 août. — Verdure, 5 nov. — Verger, 20 mai, 23 juin, 7 août. — Vergnaux, 15 juil. — Vergne, 8 mars. — Vergniol, 21 juin. — Verheyden, 27 mai. — Verichon, 1 juin.

Vérification d'écriture. L'article 251 du Code de procédure civile est-il applicable aux jugemens rendus en matière de vérification d'écriture ou de signature? 28 mars.

Verna (de), 19 au 31 mai. — Vernange, 15, 20 fév., 20 mars, 14 nov. — Verne, 12 août. — Vernijoul, 9, 11 janv. — Verner, 8 sept. — Vernet, 14 juil. — Vernhet, 18 avril. — Vernier, 28 juin, 11 juil. — Vernon, 20 janv. — Véron, 19 janv., 13 mars, 29 oct. — Véron-Reville, 30 nov. — Vérot, 29 déc. — Verrière, 27 mai. — Verschave, 6 janv. — Versigny, 14 sept. — Vetault, 25 mars. — Veyrac, 25 fév., 4, 9 mars. — Veyrans (de), 6 janv. — Veyrier, 10 fév — Veyssié, 30 juin. — Vialard, 10 août. — Viaud, 8 juin. — Vibert, 22 juil., 15 nov. — Vice, 5 oct. — Vichy, 15 fév. — Victor, 6, 7 fév., 23 oct. — Vidal, 21 fév., 16, 29 juin, 27 sept., 12 nov. — Vidal frères, 30 mai. — Vidalin, 14, 22 avril, 2 mai. — Vidaline (Fe), 15 mars. — Vidalot, 26, 29 août. — Vidou, 5 juin. — Vidus, 24 janv. — Vien, 12 août. — Viet (veuve), 30 août. — Vigier, 28, 29 mars, 16 août. — Vigier (demoiselle), 20 nov. — Vignac, 18 juil. — Vigne, 12 janv. — Vigneron, 28 juil. — Vignoli, 28 mars. — Vignon, 31 janv., 10 fév. — Vigourel, 9 mai. — Vigoureux, 2 juin, 12 sept. — Viguier, 6, 20 janv., 20 mars, 23 août, 29 oct. — Vilain ou Villain, 18 janv., 17 fév., 12 avril, 20 déc. — Vilarasao, 7, 10 déc. — Vilard ou Villard, 27 janv., 8 fév., 4 mars. — Vilcoq, 13 déc. — Villecourt, 23, 24 nov. — Villedieu, 5 juil. — Villemard, 3 juin. — Villemessent (de), 16 juin. — Villeneuve, 2 janv., 12 juin. — Villers, 29 oct. — Villers (de), 20 déc. — Villiers (de), 23 janv. — Vimal-Dumonteil, 28 juil. — Vimar, 31 janv. — Vincent, 31 janv., 21 mars, 12 août. — Vincente-Landie (dame), 16 mai. — Vinche, 16 mai.

Viol Une jeune fille de Villejuif, 23 oct. — Une ouvrière brocheuse, 18 juil. — Une jeune fille idiote, 7 nov. — Une blanchisseuse, 7 déc.

Violences. Un mari sur sa femme, 21 janv. — Un portier sur un locataire, 31 janv. — Contre la force publique, 6 mai.

Violet, 23 nov. — Viquart, 3 nov. — Virally, 8 août. — Viremaître, 23, 25 sept., 2 oct., 22 déc. — Virginie, 30 août. — Vitalis, 3 oct. — *Vitré*, commune, 1 nov. — Vitou, 10, 24 déc. — *Vitry*, commune, 21 avril. — Vitry-Jonas, 11 janv. — Vittiné, 26 juin. — Vivant, V. *Troubles à Alby.* — Vivès, 14 mai. — Vivier, 2 février, 14 avril, 8 décembre. — Voelktz, 6 mai.

Voies de fait. Un Anglais sur un enfant, 2 juin.

Voinchel, 23 août. — Voinchet, 16 mai.

Voirie. Le juge de simple police est-il compétent pour interpréter un arrêté municipal relatif à une question de voirie? — 23 fév. — En matière de grande voirie, l'administration peut-elle être condamnée aux dépens? 12 juil. — Un maire en fonctions peut-il être poursuivi pour contravention de grande voirie? 9 août. — Les contraventions aux réglemens sur les plaques indicatives des numéros des rues sont de petite voirie, 5 juil. — L'autorisation *verbale* pour des alignemens est-elle valable? 15 sept. — Le maire peut-il la donner? 1 mai. — Note sur les saillies des boutiques, 7 déc. — V. *Conflits.*

Voitures. La responsabilité des entrepreneurs de messageries ne va que jusqu'à concurrence de la valeur primitivement déclarée par l'expéditeur? 10 mai. — Le destinataire qui a *reçu* la marchandise a-t-il encore action contre le voiturier? 22 juil. — La prescription de six mois est-elle applicable au fait de la remise d'un effet de commerce à une entreprise de voitures publiques pour en toucher le montant? 17 déc. — V. *Taxe municipale.*

Vol. Domestique, 5 août. — De deniers provenant de la commission des récompenses nationales, 21 janv. — Nombreux dans la banlieue, 29 sept., 9, 10 oct. — De 200,000 francs par un employé d'agent de change, 30 nov. — De deux coupons de rente, 25 mars. — De billets de loterie, 13 oct. — D'une traite de 1,300 fr., 6 oct. — De 13,000 fr. à Nogent, 17 oct. — De 300 fr., 27 oct. — D'un sac de dépêches, 9 oct. — De voitures, 4 avril, 21 juil., 15 sept., 16 nov. — De harnais, 11, 27 sept. — De chevaux, 15 juin, 16 nov. — D'une vache, 26 juil. — De lapins, 2 août. — D'oies dans la Nièvre, 11 avril. — De bijoux, 10, 21 nov., 13 déc. — D'articles de fausse bijouterie, 15 sept. — De mouvemens de pendules, 21 fév. — D'un bracelet d'or, 23 fév. — D'une montre, 24 fév., 30 oct. — D'une tabatière, 22 juin, 5, 6 juil. — De bijoux par les deux sœurs, 16 fév. — De couverts d'argent, 22 juil., 3 oct. — De plats d'argent, 26 juil. — D'une timbale, 6 oct. — De nombreuses marchandises, 7 juin. — De vêtemens, 9 janv., 15 mai, 5 juil., 8 sept., 15 déc. — De chaussures, 18 janv., 10 sept. — De cuirs, 8 sept. — De boutons, 26 juil. — De soieries, 24 nov. — D'étoffes et de dentelles, 25 juil., 3 nov. — De linge, 20 fév., 28 sept. — De matériaux aux Champs-Elysées, 6 nov. — De plomb, 1 janv., 10, 20, 28 sept., 29 nov. — D'appareils de gaz, 10 juil. — De bougies, 9 janv. — De cigares, 13 nov. — De lard, 10 janv. — De légumes, 14 nov. — De comestibles, 21 janv. — De 500 pains de sucre, 15 fév. — De vins, 18 août. — De bois, 15 fév. — D'une malle, 13 sept. — De deux malles, 27 mars. — Du violon d'un aveugle, 15 sept. — D'un bottier par une fausse paysanne, 11 janv. — D'un Jurassien, 7 sept. — Nombreux par un brocanteur, 27 juil. — Par la fille Georgette B..., 4 avril. — Par une libérée de St-Lazare, 4 juil. — Par une jeune femme, 6 sept. — A M. D..., Américain, 5 janv. — Par Louis D... chez M. L..., 13 janv. — Par F... et B..., chez M. L..., 24 fév. — Par un ancien sous-officier, 19 juin. — Par un Anglais à un Irlandais, 16 nov. — Par un tout jeune homme, 6 sept. — Par un garçon de recette, 3 nov. — Par un prétendu musicien de la ligne, 8, 10 mars. — Par un faux intendant, 15 oct. — Par un faux chanoine, 6 mai. — Par un faux courtier, 29 sept. — Par un faux quêteur, 19 août. — Par une fausse quêteuse, 12 sept. — Par une prétendue dame de charité, 23 juin, 5 oct. — Par un enfant demandant l'aumône, 16 fév. — Par un ouvrier coiffeur, 15 fév. — Par un chiffonnier, 3 oct., 7 nov. — Par un artiste dramatique, 17 fév., 20 oct. — Sur un homme endormi, 2 fév. — Sur des enfans, 17 avril. — Par un portier, 18 fév. — A un employé du chemin du Nord, 31 oct. — Chez une débitante de tabac, 20 fév. — Chez Paul Niquet, 27 sept. — Chez un marchand de vins, 22 oct. — Chez M. Cousin, 9 janv. — Chez un sculpteur en fauteuil, 2 oct. — Chez un épicier, 4 janv., 4 fév., 7 mars. — Chez un boucher, 29 oct. — Chez un chaudronnier. — Chez un liquoriste, 12 janv. — Chez un fondeur en cuivre, 13 sept. — Chez un changeur, suivi de suicide, 27 oct., 3 nov. — Chez un fabricant de casquettes, 13 janv. — Chez une corsetière, 13 oct. — Chez un cordonnier en vieux, 16 janv. — Chez un portier, 24 janv., 13 juin. — Chez un pâtissier, 9 fév. — Chez un marchand de soieries, 17, 23 nov. — Chez un marchand de beurre, 9 fév. — Chez une crémière, 27 sept. — Chez des maraîchers, 2 oct. — Chez un étudiant, 4 mars. — Chez le docteur G..., 22 juil. — Chez une actrice, 31 mars, 6 avril. — Aux bains froids, 30 juin. — A la foire aux jambons, 30, 31 mars. — A la Banque de France, 19 janv., 14 fév. — Au Théâtre-Historique, 2 fév. — Au bal de l'Opéra, 14 fév. — A la sortie de l'Opéra-Comique, 21 nov. — Aux Champs-Elysées, 18 août. — Au Cirque, 9, 10 oct. — Au Jardin-des-Plantes, 9 oct. — Aux Messageries, 29 oct. — A l'Hôtel des commissaires-priseurs, 1, 17 fév. — A l'hôtel Caumont-Laforce, 24 sept. — Dans les galeries du Louvre, 25 fév. — Dans des magasins rue Meslay, 5 oct. — A l'île Saint-Louis, chez M. D..., 25 janv. — Rue Bergère, chez M. H..., 17 avril. — Rue Saint-Germain-l'Auxerrois et rue des Fossés, 4 mai. — Rue Aubry-le-Boucher, 26 oct. — Rue Saint-Maur-Popincourt, 15 mai. — Rue Saint-Antoine, 15 oct. — Rue de Berry. — Rue Pagevin, 3 janv. — Rue du Grand-Hurleur, 31 déc. — Rue du Faubourg-Poissonnière, 27 janv. — Rue Saint-Denis, 31 déc. — Rue de Seine-Saint-Germain, 27 janv. — Rue d'Enfer, 31 janv. — Sur le boulevard des Deux-Moulins, 31 déc. — A Bercy, 29 nov. — Rue Bourg-l'Abbé, 15 mars. — A La Chapelle, 2, 12, 30 janv., 14 fév. — A Batignolles, 31 juillet. — Dans les environs de Saint-Denis, 17 fév., 18 juil. — A Belleville, 12 nov. — Dans les carrières aux environs de Paris, 25 avril. — A Boulogne, 23 fév. — A la fête de Saint-Cloud, 10 sept. — Près des fortifications, 5 avril. — A Saint-Ouen, 4 fév. — A Saint-James, 27 mars. — Sur la route de Versailles, 31 mars, 5 avril. — A Bagnolet, 15 déc. — A Bazoches, 26 avril. — A Sèvres, 3 mai. — Près la forêt de Marly, 4 avril. — A Bagneux, 15 mai. — Dans les environs de Laon et de Soissons, 20 sept. — Près de La Palud, 8, 10 avril. — Près d'Etampes, 10, 22 mars. — Du côté de Rambouillet, 6 déc. — A Londres, 5 nov. — De traites à la poste de Londres, 12 nov. — De lettres à Londres, 11 avril. — De banknotes, 17 nov. — D'une relique dans le couvent grec de Saint-Bazile, 22 déc. — Au chantage, 15 sept., 15, 21 déc. — Au poivrier, 7 nov. — Au médecin, 18 mai. — Au somnambulisme, 4 oct. — Au train de plaisir, 28 juil. — Au duel, 5 déc. — Au Hongrois, 5 sept. — A l'aventure, 18 déc. — Au daguerréotype, 17 avril. — Au Mont-de-Piété, 17 oct. — Dans différentes maisons meublées, 7 mars. — Au cardinal-archevêque de Reims, 28 nov. — Dans les églises, 31 mars, 7 nov. — Dans celle de Franconville, 18 mai. — Dans celle de Neuville, 16 nov. — Chez le curé de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, 6 fév. — A Saint-Thomas-d'Aquin, 8, 10 mars. — Dans un Temple protestant, 11 avril. — Chez des prêtres dans la Moselle, 12 sept. — Dans une diligence, 21 avril. — De la diligence qui va de Madrid à Séville, 27 mars. — Histoire de trois lapins et de cinquante-huit voleurs ou recéleurs, 4 déc. — Bande de voleurs du côté de Dieppe, 5 janv. — Sur la route de Panama, 12 sept. — A Paris, 7 juin. — Du côté d'Excideuil, 20 fév. — A Valence, 29 oct. — En Espagne, 13 déc. — Meeting de voleurs à Londres, 27 fév. — Les voleurs belges, 18 juil. — Vol à des maquignons en Angleterre, 10 oct. — Vingt-trois petits voleurs de sucre à Nantes, 12 sept. — Prévention contre une jeune fille de la maison de Saint-Denis, 6 janv.

Volait, 18 sept., 5 oct. — *Vomecourt*, commune, 13 déc. — Vorst (Dlle), 29 nov. — Vuillet, 28 avril. — Vulpillat, 19 avril.

W

Waldburg-Ziel (prince de), 22 oct. — Wagner, 17 janv. — Walferdin, 7 sept. — Wailly (de), 6 fév. — Walker, 13 fév., 7, 8, 11 juil. — Wallerand, 21 août. — Wallet, 6 fév. — Walmer, 19 juin. — Walton, 7 sept. — Warmet, 2 mars. — Wartel, 25 mai. — Warnery, 14 juil. — Wasse de Sainte-Marie, 18 avril. — Watrin (de), 6 fév. — Watteville, 3 janv. — Webster, 26 janv., 5, 19, 20 avril, 29 juin, 3, 20, 24 juil., 1, 7, 11, 31 août, 12, 13, 16, 18 sept. — Webster (Ve et filles), 28 nov. — Wecher, 29 nov. — Werner, 3 juin, 16 nov., 13 déc. — Wertheimber, 4 juil. — Weter, 12 juin. — Weuberger, 4 janv. — Whitely, 9 oct. — Wickman, 12 déc. — Wilde, 15 juil., 18 août. — Wilson, 28 mars. — Wiseman (cardinal), 22 nov., 4, 14 déc. — Wolf, 22 nov. — Wolfesperger, 18 oct. Wolhans, 12 juil. — Wombwell, 20 janv. — Won-Truthenn, 3 fév. — Wood, 7 mars. — Wood (Dlle), 28 fév., 13 juin. — Worms, 26, 28 janv. — Worms de Romilly, 27 nov. — Wright, 20 juil. — Wuiart, 19 janv.

X

Xoual (Ve), 10 juin. — Xulnier, 22 oct.

Y

Yon, 10, 12 nov., 24, 28 déc. — Yver, 2 mars. — Yvon, 27 juil.

Z

Zander, 2 oct. — Zebacco, 6 oct. — Zegequel, 6 nov. — Zettenheim (de), 3 janv. — Zenou, 29 sept. — Zeppenfeld, 8 août. — Zerman, 10 juil. — Zimmer, 20 janv., 11 juil. — Zinguet, 18 sept. — Zugasti (Manuela), 18 janv.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations. — Modifications. — Prorogations.

Advenant, fils d'Advenant, Vinay et Ce, 14 avril. — *Aigle* (L'), 5 juil. — Alart et Ce, 13 mars. — Alber et Keimel, 20 avril. — Alexandre et Ce, 2 août. — Alinot, 29 sept. — Allais fils et Ce, 11 sept. — Alquier et Ce, 10 janv. — Alzard, Godinot de Villaire et Ce, 4 mai. — *Américaine* (L'), 1 août. — *Amitié fraternelle*, 22 oct. — Amuller et Serger, 6 mars. — Amyot (Ch. d') et Ce, 25 août. — Anselme (Fœlix) et Ce, 13 déc. — Anterrieux et Marmin, 29 déc. — Antheaume et Petit, 7 nov. — Aoust et Ce, 27 déc. — Archias, Lejourné et Ce, 13 janv. — *Archives consulaires* (journal), 29 déc. — *Arçonniers*, 13 janv. — Archier (Louis) et Ce, 16 août. — Archinard et Ce, 8 avril. — Armet, Steinheil et Vivien, 13 nov. — Arnoult père et fils, 26 mai. — Arnoux et Ce, 30 janv. — Aron (Daniel) et I. Hesse, 22 sept. — Aron, Hesse et Félix Mathieu, 22 sept. — *L'Assemblée nationale* (journal), 24 oct, 1 déc. — Astier et Ce, 26 oct. — Aubert (Alix) et Gérard, 9 juin. — Aublin et Vagneur, 4, 5 août. — Audaire et Duvilleroy, 26 sept. — Audan et Ce, 6 janv. — Aureville (d') et Chameroy, 3 mars. — Auvergny (d'), Malibran et Ce, 26 janv. — *Avenir* (L'), 6 juil., 3 oct. — Avrial frères et Ce, 10 juil. — Avrigny (d') et Olivier Gy, 26 août.

Bachellery (J.) et Ce, 18 déc. — Bagnost, Galibert et Ce, 18 déc. — Balthazard et Ce, 31 déc. — Baque, 14 janv. — Bara mère et belle-fille, 25 sept. — Baraban et Bichet, 29 mai. — Barbedienne (Fe) et Ce, 9 août. — Barbier jeune, 5, 24 déc. — Barbier (J.) et Langlois, 17 juil. — Bardenat et Delarue, 13 sept. — Barthès fils et Bastée, 4 mars. — Bastard et Ce, 24 mars. — Basire, 25 oct. — Bauby et Michel, 2 sept. — Baudoin et fils, 1 mars. — Baudry et Ce, 2 juin. — Bauduin et Tessier, 3 janv. — Bayard de la Vingtrie, 21 sept., 7 nov. — Bayard de la Vingtrie (Armand) et frères, 7 nov. — Bayard de la Vingtrie (Charles), 7 déc. — Bayot, Boissaye et Ce, 14 juil. — Bazèle et Ce, 21 juil. — Bazin, Dupré frères, 8, 14 juin. — Beau et Ce, 26 mai. — Beaubœuf frères, 13 déc. — Beaufort (de) et Neveu, 13 sept. — Bedoille et Ce, 2 juin. — Bekaert et Ce, 31 mai. — Bellanger et Fleury, 27 avril. — Beilet frères et Ce, 29 déc. — Bellois et Ce, 7, 10 avril. — Benard et Ce, 28 juin. — Benard et Redoux, 12 mai. — Benelli et Barle fils, 16 mai. — Benoist et Ce, 5 janv. — Benoist d'Asy et Ce, 22 avril. — Benoit et Billot, 12 nov. — Bérard (A.) et Ce, 27 juil. — Beraud, 13 janv. — Berce, Patural et Chapsal, 12 mai. — Berenger aîné et Ce, 15 sept. — Berlin et Lagoguey, 16 fév. — Berlioz et Ce, 1 mai. — Bernard et Maulaz, 4 déc. — Bernard (C.) et Ce, 14 juin. — Berne et Brunard, 3 mai. — Bernier (Clovis) et Ce, 10 sept. — Berry et Ce, 14 août. — Bert (Emile) et Ce, 26 juin. — Bertèche, Chesnon et Ce, 15 nov. — Berthoud (Louis) et Ce, 15 déc. — Besse et Mauger, 6 janv. — Bezançon (Eug.) et Ce, 21 juin. — Bezault (Jules) et Ce, 15 oct. — Biez-Delafolie, 3 mai. — Bigorgne et Ce, 14 janv. — Billiet et Huot, 2 août. — Billot et Ce, 11 mars. — Binder, 18 avril. — Bing frères, 12 nov. — Bion et Ce, 4 sept. — Bion, du Val et Ce, 1 août. — Bisraye, 25, 27 mars. — Blacque, Certain et Drouillard, 24 avril. — Blain et Ce, 7, 20 nov. — Blanchard, Rey et Ce, 15 nov. — Blanchet (Charles) et Ce, 24 nov. — Blerzy, 8 sept. — Blocq aîné et Emerique, 8 juin. — Blouet et Ce, 3 août. — Bœhler et Ce, 29 nov. — Bogaert frères, 14 janv. — Boigues et Ce, 29 oct. — Boissy et Vildieu, 4 mars. — Boivin fils et Ce, 16 mars. — Bonnel et Fayaut, 1 mars. — Bontant et Parisse, 4 janv. — Boquet frères et Martin, 21 janv. — Bordeneuve (de), Navet et Marchand, 12 sept. — Borgniet aîné et Ce, 2 juin. — Bosson, Fiévet, Leroy et Ce, 29 août. — Bottin et Ce, 4 mai. — Boucault et Ce, 30 mars. — Bouchard et Ce, 31 mai. — Bouché et Ce, 14 avril, 22 août. — Boucher, 9 nov. — Boucher fils et Ce, Clément, Cubain et Ce (les successeurs de), 1 janv. — Boudeau et Ce, 14 janv. — Boudier et Maisonneuve, 20 mars. — Bouffard, Bimont et Dorat, 13 janv. — Boulard et Ce, 21 déc. — Boullanger et Ce, 28 janv. — *Boulonnaises*, 5 oct. — Bourdais et Ce, 10 déc. — Bourdon et Ce, 20 sept. — Bourd (oncle) et Couderc, 6 juin. — Bourgeois aîné et Bernard, 30 oct. — Bourgeois et Orcanne, 8 août. — Bouron et Ce, 10 oct. — Bousquet et Ce, 4 août. — Boutarel père et fils, 14 mars. — Bouteillier et Ce, 14 août. — Bouvard (Jules) et Ce, 4 juil. — Bouville (de) et Ce, 20 déc. — Bouyer et Ce, 24 août. — Braquenié et Ce, 8 sept. — Brassac, Chaisemartin et Hoessner, 15 déc. — Brassier et Lapierre, 11 sept. — Brecourt et Bouez père et fils, 11 avril. — Bresson et Ce, 30 mars. — Bret frères, 22 fév. — Brunet et Ce, 6 sept. — Breton et Joly, 9 janv. — *Bretonne* (la), 27, 28, 29 mars. — Bréault et Ce, 26 janv. — Bricard et Callmann (Diles), 23 nov. — Brierre et Lederer, 3 janv. — Brissac et Ce, 3 janv. — Brives (Jacques), Vié et Ce, 27 nov. — Brochat et Havesvre, 14 janv. — Broche et Duval, 4 fév. — Bron, Chaloint et Ce, 24 sept. — Brosse, Janet, Ragot et Ce, 21 avril. — *Brossiers*, 31 janv., 12 oct. — Brot père et fils aîné, 20 sept. — Buhner et Ce, 16 juin. — Brouquens (de) et Ce, 13 oct. — Bucret Bruays, 14 nov. — Buran et Dupré, 14 juin. — Buscarlet et Guibert, 9 nov. — Busch et Hammer, 17 avril.

Cabet et Ce, 4 sept. — Caffin et Ce, 27 janv. — Cage et Ce, 4, 12 mai. — Cail (J.-F.), Halot et Ce, 25 déc. — Cail (J.-F.) et Ce, 14 juin. — Cail (Jacques et J.-F.) et Ce, 25 déc. — Caillault et Ce, 18 fév. — *Californie*, 28 juil. — Callou et fils, 17 fév. — Camus et Ce, 24 janv. — Camuset, 3 janv. — Candebat et Pelletier, 8 janv. — *Canniers*, 15 oct. — Caplain, Saint-André fils et gendre, 16 oct. — Caqueray (Const. de) et Ce, 10 oct. — Carlier, 14, 20 sept. — Caron et Ce, 6 fév. — Caron et Maxime Margueritte, 2 août. — Carpentier et Ce, 27 mars. — Carré et Ce, 8 oct. — Cartier fils, 2 mai. — Casselin et Ce, 29 août, 15 oct. — Cavel et Ce, 11 juil. — *Cercle de San-Francisco*, 23 mai. — Cerfbeer, May et Ce, 18 juil. — Certeux et Ce, 4 juil. — Chabert et Barbier, 12 oct. — Chabert et Ce, 10 août. — Chabrié frère et sœur, 14 juil. — Châle et Ce, 13 avril. — Chalon et Ce, 19 mai. — Chamon et Ce, 8 sept. — Champaux et Ponsart, 28 déc. — Champé et Ce, 1 mars. — Channebot et Ce, 7 sept. — Chanou et Ce, 12 nov. — Chanson (F.-J.) et Ce, 12 juil., 7 août. — Chantrel et veuve Chantrel, 30 oct. — Chanussot et Ce, 12 sept. — *Chapeliers*, 25 juil., 2 août. — Chappuis (F.-A.), 28 nov. — Chapsal (A.) frères, 28 sept. — Chapsal et Ce, 6 juin. — Chaput et Ce, 15 avril. — Charmois, 1 mai. — Charpentier et Ce, 10 fév. — Charpillon et Ce, 10 avril, 26 mai. — Chartier jeune et Ce, 6 nov. — Chartier frères, 2 sept. — Châtre (de la) et Ce, 6 sept. — Chaudron (L.) et Ce, 26 juil. — Chauvet et Ce, 14 août. — Cauvin et Ce, 18 oct. — Chavot, Dubief et Ce, 24 juil. — *Chemins de fer.* De Dieppe, 20 juin. — De Rouen, 11 sept. — Cherbuliez et Ce, 26 janv. — Chibon-Colas et Ce, 20 déc. — Choisy et Ce, 10 avril. — Chollet et Ce, 21 sept., 18 oct. — Chollet, Fleury et Ce, 10 nov. — Chouillou et Villevieille, 13 janv. — Christin, Michel et Ce, 29 juin. — *Cités ouvrières*, 10 août. — Clerc, Margeridon et Ce, 25 août. — Clouet (J.), Patte et Lemaître, 22 déc. — Coblentz, Carré, Cubany, 12 sept. — Cochelin et Ce, 28 avril, 8 sept. — Cochot et Ce, 2 fév. — Colin et Labot, 29 mars. — Collas (A.) et Barbedienne, 23 juil. — Commerson et Duval, 11 mars. — Commerson et Furpille, 7 juin. — Commolo et Ce, 26 avril. — *Compagnies. Du Midi*, 3 août. — *Méridionale*, 14 août. — *Générale du Commerce*, 14 sept. — *Transatlantique*, 25 août. — Compère (Ern.), 29 nov. — *Comptoirs. Général de la Californie*, 14 août. — *Des maîtres de forges*, 29 sept. — *Confiance*, 29 août. — Connac et associés, 18 avril. — Conquet et Ce, 14 nov. — Constant et Lucien, 24 fév. — *Constructeur*, 4 sept. — *Contingent*, 28 juil. — Convers et Gamier, 2 sept. — Coquil et Bourote, 20 avril. — Corbin, Brault et Brunet, 25, 26 août. — Cordonnier et Ce, 22 fév. — *Cordonniers-bottiers*, 31 mars. — Corroy et fils, 21 août. — *Corroyeurs*, 30 juin, 3 juil., 24 sept. — Cotelle et Ce, 19 déc. — Coufourier et Ce, 16 janv. — Coulon et Ce, 23 mars. — Courcelle-Seneuil et Ce, 8 mars. — Courchant (de), et Ce, 24 mars, 25 juil., 29 sept. — Courtillet, Bayard et Percheron, 11 oct. — Courtin et Berail, 11 sept. — Couseran, Laroque et Ce, 7 fév. — Coville et Cahagne, 1 fév. — Cremer et Ce, 16 août. — Cretté, Lion, Jonquet et Ce, 31 mars. — Christophe-Colomb et Ce, 3 oct. — Crochet fils et Ce, 22 nov. — Croppi oncle et neveu, 25 mars. — Crossonneau et Boquet, 9 fév. — *Cuisiniers*, 3 avril, 4 oct., 8 nov. — Curnier fils, N. Brunel et Ce, 13 avril. — Curtet aîné, veuve Desroys et Ce, 15 septembre.

Daboval et Borel, 2 oct. — Dachès et Duverger, 13, 14 juil. — Dachès, Duverger et Ménager, 13, 14 juil. — Dagrin et Philippe, 20 mai. — Dalmeros et Ce, 15 juil. — Dalsace frères, 9 mai. — Daly et Ce, 17 déc. — Damien et Sainton, 17 juin. — Danton et Ce, 22 déc. — Dantony et sœur, 15 sept. — Dartout et Ce, 18 fév. — Dasseville (B.) et Ce, 5 août, 30 oct. — Datin et Poisson, 22 nov. — Daubin et Ce, 4 sept. — Daugny, 18 mai. — Dautzlinger et Ce, 15 juil. — David aîné et Ce, 27 janv., 30 mai. — David jeune, 23 fév. — David et Ce, 30 août. — David et Nicolas, 16 mai. — David (L.) et Ce, 16 janv. — Debacq et Legoix, 24 fév. — Debierre et Desgouges, 30 nov. — Debladis et frères, 14 nov. — Debray père et fils, 16 oct. — Decaze et Ce, 16 fév. — Dechaumont et Ce, 25 juil. — De Dieu, Mignerot et Ce, 4 mars. — Deflandre et Ce, 6 fév. — Degousée et Ch. Laurent, 5 juin. — Deguil et Terrier, 14 fév. — Dehesden (A.) et neveu, 16 janv. — De la Grange et Ce, 31 janv. — Delaleu, Chervet et Ce, 26 août. — Delamarche et Ce, 25 janv. — Delamarre, Leroy, de Chabrol et Ce, 5 avril. — Delaplace, Lambre et Ce, 15 juil. — Delaporte, Legrand et Ce, 7 mars. — Delarbre et Ce, 21 déc. — Delaroche et Clouse, 19 mai. — Delaunay et Ce, 5 déc. — Delaunay (Ve) et Ce, 19 oct. — Delessert (Eug.), Ligeron et Ce, 12 août. — Dellez, d'Avaize et Ce, 6 janv. — Deltel et fils, 19 avril. — Demonceaux et Danin, 20 juin. — Denamps, veuve Drevet et Ce, 8 avril. — Denave-Ronat frères, 12 oct. — Denet aîné et Ce, 4 août. — Deneux (A.) et Gramet aîné, 17 janv. — Denis et Mouret, 27 janv. — Denisot, 23 nov. — Denoyelle et Ce, 22 sept. — Depesseville et Ce, 4 mars. — Derory aîné et Massonat, 7 sept. — Deroy et Ce, 12 juil. — Derrien et Ce, 23 mai. — Derriey (Ch.)

20 oct. — Etienne (F.) et Ce, 1 juil. — *Evénement* (l'), journal, 14 août, 29 nov. — Evette, 6 fév.

Fabreguettes et Ce, 18 fév., 4 sept. — Farcy, 3 avril. — Farret père et fils, 2 mars. — Farrobo (de), 25 fév. — Fasquelle et Ce, 27 mars. — Faucher frères et Ce, 5 janv. — Faudot, Rapartier et Ce, 26, 30 janv. — Fay, Seelig et Geiger, 20 avril. — *Ferblantiers*, 12 août. — Fesnet, Simonot et Pigeon, 4 août. — Ferrouillat et Ce, 14 avril. — Ferrouillat (J. B.) et Ce, 5 sept. — Fesq (dame) et Ce, 12 janv. — *Feuille du Village*, journal, 5 sept. — Flamant et Ce, 3 avril. — Fleschelle, 29 déc. — Fleury (de Saint-Laurent) et Ce, 7 sept. — Fleury et Ce, 22 mai. — Foex et Ce, 15 mai. — Fontrobert, 1 mars. — Foucher et Leblond, 7 mars. — Foulon et Ce, 20 mars. — Fouré et Ce, 21 mars. — Fournier et Guettrier, 11 avril. — Fourquemin et Godet, 29 avril. — Fourquet frères, 5 oct. — Fressinet (de) et Ce, 6, 7 mars. — *France*, 13 juil. — *France mutuelle*, 3 fév. — François et Ce, 3 oct. — *Fraternelle*, 4 août. — Fremiet et Ce, 10 août. — Frigot (F.) et Ce, 8 août. — Fromont et Ce, 7 fév. — Fugère (H.) et L. Grados, 2 août. — Funck, Spies et Ce, 24 août. — Furne fils et Ce, 5 nov.

Gady, Fuzellier et Liteux, 20 mars. — Gaillard frères, 5 juin. — Gaillardon (Jacques) et Ce, 20 juin. — Gaity et Ce, 24 août. — Gallois jeune et Ce, 22 fév. — Gallou, Casimir et Bartel, 5 nov. — Garand et Ce, 12 déc. — Gare et Ce, 12 oct. — Garnier, Auderbey et Legallois, 14 avril. — Gaudard et Vroland, 16 oct. — Gaume et Ce, 15 fév. — Gauthier et Ce, 4 fév. — Gaveaux et Nicolais, 3 janv. — Gentil, 10 janv. — Gentilhomme et Ce, 14 déc. — Gérard (J.) et Ce, 25 juil. — Gérard et Liénard, 16 fév. — *Gerbe d'or*, 31 juil. — Gerlat et Ce, 27 juin. — Gignou sœurs, 4 déc. — Gibert et Hatewele, 6 janv. — Giguet et Gavillet, 9 mai. — Gilles jeune et A. Morin et Ce, 14 juil. — Gilles et Duchesne, 14 sept. — Giot fils et Ce, 5 juil. — Girard, de Christon et Ce, 19, 30 mai. — Girin et Ce, 29 mai. — Giroudot, Desboves et Ce, 21 sept. — *Glaces et verreries de Montluçon*, 10 fév. — Glénard (E.) et Ce, 11 juil. — *Globe*, 14 aout. — Godeau frères, 1 juil. — Gosselin et Ce, 24 avril, 29 nov. — Gosset (J.-B.) et Ce, 12 sept. — Goubet et Ce, 18 juil. — Goupil et Ce, 4 juil. — Gourd et Ce, 6 sept. — Gourlay et Ce, 12 nov. — Goutarel et Ce, 11 oct. — Goutel et Ce, 15 oct. — Grafton et Ce, 24 nov. — Grand-Roqueblave et fils, 30 oct. — Grant et Ce, 21 janv. — Gravier (Remy) et Ch. Cassarini, 5 nov. — Griffault et Chagnet, 21 juin. — Grime et Ce, 11 mars. — Gris, Roubo et Ce, 7 sept. — Grosjean et Lecoq, 13 sept. — Groult (Ve) et Rozey, 26 janv. — Gruitgens et Ce, 12 juin — Guelle et Ce, 29 mars. — Guiard et Ruffard, 16 août. — Guiet-Termeau, 25 sept. — Guilbert et Ce, 23 mars. — Guillemain et Ce, 22 août. — Guillemin et Ce, 14 août. — Guillon et Ce, 23 oct., 30 nov. — Gunther et Ce, 8 mars. — Guyer et Ce, 30 oct. — Guyot, Hubert, Deshayes et Ce, 1 mars. — Guyot et Scribe, 12 avril.

Hacq et Cassé, 29 oct. — Halimbourg et Ce, 18, 19 juil. — Hallot et Ce, 24 janv. — Happe et Biseau, 2 fév. — Happe (L.) et Ce, 22 août. — Hautoy et Ce, 14 avril. — Hawes et Roast, 12 juil. — Hébert, Dubois et Ce, 23 oct. — Henneveu et Messiasse, 2 mai. — Henri et Ch. Noblet, 15 janv. — Hellbrunner et Ce, 6 janv. — Hellincks, Niel-Dumont et Ce, 4 déc. — Herbillon, Lamarche et Ce, 15 fév. — Héritier, Guirand et Trocelli, 20 nov. — Hermy et Ce, 21 juin. — Herran, 8, 12, 15 juin. — Hertz et Ce, 12 janv. — Heugel et Ce, 20 juil. — Hoart et Ce, 12 déc. — Hochgesangt et Ce, 1 mai — Hombert (A.) et Paget, 15 nov. — Horliac et Ce, 16 oct. — Houdart et Ce, 15 déc. — Houette (Ad.) et Ce, 29 juin. — *Houillères d'Epinac*, 17 juil. — Houzé et Ce, 14 août. — Hovelacque frères, 3 juil. — Huart et Gruau, 16 mai. — Huchet et Gaullier, 29 déc. — Huet (A.) et Ce, 15 juin. — Huguin et Ce, 30 mars, 31 mai. — Huiard et Neumann, 15 mars. — Huin et Ce, 17 mai. — Humbert et Poulain, 15 août. — Hurbain et Delanoix, 2 mai. — Huriot et Tamisier, 14 janv. — Hussenot, Berne et Brunard, 22 août. — Hy et Delaplane, 15 sept.

Imprimeurs sur étoffes, 11 oct., 21 nov. — *L'Industrie en Californie*, 10 nov. — *Intérêt général des grains, graines et farines de La Villette*, 9 fév. — Isle (de l'), de Sales et Ce, 17 mai. — Isoard, Henry et Ce, 29 mai.

Jackson (John) et Ce, 27 oct. — Jacob (A.) et Ce, 29 sept. — Jacomme et Dufat, 10 juil. — Jacquier et Ce, 7 fév. — Jacquot et Ce, 12 août. — Jager-Schmidt (G.) et C. Jullian, 13 sept. — Jannon et Simon, 13 mars. — Javal et Ce, 19 déc. — Jeune et Ce, 27 déc. — Jobert et dame Herbault, 20 mai. — Jodan père et fils, 31 mai. — Jolivard et Chéreau, 4 mai. — Jorsant frères, 13 mai. — Julien frères, 22 nov. — Julien et Lapierre, 2 mai. — Jullien (Elisa) et Ce, 25 fév. — Julliet, Larvie et Ce, 20 juin.

King, Rousselet, Chamiot-Clerc et Ce, 13 janv., 17 nov. — Korn pere et fils, 22 nov. — Krabb et Ce, 7 fév.

Labarthe et Ce, 29 avril. — Labiey (Ve et fils), 4 avril. — Labitte frères, 17 oct. — Laborde (H.) et Ch. Piotte, 29 sept. — Labouchère, Auquin et Ce, 1 déc. — Laboulaye et Ce, 28 mars. — Labruye frères, 7 fév. — Lacaze (Henri) et Ce, 13 mai. — Lacharme et Ce, 29 août. — Lachartin frères, 19 juin. — Lacordaire, Mention et Michel, 7 avril, 8 sept. — Lacroix et Jousset, 15 sept. — Lafond (G.) et Ce, 15 déc. — Lafosse et Ce, 3 mars. — Lafouge, 20 sept. — Lagarde (Th.) et Ce, 5 sept. — Lainé, Collomet Saintard et Ce, 31 janv. — Lainé, Saintard et Ce, 15 juil. — Laloge et Ce, 24 mai. — Lalonde, oncle et neveu, 15 mars. — Lamarche, Blesse et Ce, 28 août. — Lambert, Burel et Ce, 12 janv. — Lambert père et fils, 26 sept. — Lamboi fils et Ce, 17 juil. — Lamiot, Bernou et Ce, 6 mai. — Lamotte (Ch. de) et Ce, 30 mai. — Langlois et Worms, 31 août. — Langlois (Alph.) et Ce, 20 oct. — Langonnet et Ce, 3 mars. — Lanier et Ce, 17 fév. — Lannoy et Ce, 27 fév. — *Lanternes de voitures* (fabricans de), 6 mai. — Lapostolet frères et Certeux, 4, 15 juil. — Larivière-Renouard et Ce, 2 fév. — Lasserre frères et Ce, 27 mai, 22 juin. — Lasson et Ce, 26 juin. — Laudet (Fe et fils), 17 mars. — Lauret, Grosjean et Lecoq, 12 sept. — Lavanture et Paulet, 6 fév. — Lavie et H. Lair, 31 août. — Lavigne et Ce, 14 avril. — Lavinay et Ce, 3 oct. — Lebaron et Delecluze, 13 janv. — Lebel, Eyrolles père et Ce, 13 avril, 7 nov. — Lebertre et Lebaudy, 22 nov. — Lebey et Ce, 14 août. — Leblanc (N.) et Ce, 28 sept. — Lebrasseur et Ce, 18 déc. — Lebreton, 24 juil. — Lebreton (Ve et fils), 13 sept. — Lebrun, 16 fév. — Lecamus et Constant Vineau, 22 avril. — Lechard et Ce, 27 avril. — Lecointe et Ce, 22 nov., 28 déc. — Lecomte et Ce, 17 avril. — Lecourt Groslambert et Ce, 31 janv. — Ledieu et Ce, 27 juin. — Lefébure et Ce, 10 déc. — Lefebure et Verdeau, 22 fév. — Lefebvre (Alfred) et Ce, 24 sept. — Legeay et Josse, 6 mars. — Legendre (B. et A.), 24 avril. — Legendre frères, 14 avril. — Léger père et fils, 11 déc. — Legoix et Ce, 6 oct. — Legrand (A.) et frères, 18 août. — Legras et Ce, 4 janv. — Legrip aîné, H. Lécluse et Ce, 23 juin. — Leguay, Doublet et Ce, 6 janv. — Leguay, Roesset et Ce, 27 sept. — Leguerney (Ed.) et Ce, 15 mai. — Lehericey et Rousselle, 11 déc. — Lehuby et Ce, 10 fév. — Lejamptel et Ce, 3 nov. — Lejeune (Aug.) et Ce, 24 mai. — Lejolivet et Ce, 4 août. — Lelogeais et Ce, 21 fév. — Lemaire, Closter et Ce, 17 juin. — Lemaître et Ce, 24 août. — Lemaître (N.) et Henri Féron, 26 juin. — Leman-Gabriel et Ce, 19 sept. — Lenoir, Ch. Criton et Ce, 4 oct. — Leperrier et Paris, 27 mars. — Lepetit et Ce, 3 fév. — Leplat et Blanchard, 12 oct. — Leprevost pere et fils, 27 juin. — Lerouge et Ce, 16 mars. — Leroy et Bouchacourt, 4 déc. — Leroy et Ce, 18 janv., 19 juin, 22 août. — Leroy, de Chabrol et Ce, 5 avril. — Leroy et Nicolle, 30 mars. — Leroy et Leblond, 3 nov. — Leroy, Thibault et Ce, 17 déc. — Leroyer jeune et A. Candalle, 29 déc. — Lesore et Quinette, 18 mars. — Leteigneux et Ce, 25 avril. — Letellier et Ce, 1 mars. — Letillois et Ce, 20 sept. — Levieux et Ce, 10 fév. — Levillain (G. et E.) frères et Dantine, 7 juil. — Levy (Mirbel) et Ce, 17 mai. — Lexcellent, Mallon et Ce, 16 août. — Lexcellent et Ce, 10 déc. — Lherideau et Gaillard, 13 mars. — Leymerie et Benoist, 24 sept. — Libault fils et Pouilliart, 7 fév. — Lhuillier (Ch.) et Ce, 10 nov. — Liebert et Darqué, 1 janv. — Liesching, Nuty et Ce, 2 juin. — *Ligerienne, Tourangelle*, 8 août. — *Limonadiers*, 2, 13 oct. — Liron (de), d'Airoles et Ce, 16, 19 nov. — *Lithographes*, 19 avril. — Loin et Ce, 28 fév. — Lopez et Guenet, 7 avril. — Louarne et Ce, 14 fév. — Loustaunau et Ce, 22 sept. — Luquin et Lhermitte, 11 déc. — Lurine et Grimal, 21 nov. — Lynen et Peltzer, 5 janv. — Lyon (Ve), Alemand et fils, 22 nov.

Mackensie et Brassey, 25 fév. — Madeuf et Ce, 6 mars. — Magnier, Laffitte et Ce, 10 nov. — Magnier, 1 janv. — Magnier, Duport, Bullier et Ce, 31 janv. — Magnier et Laurillard, 10 août. — Magnuien et Ce, 24 août. — Maillet et Ce, 1 nov. — Malagou-Désrabode, 9 août. — Maleu et Ce, 7 déc. — Malibran (Victor) et Ce, 9 mai. — Malus et Ce, 7 nov. — Mancel et Ce, 14 juin, 24 déc. — Manchon, Desmars et Ce, 3 juil. — *Mandataire* (le), 8 nov. — Maniquet et Ce, 3 janv., 14 fév., 24 mai, 7 juin. — Manoncourt et Ce, 17 janv. — Marassi Clerget et Ce, 11 mars. — *Marbriers*, 4 sept. — Marcan et Ce, 11 mars. — Marchais et Ce, 25 janv. — Marchand (Fe) et Ce, 1 mars. — Marguerite (Max.), Bourgoin et Ce, 9 mai. — Marie et Ce, 28 nov. — Marin et Ce, 27 mars. — Marion et Ce, 20 avril. — *Mariposa*, 29 août. — Marquis (Ch.) et Ce, 24 juil. — Martellou et Lanqué, 11 août. — Martin et Ce, 5, 12 juil. — Martin (Ad.) et Ce, 3 août. — Martin et S. Weil, 7 janv. — Martin (Emile) et Ce, 1 déc. — Martinet et Ce, 12 avril. — Masset et Ce, 2 mai. — Masson (Guill.) et Ce, 18 juil. — Mauduit et Ce, 23 mai. — Mauger, Lerond et Ce, 22 déc. — Mauger et père et fils, 2 sept. — Maunoury et Woff, 28 janv. — De Maupertuis et Ce, 30 mars. — Maupin, Girard et Oudard, 5 avril. — Maureau, Bonnardel et Vaisse, 31 janv. — Maurer frères et A. Masson, 11 janv. — Mayen (Aug.) et Ce, 6 mai. — Mayer frères, 23 fév. — Mayer sœurs, 20 janv. — Mayou et Chandler, 11 janv. — Mazelin et Lopin, 29 avril. — Megret et Bacouel, 10 oct. — Mendès, 3 fév. — Mendez et Destombes, 24 oct. — *Menuisiers en bâtimens*, 26 janv. — Mercey et Ce, 16 fév. — Meslier (P.) et Lefèvre, 13 sept. — Mesnard (P.) et Ce, 2 oct. — *Messager de la Semaine*, 18 janv. — Messener et fils, 11, 17 juil. — Meurice (Paul) et Ce, 26 nov. — Meyers et Ce, 10 avril. — Michel (Isidore) et Ce, 9 mai. — *Minerve*, 3 août. — *Mines d'étain et de plomb argentifère de Portugal*, 5 janv. — *De cuivre* (dans les Algarves), 25 fév. — *Mines et fonderies des Alpes* (anonyme), 29 déc. — Mineur et Ce, 22 déc. — *Mineur*, 3 mai. — *Mineurs Belges*, 5 nov. — Mirès (Jules) et Ce, 3 juil., 14 sept. — Mirey et Brousse, 8, 23 mars. — Mithouard et Ce, 14 août. — *Moisson-d'Or*, 19 juin. — Moiriau père et fils, 27 oct. — Moisy et Ce, 25 avril. — *Monde maritime*, 23 fév., 5 juil., 5 sept. — Mongeon et Mahaud, 17 mars. — Mongin (Ch.) et Ce, 25 août. — *Moniteur du Dimanche*, 13 janv. — Monnier et Pianet, 28 juin. — Montandon et Ce, 7 août. — Montaufray et Rostain, 4 oct. — Monteneuil et Ce, 30 juin. — Montferrier et Ce, 10 avril. — De Montferrier, Guérard et Ce, 9 fév. — Montpellier et Ce, 2 sept. — Mony et Ce, 10 mars, 14 avril, 26 juin. — Morand et Villette, 6 janv. — Moreau et Ce, 6 avril. — Moreau (E.) et Ce, 5 juil. — Moreau (Urb.), 27 mars. — Morel et Ce, 1 avril. — Morel (Adolphe) et Ce, 18 août. — Moreuil et Fleschelle, 29 déc. — Morisset (Edme) et J. Duhamel, 2 août. — Morlant et Ce, 3 mai, 30 nov. — Moulin et Vernet, 14 juil. — Mousson et Ce, 14, 15 mars. — Muller (Fréd. et Ch.), 4 août. — Muraton et Charpentier (femmes), 13 juin. — Musias et Ce, 3 août. — Mutrel et Ce, 17 janv.

Naef et Ce, 10 déc. — Nathan, Beer, Tréfousse et Ce, 27 avril, 18 juil., 1 oct. — Naudin et Ce, 30 nov. — Negrino et Ce, 20 mars. — *Neptune* (le), 4, 12 mai. — Neville, D. Goldsmid et Ce, 13 nov. — Nicolle et Leroy, 11 août. — Nicot et Desbrobrochers, 22 déc. — Nicoud-Bellanger, 16 juin. — Noël (Ch.), H. Place et Ce, 30 juil., 3 août. — Noël (Dlles), 20 nov., 7, 8 déc. — Nouchet et Gallet, 1 mars. — *Nouveau Monde* (journal), 9 juin.

Obert et Ce, 24 oct. — Obert, Pommier et Ce, 1 déc. — Odent et fils, 12 déc. — Odin, Titterlin, Becker et Ce, 21 mars. — Oeschger, Mesdach et Ce, 21 janv. — *Office-Correspondance*, 4 août. — Opigez et Chazelle, 25 août. — *Opinion publique* (journal), 11 août, 20 oct. — Ouarses, 6 janv. — Oudin et Ce, 30 mai.

Paccard, Dufour et Ce, 17 janv. — *Pactole* (le), 4 juil., 7 août. — Paganelli de Zicave et Ce, 9 juin. — Paillard frères, 11 mars. — Paillard, Warée et Ce, 7 août. — *Palladium*, 14 juin. — Pannier et Ce, 24 fév. — Papault et Martin, 6 déc. — Parent, Schaken et Ce, 28 fév. — Pariot et Duroselle, 28 mars. — Paris et Villain, 24 déc. — Paton et Ce, 26 oct. — Paulin, Chevreux et Ce, 30 oct. — Pauline et Gentil, 28 août. — Pauris (C.) et Goirand fils, 12 mai. — Payn et Ce, 7 mars. — *Pays* (journal), 20 déc. — Pechin, Gourdin et Ce, 9 janv. — Pécourt (Ch.) et Ce, 26 sept. — De Peillon (Jules) et Ce, 18 août. — *Peintres en bâtimens*, 10 oct. — Pélez et Ce, 12 oct. — Pellé et Ce, 5 sept. — Pellé, Delion et Ce, 23 fév., 5 juil. — Peltier, 16 mars. — Peltier jeune et Ce, 22 avril. — Périlliat et Vuilliet, 31 mai. — Périnet et Ce, 13 janv. — Périnet (V.) et A. Duclos, 12 juil. — Périot, Pinon et Croq, 8 oct. — Perisse frères, 4 déc. — Perrin, Buard et Bruyas, 27 déc. — Perrot, Helmsteller et Ce, 12 janv. — Perroud et Ce, 13 juil. — Peschard, Fauve et Ce, 6 mai. — Pétard fils et Pichery, 15 août. — Péters (Henri et Ce), 10 juin. — Petit frères, 14 sept. — Petit, Bernard et Ce, 28 juil. — Petit et Lemoult, 7 avril. — Petit et Dupérier, 18 sept. — Petri, Chibout, 17 janv. — Pettré, Nombal et Ce, 10 avril. — Peullier et Salmon, 10 août. — Peysson, Delaborde et Ce, 16 mai. — Peyrusset, Moller et Ce, 20 juil. — Philippon et Ce, 16 mars. — Picard et Ce, 7 déc. — Picard et Henriot, 20 fév. — Pichot et Ce, 22 avril. — Pil et fils aîné, 18 janv. — Pilliard et Jacquemin, 11 mars. — Pinaud (Ed.) et Meyer, 28 déc. — Piquenot et Clavel, 2 sept. — Pollin, Tholon et Genestout, 1 janv. — Pommier et Ce, 28 août. — Porteneuve jeune et Ce, 16 août. — Portier et Feugeas, 20 nov. — Pottier (Ve) et Sale, 27 déc. — Pouillot (P.) et Ce, 13 déc. — Poulet et Ce, 24 avril. — Pommeyrol et Ce, 24 janv. — Poupin et Ce (J.), 26 août. — Poussin et Ce, 19 nov. — Poutierre et Huard, 8 mars. — Poytreneau frères, 6 juil. — Prax (Louis et Ce), 29 juin. — Preire et Ce, 3 juil. — *Prêt* (le), 7 août. — Prévost fils et Ce, 6 juil. — Prévost (Alexandre) et Pastureau, 22 sept. — Prévot et Alexandre, 9 mars. — Privat et Bermond, 14 déc. — Prost, de Dieu et Ce, 29 avril. — *Providence* (la), 21 sept.

Quesneville et Ce, 21 fév. — Quiqandon sœurs, 22 juin.

Radenez et dame Renaud, 12 nov. — Radigue et Ce, 1 mars. — Raquet et Ce, 25 mai. — Ramel, Olive et Ce, 24 janv. — Raoux et Chartier, 26 avril. — Rat (Arm.) et Ce, 6 déc. — Rauber (Jules) et Ce, 14 sept. — Rauch-Paris, 25 juil. — Rayer (Barthélemy) et Ce, 7 juil. — *Réciproque* (la), 8 mai. — Redier, 14 mars. — *Réforme administrative* (journal), 14 nov. — *Réforme démocratique et sociale* (journal), 5 août. — *Région d'or*, 18 août. — Reignier et Ce, 22 fév. — Renault et Robcis, 27 fév. — Renouard et Ce, 10, 14 janv. — *République universelle* (journal), 28 août. — Resconi et Ce, 21 nov. — Reusse (de), Delacour et Prunières, 20 sept., 21 nov. — Richard et Ce, 19 nov. — Richard et Blanzy, 18 avril. — Richard et Bourdon, 22 mars. — Richard et Jacquemin, 22 fév. — Richer et Ce, 13, 14 déc. — Richon et Claudon, 25 sept. — Ricou et Blanc, 12 juil. — Rigaud et Ce, 14 fév., 6 mars, 23 mai. — Riolet, Simonin et Ce, 6 juil. — Riom et Leroy, 4 sept. — Rion, 25 fév. — Rivart et Andrieux, 28 déc. — Rivière et Martineau, 4 mars. — Robert Mercier et Ce, 13 juil. — Roberti et Bourbon, 13 janv. — Robineau frères, 13 juil. — Rocher, Blanc, Gelot et Fourière, 28 janv. — Rœhn et Beaubeuf, 13 fév. — Rogeat frères, 13 janv. — Roger, Gaudry, Detchemendy et Ce, 20 mars. — Rohlfs, Seyrig et Ce, 24 oct. — Rollac et femme, veuve Janisset, 26 avril. — Ronsse et Ce, 11, 18 août. — Roquet (de) et Ce, 17 mars. — Rosset et Normand, 15 août. — Rotschild frères, 10 août, 28 déc. — Rougemont de Lowemberg, 17 déc. — Rottier et Ce, 21 mars. — Rouget et Ce, 10 oct. — Rougier et Ce, 29 sept. — Rousseau frères, 23 mars. — Rousseau et Ce, 21 sept. — Roussel et Ce, 10 oct. — Roussel et Candas, 24 août. — Rouville (de) et Ce, 18 mars. — Roux, Benoid et Petitot, 11 août. — Roux de Saint-Martin et Verpois, 23 juil. — Rouy et Ce, 11 fév., 13 mars. — Ruaux et Tallon, 8 juil. — *Ruche d'or* (la), 17 avril. — Ruffel (Pierre et Jules), 12 juin. — Ruffin, Leroy et Ce, 19 avril.

Saavedra et de Riberolles, 28 nov. — *Sable d'or*, 3 oct. — Sage, Douai et Ce, 23 juil. — Saint-Amand (J.) et Ce, 1 août. — Saint-André, Servian et Ce, 17 fév. — Saint-Clair (de) et Ce, 10 oct. — Saint-Ernest et Ce, 6 janv. — Saint-Laurent et Lamy, 25 sept. — Saint-Michel et Billoin, 6 janv. — Saint-Paul et Ce, 31 déc. — Salignat et le Breton, 1 juin. — Salomon et Ce, 11 mars, 19 avril, 10 mai, 6 nov. — *Sanitaire* (la), 27 sept. — Sannejean et Ce, 12 janv. — Saunier et Doncre (Dlle), 27 avril. — Sauvé et Hendricks, 14 fév. — Sauzay de Beaulieu (de) et Ce, 9 juin. — Schacher, Bilbille-Fayard et Ce, 23 janv. — Sciard frères et Ce, 12 oct. — Schnerb et Netter, 16 mai. — Scordel père et fils, 17 nov. — *Sécurité commerciale*, 20 sept. — Segret et Ce, 4 août. — Seillière (F.-A.), 20 oct. — *Selliers-malletiers*, 24 août. — Serionne (de), Loin et Ce, 20 sept. — Serrière et Ce, 20 sept. — Serrurot et Ce, 18 mai. — Seveste (jeune) et Ce, 18 oct. — *Siècle* (journal), 3 nov. — Silvestre et Ce, 27 janv. — Simon (Ve et Charles), 30 mars. — Simon et Ce, 23 mai, 6 sept. — Simon frères, 4 avril. — Simonet fils et Ce, 24 nov. — *Société bibliophile*, 30 mai. — *Société charbonnière de l'île de France*, 11 août. — *Société générale de San-Francisco*, 21 août. — *Société métallurgique de Vierzon*, 31 oct. — *Société immobilière de San-Francisco*, 2 sept. — *Solidaire* (la), 12 juin. — Souchet et François Cucu, 4 déc. — Soulier (P.-F.) et Ce, 21 sept. — Sternotte et Marchal, 1 fév. — Sturbaut et François, 26 oct. — Stokes, Tharaud et Ce, 6 avril. — Subtil (Eug.) et Ce, 11 sept. — Surville, 29 déc.

Tabosky et Guéret, 6 juil. — Tailfer (J.-B.) et Ce, 18 mai. — *Tailleurs*, 25 fév. — Talamon et Ce, 11 déc. — Tardy et Blanchet, 9 fév., 28 déc. — Tassin et Ce, 9, 25, 26 août. — Tavernier, Bonneau et Ce, 8 déc. — Tersin et Ce, 31 janv. — Testart (Aug.) et Ce, 3 juil. — Testu de Beauregard et Ce, 13 déc. — Texier et Ce, 14 mars. Theinlot et Thomas, 13 juil. — Thévelin et Ce, 3 fév. — Thibault et Ce, 11 avril. — Thibournery et Ce, 10 août. — Thiébaut et fils, 1 janv. — Thierry et Ce, 22 mars, 3 mai. — Thirion et Maillard, 24 avril. — Thomas et Chevy, 25 juil. — Thomas et Marc, 2 mars. — Thirouin et Henri Fauvel, 19 juil. — Thivier (H.) et Bertoux, 28 nov. — Tholin et Vanloo, 14 nov. — Thurneyssen, 15 déc. — *Toison d'or* (la), 22 mai. — Tortez et Cadivet, 4, 7 sept. — Tourel fils et Ce, 29 mars. — Tourette et Dumont, 7 août. — Tournier et Buffel, 15 mars. — Touzard et Ce, 13 avril. — *Tranquillité* (la), 29 nov. — *Travailleurs de toutes les professions* (association), 8 nov. — Tresca et Ce, 6 mars. — *Trésor* (le), 7 sept. — Trinquesse, 9 août. — Triquet et Ce, 15 oct. — *Tritons parisiens*, 10 oct. — Tronche et Chalteaux, 15 oct. — Truchon (Ve) et fils, 22 mai. — Trapel et Van Gansenvinkel, 8 nov. — Turquais et Dubourg, 25 déc. — *Typographes*, 29 août.

Union (l'), 9 janv., 5 nov. — *Union commerciale de France et de la Californie*, 6 déc. — *Universel* (l'), 7, 17 nov. — *Urbaine*, 9 fév.

Vachon jeune et N. Van de Casteele et Ce, 3 mai. — Vacossin, Bonnet et Fournier, 14 août. — Vallée et Ce, 25 mai. — Vanderheym, 31 août. — Varin et Jacmart, 23 juin. — Vatard, Doucet et Ce, 5 août. — Vasbenter, Louis et Ce, 13 juin. — Vegni et Ce, 23 nov. — Veillat (dame), 10 mai. — Veillart et Ce, 1 mars. — Veissière et Ce, 19 juil. — Vérité fils et Ce, 12 oct. — Verner et Ce, 5, 19 avril, 8 oct. — Vernes (Félix et Ce), 31 mai. — Vicherat père et Ce, 14, 25 août. — Vidot et Mafrand, 19 juin. — Viel et Dehues, 15 nov. — Vigourel et Ce, 9 mars, 28 juil. — Viguès frères, 28 mars. — Vilespy (J.-A. H.) et Ce, 19 oct. — Villard et Ce, 12 avril. — Villeminot et Jouanny, 31 janv. — Vilemsens et Ce, 26 janv. — Villeneuve et Riquier, 4 mai. — Vilmorin, Andrieux et Ce, 4 fév. — Vincent et Tisserant, 17 oct. — Vincent et Ce, 20 janv. — Vinit et Ce, 24, 26 nov. — Vion aîné et J. Reynier, 10 août. — Virey et Ce, 23 juil. — *Vote universel* (journal), 27 nov. — Vrignaud, Lenoël et Terral, 29 mai. — Vuitton et Darblet, 3 juin.

Wahl (Ve) et Ce, 26 juil. — Ward et Ce, 24 fév. — Weismuller et Pollart, 12 mai. — Wickham et Hart, 3 oct. — Wierre et Ce, 13 avril. — Winter, 16 mai. — Witier et Bernier, 28 juil. — Wollaston et Ce, 23 juil. — Wouters (Pascal) et Ce, 13 juin.

York (Oliver) et Ce, 19, 20 juil. — Yorke et Ce, 7 nov. — Yvonnet et Ce, 19 janv.

Dissolutions. — Nullités.

Alexandre et Clara, 3 août. — Almeida (d') et Ce, 19 mai. — Amic (ainé) et Ce, 27 oct. — Ancelin et Ce, 6 oct. — Ancelin et Coutant, 9 janv. — Ancelot, 27 avril. — Aoust et Delpierre, 16 oct. — Appert et Hébert, 10 janv. — Archias, 13 janv. — Archinard et Ce, 22 nov. — Armengaud, O'Reilly et Ce, 1 fév. — Arnoux et Ce, 30 janv. — *Assemblée nationale* (l'), journal, 24 oct. — Aubert et Ce, 6 juin. — Aubert sœurs, 27 mars. — Aubineau et Morard, 28 juin. — Aubry frères, 24 mai. — Auriol et Charles, 10 août. — *Avenir* (l'), 9 mai.

Bagué et Ce, 24 mai. — Bailly et Leblond, 2 sept. — Balatel et Lasnier, 15 nov. — Barbier et Acary, 10 déc. — Bardy et Ce, 24 juil. — Basse et Samson-Davillier, 28 déc. — Bastide, 11 mars. — Baudouin, Buding et Ce, 26 janv. — Bauerkeller, 3 avril. — Baumier et Badier, 6 sept. — Bazin-Metier, 3 fév. — Bazire et Lefevre, 12 avril. — Beau et Ce, 20 oct. — Beckeret-Grouselle, 9 mars. — Beer, 18 juil. — Benard, 4 mars. — Bellangé et Auxenfous, 30 oct. — Bequemer et Ce, 3 fév. — Berat et Sueur, 9 janv. — Bereul et Jacobson, 19 mai. — Bernard et Ce, 10 avril. — Bernex aîné et Ce, 9 janv. — Bernier, 21 fév., 28 nov. — Berthet et Peret, 7 fév. — Beugon-Leblanc et Ce, 20 janv. — Bibus, Boubilla, Maillier et Ce, 27 juil. — Bladviel et Ce, 12 janv. — Blanc et Ce, 26 janv. — Blondeau et Lefèvre, 20 mars. — Bodereau et Dubreuil, 29 août. — Bœhler et Quantin, 29 nov. — Bois (Victor), 4 fév. — Boivin fils et Ce, 7 juin. — Bonvallet et Dufour, 18 déc. — Bonne (A.) et Fournier, 14 août. — Borgniet et Ce, 5 sept. — Bosc, 31 déc. — Bouchard et Ce, 23 janv. — *Bouchers*, 9 fév. — Boudeau et Ce, 27 sept. — Boudet et Ce, 11 janv. — Boudier et Léger, 20 mars. — Boulard et Aper, 21 déc. — Bourcart, 31 déc. — Bourgoin-Dubée et Bucquet, 6 fév. — Bourru et Martineau, 11 oct. — Boy et Chassaye, 2 mars. — Brag frères, 6, 7 juil. — Brière et Lederer, 22 juil. — Brierre et Peltier, 15 sept. — Bris et Ce, 29 dec. — Brosses (de), 27 nov. — Bry et Ce, 21 fév. — Brueys de St-André, 17 fév. — Bruyer et Bunel, 26 avril. — Bunot, de Choisy et Ce, 26 juil. — Buran et Dupré, 13, 16 août.

Caffin et Ce, 31 oct. — Cagniard, Tremeau et Estienne, 17 fév. — Caillault et veuve Danul, 7 juin. — *Caisse des Ecoles et des Familles*, 2 mai. — *Caisse paternelle*, 9 mai. — Candelot et Ce, 30 janv. — Capdeville et Dheur, 28 août. — Cart et Lechard, 6 nov. — Caseneuve et Ce, 3 août. — Cauderon et Ce, 18 déc. — Causserouge et Ce, 16 fév. — Chambaud neveu et Ce, 9 juil. — Chanousse et neveu, 1 fév. — Chanson et Ce, 16 oct. — Chappée et Chardron, 6 mars. — Chapron et Dubois, 21 déc. — Chaptal et Ce, 13 déc. — Chapsal et fils, 28 sept. — Charmois, 28 avril. — Chartier aîné, 27 sept., 13 oct. — Chassevent, Decroix et Auclaire, 31 janv. — Chevallier, Hugot et Desauges, 16 janv. — Chollet, Ronsse et Ce, 3 fév. — Christin et Ce, 24 juin. — Cirioli et Rondoni, 31 juil. — *Cités ouvrières*, 22 sept. — Clémens, 12 juin. — Clément et Barth, 16 mai. — Cleton et Coisne, 9 juil. — Clouet, Barrois et Patte, 22 déc. — *Coiffeurs*, 18 déc. — Collette fils aîné, 16 janv. — Commerson et Duval, 6 juin. — *Connaissances médicales* (journal), 8 nov. — *Cordonniers*, 14 fév. — Corneille-Duport et Ce, 12 janv. — Coulon frères et E. Lemaire, 18 août. — Cousin, 10 avril. — *Crédit* (le) (journal.), 13 sept. — Croué (A.) et Ce, 28 août. — Curot et Deruyts, 7 mars. — Cuvillier, 21 nov., 25 déc.

Dacheux, Béthune et Ledoux, 14 juil. — Dalsace, A. Mayer et Ce, 29 avril. — Darvogne, Riottot et Robin, 8 fév. — Debbeld et Fischer, 15 fév. — Dechoisy et Ce, 9 mars. — Delagneau et Ce, 2 oct. — De la Grange et Ce, 30 oct. — Delamarre et Ce, 1 mars. — Delanos, 13 nov. — Delaplace, Lambre et Ce, 15 juil. — Delavarde, 17 déc. — Delbut et Ce, 16 fév. — Delmas et Gandy, 4 janv. — Delondre (A.) et Armet-Delisle, 14 juin. — Delondre (A.), Berthemot et Ce, 14 juin. — Demontri et Brocchieri, 19 janv. — Denis frères, 25 mai. — Derosne (Ch.) et Cail, 12 juin, 25 déc. — Deshayes et Ce, 31 mars. — Desbouillons et Ce, 6 oct. — Desouches, 10 mai. — Desvignes et Adrien, 11 fév. — Devaux, 25 juil. — Devoluë et Meuron, 12 janv. — Didier (A.) et Ce, 16 août. — Didron et Thibaut, 14 avril, 8 oct. — Dié, 10 janv. — Doucet et Duclerc, 21 fév. — Dubois, Defais et Ce, 15 déc. — Dreyfus et Ce, 30 mars. — Dubois, Martres et Ce, 1 oct. — Dubois et Ranguet, 1 mai. — Ducasse et Wickowski, 29 mars. — Duchaussoy et Ce, 25 mai. — Duclos, Taillade, Darblay et Ce, 2 juin. — Dufay, 19 juin. — Dufour et Hugueny, 9 janv. — Dugué de la Cuesta, 25 avril. — Dulud et Prevost, 14 mars. — Dumesnil, Bellanger et Ce, 8 oct. — Dupuy et Delalain, 30 oct. — Duquenoy et Ce, 27 oct. — Durand (Alph.) et Ce, 4 fév. — Durenne, 12 nov. — Dureuille et Coly, 25 août. — Duval, 21 nov. — Duvet, 26 avril. — Duveyrier, 12 mai, 13 sept. — Duvigneaud et Leroux, 19 janv. — Duvoir-Leblanc et Drouet, 8 oct.

Estienne de la Chaume et Ce,

fév. — Steinheil et Vivien, 12 nov. — Stock et Ce, 18 janv. — Streithoff et Bohle, 20 janv.

Tailleurs réunis (maîtres), 27 juil. — Tassin et Ce, 9 août, 30 oct. — Tassin, Mayen aîné et Ce, 9 août. — Tauzin et Ce, 16 janv. — Taveau et Duplan, 11 août. — Terral et Tesnière, 3 déc. — Testot et Patout, 19 janv. — Tétart, 25 avril. — Texier et Ce, 30 juin. — Teinlot et Thomas, 17 oct. — Thiery, 6 janv. — Thirouin, 21 nov. — Thivier, 18 août. — Thomas (P.) et Ce, 10 juin. — Thomas et Goffrié, 28 nov. — Thompson et Ce, 22 déc. — Tonnet (J.) et Ce, 27 juil. — Travers, 20 nov. — Trèves et Rheims, 9 juil. — Treyfous et Tirat, 17 avril. — Trilla et Carpentier, 10 juin. — Trotignon, Desvarennes et Hastier fils, 1 janv. — Troy et Ce, 15 juin. — Turbeaux, Dufour et Ce, 1 juin. — Turquet, Astier et Ce, 26 oct.

Union des Familles, 6 fév.

Valette (A. de la), 24 oct. — Varenne (de) et Ce, 8 nov. — Varral et Legrand, 14 janv. — Veiret, Delarochette et Ce, 20 nov. — Veissière, Jouanny et Ce, 9 juil. — Vérité fils et Ce, 13 juil. — Viale et Fournier, 1 mai. — Vidau et Ce, 10 juil. — Vieira et Ce, 26 oct. — Viennot et Bouvier, 13 janv. — Villard et Ce, 24 janv., 17 oct. — Villard et Lesieur, 3, 7 nov. — Vivès, Roudet et Ce, 3 août. — Vivien et Ce, 29 avril.

Wendremaire et Baunay, 18 sept. — Winkler et Ce, 12 septembre.

FAILLITES ET BANQUEROUTES.

Déclarations, Rapports, Reports, Annulations et Réhabilitations.

Abraham fils, 14 déc. — Achard, 13 déc. — Aguesse, 19 avril. — Alabéatrice, 15 mai. — Albert, 3 avril. — Allain, 21 novembre. — Allais fils, 10 nov. — Allard, 22 mars. — Allongue, 10 juin. — Ancelet, 20 mars. — Arnaud, 22 juin. — Arnoux, 18 mai. — Artus, 2 mars. — Aubanel-Delpont, 3 sept. — Aubert, 10, 12 juin. — Aubourg, 25 avril. — Aymat, 8, 10 déc. — Aze, 23 mai.

Bachelier, 17 juil. — Balavoine, 24 avril. — Banc, 21 juil. — Baquet, 27 janv., 9 juin. — Barbancey, 13 fév. — Barbier, 15 nov. — Barçon, 26 mai. — Barthonnier, 7 sept. — Bassot, 17 fév. — Bastien, 10 juin. — Baumbach, 13 mars. — Battier, 11 juil. — Bayard, 20 juil. — Bazaille, 22 août. — Bazin, 13 janv. — Beaumont (de), 8 déc. — Bec, 22 mai. — Bechet, 6 avril. — Bellenger, 29 mars. — Benard, 13 oct. — Benard et Dullieux, 22 juil., 1 août. — Benoiste, 5 juil. — Benoist, 1 juil. — Benoit, 17 fév., 26 mai. — Benoit (demoiselle), 4 janv., 23 fév. — Bequet, 6 sept. — Berger, 12 juin. — Bernier, 13 fév., 6 mai. — Bertaux, 9 fév. — Bertheley, 28 sept. — Bertrand, 13 oct. — Beslay, 24 janv., 30 mai. — Besnard, 20 janv., 17 juil. — Bezot, 10 juin. — Bigi, 4 mai. — Bigot, 16 fév. — Billaud, 24 oct. — Bizeray, 18 mai. — Bizouard, 17 juil. — Blanchère, 24 mai. — Blajot, 15 mai. — Blanc, 21 juil. — Blanchard, 16 avril. — Blanchin, 21 janv., 18 mai. — Blandin et Mornet, 17 juil. — Blarieu-Donat, 17 mars. — Blat, 14 juil. — Bled, 21 avril. — Blesson, 11 avril. — Blin, 27 avril. — Blot, 18 fév. — Boileux, 12 mai. — Borel et Ce, 27 juin. — Bonnot et Vassal, 21 janv. — Bonvarlet (demoiselle), 24 mars. — Borgeot, 6 nov. — Borrani, 18 mai. — Boucher, 2 mars. — Boucheron, 30 mars. — Bouchon, 12 sept. — Boudet, 29 août. — Boudin, 6 oct. — Boué, 11 fév., 25 juil. — Boulé-Péchard, 20 oct. — Boulon, 17 juin. — Bourdin, 29 août. — Bourgeois, 21 sept., 27 déc. — Bourion, 29 août. — Bourrié, 11 avril. — Boussuge, 6 fév. — Bouthelier, 4 avril. — Bouvier et Buisson (Ce), 9 fév. — Boyer, 20 mars. — Brasseur, 24 janv., 1 juil. — Brision fils, 20 oct. — Bron, 30 janv. — Brondel, 26 juin. — Brount, Salmon et Ce, 16 août. — Brunet, 23 nov. — Buffon, 5 juin. — Buire, 18 juil. — Burckard, 8 août. — Burdet, 15 mars. — Burnand, 6 mai. — Busson, 15 juil.

Cail, 14 juin. — Calvet, 10 juin. — Camille, 22 déc. — Camus, 4 août. — Careau, 23 mars. — Carle et Ce et Ambroise, Carle-Delachasselle, 12 novembre. — Carlow (dame et Ce), 13 fév. — Caron, 27 janv. — Carré, 27 juin. — Carriol, 6 avril. — Carteron, 1 fév. — Casimir, 9 juin. — Cauderon, 28 déc. — Cavailles, 10 janv. — Cavaillon et Ce, 14 avril. — Cazé, 31 janv., 8 mai. — Cendrier, 18 mai. — Chagnat, 1 fév. — Chaigneau, 31 janv. — Chammartin, 10 avril. — Chantrier, 31 mars. — Chappart, 6 fév. — Chappée, 13 juil. — Chardon fils, 1 mai. — Chary, 27 oct. — Chastel fils, 11 déc. — Chaule, 23 janv. — Chaulin, 11 juil. — Chaumeil, 23 mars. — Chauvin, 11 oct. — Chavy, 30 août. — Chemin de fer de *Paris* à *Sceaux* (Ce du), 25 mai. — Chéron, 31 mars. — Chibon, 26 juin. — Chivot, 11 janv., 8 mars. — Chocat, 10 fév. — Chollet et Ce, 22 juin. — Chopelet, 8 déc. — Clautrier, 24 mai. — Cœuilhe, 19 oct. — Coffineau, 9 fév. — Colin, 23 mai. — Colombel, 13 mars. — Compaing, 6 fév. — Compère, 10 juin. — Concanon, 25 oct. — Coppain, 26 janv., 29 juin. — Coquelin, 27 janv., 7 déc. — Coquet, 24 fév. — Corbière (veuve), 18 avril. — Cordier, 13 oct. — Courtat, 21 janv. — Courtois, 11 avril, 25 déc. — Coutant, 1 mars, 25 sept. — Crapart, 19 janv. — Crétu, 14 mars. — Croizé, 22 avril. — *Cuisiniers*, 31 mars, 14 nov. — Curmer, 17 fév., 10 juin.

Daine, 31 mars. — Danez, 6 juil. — Dartois, 29 août. — Debar, 25 oct. — Debieu, 15 mars. — Debille (demoiselle), 10 fév., 8 mai. — Debruel, 14 mars. — Decouclois, 12 juin. — Decuy, 13 janv., 14 juil. — Deforge, 27 janv. — Defour (demoiselle), 25 avril. — Deglarge, 1 mai. — Degrandchamps et Ce, 20 sept. — Dejardin, 7 juil. — Delabigne, 18 janv. — Delacaze, 10 juin. — Delachastre, 4 juil. — Delafond, 9 nov. — Delaplace et Ce, 8 janv. — Delaporte, 10 juin. — Delarivière, 11 avril. — Delfosse, 26 avril. — Demandre, 12 juin. — Demoulin (veuve), 8 mai. — Denisot, 27 janv., 6 juil. — Derencourt (veuve), 20 mars. — Detenre, 17 fév. — Devoulx, 10 mars. — Dewailly, 11 janv., 8 mars. — Diache, 28 janv. — Dion, 24 oct. — Dizengremel, 29 mars. — Donald, 26 avril. — Donzé, 16 nov., 19 dec. — Dorval, 12 mai. — Douillard, 10 nov. — Dromery, 11 juil. — Drouet et Ce, 13 oct. — Drouot, 28 juillet. — Droz, 10 juin. — Dubief, 9 mai. — Dubois, 27 janvier, 24 mars, 24, 27 avril, 24 juin, 31 octobre. — Dubois (veuve), 26 septembre. — Duez (Fe), 20 avril. — Dufaud, 27 juin. — Dufour, 23 fév., 15 juin. — Dulong, 2 mars — Dumont, 2 mai. — Dumoulin, 11 janv., 22 avril. — Dunot, 17 fév. — Dupont, 8, 10 août, 6 déc. — Dupuis, 6 juil. — Dupuis (dame), 8 nov. — Durant, 24 janvier, 6 juin. — Durieux (Xavier), 8 janv. — Duruble, 28 juin. — Dutour (veuve), 27 juil. — Dutreich, 6 mai. — Duval, 9 janv., 28 août, 6 sept.

Enkel, 8 mars. — Estlimbaum, 17 avril.

Fabre, 14 fév. — Fadié, 25 janv., 17 juil. — Fairmaire, 7 fév., 4 mai. — Fardouin, 1 mars, 10 juin. — Fatoux, 9 janv. — Faure, 2 août. — Favre, 28 juin. — Fernel (veuve), 14 avril. — Féron, 15 août. — Fillion, 6 nov. — Finot, 13 janv., 5 avril. — Fleuret, 13 avril. — Fleurot, 6 oct. — Fleury, 19 avril, 19 déc. — Follet, 3 mars, 1 mai. — Fondary, 1 déc. — Fordebras, 12 avril. — Fortin, 23 juin. — Foucaut, 17 juil. — Fouju, 18 janv. — Fournet, 30 août. — Fournial, 6 janv., 2 mars. — Fournier, 25 avril. — Fradin, 20 janv. — Franke, 21 août. — Franquet, 18 avril. — Fremicourt, 19 oct. — Fretin, 14 janv. — Frion (dame), 25 mai.

Gabillé, 24 mars. — Gagny, 10 oct. — Gaillaud, 22 mai. — Galisset, 19 déc. — Gallet, 28 avril. — Garnier, 1 avril. — Gaudré, 7 fév. — Gaugain, 21 fév. — Gautet, 31 mai. — Gauthier, 3 fév., 7 juil. — Gautier, 12 juin. — Gendry, 15 mars, 15 mai. — Genet, 11 sept. — Geoffroy, 10 fév. — Gerber, 10 juin. — Gerhard, 27 janv. — Gerin, 18 fév. — Geslin (Tijou dit), 27 fév. — Girma, 27 mai. — Gluais, 16 janv., 10 mai. — Gobillot, 7 nov. — Godet, 13 sept. — Godin, 24 juil. — Gognioux, 20 sept. — Gombault, 15 mai. — Gouache, 30 janv. — Gourlet, 5 sept. — Gournay, 19 nov. — Grangé, 20 juil. — Gregeois, 19 juil. — Griveau, 26 mai. — Grognet, 26 janv. — Gros, 27 janv. — Gruny, 4 fév. — Guerchoux, 4 déc. — Guibert, 1 sept. — Guche, 10 mars. — Guédon-Dumanoir fils, 17 oct. — Guerchener, 17 mars. — Guérin, 24 mars, 25 août. — Guichard, 2 juin, 14 juil. — Guiguoz (veuve), 28 mars, 17 juil. — Guilbert, 1 avril — Guillaume, 3 fév. — Guillot, 7 juil. — Guilloteaux, 11 fév. — Guilmin, 26 août. — Guy, 25 sept. — Guyon, 20 juil.

Halder père, 24 juil. — Hanoteaux, 17 janv. — Haussemann, 29 août. — Hébert, 18 déc. — Heim, 26 juin. — Hemont, 12 juin. — Hennequin, 13 mars. — Henry, 3 fév. — Henry et Leprince, 5 juin. — Herbeaumont, 15 mai. — Hermann, 10 avril. — Hermann frères, 29 sept. — Hermant, 31 oct. — Herpin, 2 mars. — Herveou, 30 nov. — Higonnet, 1 août. — Horliac, 20 fév., 15 juil., 25 sept. — Houseaux, 21 mars. — Housseau, 18 mars. — Huard, 9 janv., 12 juin. — Huguet, 25 avril. — Huillet, 24 avril. — Huilliot, 26 janv. — Husson, 27 juil. — Huvey, 4 oct. — Hyrvoix, 4 mai.

Jacob, 15 nov. — Jeannette, 1 avril. — Jeanson, 13 janv. — Jeunin, 17 fév., 12 mai. — Jobert, 31 janv. — Joffre et Brusch, 6, 25 juil. — Joly, 15 sept. — Joubert, 14 fév. — Jouque, 21 janv. — Jousselin, 24 avril. — Juliot, 20 juin. — Julliard, 12 janv.

Kieffer, 8 juin. — Knecht, 26 mai. — Krach, 4, 5 sept. — Kulikowski, 4, 6 mai. — Kusmin, 22 mai.

Labarthe, 18 sept. — Labenski, 13 déc. — Laborde, 17 juil. — Labbe, 23 mars. — Labrosse, 22 juil. — Lacassagne, 6 avril. — Lagrange, 12 juin. — Lagardère, 12 avril. — Laloue, 22 mars. — Lamare, 16 janv. — Lamotte, 10 fév., 25 juil. — Lamy, 27 avril. — Landelle, 5 avril. — Langlais, 7 juin. — Langlet et Ce, 20 oct. — Langlois, 16 janv. — Laraud et Ce, 14, 22 août, 6 sept. — Lardy (Dlle), 17 avril. — Larroude, 21 juil. — Lasne, 23 juin. — Laverrière, 22 août. — Lavoipière, 23 juin. — Lebeau, 22 août. — Lebedel, 22 fév. — Lebon, 1 août. — Lebrun, 27 fév. — Leclerc, 3 mars, 17 juil. — Ledet, 8, 9 mars, 1 juil. — Leduc, 18 janv. — Lefebvre, 10, 17 mai. — Lefèvre aîné, 13 mars. — Lefranc, 3, 29 mai. — Legendre, 10 mai. — Legrand (Dlle), 17 avril. — Legué, 27 janv. — Lelièvre, 8 sept. — Lemaire, 19, 23 juin. — Lemaistre, 5 avril. — Lemarié, 6 fév. — Lemire, 10 juin. — Lemoyne, 10 mars. — Léopold, 14 janv. — Léoutre et Ce, 1 mars. — Lepers, 7 juil. — Lepoitevin, 1 juil. — Lequivant, 27 déc. — Leroux, 30 janv., 22 avril. — Leroy, 27 fev. — Leroy et Girardot, 19 juil. — Lesguillon, 27 avril. — Lesimple, 26 juil. — Lesourd, 31 oct. — Lestourjis, 31 oct. — Lesueur, 18 juil. — Lethore, 30 mars, 1, 28 avril. — Letulle, 7, 22 déc. — Leveillé, 22 mars. — Levert, 12 avril. — Levesque, 12 déc. — Levesque frères, 29 juin. — Levieil, 10 juin. — Levy, 22 juin. — Leyden, 10 juin. — Lhote, 7 nov., 12 déc. — Lieux, 8 mai. — Linsler, 3 mars. — Liré, 1 juil. — Locquet, 21 avril. — Loisel, 13 avril. — Londe, 2 mars. — Louvet et Ce, 14 nov. — Lureyt, 17 janv.

Mabilde, 31 mars. — Macherez, 28 nov. — Maillard, 9 fév., 19 juin. — Mailly, 9 janv., 18 mai. — Maire, 3 mars. — Malet, 26 sept. — Malezieux père, 1 juin. — Malezieux fils et Lefebvre, 17 mai. — Mallard et Ce, 15 déc. — Mallerot (Ve), 10 mars. — Mantelier, 10 mars. — Marchand, 13 avril. — Marchandon, 17 mai. — Marescot, 11 déc. — Marion, 14 nov. — Markreich aîné, 5 sept. — Marquet, 19 avril — Martin, 19 janv., 25 fév., 12 juin, 7 déc. — Martincourt, 13 fév. — Masson, 31 janvier, 1 fevrier, 26 mai. — Mathon, 12 avril. — Matignon, 9 fév. — Maufra, 2 mai. — Maulvrault, 13 avril. — Mayer, 3 juil. — Mazeret (Fe), 24 juin. — Menneval, 10 juin. Merchadier, 18 mai. — Mercier, 24 juil. — Merien, 10 juin. — Mermillod, 24, 25 fév., 25 mai. — Mesnard, 18 janv. — Meunier, 7 mars, 10 juin. — Meyer, 29 déc. — Mezières, 9 fév, 3 mai. — Michaux, 18 janv. — Michel, 28 juin. — Mignot, 11 août. — Millaud, 16 oct. — Millet, 13 fév. — Millot, 28 nov. — Milois, 24 janv. — *Mineur*, 6 juil. — Minich, 16 nov. — Missonier, 4, 5 sept. — Moignet, 28 janv. — Moireau, 13 mars. — Monard, 7 fév., 5 avril. — Monfourny, 19, 23 juin, 26 oct. — Monié, 23 mars. — Monjauze, 16 janv. — Montardier, 6 fév. — Montaud, 17 mai. — Monvoisin, 9 mai. — Moreau, 11 janv., 3 avril. — Morel, 31 oct. — Morge, 27 juil. — Morin, 14 mars. — Morisse, 22 fév., 26 juil. — Mosny père, 6 mars, 17 janv., — Mouix-Lemarquant, 14 février. — Moulin, 17 janvier, 18 août. — Moutier, 9 janv. — Moy, 9 août. — Mutet, 1 mars, 1 juil.

Nagel, 10 juin. — Nardou et Pin, 11 avril. — Naudin, 30 mai. — Navarre, 25 avril. — Nermel (dit Marly), 3 oct. — Niard, Barrelier et Ce, 22, 23 juin. — Nicolle, 15 mars. — Nouzillet, 10 juin.

Oberdoeffer, 23 mai. — Ouarnier, 17 juin.

Padet, 28 janv — Pailhou, 26 sept. — Pandelet (Dlle), 10 janv., 8 mai. — Paris, 17 fév. — Parizot, 27 janv. — Passajon, 3 août. — Patinot, 19 oct. — Payart, 7 sept. — Peillod, 10 mai. — Pelée, 24 janv. — Peret, 7, 22 fév., 3 juin. — Pernin, 2 mars, 11 juil. — Pery, 3 mars. — Pestail, 8 juin. — Petersen, 10 nov. — Petit, 10 juin. — Petite, 24 fév. — Phillebeau, 27 déc. — Piat, 27 juil. — Picard, 14 fév. — Pichot, 4 juil. — Picot et Luquet, 10 mai. — Piettre, 14 sept. — Pigeau, 3 juil. — Piget, 24 oct. — Pignot, 30 oct. — Pinard, 28 avril. — Pitard et Tropey, 16 mai. — Planat (Dlle), 15 août. — Planchadaux, 27 oct. — Poilleux, 3 mars. — Pommier, 11 janv., 7 avril. — Poncelet, 6 juil. — Poncet, 11 juil. — Possien, 4 janv., 25 mai. — Postel, 24 fév. — Potel, 6 mai. — Potonié, 29 nov. — Pottier-Jouvenel, 28 sept. — Poulet, 1, 16 mars, 3 juil. — Poussif, 23 juin. — Pressé, 26 avril. — Prevost, 25 oct.

Raboisson, 29 mai. — Rampillion et Redon, 22 avril. — Rativeau, 16 août. — Raynal, 2 août. — Rebeillard, 12 juin. — Reclin, 28 août. — Redde-Roca, 19, 23 janv. — Remy, 22 avril. — Renard, 14 juil. — Renaud, 24 fév., 13 avril. — Renault, 29 nov. — Réné, 20 mai. — Renet (Dlle), 4 janv., 23 fév. — Renon, 5 janv. — Renout, 29 mars, 10 sept. — Ribot, 16 août. — Richard, 23 juin. — Rigolet, 22 nov. — Robert, 4 août. — Robin, 24 janv., 21 avril. — Rocher-Lemery, 24 mai. — Rochette, 20 déc. — Roes, 10 janv. — Roger, 5 oct. — Rognon, 1 nov. — Rollin frères, 19 mai. — Romand, 21 juil. — Romanette, 15 déc. — Roquet, 10 mai. — Roudier, 17 janv. — Rouget, 23 fév. — Rouland, 4 avril. — Roussel, 6 avril, 26 juil. — Rousselle, 15 mai, 10 sept. — Roux, 11, 19 janv. — Roux et Ce, 9 janv. — Roy, 18 mai, 20 nov. — Royer, 14 mars, 29 juin.

Sabatier, 20 juin. — Sabe, 15 juin. — Sallerin, 1 mars. — Sandy, 8 sept. — Sanson, 12 mars. — Santerre, 24 déc. — Sardallion, 19 avril. — Saulnier, 17 mars. — Sauvageot, 10 mars. — Sauvé, 15 avril, 7 juil. — Savry, 18 janv. — Scottlander et Middleton, 3 sept. — Seguin et Ce, 25 juil. — Serville, 23 juin. — Sesquès et Ce, 1 juil. — Sijas (Fe), 13 fév. — Simon et Ce, 16 oct. — Simon et dame Durandin, 14 juil. — Simonet, 6 fév. — Sire, 10 juil. — Sirvent, 10 janv. — Soret, 10 août — Sorin, 15 août. — Soufflet, 22 nov. — Soulier, 10 déc. — Sourdry, 29 déc. — Stoffer, 3 juil. — Sudre, 5 avril. — Suquet et Ce, 31 août.

Talbottier, 21 juil. — Tanneveau, 16 fév. — Teillon, 14 avril. — *Temps* (journal), 31 août. — Tétot, 6 juin. — Texier, 10 juil. — Théberge frères, 8 avril. — Thibout, 14 janv. — Thirial, 10 fév. — Thivier, 19 juin, 19 nov. — Thomas, 31 oct. — Thomas (P.-J.-Fçois), 3 janv. — Thoniel, d'Helle et Ce, 23 oct. — Tiaffey, 24 mars. — Tony-Pocachard, 12 janv. — Torcy, 2 mars. — Tremblay, 12 juin. — Tricotel, 25 déc. — Tridon, 26 juin. — Trit, 12 juil. — Turc, 10 juin. — Turgard, 15 mai.

Vacher, 25 janv. — Valade, 27 oct. — Valdenaire, 5 janv. — Valot, 13 fév. — Vandœuvre, 12 juin. — Vancorp, 10 juin. — Varenne, 6 juin. — Vasselle, 17 avril. — Verd, 3 fév. — Vergé, 28 juil. — Véron, 11 janv. — Verron, 12 juin. — Vila-Kœnig, 12 juil. — Villé, 21 mars.

Wagon, 8 déc. — Waidel, 4 mars. — Waidèle, 14 mars. — Wegmann, 27 déc. — Weber, 3 juil. — Wernet fils, 20 nov. — Wittersheim et Ce, 31 mai. — Wright, 17 janv.

Yoer, 2 mars.

Zhendre, 17 mars.

TABLE

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

et des articles dits VARIÉTÉS,

Dont la notice ou l'insertion se trouve dans la Gazette des Tribunaux de l'année 1850.

Clément Marot dans les prisons de Chartres, 23 oct.

Code annoté de l'Enregistrement, par M. Masson de Longpré, 25 avril.

Cours de droit public et administratif, par M. Laferrière, 23 mai.

Cours de législation civile ecclésiastique, par M. l'abbé André, 7 fév.

Don Jose de San Martin. Un meurtre à Cadix, 18 sept.

Droits et devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime, par M. Hautefeuille, 2 janv.

Droit naturel (*du*) *à Sparte*, par M. Troplong, 17 juin.

Elémens d'organisation judiciaire et de procédure civile, par M. Bonnier, 31 janv.

Essai sur l'Histoire générale du Droit, par M. Pouhaer, 5 avril.

Etudes sur le Recrutement de l'Armée, par M. Joffrès, 28 mars.

Histoire de la Possession en Droit français, par M. Alauzet, 8 mars.

Histoire de la Révolution française, par M. Villaumé, 5, 8 septembre.

Le Hatschisch, 4 fév.

Journal du Manuel des Notaires, 29 mars.

Justice (*la*) *pour les Indigens*, 25 mai.

Mariage. Extrait du Commentaire sur le Code civil, de M. Troplong, 19 janv.

Revue parlementaire, 14, 16. 19, 28 août.

Rosas et la Mazorca, 12 janv.

Traité de la Législation des bâtimens et constructions, par M. Frémy-Légneville, 1 janv.

Traité de la Diffamation et de l'Injure, par M. Grellé-Dumazeau, 20 mai.

Traité des Servitudes d'utilité publique, par M. Jousselin, 22 mai.

Voyage en Californie, 15 mars.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT ET SCRIBE, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.